This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

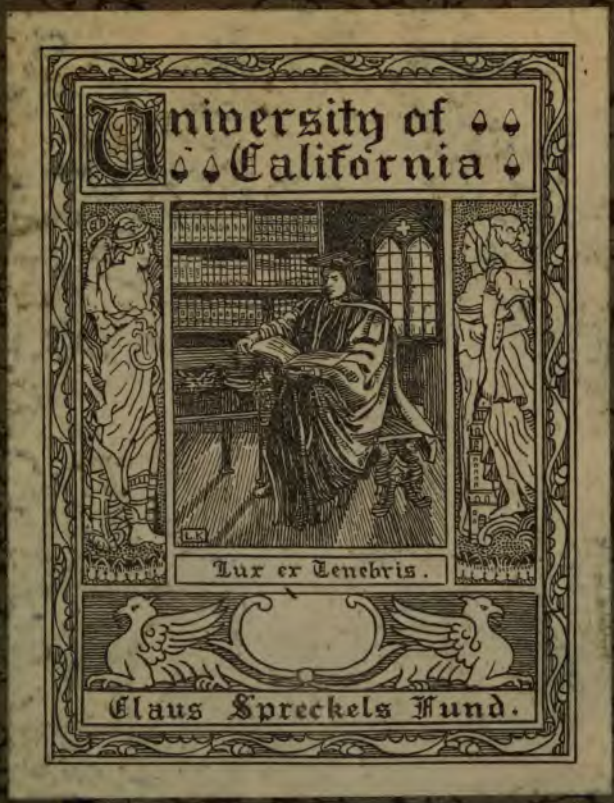

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

CORRESPONDANCE

DE LOUIS XV

ET DU MARÉCHAL DE NOAILLES

II

Digitized by Google

Imprimerie Paul Dupont, rue Jean-Jacques Rousseau.

Digitized by Google

CORRESPONDANCE

DE LOUIS XV

ET

DU MARÉCHAL DE NOAILLES

PUBLIÉE PAR ORDRE DE S. EXC. LE MARÉCHAL RANDON

Ministre de la Guerre

D'APRÈS LES MANUSCRITS DU DÉPOT DE LA GUERRE

AVEC UNE INTRODUCTION

PAR

CAMILLE ROUSSET

Historiographe du Ministère de la Guerre

TOME SECOND

PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE

DIDIER ET Cᵉ, LIBRAIRES-ÉDITEURS

35, QUAI DES AUGUSTINS, 35

1869

Tous droits réserves.

Digitized by Google

IIC133
.5
A2 R6
v. 2

Digitized by Google

CORRESPONDANCE

DE

LOUIS XV

ET

DU MARÉCHAL DE NOAILLES.

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA

52. — *Du Roi au maréchal de Noailles.*

A Versailles, ce 25 août 1743.

En continuation de ce que je vous ai promis, je vous dirai que les étrangers, et même nos Français, trouvent fort singulier que nos officiers soient à se divertir à Strasbourg dans une pareille circonstance, au lieu d'être au lieu de leur destination, ou les colonels à leurs régiments; ils disent: Est-ce la discipline qu'on a promis? De plus, je sais que les officiers particuliers tiennent de fort mauvais propos. Je vous prie de me mander ce qui en est, et de ne pas oublier que c'est la discipline que je vous ai recommandée le plus fortement à votre départ.

Digitized by Google

Madame votre sœur [1] vient de me dire que le comte d'Eu était en très-mauvais état et qu'il aurait grand besoin de revenir ; si il est dans l'état qu'elle dit, vous ferez bien de le renvoyer et de vous servir de mon ordre, s'il en est besoin ; mais je vous prie de n'en rien faire sans avoir consulté auparavant le prince de Dombes [2], parce que je crains que la peine que cela pourrait lui faire ne lui fasse plus de mal que de bien.

Depuis ma lettre écrite, j'ai appris que plusieurs colonels voulaient avoir des congés, sous prétexte du rétablissement de leurs régiments. Je ne crois pas que vous leur en donniez, et je vous réponds qu'il n'en partira pas d'ici. Cela ne s'est jamais vu en pleine guerre, car, quoique nous ne l'ayons pas, nous l'avons pourtant de fait, et M. Mentzel[3] vient de nous faire des siennes sur la Moselle, ce qui ne nous laisse plus rien, je crois, à dissimuler.

---

[1] La comtesse de Toulouse.

[2] Frère aîné du comte d'Eu ; ils étaient fils du duc du Maine.

[3] Un colonel de hussards autrichiens, qui s'est fait un triste nom par ses violences.

Digitized by Google

53. — *Du maréchal de Noailles au Roi.*

Au camp sous Landau, le 30 août 1743.

SIRE,

Je ne répéterai rien à Votre Majesté de ce qu'elle verra dans la lettre que j'écris à M. d'Argenson, par laquelle je l'informe du mouvement de l'armée du roi d'Angleterre et de celui que votre armée a été obligée de faire en conséquence.

Quelque hasardeux que puisse être le parti que j'ai été forcé de prendre, la nécessité absolue de sauver Landau d'un péril certain m'y a déterminé. Cette place n'est point encore approvisionnée, quoique je ne cesse de donner et de renouveler mes instances et mes ordres depuis plus de six semaines, et le défaut de cet approvisionnement est une suite de l'esprit de nonchalance et d'indifférence qui règne depuis longtemps dans tous les membres et dans toutes les parties de votre État.

Il serait fort difficile de former aucune conjecture juste sur les démarches et les desseins de vos ennemis; ce que je puis promettre à Votre Majesté, c'est d'y apporter tous mes soins et toute mon application.

Je me bornerai donc, Sire, aujourd'hui, à répondre

Digitized by Google

à une des lettres de Votre Majesté, datée de Versailles, du 16 de ce mois.

Cet article est si important, Sire, et peut avoir des suites d'une si grande conséquence que je ne puis et ne dois que mettre sous les yeux de Votre Majesté la situation où l'on se trouve. Je ne déguiserai point la vérité; mais c'est à Votre Majesté à se décider ensuite uniquement par elle-même.

Voici les propres expressions, Sire, dont Votre Majesté se sert dans sa lettre : « Si ma présence était « nécessaire à mon armée avant la fin de la campagne, « je vous prie de m'en avertir, et je vous promets « que je ne serai pas longtemps à vous joindre, quelque « part que ce soit; je sais parfaitement le misérable « état où nous sommes; mais je vous avoue que je ne « verrais pas de sangfroid prendre une de nos places, « ni mettre nos frontières à contribution, ou courir le « risque d'être pillées, saccagées ou brûlées. »

Vos ennemis, Sire, ont des forces très-supérieures à celles que Votre Majesté est en état de leur opposer, et leurs projets ne se bornent point à vouloir simplement priver Votre Majesté de son acquisition de la Lorraine, mais encore à lui enlever l'Alsace, la Bourgogne, la Franche-Comté et les Évêchés.

L'alarme, Sire, est déjà sur les frontières; elle deviendra encore plus grande; vos ennemis parlent de faire des courses dans la Champagne, et l'impudent

Digitized by Google

Mentzel menace de faire couper le nez et les oreilles, de faire pendre et de détruire par le fer et le feu tout ce qui osera s'opposer à ses entreprises et aux volontés de la Reine.

Je ne répéterai point ce que j'ai déjà dit à Votre Majesté, dans une de mes dernières lettres, sur ses officiers généraux et particuliers, l'état de ses troupes et l'affreuse indolence qui règne partout.

Dans ces circonstances, Sire, il n'y a qu'un coup d'éclat qui puisse en imposer; la présence de Votre Majesté peut seule remédier à tous ces maux; mais il serait triste et fâcheux que Votre Majesté ne vînt à son armée que pour essuyer des malheurs, et c'est de quoi personne ne peut répondre dans la situation où l'on est réduit.

Je ne me rappelle point, Sire, que depuis longtemps la France se soit trouvée dans une conjoncture aussi critique et aussi dangereuse. Le moindre échec que recevrait une de vos armées pourrait être suivi des plus fâcheuses conséquences. La seule idée en doit effrayer, sans cependant se décourager. Je ne fatiguerai point, dans ce moment, Votre Majesté de l'examen des causes qui ont insensiblement réduit son État à cette extrémité, non plus que des moyens d'y remédier.

Il n'est pas douteux, Sire, que votre présence ne supplée à une infinité de choses ; quand Votre Majesté

Digitized by Google

ne ferait que visiter ses frontières et voir ses troupes, cela seul ne peut manquer de produire beaucoup d'effet, et le feu Roi, votre bisaïeul, avait déjà vu une partie de ses frontières à l'âge de seize ans.

Ce que Votre Majesté doit considérer mûrement, c'est d'examiner s'il lui convient de débuter par s'exposer à éprouver des revers. C'est le cas où elle peut se trouver en se rendant à l'armée. C'est à Votre Majesté de juger si l'objet de diminuer le danger, et peut-être l'espérance de s'en garantir, doivent l'emporter sur le désagrément où elle s'exposera de partager personnellement les malheurs de son État, ce qui est pourtant bien digne d'un Roi et lui fait souvent plus d'honneur que les plus grandes prospérités, qui ne sont dues qu'à sa puissance.

Je ne cacherai point à Votre Majesté que j'ai été vivement sollicité par quelques personnes de rang de cette armée, et qui lui sont le plus tendrement attachées, de lui représenter combien sa présence était devenue nécessaire. Je leur ai résisté, parce qu'une pareille résolution ne doit paraître venir et ne venir réellement que de la pure et seule volonté de Votre Majesté ; son honneur et sa gloire y sont intéressés.

Mais si Votre Majesté, Sire, prend ce parti, le secret ne peut être trop grand ni l'exécution trop prompte. Il est nécessaire que Votre Majesté ne l'annonce qu'au moment de son départ, qu'elle fasse connaître qu'elle est

Digitized by Google

décidée et qu'elle ne veut ni remontrances, ni difficultés, ni objections, parce qu'elle doit s'attendre à en avoir de la part de ses courtisans et de ses ministres. Moins son départ sera annoncé, et plus grand en sera l'effet, tant sur les peuples que dans les pays étrangers.

C'est dans votre conseil, Sire, qu'il conviendrait de le déclarer, en ordonnant aux ministres de s'assembler tous les jours en votre absence, et de vous rendre compte régulièrement des affaires de leur département. M. le cardinal de Tencin, qui n'en a point, et qui par conséquent doit être impartial, peut être chargé de faire le journal de leurs assemblées et de l'envoyer à Votre Majesté, et cela ne peut contribuer qu'au bien et à l'éclaircissement de ses affaires.

M. d'Argenson seul est obligé de suivre Votre Majesté, à l'exemple de M. de Louvois qui accompagnait toujours le feu Roi, et Votre Majesté pourra partir en poste, à la sortie du conseil où elle aura déclaré sa volonté, ne se faire accompagner d'abord que de peu de personnes, et laisser ses ordres pour ce qui devra la suivre.

Quelle joie et quelle consolation pour moi, Sire, si je pouvais voir prospérer les armes de Votre Majesté sous ses yeux, et que sa présence fît échouer les projets de ses ennemis !

J'observerai, Sire, à Votre Majesté qu'en déclarant

Digitized by Google

purement et simplement qu'elle veut visiter ses frontières et voir ses troupes, elle pourra ensuite se déterminer, suivant que les circonstances le permettront, à se mettre ou non à la tête de son armée. Je puis l'assurer que les intérêts de sa gloire et du bien de son État l'emporteront toujours dans mon esprit et dans mon cœur sur toute autre considération, trop heureux si je puis lui prouver à quel point je lui suis attaché et dévoué, et le profond respect dont je suis pénétré pour sa personne sacrée, et avec lequel je suis et serai jusqu'au dernier moment de ma vie, etc.

P. S. Je joins ici la déclaration ou plutôt le libelle de Mentzel, que Votre Majesté ne pourra guère lire sans indignation.

---

54. — *Du Roi au maréchal de Noailles.*

A Choisy, ce 1er septembre 1743.

La lettre que je vous avais envoyée [1] était dans votre paquet; je vous accorde le temps que vous m'y demandez par votre lettre du 22 août [2] pour tâcher d'éclaircir ce qu'elle contenait.

[1] La lettre interceptée à la poste, et relative à de prétendues intrigues à Strasbourg. Voir les lettres du Roi des 9 et 16 août, et la lettre du maréchal du 12.

[2] Le Roi se trompe; la lettre du maréchal est du 12, et non pas du 22 août. Le Roi répond ensuite à celle du 23.

Digitized by Google

Vous faites fort bien de ne pas jouer, malgré les reproches de la bonne idiote [1], mais cependant, de temps en temps, quelques relâches à l'esprit sont nécessaires, tant pour le corps que pour l'esprit. A l'égard du jeu, puisque vous m'en parlez, je vous dirai que le duc de Biron m'a proposé de casser un capitaine de mon régiment, uniquement pour cela ; je l'ai fort approuvé, en lui accordant sa demande. Comment cela se passe-t-il dans le reste de votre armée ? Car c'est la perte des officiers, et je veux que vous teniez la main aussi à ce que l'on ne joue que des jeux de commerce, et surtout qu'il n'y ait point de lieu destiné à cela chez aucun officier, et l'exemple de mon régiment serait très-bon à suivre.

M. d'Argenson m'a montré l'état des troupes et des officiers généraux que vous laissiez à M. de Coigny ; ce n'est pas d'aujourd'hui que je connais vos bonnes qualités, celle de citoyen est au-dessus de toutes, et vous aurez ce que vous désirez. Je crois qu'en finissant la campagne, il faudra faire quelques officiers généraux ; mandez-moi jusqu'où vous croirez que je puis aller, et s'il y en a quelques-uns qu'on soit obligé de

[1] *La bonne idiote;* notez qu'il s'agit de la duchesse de Villars, fille du maréchal de Noailles et sœur des deux compagnons d'enfance de Louis XV. Excès de familiarité d'un Roi qui ne ménageait pas davantage son propre sang. *Chiffe*, *Graille* et *Loque*, sobriquets donnés par Louis XV à ses filles, vont de pair avec *la bonne idiote*. Ce sont des relâches à l'étiquette.

Digitized by Google

passer. Nous aurons tout le temps, cet hiver, de faire l'arrangement pour l'année prochaine, mais il faudra pourtant que celui de l'hiver soit en conséquence du prochain printemps, et [c'est] ce qui fait que je crois qu'il faut que la promotion précède l'arrivée des officiers en ce pays, pour éviter en partie les criailleries que nos quatre messieurs [1] ont occasionnées. M. le marquis de Tressan [2] s'impatiente beaucoup de ce qu'il n'est pas encore lieutenant; il veut bien vous le pardonner cependant, à cause des bagatelles qui peuvent vous occuper d'ailleurs.

A la première lecture, j'ai trouvé votre Mémoire, en réponse à mes questions, très-bon; je vous réponds que je le pèserai et y réfléchirai mûrement; après quoi, je vous y ferai réponse, si besoin est. J'y ai bien reconnu votre zèle pour mon service et votre attachement à ma personne; avec cela, ne doutez pas de la continuation de mes bontés.

Je vous renvoie votre billet; *sapienti pauca.* Il est vrai qu'on a fort pressé M. d'Argenson, au passage du maréchal de Broglie auprès de Paris, et peut-être même depuis, de le faire bientôt revenir. Vous connaissez l'abbé, ainsi je ne doute pas qu'il n'ait écrit

[1] Nos quatre messieurs, c'est-à-dire le duc d'Aumont, le prince de Soubise, le duc de Pecquigny et le duc d'Ayen, qui avaient été nommés au mois de mai maréchaux de camp.

[2] Chef de brigade dans la compagnie des gardes du corps dont le maréchal était capitaine.

Digitized by Google

hautement. M. d'Argenson m'en parla, non comme porté pour lui, et je lui répondis que je ne voulais pas en entendre parler jusqu'à l'hiver, où, si effectivement il était malade, l'on pourrait le laisser rapprocher de Paris, pour pouvoir être à portée des médecins, parce que je ne voulais qu'on me taxât d'avoir été cause de sa mort par ma dureté. Du depuis [1], je n'en ai pas entendu parler, si ce n'est de tous les bruits de Paris qui sont assurément plus singuliers que jamais; mais il est difficile de faire taire une cohorte comme celle-là. Si je vous disais tout, je ne finirais pas. Ce qui est de sûr, c'est que je suis très-patient, peut-être trop, et que j'aime à voir clair dans les choses, après quoi, je sais prendre mon parti.

---

55. — *Du Roi au maréchal de Noailles.*

A Choisy, ce 3 septembre 1743.

M. d'Argenson m'a montré vos lettres. Les mouvements que vous avez faits en avant étant nécessaires, je ne puis que les approuver, et d'autant plus que vous savez que je n'aime pas ceux en arrière, à moins qu'ils ne soient forcés. Je ne doute pas de vos soins ni

[1] Ancienne locution qui était déjà vieille du temps de Louis XIV.

Digitized by Google

de votre application pour tout ce qui regarde mon service.

Je ne répondrai pas pour aujourd'hui à l'article principal de votre lettre, de main propre, qui regarde la mienne du 16 du mois passé. Je vous dirai seulement que si je suivais une vaine gloire, je ne prendrais certainement pas le parti que vous me proposez ; si je consultais quelqu'un, toutes les apparences sont qu'il penserait de même ; reste donc à moi seul à imaginer et balancer le *commodo et incommodo*. Ma tête a déjà fait du chemin et en fera d'ici à quelques jours. Si la saison était moins avancée, l'on pourrait prendre du temps ; mais il me paraît qu'il n'y a pas à en perdre. La seule visite de mes frontières ne me convient en nulle façon en ce moment. Je vais faire mes dispositions secrètes, et attendrai une nouvelle lettre de vous pour me déterminer ; envoyez-la moi prompte ; vous aurez sans doute mûrement réfléchi depuis le 30 août.

---

56. — *Du maréchal de Noailles au Roi.*

Au camp près Landau, le 14 septembre 1743.

SIRE,

J'ai reçu la lettre que Votre Majesté m'a fait l'honneur de m'écrire, le 3 de ce mois.

Plus je fais de réflexions, Sire, sur la matière qui

Digitized by Google

en fait le sujet, et plus je pense combien il serait imprudent et téméraire de donner un conseil à Votre Majesté sur le parti qu'elle doit prendre dans des circonstances aussi incertaines et aussi critiques.

Je ne puis rien ajouter de nouveau aux raisons que j'ai eu l'honneur de mander à Votre Majesté, dans les deux lettres que je lui ai écrites à ce sujet, par pure obéissance à ses ordres et pour répondre à ce qu'elle exigeait de moi. Je lui en ai représenté les avantages et les inconvénients dans la plus exacte vérité.

J'ai laissé connaître à Votre Majesté qu'il n'y avait que sa présence qui pût rétablir l'ordre, la discipline, le courage et l'émulation, qu'elle ne pouvait produire que de bons effets, suppléer à une infinité de choses, et lui faire personnellement beaucoup d'honneur, dans son propre royaume et dans les pays étrangers.

Je n'ai pas non plus laissé ignorer à Votre Majesté que les circonstances étaient très-fâcheuses, et qu'elle était peut-être exposée, en venant à la tête de son armée, à éprouver des revers, ce qui serait un des plus tristes événements.

Je ne suis ni devin ni prophète, et je vous avoue, Sire, que je voudrais bien l'être en cette occasion, pour pénétrer dans l'avenir, et pouvoir dire à Votre Majesté ce qui serait le plus propre à la combler de gloire et à rétablir le lustre et la prospérité de ses affaires.

Digitized by Google

Peut-être vos ennemis, Sire, réuniront-ils leurs forces, et peut-être les sépareront-ils plus qu'elles ne sont aujourd'hui. Il y aurait bien des réflexions trop longues à faire sur la possibilité des différents projets qu'ils peuvent former, et d'où il pourrait cependant résulter que Votre Majesté se trouverait obligée de diviser ses forces, de manière qu'il ne lui resterait plus d'armée à la tête de laquelle elle pût paraître avec décence.

Peut-être, Sire, que toute cette campagne se passera à défendre le passage du Rhin, d'une part, et, de l'autre, les retranchements que nous faisons actuellement de Landau à Hert, et il ne paraît pas qu'un pareil genre de guerre doive être celui d'un Roi qui la fait pour la première fois, et surtout d'un Roi de France.

Il peut arriver, Sire, que les ennemis nous attaquent d'un côté ou d'un autre; vos troupes peuvent avoir sur eux l'avantage, sans que Votre Majesté y soit. Elles peuvent aussi être battues, et l'on aurait peut-être à regretter qu'elles ne l'auraient point été, si Votre Majesté les avait encouragées par sa présence; enfin, Sire, il pourrait arriver que vos troupes fussent battues, sous les yeux mêmes de Votre Majesté; car je lui avouerai que je n'ose en répondre, après ce que j'ai vu, et ce serait alors le comble du malheur.

Il y a, par conséquent, Sire, des circonstances où

Digitized by Google

Votre Majesté peut regretter de ne se point trouver dans son armée, et d'autres où elle regretterait d'y être, et les unes et les autres dépendent d'événements si incertains qu'il n'y a personne d'assez hardi pour oser donner un conseil à Votre Majesté. C'est à elle-même et à elle seule, comme j'ai eu l'honneur de le lui marquer, à se déterminer.

J'ajouterai ici deux réflexions, Sire: la première, c'est que la saison s'avance, et que d'ici à un mois les grandes opérations de guerre seront sur leur fin, et que l'on doit savoir alors à quoi s'en tenir, soit en bien ou en mal, et ce sera un grand bien qu'il ne soit arrivé aucun mal.

La seconde réflexion, Sire, est qu'il ne convient guère à un Roi de France de paraître à la tête de son armée, sans déclaration de guerre. Il est vrai qu'il y a des hostilités commises contre votre royaume; mais on n'a point déclaré la guerre à Votre Majesté, et elle ne l'a encore déclarée à personne. C'est à Votre Majesté à juger si une démarche aussi importante que celle de venir se mettre à la tête de ses troupes n'exige point qu'elle fasse connaître par un manifeste les motifs qui l'y ont déterminée, et j'ignore si l'on a pensé aux mesures qu'il conviendrait de prendre par rapport à cet objet.

Tout bien considéré, Sire, Votre Majesté ne pourrait guère arriver ici que vers la fin du mois de septembre,

Digitized by Google

quelque diligence qu'elle pût faire, et, le mois d'octobre arrivé, il n'y a pas d'apparence qu'on puisse tenir longtemps la campagne, et par conséquent peu d'objet pour des opérations de guerre, pour lesquelles seules il me paraît que Votre Majesté voudrait se rendre sur ses frontières.

Je suis, etc.

---

57. — *Du Roi au maréchal de Noailles.*

A Fontainebleau, ce 16 septembre 1743.

Vous croyez bien que, depuis votre précédent courrier, j'ai un peu réfléchi sur la lettre particulière qu'il m'avait apportée. J'ai fait porter un million à Strasbourg, afin de ne point manquer d'argent, et il n'y sera pas perdu, si mon voyage n'a pas lieu, ce à quoi je vois beaucoup d'apparence.

Primo, la saison est si avancée, que quand j'arriverais là-bas, ce serait presque pour en revenir sur-le-champ ; et secondo, s'il y a quelque chose à se passer où vous êtes, cela sera peut-être fait avant que je pusse y être, et je vous laisse à juger du bon effet que cela ferait, si ce dernier cas arrivait. De plus, quelque désir que j'aie d'être à mon armée, est-ce le moment d'y aller pour moi, moi qui ai le malheur de ne m'y être

Digitized by Google

jamais trouvé? Deux seuls cas peuvent m'y déterminer en ce moment : le premier, ce serait s'il était possible de faire quelque grande entreprise avant la fin de la campagne; le deuxième, ce serait si les ennemis étaient entrés dans mon royaume et qu'ils le ravageassent, pour tâcher de m'y opposer, et par ma présence, rassurer et animer mes sujets.

Nous sommes bien loin du premier cas, ainsi je ne m'y arrête pas; à l'égard du deuxième, nous en sommes peut-être fort proche; mais il n'arrivera peut-être pas, par les bonnes dispositions où vous me paraissez être, ce que je désire beaucoup, quoique sûrement tout mon désir ce serait d'être à la tête de mon armée, quand bien même elle ne serait pas si victorieuse que tout le monde le désirerait. J'ai tâté plusieurs personnes sur mon voyage, le plus adroitement qu'il m'a été possible, ou les ai fait tâter; peu pensent qu'on puisse seulement y songer en ce moment-ci. En tout cas, il ne me faut que quatre jours pour partir, et six pour aller à Strasbourg. Toutes les lettres circulaires sont écrites et prêtes à partir d'un moment à l'autre. A l'égard du manifeste dont vous me parlez, personne sûrement n'y a songé; mais par le seul cas dont je vous parle qu'il puisse me faire partir, il est inutile, puisque le cas lui-même fait plus que tous les manifestes du monde, et personne ne peut douter de la raison qui me ferait partir, ni trouver à y redire.

Digitized by Google

Madame de La Tournelle m'avait communiqué, comme vous croyez bien, la lettre qu'elle vous a écrite. Je doute qu'on pût la retenir, si j'étais une fois parti; mais elle est trop sensée pour ne pas rester où je lui manderais. Les exemples que vous lui citez ne l'arrêteraient pas, je crois, et elle a de bonnes raisons pour cela, que je ne puis vous dire, mais qu'il vous est permis de penser.

Le duc d'Ayen est apparemment mort, car il y a longtemps qu'il n'a donné signe de vie.

Jusques à la fin du mois, je serai bien perplexe, et comme l'oiseau sur la branche; dans le courant du prochain, je serai un peu plus tranquille, mais je désirerai de vieillir à un point inexprimable, et dans les suivants, j'apporterai tous mes soins pour ne pas retomber, une troisième fois, dans le même état. S'il n'arrive rien d'ici-là, je compte être de retour à Versailles, le 15 novembre, où je crois que vous ne tarderez pas aussi à y revenir.

---

58. — *Du Roi au maréchal de Noailles.*

A Fontainebleau, ce 17 septembre 1743.

Votre courrier n'étant pas encore parti, j'en profite pour vous faire part d'une très-mauvaise nouvelle, mais

Digitized by Google

qu'il est bon que vous sachiez au plus tôt. Le commandeur Solar est venu ce matin pour faire part à M. Amelot que le traité de son maître avait été signé, le 13, entre lui, les Anglais et la reine de Hongrie. J'envoie ordre sur-le-champ à M. de Senneterre de partir, et M. de Solar en fera d'autant ici. Je vous laisse à penser tout ce que vous voudrez, et je ne sais comment nous nous y prendrons pour faire passer cette nouvelle en Espagne.

---

59. — *Du maréchal de Noailles au Roi (officielle).*

Au camp, près de Landau, le 21 septembre 1743.

SIRE,

J'ai informé M. d'Argenson, par une lettre du 29 du mois dernier, de toutes les raisons qui m'ont déterminé à quitter les bords de la Loutre [1] pour m'avancer sur ceux de la Queiche.

Entre plusieurs raisons, Sire, il y en avait trois principales, l'impossibilité de subsister sur la Loutre, la nécessité de protéger Landau pour l'approvisionner, enfin l'objet de consommer toutes les subsistances

[1] La Lauter.

Digitized by Google

entre la Loutre et le Spirebach, afin d'en priver les ennemis, et de leur ôter, autant qu'il serait possible, la facilité de s'y avancer et d'y demeurer.

Les objets, Sire, que l'on avait eus dans ce moment sont remplis; on a resté assez de temps sur la Queiche pour laisser arriver sur la Loutre les convois qui doivent fournir aux subsistances de l'armée; Landau se trouve approvisionné des choses les plus essentielles et les plus nécessaires, et le pays entre la Loutre et le Spirebach est tellement fourragé qu'il ne saurait plus rien fournir à l'armée.

J'ai pris pour avancer sur la Queiche le moment, Sire, où vos ennemis s'avançaient de ce côté de la frontière, et, depuis le 29 du mois dernier, que votre armée est ici, vos ennemis qui étaient arrivés à Worms en même temps, y sont restés jusqu'à ce jour.

Toute mon attention, Sire, a été de reconnaître un poste qui n'était pas connu, et quoique jusqu'à présent on n'ait point cru que l'on pût se soutenir entre Landau et le Rhin, j'y ai trouvé une position des plus belles et des plus singulières qu'il y ait sur vos frontières; j'ai ordonné la construction de quelques ouvrages qui étaient nécessaires; j'ai mis ce poste dans un état à ne rien craindre, et j'ai eu le plaisir de voir tous les officiers principaux et tous les ingénieurs de cette armée revenir peu à peu du préjugé général contre la possibilité d'y établir un camp en sûreté, et

Digitized by Google

enfin être aussi persuadés de sa bonté que je le suis moi-même.

Si M. le maréchal de Coigny se trouvait aussi assuré de son côté contre les entreprises des ennemis que je crois l'être de celui-ci, et que des mesures, prises de longue main en Alsace, assurassent les moyens de faire passer sur la Queiche les subsistances rassemblées sur la Loutre, j'oserais presque assurer Votre Majesté qu'elle n'aurait rien à appréhender de ses ennemis, dans le cours de cette année.

Mais, Sire, on se trouve dans une situation bien différente ; c'est ce qui m'engage à dépêcher un courrier à Votre Majesté pour lui en rendre compte, ainsi que du parti que je me trouve obligé de prendre dans cette circonstance. J'aurais désiré ardemment de n'en prendre aucun avant que d'avoir reçu les ordres de Votre Majesté, et c'est ce qui m'avait déjà engagé à dépêcher un courrier à M. d'Argenson, le 11 de ce mois, qui n'est point encore de retour.

Ce n'est, Sire, ni la supériorité de l'armée des ennemis, ni les manœuvres de leurs généraux, qui m'obligent à m'éloigner des bords de la Queiche ; c'est avec un regret extrême que je me trouve contraint de quitter un poste que j'ai pris beaucoup de peine à accommoder, que je puis, en quelque manière, regarder comme mon ouvrage, où je suis presque sûr que les ennemis ne m'attaqueront point, ou s'ils le faisaient,

Digitized by Google

ce ne serait pas impunément; il met entièrement à l'abri de leurs entreprises la partie de la frontière dont la défense me regarde plus particulièrement que celle d'aucune autre. Toutes sortes de raisons personnelles me feraient souhaiter de pouvoir y rester; mais, en cette occasion, je reçois la loi de la situation de M. le maréchal de Coigny, et de la difficulté des subsistances.

Dès le 11 de ce mois, je fis part à M. d'Argenson des inquiétudes où me mettaient les nouvelles que je recevais de la haute Alsace, et, dès lors, je l'ai prévenu sur la nécessité où je pourrais être de m'en rapprocher, sans lui cacher les inconvénients de cette résolution, qui livre la basse Alsace et tout le reste de la frontière à ses propres forces, et l'expose à des courses et à être ravagée.

J'ai également prévenu M. le maréchal de Coigny sur toutes les conséquences et les suites de cette résolution; j'ai insisté fortement sur les raisons en grand nombre qui devaient m'en détourner; je lui ai même représenté qu'il n'en devait être question que dans le cas où le passage du prince Charles la rendrait indispensablement nécessaire et nous y forcerait, pour éviter des maux encore plus considérables; j'ai en même temps cherché tous les moyens de le rassurer sur la situation où il se trouvait.

Les craintes de M. le maréchal de Coigny pour la

Digitized by Google

haute Alsace, Sire, ont augmenté au lieu de diminuer, et ses instances pour l'aller joindre sont devenues et plus vives et plus fréquentes.

Il me marque, par une lettre du 17 de ce mois, en termes exprès et formels, «qu'il se trouve dans la posi-« tion la plus fâcheuse, qu'il se voit dans le danger « évident d'être percé et coupé, sans qu'il puisse faire « autrement ; qu'il craint plus que jamais un événe-« ment inévitable ; qu'il serait plus aisé de le prévenir « qu'il ne serait aisé de le réparer ; qu'il arrivera deux « malheurs au lieu d'un, puisqu'il sera obligé de quitter « les bords du Rhin, et moi ceux de la Queiche. » Et il finit sa lettre en me disant : « Que sa demande inté-« resse trop le royaume pour ne pas me la faire jus-« qu'au dernier moment. »

Comme je n'ai jamais regardé, Sire, l'objet dont était chargé M. le maréchal de Coigny, et celui qui m'était confié, que comme un seul et même objet, et que, dans cette occasion, il n'est question ni de lui ni de moi, mais du salut de votre royaume, je me suis trouvé dans un extrême embarras sur le parti à prendre, parce qu'il n'y en a aucun qui ne soit sujet à de grands inconvénients, et que, dans le cours ordinaire, les hommes sont beaucoup plus frappés des maux qu'ils éprouvent que de ceux qu'on leur évite, quoique plus considérables, et que, par conséquent, ils sont plus

Digitized by Google

portés à condamner les mesures que l'on peut avoir prises qu'à les exécuter et à les justifier.

Dans ces circonstances, Sire, je n'ai pas cru devoir agir de mon chef; mais ne pouvant connaître la volonté de Votre Majesté aussi promptement que l'occasion aurait pu l'exiger, j'ai assemblé les princes et les principaux officiers de cette armée, pour leur exposer la situation où l'on se trouve et leur demander leur avis, dans une conjoncture aussi critique.

M. l'intendant et M. du Verney avaient auparavant été consultés sur la possibilité de faire subsister l'armée dans le poste qu'elle occupe. Ils ont, l'un et l'autre, trouvé des difficultés insurmontables à faire transporter sur la Queiche les fourrages qu'ils rassemblent sur la Loutre, et l'impossibilité de faire fourrager à plus de six lieues de distance, sans ruiner la cavalerie, et sans exposer l'armée à être attaquée lorsqu'on serait allé à un fourrage si éloigné, a fait penser qu'il devenait impossible de rester ici plus longtemps. D'ailleurs, Sire, on a paru beaucoup plus vivement frappé des dangers qui pouvaient résulter de l'attaque de la haute Alsace que de ceux de livrer la basse Alsace à ses forces, Landau étant approvisionné des choses les plus nécessaires.

Ces deux raisons, Sire, ont fait qu'il n'y a eu qu'un avis unanime sur la résolution à prendre de se rapprocher de M. le maréchal de Coigny; je ne crois cepen-

Digitized by Google

dant pas que ces raisons soient exemptes d'objection et de réplique, et je ne puis dire si elles auraient pu, seules, me déterminer, sans une troisième raison qui n'a point été touchée, et qui agit sur mon esprit avec plus de force que les deux autres.

M. le maréchal de Coigny supposant lui même qu'il sera inévitablement percé et coupé, je dois le supposer aussi, et ce qui m'inquiète beaucoup plus que le sort de la haute Alsace, c'est le sort de l'armée qu'il commande, dont la perte mettrait celle-ci dans la situation la plus dangereure, et par là, exposerait votre royaume à se trouver sans troupes, et livré à la discrétion de vos ennemis.

J'ai déjà prévenu M. le maréchal de Coigny sur la nécessité, en cas d'événement, de choisir quelque poste où il pût se maintenir contre le prince Charles, et attendre que je puisse le joindre avec toute l'armée que Votre Majesté m'a confiée; mais il m'a répondu : « Que ce qu'il lui resterait de troupes serait si peu de « chose qu'il ne pourrait plus occuper aucun poste, « quelque avantageux qu'il pût être. » Ce que j'appréhende donc, Sire, et ce qui me donne de l'effroi, c'est que le sentiment de M. le maréchal de Coigny, auquel il est naturel d'ajouter beaucoup de foi, en cette occasion, me fait envisager la déroute entière des troupes qui sont à ses ordres, si M. le prince Charles venait à passer le Rhin, et ce malheur serait plus grand et plus

Digitized by Google

difficile à réparer qu'aucun de ceux dont on est d'ailleurs menacé.

Dans cette crainte, Sire, comme la Maison de Votre Majesté était à Haguenau, je lui ai envoyé l'ordre de marcher, et elle est partie hier, pour arriver, le même jour, sous Strasbourg, aussi bien que sept autres escadrons de cavalerie et de dragons, qui s'en trouvaient les plus à portée, et qui, de là, ont dû continuer leur marche jusqu'à Markelsheim.

La résolution, Sire, a été prise de décamper d'ici et de me rapprocher de M. le maréchal de Coigny, avec toute l'armée. Tout ce que je puis souhaiter, dans ces circonstances, c'est que celle du roi d'Angleterre ne fasse aucun mouvement en avant, d'ici à deux jours, pour qu'elle ne puisse point se prévaloir de ma retraite, afin de s'attribuer un air de supériorité qu'elle n'a encore pu gagner dans le cours de cette campagne. Je ne manquerai point d'informer Votre Majesté des suites de cette démarche.

Je suis, etc.

---

60. — *Du maréchal de Noailles au Roi (particulière).*

Au camp, près de Landau, le 21 septembre 1743.

SIRE,

Je ne puis dissimuler à Votre Majesté que je ressens

Digitized by Google

une peine extrême du parti où me force M. le maréchal de Coigny d'abandonner le poste de la Queiche pour venir à son secours. Votre Majesté verra les raisons qui m'y déterminent, dans la copie que je joins ici de la dépêche que j'ai l'honneur de lui écrire.

Personne ne sait mieux que Votre Majesté que j'ai malheureusement prévu tout ce qui arrive aujourd'hui. Si j'avais eu besoin de quelque preuve auprès de Votre Majesté pour la convaincre que je ne parlais ni par humeur ni par passion, elle l'aurait actuellement.

J'ai prévenu Votre Majesté de l'inquiétude de M. le maréchal de Coigny ; elle ne peut être au delà de ce qu'elle est actuellement. Je vous ai également prévenu, Sire, des demandes continuelles qu'il me ferait pour avoir du renfort et attribuer les événements fâcheux qui pourraient survenir au refus que je me trouverais nécessairement obligé de lui faire, dans le cas où l'on allait se trouver d'être partout inférieur à l'ennemi ; c'est le sujet de toutes les lettres que j'en reçois.

J'ai dit, Sire, que je ne doutais point que le prince Charles ne pénétrât dans la haute Alsace, et, en le mandant à Votre Majesté, je me faisais à moi-même des reproches secrets sur la nécessité de lui dire une pareille vérité, qui ne pouvait que me coûter beaucoup, envers un galant homme comme M. le maréchal de Coigny.

Digitized by Google

Mais ce que je vous ai mandé alors, Sire, n'est que ce qu'il écrit aujourd'hui de lui-même ; il regarde cet événement, pour me servir de ses propres termes, comme « inévitable. » Le danger d'être percé et coupé lui paraît évident, sans qu'il puisse faire autrement.

J'ai espéré, Sire, et j'espère encore qu'il n'y aura de lui à moi aucune tracasserie personnelle, et qu'on ne verra point naître de nouvelles factions semblables à celles qui ont déshonoré vos armées et qui ont été si préjudiciables au bien de votre service.

Dans le choix de plusieurs maux, il n'y a de parti à prendre, Sire, que celui d'éviter les plus grands ; c'est dans cette vue que je crois ne pouvoir me dispenser de marcher vers la haute Alsace, et je ne balance pas un instant à sacrifier au zèle, à la fidélité et à l'attachement que je dois à Votre Majesté, toutes les raisons personnelles qui auraient pu m'engager à prendre un parti contraire, et le désagrément de m'entendre peut-être attribuer par la suite tout ce que les ennemis pourront faire dans la basse Alsace.

Je ne puis m'empêcher de réitérer à Votre Majesté que ce parti est sujet à de grands inconvénients, et qu'il ouvre aux ennemis les chemins les plus courts pour se porter sur la Sarre et sur la Moselle, et faire des courses dans la Lorraine, les Évêchés et peut-être la Champagne.

Digitized by Google

Dieu veuille, Sire, que nous en soyons quittes pour la crainte; je ne connais que Dieu seul qui puisse aveugler vos ennemis au point de nous garantir de ces malheurs.

Je serais cependant le premier, Sire, à excuser M. le maréchal de Coigny, si M. le prince Charles passait par la Suisse, car c'est l'endroit faible, et il est difficile de pouvoir parer à cet inconvénient. Je suis fâché, Sire, que l'on ait trouvé qu'il était trop tard pour suivre l'avis que j'avais proposé de soudoyer un corps de six mille Suisses ; j'ai lieu d'être convaincu, sur ce qui m'a été rapporté par un homme de confiance que j'ai envoyé en Suisse, que si Votre Majesté m'avait fait l'honneur de me charger de faire cette proposition, elle aurait été suivie d'un plein effet ; il aurait suffi de s'entendre avec le magistrat de Bâle, et les circonstances actuelles prouvent que, lorsque j'en ai ouvert l'avis, il y avait tout le temps nécessaire pour en faire usage.

L'idée des malheurs dont votre État, Sire, est menacé, et le peu de précautions que je vois prendre jusqu'ici pour y remédier, m'occupent uniquement depuis quelque temps, et j'attribue à l'intérêt vif que j'y prends le mauvais état de ma santé, ayant eu la fièvre ces jours passés et n'ayant qu'un sommeil fort interrompu. Je ferai cependant de mon mieux en cette occasion, et je rappellerai toutes mes forces pour donner à Votre

Digitized by Google

Majesté de nouvelles preuves de mon zèle pour son service et le bien de son État.

J'ai été, Sire, très-inquiet de la santé de Votre Majesté; j'ai appris, depuis, que son incommodité n'avait point eu de suite. Conservez votre santé, Sire; elle est précieuse à l'État et à l'Europe entière et à vos fidèles serviteurs, parmi lesquels j'ose dire que Votre Majesté n'en a point qui ait pour elle un attachement plus inviolable, un plus parfait dévouement et un plus profond respect que celui avec lequel je suis, etc.

---

61. — *Du Roi au maréchal de Noailles.*

A Fontainebleau, ce 27 septembre 1743.

Je sens parfaitement la peine que vous avez de quitter un poste qui était votre ouvrage et qui fermait entièrement la porte de la basse Alsace à une armée supérieure à la vôtre. Votre objet, lorsque vous y avez été, était d'approvisionner Landau; cet objet est bien rempli. La situation critique où se trouve le maréchal de Coigny vous oblige de vous rapprocher de lui pour le secourir et l'empêcher d'être forcé et coupé, comme il dit que cela est inévitable; je ne doute pas que vous ne le remplissiez encore, et, effectivement, ce serait ce qui pourrait nous arriver de plus fâcheux que le prince

Digitized by Google

Charles vînt à passer le Rhin ; mais j'espère que vous l'empêcherez, ou du moins le ferez repasser, s'il l'était déjà. La saison est si avancée que l'armée alliée ne peut plus faire de grandes entreprises chez nous avec espérance de réussite. Il leur reste donc quelques pillages à faire et quelques contributions à établir. Oh! cet objet est bien différent de celui du prince Charles s'il venait à passer le Rhin, sans qu'on pût faire autre chose devant lui que de se retirer à mesure qu'il avancerait.

Vous devez donc être pleinement rassuré sur le parti forcé que vous prenez.

A l'égard de ce que je dois savoir, il est vrai que vous m'avez dit du maréchal de Coigny tout ce qui arrive ; mais croyez-vous qu'avec pareil nombre de troupes, le comte de Saxe eût mieux réussi ? A cette occasion, je vous dirai que ce dernier s'est vanté que ce n'était que par complaisance pour lui que vous aviez laissé au haut Rhin la brigade de mon régiment, et, effectivement, d'abord qu'elle a été partie de l'île de Reignac, les ennemis s'en sont emparés. Il est vrai qu'on dit que c'est par la négligence de M. de Clermont ; mais, l'un sans l'autre, cela ne serait pas arrivé, et plus sûrement, si mon régiment y eût resté. Vous l'avez renvoyé ; mais la chose était faite et impossible à réparer. J'ai promis de vous tout dire, vous voyez que je tiens parole. Vous connaissez Paris ; l'on

Digitized by Google

n'y est pas content de vous ; l'on y dit encore du bien du maréchal de Coigny, mais, vraisemblablement, cela ne durera pas longtemps.

Point de factions, je vous prie, et je suis bien persuadé que, de votre part, vous y apporterez tous les remèdes possibles.

Vous voilà bien plus fort que le prince Charles, surtout en cavalerie, et si les alliés vont sur la Moselle, ne pourriez-vous pas détacher le comte de Saxe avec un gros corps de cavalerie et quelque infanterie, pour du moins dire qu'on n'abandonne pas tout notre pays au pillage ?

Le prince Charles ne passera par la Suisse qu'à la dernière extrémité ; c'est lui, contre l'avis de tout le monde, qui veut passer le Rhin. Il a sa Lorraine en tête ; vous savez ce que c'est que l'amour-propre et l'envie de réussir, surtout quand c'est contre l'avis des autres et qu'on ne doute de rien, et, par malheur, jusqu'à présent, tout lui a ri.

A l'égard du soudoyement des Suisses, vous croyez bien que nous l'avons bien débattu. Je ne doute pas que vous n'eussiez réussi, si l'on vous avait chargé de cette commission ; mais 6,000 hommes, qu'auraient-ils pu faire contre l'armée entière du prince Charles, s'il avait résolu de passer par là ? Et peut-être cela l'y aurait-il déterminé et aurait empêché les cantons de se défendre eux-mêmes, puisque cela aurait pu donner

Digitized by Google

lieu de dire que les Suisses n'étaient plus neutres, puisqu'ils nous fournissaient 6,000 hommes.

Peut-être ne prend-on pas assez de précautions; mais je vous réponds qu'on en prend. Dame! si tout le monde était comme vous et moi, et le bon Dieu sur tout, cela irait bien; la volonté est très-grande, mais les moments sont bien critiques. Je suis fâché que votre santé en soit altérée; pour la mienne, [elle] est très-bonne. Je sais qu'on m'a mené vite à Paris; mais, Dieu merci, je n'ai eu qu'un effort dans le col[1] lequel a dégénéré en rhumatisme, dont je me sens encore un peu, mais qui ne m'empêche de rien, et mon sang est resté tout entier dans mes veines, sans qu'il en soit sorti plus d'une goutte, occasionnée par une coupure que je me suis faite au petit doigt, en soupant, dimanche dernier, au grand couvert.

J'étais à Villeroy, lors de l'arrivée de votre courrier, et mon ministre de la guerre dans son lit, à Fontainebleau, avec la goutte qu'il a encore assez fort.

---

[1] Voici ce que nous lisons dans les *Mémoires* du duc de Luynes, à la date du 15 septembre 1743 : « Le Roi a été un peu incommodé, à Choisy, d'une espèce d'effort dans le col, qu'il s'était donné à la chasse, deux jours auparavant; cette petite incommodité lui a fait garder le lit un jour seulement... »

Digitized by Google

62. — *Du maréchal de Noailles au Roi.*

Au camp, sous Haguenau, le 30 septembre 1743.

SIRE,

L'envie sincère de me conformer toujours aux ordres et aux intentions de Votre Majesté et de la servir, autant que je puis, à son gré et de la manière qui lui est la plus agréable, m'a empêché de lui représenter peut-être assez fortement les conséquences des partis que l'on prenait par rapport à la défense de la haute et de la basse Alsace. Je lui en demande pardon ; mais cependant, Sire, je n'ai point à me reprocher de n'avoir pas prévenu Votre Majesté sur tous les inconvénients qui pourraient résulter du partage de l'autorité et du commandement.

Je joins ici, pour Votre Majesté, la copie de ce que j'écris à M. d'Argenson ; j'aurais pu entrer dans un détail beaucoup plus circonstancié des raisons de guerre qui m'engagent à être d'un sentiment différent du sien et de celui de M. le maréchal de Coigny ; mais une plus longue discussion eût été inutile au service de Votre Majesté et n'aurait pu produire que de mauvais effets. Si je diffère de leur opinion, je puis dire au moins que c'est sans aucune sorte d'humeur ni de passion, et si, par hasard, les événements ne sont pas

Digitized by Google

tels qu'on aurait lieu de les craindre, on en doit conclure seulement que Votre Majesté est bien heureuse de n'avoir pas à la tête des armées de ses ennemis des généraux tels qu'étaient le prince Eugène, le maréchal de Stahrenberg et le duc de Marlborough.

Je ne répéterai rien ici à Votre Majesté de ce qu'elle trouvera dans ma lettre à M. d'Argenson ; mais Votre Majesté ne jugerait-elle pas à propos, pour lever toute difficulté et parer à tout inconvénient, de remettre le commandement de toutes ses troupes, en Alsace, à M. le maréchal de Coigny? Chargé de la défense de la haute et de la basse, il ne dégarnirait pas l'une aux dépens de l'autre, et il proportionnerait la distribution de ses forces au danger auquel chaque partie se trouverait exposée.

Je ne parle point à Votre Majesté de ma santé qui est fort mauvaise, parce qu'il y a longtemps que je lui en ai voué le sacrifice. Si Votre Majesté cependant veut me conserver pour d'autres occasions où je pourrais peut-être encore lui être utile, sa bonté doit m'accorder en celle-ci quelque relâche et quelque repos dont j'ai grand besoin. Je suis vieux, les fatigues sont constantes et fortes, les peines et les inquiétudes de l'esprit prennent beaucoup sur moi, et si j'étais moins sensible à l'attachement, et, si j'ose le dire, à la tendresse que j'ai pour Votre Majesté, je serais plus tranquille et beaucoup moins affecté que je ne le suis de ce

Digitized by Google

que les désirs et les bonnes intentions de Votre Majesté, pour l'honneur et l'intérêt de son État, sont si mal secondés presque en tout genre. Que Votre Majesté me pardonne cette vérité, que les malheurs dont son royaume est menacé, et contre lesquels je ne vois prendre aucune mesure efficace, m'arrachent malgré moi.

L'affaire de Turin m'a fait un mal que je ne puis exprimer à Votre Majesté, et j'en ai été trois jours sans dormir, quoique je m'y attendisse depuis longtemps, tant par la manière dont elle était conduite que par les mauvais succès que nous avons eus en Bavière.

Je ne puis m'empêcher de dire à Votre Majesté qu'il y a des arrangements à faire qui devraient être actuellement commencés et qui ne le sont pas. Il n'y a pas un instant à perdre pour y travailler, sans quoi on se trouvera, l'année prochaine, dans une situation encore plus mauvaise que celle où l'on est actuellement; mais ce sont des matières que je ne puis guère expliquer à Votre Majesté que lorsque j'aurai l'honneur d'être auprès d'elle, et c'est même encore une raison de plus qui me fait désirer d'être à portée de lui faire bientôt ma cour.

Je suis, etc.

Digitized by Google

63. — *Du Roi au maréchal de Noailles.*

A Fontainebleau, ce 4 octobre 1743.

M. d'Argenson vous répondra longuement à votre lettre ; vous croyez bien qu'elle l'a un peu piqué. En vérité, il a envie de bien faire, et il sent parfaitement tout ce que vous valez. Vous savez bien que, tant que vous serez en Alsace, le commandement général est à vous, et que M. de Coigny vous est subordonné ; par conséquent, il n'y a qu'un seul commandant dans la province, et que je ne crois pas que le moment de votre retour ici soit encore arrivé, si votre santé vous le permet. La haute et la basse Alsace ne me sont pas moins chères à garantir des invasions de l'ennemi ; vous êtes pour la basse, l'autre pour la haute ; s'il est de toute impossibilité de garder les deux, voyez celle qui vaudra le mieux, et, pour cela, je vous conseille d'aller faire une promenade à Huningue, tout le long du Rhin ; personne ne peut y trouver à redire. Après quoi, si votre présence n'est plus nécessaire là-bas, vous pourrez revenir, en laissant M. de Coigny en Alsace, et le comte de Saxe vers les Évêchés, où vous pourrez disposer des quartiers d'hiver, ainsi que vous

Digitized by Google

le proposez. L'affaire de M. de Redon est finie[1] ; faites-en mon compliment à votre secrétaire et demandez-lui pourquoi il s'en est dégoûté si vite.

---

64. — *Du maréchal de Noailles au Roi.*

Au camp, sous Haguenau, le 16 octobre 1743.

SIRE,

J'ai reçu, par le retour de mon courrier, la lettre que Votre Majesté a eu la bonté de m'écrire, le 4 de ce mois. J'étais bien éloigné de vouloir piquer M. d'Argenson, que je crois de mes amis depuis longtemps ; mais la vérité et le bien du service de Votre Majesté l'emporteront, en tout temps et en toute occasion, sur des égards purement personnels. Je le dois à Votre Majesté, je le lui ai promis, et je ne m'écarterai jamais volontairement d'un devoir aussi essentiel, quoique cette conduite ne soit pas toujours conforme aux maximes de la cour; il me suffit qu'elle le soit au tendre, fidèle et respectueux attachement que j'ai voué à Votre Majesté. J'aurais pu aisément répliquer; mais loin que cela eût été utile, il en aurait résulté vraisemblable-

[1] M. de Redon, lieutenant-colonel du régiment commandé par le comte de Noailles, avait pris sa retraite et obtenu, grâce au maréchal, quelque faveur du Roi.

Digitized by Google

ment de mauvais effets pour le service de Votre Majesté. Mon seul amour-propre y aurait peut-être trouvé sa satisfaction ; j'en fais volontiers le sacrifice à l'envie que j'ai de vivre en bonne intelligence avec M. d'Argenson ; je compte toujours sur son amitié, et il aurait tort de me la refuser.

Enfin, Sire, nous sommes sans craintes et sans embarras. C'est de bon cœur que je fais mon compliment à Votre Majesté sur le départ du roi d'Angleterre et de son armée. Il est bien heureux, Sire, comme j'ai pris la liberté de le marquer à Votre Majesté, qu'il n'y ait point parmi vos ennemis d'Eugènes, de Marlboroughs ou de Stahrenbergs. Nous avons de grandes obligations aux irrésolutions de Georges second ; l'impression des dangers qu'il a courus à Dettingen lui en a fait appréhender de semblables. C'est un bonheur bien singulier que ses craintes aient fait prendre pour des bataillons entiers les compagnies de grenadiers et les piquets que j'avais mandé à M. le duc d'Harcourt de tirer des garnisons des Évêchés, et qu'elles aient multiplié à ce point la force de ce corps et de celui de M. de Berchiny, que j'avais fait avancer sur la Sarre, du côté de Bitche, pour essayer de lui donner quelques inquiétudes sur son flanc et sur ses derrières. Je n'aurais point osé en espérer un effet aussi grand et aussi prompt, puisque le roi d'Angleterre a décampé sans attendre le retour du général Brown,

Digitized by Google

qui était allé à l'armée du prince Charles pour concerter les opérations respectives des deux armées. Je ne puis m'empêcher, Sire, de regarder cet événement comme une preuve bien marquée et bien visible de la protection de Dieu sur la France et sur Votre Majesté.

Je dois vous avouer, Sire, que les inquiétudes de M. le maréchal de Coigny m'en ont donné de bien vives, et je crois que Votre Majesté n'en a pas été exempte. J'expliquerai quelque jour à Votre Majesté les dangers auxquels sa frontière a été exposée, et quelles auraient pu être les suites fâcheuses des partis que l'on se proposait ; et, puisque Votre Majesté me demande si je pense que M. le comte de Saxe eût mieux défendu la haute Alsace que M. le maréchal de Coigny, je répondrai simplement à Votre Majesté que j'en suis persuadé, qu'il n'aurait jamais exigé un aussi grand nombre de troupes, qu'il aurait épargné toutes les alarmes que l'on a eues, et qu'il n'y aurait point eu de procès entre la haute et la basse Alsace, et il ne sera pas inutile que Votre Majesté se mette bien au fait de l'une et de l'autre ; mais ce n'est pas ici le moment de lui en parler.

Il faut espérer, Sire, que la tranquillité va désormais régner en haute Alsace, le prince Charles faisant toutes ses dispositions pour se retirer. M. le maréchal de Coigny me marque lui-même, par une lettre que

Digitized by Google

j'ai reçue hier au soir, que ce prince fait travailler à démolir le reste des fortifications qui étaient au Vieux-Brisach ; ainsi, Sire, il n'y a pas lieu de douter qu'il n'abandonne également l'île de Reignac.

Comme je ne veux point fatiguer Votre Majesté inutilement, et que je me propose de lui rendre compte, et par écrit, de tout ce qui s'est passé pendant le cours de cette campagne, aussi bien que des motifs et des raisons qui m'ont fait agir, je ne lui dirai rien ici sur ce qu'on voulut m'imputer concernant le déplacement de la brigade de votre régiment, et je me bornerai à l'assurer d'avance que les faits qu'on lui a insinués sur ce sujet sont ou altérés ou contraires à la vérité.

Votre Majesté avait désiré que nous vécussions bien ensemble, M. de Coigny et moi ; elle sait que je n'y avais aucune répugnance, et que je le regardais comme un galant homme ; je n'ai qu'à me louer de ses procédés, et j'attends de lui la même justice. J'ose dire que jamais armée n'a été plus exempte de cabale et de désunion que celle-ci. Il n'en a pas été de même de celle de haute Alsace, d'où je sais que l'on a écrit des lettres pour répandre à la ville et à la cour des bruits injustes et injurieux, par lesquels on aurait souhaité pouvoir me nuire ; mais ce sont des misères qui, n'ayant aucun fondement, tombent d'elles-mêmes lorsqu'elles ne sont point relevées. Leur propre con-

Digitized by Google

trariété les détruit. Je pense, Sire, s'il m'est permis de le dire, comme ce citoyen de Rome, qui aimait encore assez sa patrie pour en préférer le salut aux bruits que l'on répandait contre lui.

Je n'ai point, Sire, été faire la visite de la haute Alsace; ce n'est point par paresse, et je crois avoir fait mes preuves à ce sujet; je crois aussi, sans me regarder comme un fort habile homme, que ma visite n'aurait point été infructueuse à quelques égards; mais, Sire, en balançant le bien qui en aurait pu résulter avec le mal peut-être de décréditer M. de Coigny dans sa propre armée, les inconvénients m'ont paru l'emporter sur les avantages, et tout ce que j'aurais pu faire dépendant toujours de l'exécution, je n'aurais jamais été en état d'en répondre à Votre Majesté. Je me flatte qu'elle approuvera les principes qui m'ont retenu en ce point.

Vous m'ordonnez, Sire, de vous mander ce que je puis savoir des mauvais propos qui se tiennent parmi les troupes. Je puis assurer Votre Majesté qu'il ne s'en tient aucun en ma présence, et que je punirais sévèrement ceux qui, étant à mes ordres par l'autorité qu'elle m'a confiée, oseraient s'oublier à ce point. Qu'il s'en tienne parmi les officiers particuliers, c'est ce dont je ne voudrais pas répondre, et c'est véritablement ce qu'on n'a que trop lieu de croire, par l'esprit de mécontentement et du peu de subordination

Digitized by Google

qui règne parmi les troupes depuis un temps trop considérable. C'est un mal, Sire, qui vient de loin, et qu'il faut attaquer par la racine. L'objet est des plus sérieux et des plus importants, et il y a bien des choses à expliquer et à faire pour y apporter les remèdes convenables.

J'ai réitéré plusieurs fois, à l'ordre, les défenses de jouer aux jeux de hasard, et, hier même, ayant appris qu'il y avait une personne de cette ville qui donnait à jouer, je l'envoyai arrêter sur-le-champ par un sergent et quatre fusiliers, et je le fis mettre au prévôt. Je pense bien comme Votre Majesté sur ce sujet, et l'exemple qu'elle a fait sur un officier de son régiment ne peut manquer de produire de bons effets.

Je croirais manquer à la confiance dont m'honore Votre Majesté si je ne lui représentais que les promotions, qui ont commencé à être en usage du temps du feu Roi, ont insensiblement perdu l'état militaire, en détruisant l'émulation, l'application au métier de la guerre, et l'envie de s'y distinguer. Je supplie Votre Majesté de jeter les yeux sur l'état de ses officiers généraux, de se rappeler les raisons et les motifs de leur promotion, de peser par elle-même leur mérite et leurs talents, et elle sera convaincue de cette vérité. Je ferai connaître à Votre Majesté, si elle le veut, mais en secret et en particulier, ce que l'expérience et les occasions m'ont appris de leur caractère militaire. Je

Digitized by Google

vois avec douleur, et Votre Majesté le sait, qu'il y en a bien peu que l'on puisse envisager comme propres à être un jour capables d'un commandement en chef. Je supplie donc Votre Majesté de ne point se hâter de faire une promotion à l'ordinaire, que je ne lui en aie encore représenté plus particulièrement les inconvénients.

J'ai consulté indirectement, Sire, comme Votre Majesté le souhaitait, quelques officiers du régiment de ses Gardes sur son retour à Paris. Elle se rappellera que, dès l'année dernière, il y avait déjà des personnes d'avis de le faire rester sur la frontière ; mais ce serait faire un préjudice à ce corps, qu'on mettrait, par là, presque dans l'impossibilité de pouvoir se réparer, et ce serait d'ailleurs une tache humiliante et affligeante pour un régiment qui a l'honneur d'être celui de vos Gardes, et qu'il vaut bien mieux tâcher de remettre et de ranimer que de le dégrader et de le décourager. Je viens de lui envoyer les ordres de marcher à Metz et à Verdun, où il pourra recevoir ceux de Votre Majesté pour se rendre ensuite à Paris. J'en informe M. d'Argenson et lui envoie, en même temps, un projet d'arrangement pour l'emplacement de toutes les troupes de cette armée. C'est là le sujet du courrier que je lui dépêche, et dont il rendra compte à Votre Majesté. Je lui écris aussi une petite lettre de ma main, qui me concerne, dont il pourra parler à Votre Ma-

Digitized by Google

jesté. En travaillant à arranger ses affaires, je dérange visiblement les miennes, m'étant presque dépouillé pour l'établissement de mes enfants, et je ne le regrette pas; mais c'est matière dont je n'importunerai pas Votre Majesté, nonobstant la confiance que j'ai dans ses bontés.

Je vous remercie, Sire, et pour moi et pour mon secrétaire, de la grâce que Votre Majesté a bien voulu accorder à M. de Redon, à qui sa mauvaise santé a fait souhaiter sa retraite, nonobstant l'envie qu'on avait de le conserver à sa lieutenance-colonelle. Le fils n'en était nullement dégoûté, mais le père s'en est ragoûté.

En jetant les yeux, Sire, sur les dernières lettres dont Votre Majesté m'a honoré, il me semble avoir répondu ici à tous les articles qu'elles renfermaient et qui demandaient réponse. Il y en a quelques-uns dont je me réserve de parler à Votre Majesté, et je crains même que cette lettre ne lui paraisse déjà trop longue. Qu'il y a de réflexions à faire, Sire, sur la conjoncture présente! J'en ai déjà fait beaucoup avec M. de Chavigny [1] qui est arrivé ici, et qui en pourra partir dans une couple de jours. Je dois dire à Votre Majesté que je lui trouve bien des connaissances, des talents et du

[1] M. de Chavigny, naguère envoyé en Portugal, venait d'être nommé pour remplacer à Francfort M. de Lautrec auprès de l'Empereur. C'était une des meilleures têtes de la diplomatie française.

Digitized by Google

mérite, et que je souhaiterais à Votre Majesté nombre de pareils ouvriers. Je le connaissais à peine de vue et par beaucoup de réputation, mais je n'avais jamais eu jusqu'ici l'occasion d'être en relation particulière avec lui.

Je vais travailler, Sire, à déblayer cette armée, le plus promptement qu'il me sera possible. Je compte que MM. les princes ne tarderont pas à partir et qu'ils seront suivis de MM. les officiers généraux; il n'y a plus rien à faire pour les uns et pour les autres, et ils consommeraient ici fort inutilement des fourrages dont nous manquons.

Je me flatte que Votre Majesté voudra bien permettre à mes deux enfants de retourner auprès d'elle; je suis garant envers Votre Majesté de l'envie qu'ils ont de lui faire leur cour, de mériter ses bontés, et je les avoue volontiers pour être de moi, par l'attachement respectueux et le zèle dont ils sont remplis l'un et l'autre pour la personne et pour la gloire de Votre Majesté. Ce sont les sentiments que j'ai cherché à leur inspirer dès leur enfance, en leur mettant souvent devant les yeux toutes les obligations qu'eux et toute ma famille ont à Votre Majesté et aux Rois ses prédécesseurs.

Pour moi, Sire, je serai un des derniers à partir, et j'espère cependant que le terme n'en est pas éloigné. Je vais visiter par moi-même la frontière de la

Digitized by Google

Sarre et des Évêchés, et faire les meilleurs arrangements que je pourrai pour sa sûreté, et pour parer, autant qu'il sera possible, aux courses que l'on peut appréhender pendant le cours de l'hiver. Nous toucherons bientôt à la fin d'octobre; on aura environ cinq mois pour se préparer, pendant lesquels il y a bien des choses importantes à faire. Je me réserve à en rendre compte à Votre Majesté, lorsque j'aurai l'honneur de pouvoir me rapprocher de sa personne et de l'assurer de nouveau qu'elle n'a point de sujet qui soit véritablement plus occupé de tout ce qui intéresse sa gloire et son bonheur, ainsi que celui de son État. C'est même tout ce que ses bontés m'ont laissé à désirer.

Je suis, etc.

---

65. — *Du maréchal de Noailles au Roi.*

Au camp, sous Haguenau, le 19 octobre 1743.

Sire,

Je ne prends aujourd'hui la liberté d'écrire à Votre Majesté que pour ne pas perdre l'occasion d'un courrier que je renvoie à M. d'Argenson, sans assurer en même temps Votre Majesté de mon respect et de mon empressement pour aller lui en renouveler moi-même les assurances.

Digitized by Google

J'ai profité aussi du courrier de M. d'Argenson pour lui envoyer la marche et le projet de cantonnement pour les troupes de cette armée qui passent en Lorraine et dans les Évêchés, afin qu'il puisse leur envoyer, sans retardement, les ordres et les routes nécessaires pour les faire entrer en quartier d'hiver.

Je compte demain vos ennemis, Sire, au delà du Rhin, et tous les avis annoncent qu'ils doivent aller hiverner en Flandre.

M. le prince Charles se retire aussi et travaille à séparer son armée ; j'ai annoncé à Votre Majesté l'abandon de l'île de Reignac, et M. de Coigny, qui n'en était pas encore alors persuadé, m'a cependant marqué, depuis, qu'elle était enfin abandonnée, et le pont des ennemis replié.

J'ai choisi M. Dumesnil pour accompagner M. de Belac, gentilhomme du roi de Pologne, qui est chargé d'aller auprès de M. le duc d'Aremberg se plaindre des exactions de Mentzel, et lui dire que s'il ne réprime ses violences, j'ai ordre d'user de représailles.

M. de Chavigny est parti avec lui, et ira en toute sûreté à Francfort, au moyen d'une escorte que je lui donne jusqu'à Manheim. Je ne puis trop dire à Votre Majesté combien je lui trouve de sens et de connaissance des affaires.

Tout le monde qui est ici, Sire, respire après le

Digitized by Google

moment de partir, et cette pauvre province est si épuisée que je la débarrasse de ses hôtes le plus promptement qu'il m'est possible.

Je suis, etc.

---

66. — *Du Roi au maréchal de Noailles.*

A Fontainebleau, ce 21 octobre 1743.

Je reçois votre compliment avec grand plaisir sur la fin heureuse de cette campagne; je souhaite que cela soit de bon augure pour le commencement de la prochaine.

Ce siècle-ci n'est pas fécond en grands hommes, et il serait bien malheureux pour nous si cette stérilité n'était que pour la France. Il faut bien que l'envoi du général Brown à l'armée du prince Charles ne fût pas pour des opérations militaires, mais uniquement pour lui faire part de la résolution qu'il [1] avait prise, et lui conseiller d'en faire autant, qui était de ne plus songer qu'à prendre des quartiers d'hiver; car il [2] a abandonné l'île de Reignac et il fait démolir Brisach pour ne plus songer qu'au repos de l'hiver; sans doute, c'est dans la vue d'être en état de recommencer plus tôt l'année qui vient. Comme il n'y a donc plus rien à opérer, et

[1] Le Roi George II.
[2] Le prince Charles de Lorraine.

Digitized by Google

que nous vous reverrons bientôt, je remets à ce temps toutes mes réflexions, tant sur le passé que sur le présent et sur l'avenir.

Le maréchal de Coigny vient d'essuyer une cruelle maladie pour un homme de son âge ; il en est quitte présentement ; mais l'on peut dire qu'à la bonne heure lui prit la pluie [1], car il est tombé malade le jour même qu'il n'a plus rien eu à faire. Je sais la façon dont vous avez vécu avec votre confrère, et personne ne peut que l'admirer.

A l'égard des mauvais propos, sur cela je vous regarde comme moi, où l'on se donne bien de garde d'en tenir devant moi ; ainsi je ne suis pas surpris que vous n'en ayez point entendu. J'ai senti, comme vous, l'impossibilité de ne pas faire revenir mon régiment des Gardes à Paris ; ainsi j'ai déjà donné les ordres pour son retour.

Pour ce qui est de la promotion, c'est la mer à boire; ainsi, je ne me presserai pas; j'aurais pourtant fort voulu qu'elle eût pu être faite avant le retour des officiers.

M. d'Argenson m'a rendu compte de vos dépêches à lui; il vous y répond de ma part. Ainsi je m'en remets à tout ce qu'il vous y mande.

[1] *A la bonne heure nous a pris la pluie;* vieux proverbe. C'est l'expression satisfaite des gens qui, menacés de l'orage, ont eu le temps de rentrer au logis. Voir les dictionnaires spéciaux.

Digitized by Google

Notre traité avec l'Espagne sera signé, je crois, ces jours-ci; l'on nous menace de M. de Montijo[1], et c'est une raison de plus pour presser M. de Campo-Florido[2] qui le craint comme le feu.

J'attends les princes à la fin de cette semaine, et les officiers généraux dans le commencement du mois prochain, et je serai ravi de revoir le petit d'Ayen; pour vous, je crois que nous pourrons vous voir encore avant de quitter nos déserts de Fontainebleau, et je n'en serai pas moins aise que du fils.

Si la poste partie avant-hier arrive avant votre courrier, Son Excellence[3] vous fera part du changement arrivé à votre Ritournelle[4]; sinon, je vous charge de lui dire qu'elle est duchesse de Châteauroux et, en cette qualité, elle vous fait bien ses compliments, ainsi qu'à toute votre famille.

---

[1] Ambassadeur d'Espagne auprès de l'Empereur. Il vint en effet en France afin de hâter la conclusion du traité.

[2] Ambassadeur d'Espagne auprès de Louis XV.

[3] Le comte d'Argenson, ministre de la guerre.

[4] Voir, dans l'*Introduction*, la lettre adressée à la marquise de La Tournelle par le maréchal de Noailles, et signée : *le Parrain de la trop aimable Ritournelle*. C'était donc à lui que la dame devait ce petit nom de guerre.

Digitized by Google

67. — *Du maréchal de Noailles au Roi.*

A Strasbourg, le 28 octobre 1743.

SIRE,

J'ai reçu la lettre que Votre Majesté a eu la bonté de m'écrire le 21 de ce mois. Il y a quatre jours, Sire, que j'ai été rendre une visite d'amitié à M. le maréchal de Coigny, à l'occasion de son incommodité ; il était mieux, quoiqu'il eût encore besoin du secours de la sonde. Je crains fort qu'il ne soit guère en état de monter désormais à cheval; un pareil accident, à son âge, est sujet à des suites fâcheuses. Il m'a témoigné être sensible au voyage que j'ai fait pour le voir.

Je partirai demain, Sire, pour aller faire la visite et l'examen de la Sarre. Je n'y perdrai pas de temps, par l'envie que j'ai de pouvoir me rendre promptement auprès de Votre Majesté pour lui renouveler mes respects et mes hommages ; mais j'ai cru, Sire, ne devoir pas quitter cette frontière sans l'avoir reconnue, et m'être mis en état d'en rendre compte à Votre Majesté. Cette tournée ne sera pas fort amusante, surtout par le mauvais temps qu'il fait ; mais c'est par là que, dans le bon vieux temps, on s'imaginait faire le mieux la cour à son maître. Je suis bien sûr que Votre Majesté ne désapprouvera pas les anciennes manières de penser

Digitized by Google

et d'agir, et c'est dans cette persuasion que je n'ai aucun regret à mes peines.

Votre Majesté me paraît frappée, autant que je puis l'être, de la stérilité des grands hommes ; ce n'est cependant pas, Sire, que je ne sois persuadé qu'il n'y ait de l'étoffe pour en faire ; il s'agit d'aider à la nature, d'exciter le zèle et l'émulation et de fournir aux bons sujets les occasions de se développer. Ces soins sont une partie essentielle de ceux de la royauté, et ne sont pas les moins difficiles à remplir; mais ils ne le seront pas pour Votre Majesté, vu les talents que Dieu lui a donnés pour se faire aimer de ceux dont elle veut l'être, et pour discerner le mérite.

Votre Majesté remet au temps où j'aurai le bonheur d'approcher d'elle, les réflexions qui sont à faire sur le passé, le présent et l'avenir. C'est m'en dire beaucoup, Sire, en peu de mots. Il est certain que les conjonctures présentes exigent l'attention la plus sérieuse, et qu'il faut tâcher de sortir avec honneur des engagements où l'on se trouve, et d'une manière qui puisse imprimer à toute l'Europe les sentiments qui sont dus à Votre Majesté, tant par rapport à sa personne que par rapport à son État.

J'ai appris par la voie de Francfort, Sire, le départ de M. de Montijo, presque en même temps que Votre Majesté m'en a prévenu par sa lettre. Il y a longtemps que je le connais, il ne m'a jamais paru redoutable ; sa

Digitized by Google

mère, que j'ai connue autrefois en Espagne, et qui était fort aimable, me l'aurait paru bien davantage. Quant à son fils, je le crois fort vif et zélé pour les intérêts de son maître et dans de bons principes pour la France, pour peu qu'on le sache ménager. Il est bien important pour les intérêts de Votre Majesté de resserrer les nœuds qui auraient dû toujours unir les deux couronnes ; mais c'est une matière particulière à traiter avec Votre Majesté, lorsque j'aurai l'honneur d'être auprès d'elle.

J'ai commencé, Sire, à renvoyer les officiers généraux, afin de ménager les subsistances et de débarrasser d'autant les chemins qui en auraient été remplis. Le duc d'Ayen est parti comme tel [1]. Le comte de Noailles partira incessamment comme brigadier, lorsque son régiment sera arrivé à Verdun, qui est son quartier. Je suis bien sensible, Sire, aux bontés que vous avez pour le père et pour les fils.

Son Excellence était partie [2] à la réception de la lettre de Votre Majesté, en sorte que nous n'avons pas eu le plaisir de nous féliciter l'un et l'autre sur la nouvelle duchesse de Châteauroux. Je n'ai pu me dispenser d'écrire à l'aimable Ritournelle, ainsi que l'appelle Votre Majesté, pour lui en faire mon compliment, et

[1] C'est-à-dire comme officier général.

[2] Le maréchal veut dire qu'il avait déjà fait partir ses dépêches pour le comte d'Argenson.

Digitized by Google

la prier que sa nouvelle dignité ne change en rien les bontés qu'elle avait pour moi.

Je supplie Votre Majesté de me continuer les siennes, et d'agréer les assurances du parfait dévouement, de l'inviolable attachement et du profond respect avec lesquels je suis, etc.

---

68. — *Du maréchal de Noailles au Roi.*

A Sarreguemines, le 2 novembre 1743.

SIRE,

M. d'Argenson vous aura sans doute rendu compte qu'il m'avait mandé, de la part de Votre Majesté, de faire passer à l'armée des alliés un officier de grade et entendu pour accompagner un gentilhomme du Roi de Pologne, qui devait s'y rendre auprès de M. d'Aremberg pour lui faire des représentations, au nom de ce prince, sur les courses et vexations que les hussards de Mentzel ont faites dans quelques villages de la Lorraine.

M. Dumesnil, que j'ai chargé de cette commission, s'en est fort bien acquitté; il arriva avant-hier, avec M. de Belac, qui est le gentilhomme que le Roi de Pologne avait choisi, dans le temps que je partais de Bitche pour venir ici.

Comme M. d'Argenson m'a marqué qu'il serait bien

Digitized by Google

aise que je pusse charger quelque officier intelligent d'aller lui rendre compte de nos premiers arrangements pour les quartiers d'hiver, et de plusieurs autres détails, j'ai cru ne pouvoir mieux faire que de lui envoyer M. Dumesnil qui, en remplissant ce premier objet, se trouvera en même temps à portée de rendre compte de son voyage à l'armée des alliés, et de ce qu'il a pu apprendre à Francfort, où je lui avais prescrit de passer pour informer l'Empereur des motifs de ce voyage, et éviter, par cette précaution, les idées que l'on aurait pu prendre dans cette cour, à l'occasion de cette démarche.

M. Dumesnil, à son retour, m'a remis un paquet de la part de l'Empereur, dans lequel j'ai trouvé une lettre de ce prince pour Votre Majesté; j'ai l'honneur de la lui envoyer, quoique l'Empereur me charge de la lui remettre, par la lettre dont il m'a honoré et dont je joins ici la copie; il y a apparence que l'Empereur a présumé que je devais me rendre sur-le-champ auprès de Votre Majesté. Quoi qu'il en soit, M. Dumesnil m'a dit, de la part de l'Empereur, de vous supplier, Sire, que cette lettre ne fût que pour vous seul, et c'est ce que M. Dumesnil aura l'honneur de vous confirmer, s'il a le bonheur d'approcher de Votre Majesté. Il l'informera, en même temps, si elle le souhaite, de quelques autres particularités dont il n'est peut-être pas inutile qu'elle soit instruite.

Digitized by Google

Je ne m'étendrai pas davantage aujourd'hui avec Votre Majesté; je vais achever le plus promptement que je pourrai la visite de cette frontière, que je ne fais assurément que dans la seule vue du bien de son service; après quoi je me rendrai auprès d'elle avec la plus véritable satisfaction, n'en pouvant avoir de plus grande que l'occasion de lui faire ma cour, et de lui renouveler les assurances de mon sincère attachement, de mon parfait dévouement et du profond respect avec lesquels je suis, etc.

---

69. — *Du maréchal de Noailles au Roi.*

A Versailles, le 20 décembre 1743.

SIRE,

Je supplie Votre Majesté de vouloir bien lire avec attention le Mémoire que je prends la liberté de lui présenter. Il y est question d'un point bien important pour la gloire de Votre Majesté, le bien de son service et le salut de son État, puisqu'il s'agit d'établir des principes pour la conduite de ses affaires dans la conjoncture présente.

Votre Majesté ne saurait faire de sérieuses réflexions sur les événements de ces dernières années, qu'elle ne reconnaisse que les malheurs que l'on a éprouvés ne

Digitized by Google

sont en général l'effet ni de la nécessité ni du hasard. Rien, Sire, ne serait peut-être plus utile pour Votre Majesté que de remonter à la source de ces malheurs, d'en développer les causes, et d'en examiner la nature et les suites.

Parmi les causes qui se présenteraient à l'examen de Votre Majesté, il y en a deux principales :

La première est que le gouvernement n'a jamais formé un plan général de conduite, que l'on a agi sans principes et sans objets fixes, que l'on s'est presque toujours conduit du jour à la journée, sans peser ni examiner le point d'où l'on partait, ni celui où l'on se proposait d'arriver, quelle était la nature des engagements que l'on contractait, quelles en pouvaient être les suites, ce qu'exigeait l'exécution de ces engagements, et si les moyens et les efforts que l'on faisait y étaient proportionnés; d'où il a résulté que l'on a délibéré lorsqu'il fallait agir, que l'on est tombé dans des incertitudes pernicieuses, enfin, que l'on n'a presque toujours fait que des efforts à demi, ou trop tard, ce qui les a rendus d'autant plus à charge à l'État qu'ils sont devenus inutiles.

La seconde cause des malheurs a été en partie l'effet de la première; c'est le discrédit où le gouvernement est tombé dans les pays étrangers. L'opinion que l'on en a conçue est telle qu'on n'oserait la présenter aux yeux de Votre Majesté, et c'est ce qui a produit

Digitized by Google

l'éloignement trop marqué de plusieurs puissances de l'Europe pour prendre des engagements avec la France.

L'honneur de Votre Majesté, Sire, ainsi que le bien de son État, se trouvent intéressés à faire changer la face de ses affaires. Votre Majesté voit et connaît la situation de son État et de l'Europe. C'est à elle de relever la gloire de l'un et d'en imposer à l'autre. Je la conjure pour elle-même et par l'amour tendre et respectueux dont je suis pénétré pour sa personne, d'user de son autorité, de parler et de décider, pour prescrire à ses propres ministres ce qu'ils doivent faire. Le premier et le plus important de tous les points est certainement de former un plan général, auquel tous les détails dont ils rendent compte à Votre Majesté doivent être subordonnés et relatifs; on ne doit, en aucun temps, agir sans avoir formé un plan. La nature des circonstances actuelles, les maux auxquels il faut remédier et ceux qu'il faut prévenir l'exigent plus que jamais. Ce serait la fonction d'un premier ministre, si Votre Majesté avait la faiblesse d'en avoir un et qu'elle ne voulût pas, comme elle se le doit, s'en servir à elle-même.

C'est en même temps, Sire, un moyen, pour un grand Roi, de connaître le génie et la capacité de ses ministres, et personne n'est plus intéressé que Votre Majesté à les éprouver et à les pénétrer, au travers

Digitized by Google

des détails continuels qui les absorbent et qui pourraient les cacher à ses yeux.

Par rapport à moi, Sire, en parlant à Votre Majesté avec tant de force et de vérité, que puis-je espérer et avoir en vue, sinon la gloire même de Votre Majesté, le bien de son État, et de lui donner des preuves essentielles de l'attachement le plus pur et le plus fidèle? Je ne demande à Votre Majesté d'imposer de lois à ses ministres que celles que je dois subir moi-même. Depuis longtemps j'ai consacré à son service tous les moments d'une vie dont je suis toujours prêt à sacrifier les restes à sa gloire et au bien de son État. J'éprouve en moi des sentiments qu'il me semble, si j'ose le dire, que le respect et le devoir seuls ne peuvent inspirer, et je m'y livre, Sire, sans réserve, avec toute la confiance et toute l'ardeur d'un serviteur le plus zélé, le plus reconnaissant, le plus sensible et le plus dévoué. Je me flatte que Votre Majesté en recevra les assurances avec sa bonté ordinaire, persuadée du tendre et inviolable attachement, et du profond respect avec lesquels je suis, etc.

Digitized by Google

70. — *Mémoire présenté au Roi par le maréchal de Noailles, le 20 décembre 1743.*

Le public et les étrangers prétendent que le gouvernement n'a point de plan fixe; il est aisé d'imaginer les mauvais effets que doit produire une telle opinion et le discrédit général qui en doit résulter et qu'on n'envisage qu'avec douleur.

Les ministres du Roi conviennent eux-mêmes qu'il n'y a point de plan général qui embrasse le système entier de toutes les affaires, et sentent la nécessité d'en former un qui puisse non-seulement servir de base et de fondement aux différents partis que l'on jugera à propos de prendre dans la conjoncture présente, mais encore déterminer et fixer les mesures et les opérations qui en doivent être la suite.

Plusieurs des ministres ont proposé au maréchal de Noailles de faire ce plan, et ne l'envisageant, dans les circonstances où l'on se trouve, que comme un plan de guerre, ils ont pensé qu'en qualité de militaire et de ministre, ce plan était plus particulièrement de son ressort que de celui d'aucun autre.

S'il ne s'agissait que d'un simple projet de guerre, le maréchal de Noailles ne ferait aucune difficulté de satisfaire à ce que l'on semble exiger de lui; mais un plan de guerre ne peut être que la suite d'un plan général et politique qui doit rassembler tous les objets,

Digitized by Google

et auquel toutes les opérations particulières de guerre ou autres doivent être relatives.

Des exemples rendront peut-être plus sensible que des définitions, ce que c'est qu'un plan de guerre.

Tel était celui que le maréchal de Noailles eut l'honneur d'envoyer au Roi en 1742, lorsqu'il fut question de déterminer à quelle partie de la Flandre on croyait devoir donner la préférence, pour s'opposer aux entreprises de l'ennemi, et les mesures qu'il convenait de prendre en conséquence. Tel était celui qui a été formé, avant la dernière campagne, pour fixer les moyens les plus propres d'empêcher les alliés de pénétrer en Allemagne, soit en se portant sur le Neckre, soit, encore mieux, en s'avançant sur le Mein, si on se trouvait à temps de le faire, ainsi qu'il était prescrit par les instructions de Sa Majesté.

Tel serait celui que l'on ferait pour la campagne prochaine, si l'on porte la guerre en Flandre, et par lequel on déterminerait les entreprises que l'on y pourrait former, suivant les forces que le Roi sera en état de rassembler, et celles que les ennemis lui opposeront; si, à forces égales, on doit risquer une bataille ou se borner à une campagne d'observation et de manœuvres, à moins que de trouver de ces occasions singulières où, suivant toutes les apparences, le succès ne doit pas être douteux; si, étant assez supérieur pour entreprendre sur l'ennemi, on ira le chercher

Digitized by Google

pour le combattre, ou si l'on formera un siége; dans ce cas, quel est celui par lequel il convient de commencer, et les raisons qu'il peut y avoir pour ou contre.

Tels seraient enfin les différents plans que l'on peut former pour porter la guerre tant sur le Rhin qu'en Italie.

Le plan sur lequel il s'agit d'abord de prendre des résolutions est d'une nature bien différente et embrasse des objets d'une plus grande étendue et d'un ordre fort supérieur.

On doit examiner et peser :

1° Les motifs qui ont engagé la France à prendre part dans cette guerre, ses engagements, l'objet qu'elle s'y est proposé et celui qu'elle doit y envisager;

2° La situation et les intérêts des principales puissances de l'Europe qui sont en alliance avec elle ou qui lui sont opposées, ce qu'elle en doit craindre ou ce qu'elle en peut attendre;

3° S'il convient au Roi de déclarer la guerre le premier, ou d'attendre qu'on la lui déclare;

4° Dans le cas où les ennemis voudraient continuer la guerre sous le nom d'auxiliaires, les démarches qu'il y aurait à faire pour les engager à se déclarer, ou celles qu'il conviendrait de faire avant que de leur déclarer la guerre, supposé qu'il fût de l'intérêt du Roi de la déclarer;

5° Examiner les forces que peuvent avoir les ennemis et celles qu'on peut leur opposer;

Digitized by Google

6° Les moyens de diminuer les ressources des ennemis, d'augmenter celles des alliés de Sa Majesté, et, par là, de les soutenir et d'en acquérir de nouveaux ;

7° Examiner en quel pays principalement il convient de porter la guerre, quelles sont les entreprises qui tendraient à la prolonger, et celles, au contraire, qui faciliteraient les moyens d'arriver à une paix honorable.

On ne fait qu'exposer ici les points qui se présentent à la première réflexion. Il faut, en peu de mots, que ce plan détermine la conduite du gouvernement, par rapport aux affaires générales de l'État, qu'il fixe le système que la France se propose à l'égard des puissances de l'Europe, et qu'il serve de règle à toutes les opérations du cabinet, auxquelles tout doit concourir et se rapporter, pour parvenir à la paix qui est le terme de la guerre.

Un pareil plan est du ressort de tout ministre à qui Sa Majesté donne l'entrée dans son conseil, et tous doivent y travailler. Plusieurs raisons doivent les y engager, et déterminer le Roi à le leur ordonner :

1° Parce que c'est la fonction principale du ministère, et leur devoir envers le Roi et l'État ;

2° Parce que, dans un objet aussi essentiel et aussi capital, il ne suffit pas de consulter une seule personne ; il y aurait trop de danger pour le Roi et pour l'État à ne faire usage que des lumières d'un seul, et

Digitized by Google

trop de présomption à qui entreprendrait de se charger seul d'un si pesant fardeau;

3° Parce que chacun ayant travaillé sur la matière, il la possédera mieux et sera plus en état de la discuter et de la suivre avec exactitude et uniformité dans les différents détails qui peuvent être de son département.

Ces motifs font penser qu'il serait de la sagesse et de la prudence du Roi d'ordonner à chacun de ses ministres de former un plan général de conduite dans la conjoncture présente; qu'il soit rédigé par écrit, afin qu'il puisse être mieux discuté et moins susceptible de variations; que le plan formé par chaque ministre soit remis entre les mains de Sa Majesté pour être ensuite lu dans son conseil; que le Roi décide lui-même sur celui qu'il juge le meilleur, ou qu'on adopte ce qui pourra se trouver de mieux dans chacun de ces plans en particulier, pour en former ensuite un général qui détermine et fixe les principes sur lesquels on doit désormais projeter et opérer en détail.

---

71. — *Du maréchal de Noailles au Roi.*

A Versailles, le 22 décembre 1743.

SIRE,

Toujours occupé de ce qui peut intéresser le service de Votre Majesté, je crois lui faire ma cour en lui

Digitized by Google

envoyant l'extrait des nouvelles que je viens de recevoir d'Angleterre.

Quoique les Anglais soient peut-être déjà las de cette guerre, on ne peut douter que l'envie de la terminer d'une manière honorable pour eux ne les porte à faire les plus grands efforts, et l'on doit toujours craindre que M. Carteret, à force d'intrigue, de brigue et d'argent, ne fasse approuver ses mesures et ses projets par le Parlement. Les gens téméraires et ardents tels que lui se compromettent quelquefois, et souvent se perdent ; mais par les mêmes raisons, ils sont dangereux, et l'on ne peut apporter trop d'attention pour s'en garantir.

Il paraît, Sire, que nonobstant les contradictions que le traité de Worms [1] a essuyées, il sera ratifié ; on dit, à la vérité, que ce sera avec des restrictions et des changements. Est-on occupé, Sire, du soin de profiter de cette circonstance, pour dégoûter le roi de Sardaigne de l'alliance qu'il vient de contracter, et pour le faire rentrer dans celle de Votre Majesté? Si elle juge cet objet aussi important qu'il me paraît, j'aurai l'honneur de lui rendre compte, quand elle le voudra, de mes idées sur ce sujet.

Votre Majesté verra, par les nouvelles que je lui envoie, que l'on y parle de prendre à la solde de

[1] Entre l'Angleterre, l'Autriche et la Sardaigne.

Digitized by Google

l'Angleterre 20,000 hommes de plus, dont 12,000 Danois, 4,000 de Saxe-Gotha, et 4,000 de Wolfenbuttel, sans renvoyer les Hanovriens. Je crois qu'il importe peu à Votre Majesté qu'ils soient directement à la solde de l'Angleterre ou à celle de la reine de Hongrie ; de quelque manière que ce soit, ce sera toujours l'Angleterre qui en fera les frais.

Je sais, Sire, ce que l'on peut objecter au sujet des troupes de Danemarck ; mais le désir des Anglais pour augmenter le nombre des troupes étrangères à leur solde ne me paraît pas équivoque, et de quelque nation que soient ces troupes, Votre Majesté me permettra-t-elle de lui demander si elle croit avoir des troupes suffisamment pour opposer à celles de ses ennemis ? Je crains bien que l'on n'en ait point fait le calcul et qu'on ne s'abuse par de fausses espérances.

Votre Majesté ne peut augmenter ses forces, ni diminuer celles de ses ennemis, qu'en soudoyant les troupes qu'ils voudraient eux-mêmes attacher à leur service, et peut-on seulement, dans des circonstances aussi critiques, balancer un moment sur la résolution de prendre pour Votre Majesté les 6,000 Hessois ?

Rien, Sire, n'est plus sérieux que la conjoncture présente. J'ai pris la liberté de dire, en présence de Votre Majesté dans son conseil, qu'il faut ou faire de plus grands efforts que ceux que l'on se propose, ou que l'on ne terminera cette guerre que par la perte de

Digitized by Google

plusieurs de ses provinces; et lorsque l'on en aura perdu, sera-t-on plus en état de faire des efforts qu'à présent, et faudra-t-il subir toutes les conditions qu'il plaira aux ennemis de Votre Majesté de lui imposer?

Je dois aussi marquer à Votre Majesté que je reçois des nouvelles de Flandre, dont je ne puis, à la vérité, garantir la certitude, par lesquelles on assure que M. de Kevenhuller[1] a demandé passage dans le pays de Liége pour 15,000 Autrichiens. J'observerai seulement à Votre Majesté que j'ai souvent reçu, par le même canal, de très-bons avis. Si celui-ci est véritable, et que les Anglais réussissent à soudoyer de nouvelles troupes étrangères, on sera peut-être réduit, Sire, à une triste défensive en Flandre, et à voir les ennemis y former des entreprises, sans que l'on puisse s'y opposer, et prendre des places en présence de l'armée de Votre Majesté, où je pense que, dans ce cas, elle ne voudrait pas se trouver en personne pour être témoin de pareils événements.

Si je parais, Sire, aux yeux de Votre Majesté, craindre des malheurs, c'est de loin et dans l'avenir, lorsque l'on peut encore et que l'on doit les prévenir. Votre Majesté éprouvera que je les crains moins qu'un autre peut-être, lorsqu'ils se feront sentir et qu'il s'agira d'y remédier. Votre Majesté voit par là les mo-

[1] Feld-maréchal, un des chefs les plus renommés de l'armée autrichienne.

Digitized by Google

tifs et les raisons qui m'engagent à parler quelquefois avec force et fermeté dans son conseil ; mais je ne puis m'empêcher de lui dire que ce n'est que par des mesures différentes de celles que l'on a suivies jusqu'à présent qu'on peut tirer son royaume du péril dont il est menacé, relever l'opinion tant au dedans qu'au dehors, et rétablir les affaires. Ce doit être l'ouvrage de Votre Majesté, et je ne cesserai de lui représenter qu'il est nécessaire qu'elle parle, qu'elle décide, et qu'elle ordonne en maître.

Je ne suis resté ici qu'afin de n'être pas détourné de réfléchir mûrement sur la situation des affaires, et de pouvoir travailler sans interruption pour son service. Aucun de ses sujets, j'ose le dire, n'est avec plus de zèle, un plus profond respect, et un attachement plus pur, plus vif et plus inviolable que je le suis, etc.

---

72. — *Du Roi au maréchal de Noailles.*

A la Meutte [1], ce 23 décembre 1743.

Le duc d'Ayen m'a remis hier votre paquet ; vous pouvez compter que je le lirai avec toute l'attention qu'il mérite ainsi que le précédent.

[1] C'est la Muette, au bois de Boulogne. On disait et on écrivait la Meutte.

Digitized by Google

Comme vous connaissez ma répugnance pour Maillebois, à cause de sa duché [1], que dites-vous du bailli de Givry pour mettre en chef, sous le prince de Conti [2]?

J'ai toujours oublié de vous parler du nouveau régiment de dragons qui doit se composer. L'on m'a proposé de le faire Commissaire Général des dragons[3]; qu'en dites-vous? Depuis, l'on me propose un autre arrangement qui le rendrait simple régiment de dragons; et moi j'ai envie de lui faire prendre le nom de régiment du Roi ou de Royal, selon que celui qui est établi voudra se décider, car il porte ces deux.

Croyez-vous que l'affaire de Rhinwiller [4] mérite récompense marquée, et, en ce cas, qui croyez-vous qui la mérite, de Balincourt ou de Béranger?

---

73. — *Du Roi au maréchal de Noailles.*

24 janvier 1744.

Je serais ravi, monsieur le maréchal, de vous faire tous les plaisirs que vous méritez ; mais la seconde grâce

[1] On a vu que le maréchal de Maillebois sollicitait le titre de duc.

[2] Le prince de Conti devait commander l'armée destinée à agir, conjointement avec les Espagnols, contre le Roi de Sardaigne. Le bailli de Givry était lieutenant général.

[3] C'est-à-dire de lui donner le titre de régiment du Commissaire Général.

[4] Le 4 septembre, les Autrichiens avaient essayé de forcer le passage du Rhin à Rhinwiller; un corps de l'armée du maréchal de Coigny, com-

Digitized by Google

que vous me demandez ne m'est pas possible. Pour la première, je vous l'accorde, et je serai très-aise si cela seul peut faire conclure le mariage de votre fille avec M. de Tingry [1]. Mes raisons sont que je ne veux plus prodiguer les honneurs de ma cour, ainsi qu'ils l'ont été par le passé. Je sais qu'un Montmorency a tout ce qu'il faut pour cela; je sais aussi que, par vous, vous méritez tout de moi; mais je vous prie de me dispenser de vous accorder cette seconde grâce, et même je me suis promis de ne plus accorder à aucun duc la permission de céder son duché en mariant son fils. Si personne ne le sait, je vous permets de le dire. Le cas est déjà arrivé une fois; il est vrai que j'ai passé par-dessus; mais le cardinal était vivant, et c'était pour la petite-fille de feue Mme de Mazarin. Vous me permettrez de n'en pas dire davantage sur les morts, et d'assurer les vivants que quand je leur refuse quelques grâces, il faut qu'elles ne me soient pas possibles [2].

---

mandé par M. de Balincourt, lieutenant général, s'y était victorieusement opposé; M. de Béranger, maréchal de camp, avait été fort remarqué dans cette affaire. Le 30 septembre, le prince Charles avait renouvelé la même tentative sur le même point et avec le même résultat. C'est sur la première affaire, la plus considérable des deux, que Louis XV demande l'avis du maréchal de Noailles.

[1] Ce projet de mariage n'eut pas de suite.

[2] Voir à ce propos les *Mémoires* du duc de Luynes, à la date du 12 février 1744. La lettre du Roi y est donnée, sinon mot à mot, du moins assez exactement pour le sens général.

Digitized by Google

74. — *Du maréchal de Noailles au Roi.*

A Versailles, le 10 février 1744.

SIRE,

Je supplie Votre Majesté de recevoir avec bonté le Mémoire que j'ai l'honneur de lui présenter sur la conjoncture actuelle des affaires, quoique, en plusieurs points, il soit aujourd'hui moins applicable aux déterminations que l'on a prises depuis peu qu'à celles que l'on aurait pu prendre, lorsque Votre Majesté a ordonné d'y travailler.

J'eus l'honneur d'écrire à Votre Majesté le 20 décembre, lorsqu'elle partit pour la Meutte, et je pris la liberté de lui représenter la nécessité de former un plan pour établir et fixer un système de conduite. Votre Majesté sait la répugnance que l'on fit paraître dans son conseil sur cette proposition, et que, sans y avoir été contredite, elle est entièrement tombée dans l'inexécution.

Quant à moi, Sire, il me suffit de connaître les intentions et la volonté de Votre Majesté pour m'y conformer. J'ai donc travaillé en conséquence, j'y ai apporté toute l'attention et la réflexion dont je puis être capable; l'étendue et l'importance de la matière ont exigé du temps, et, d'ailleurs, plusieurs raisons ont

Digitized by Google

suspendu mon travail et m'ont empêché de le remettre à Votre Majesté.

M. de Chavigny était attendu. Votre Majesté sent combien il était essentiel de connaître les dispositions où il avait laissé les esprits à Francfort, et le parti auquel elle se déterminerait en conséquence. Presque tout le temps de Marly s'est écoulé avant qu'il soit reparti.

On a été ensuite occupé, Sire, de la destination de vos deux flottes de Brest et de Toulon, et les résolutions ont été prises sans avoir constaté auparavant les principes généraux qui devaient déterminer les opérations particulières.

Enfin, Sire, l'intervalle trop court entre le retour de Marly et le voyage de Choisy, et les résolutions décisives que l'arrivée du fils du Prétendant a fait prendre par rapport à l'Angleterre, m'ont arrêté lorsque je me disposais à présenter ce Mémoire à Votre Majesté.

Elle n'ignore pas ce que je pense sur ce projet particulier, dont je souhaite beaucoup plus le succès que je n'ose l'espérer, et quoique je ne sois pas de sentiment qu'on dût le tenter, je donnerais cependant tout mon sang pour qu'il pût réussir. Je penserais peut-être différemment, Sire, sur cette entreprise, si l'on était dans des temps plus heureux, que la guerre fût déclarée avec l'Angleterre, et que l'on se trouvât

Digitized by Google

dans une situation à tenter une pareille aventure sans avoir à craindre les suites qui en peuvent résulter. Mais l'état où sont les affaires de Votre Majesté est malheureusement bien différent ; si l'on échoue, Votre Majesté doit sentir quel en sera le contre-coup. Je ne m'étendrai pas, Sire, sur un sujet qui ne donnerait lieu qu'à de trop tristes réflexions. Peut-être le succès sera-t-il différent de ce que je pense, et je le souhaite de bon cœur, mais je ne suis pas sans de vives inquiétudes.

Mon avis, Sire, aurait été de ne rien commettre au hasard que le moins qu'il est possible ; nos malheurs n'étant venus que de projets trop hardis, on ne peut, selon moi, se conduire avec trop de sagesse, de prudence et de précaution pour parvenir à se tirer avec honneur et sûreté de la situation où l'on se trouve. C'est dans cet esprit et sur ces principes qui s'accordent peu, je l'avoue, Sire, avec un projet qui ne sera justifié que par le succès, que j'ai écrit le Mémoire que j'ai l'honneur de lui remettre aujourd'hui.

Après y avoir réfléchi mûrement, Sire, je n'ai pas cru, nonobstant les changements qui sont survenus, devoir le supprimer. J'ai considéré que j'avais un bon maître qui aime la vérité et auquel je dois l'exposition simple et vraie de mes sentiments ; que, d'ailleurs, si le projet actuel ne réussissait pas, on serait obligé de reprendre le plan d'une conduite suivie et

Digitized by Google

mesurée dans toutes ses démarches, et qu'alors une partie de ce que j'expose aux yeux de Votre Majesté ne serait peut-être pas inutile. Je la supplie donc de vouloir bien y donner quelque attention, et de se le rappeler lorsque les circonstances pourront l'exiger.

Je suis, etc.

---

75. — *Mémoire présenté au Roi par le maréchal de Noailles, le 10 février 1744.*

SIRE,

Votre Majesté ayant prescrit à ses ministres de lui exposer leurs sentiments sur la conjoncture actuelle des affaires, je prends la liberté de lui présenter ce Mémoire en exécution de ses ordres.

Je sens également combien la matière est importante et combien elle est difficile à traiter. Je supplie Votre Majesté de n'écouter que son indulgence et de ne regarder que le zèle que j'aurai toujours pour tout ce qui intéresse sa gloire et le bien de son service.

Ce Mémoire, Sire, sera divisé en cinq articles.

Le premier, qui doit servir de base à tous les autres, est l'examen de la situation de la France. Le second roulera sur les dispositions des principales puissances de l'Europe à son égard.

C'est en conséquence de ces deux articles que l'on

Digitized by Google

peut déterminer l'objet que l'on doit se proposer, et la possibilité des moyens et des mesures les plus propres pour y parvenir. Cet examen entraîne nécessairement dans celui de ce que l'on doit faire à l'égard des alliés de Votre Majesté. Toute cette matière sera traitée dans le troisième article.

Le quatrième sera sur la conduite à observer à l'égard des puissances qui sont opposées à la France, et principalement à l'égard des Anglais et des Hollandais, et s'il convient ou non de leur déclarer la guerre.

On examinera, dans le cinquième, les forces de Votre Majesté, celles de ses ennemis, la nécessité et les moyens d'augmenter les premières et de diminuer les dernières, et de quel côté il convient de porter les plus grands efforts.

Je finirai, Sire, par une courte récapitulation, où je résumerai en peu de mots tout ce qui aura été traité dans le cours de ce Mémoire.

ARTICLE PREMIER.

Situation de la France.

Il est nécessaire, Sire, pour juger de la situation politique de votre royaume, de remonter aux motifs qui l'ont engagé dans cette guerre, d'examiner les suites qui en ont résulté, si Votre Majesté peut et doit renon-

Digitized by Google

cer à ses engagements ou les soutenir, et quels en seraient les effets, par rapport à la paix ou à la guerre.

Motifs de la guerre.

Trois motifs principaux paraissent avoir engagé Votre Majesté à prendre part dans la guerre qui s'est élevée à l'occasion de la mort de l'Empereur Charles VI.

Le premier, d'empêcher l'élévation de la maison de Lorraine qui aspirait à l'Empire et à réunir les dignités ainsi que les biens de la maison d'Autriche.

Le second, de soutenir les engagements contractés depuis longtemps avec la maison de Bavière, et de lui aider à faire valoir ses droits sur la succession de l'Empereur.

Le troisième, de regagner l'ascendant et l'influence qu'il est essentiel à Votre Majesté d'avoir dans l'Empire, dont les cardinaux de Richelieu et de Mazarin ont si bien connu le prix et dont ils se sont servis si utilement pour l'honneur et l'intérêt de leur maître, et par là de faire tomber le crédit que les Anglais et les Hollandais y avaient usurpé par leur liaison avec la maison d'Autriche, depuis les dernières guerres du règne de Louis XIV, et sans lequel ces puissances, malgré leur jalousie, ne peuvent jamais se flatter de faire la guerre contre la France avec quelque apparence de succès.

On se détermina d'autant plus facilement à profiter

Digitized by Google

de la conjoncture de la mort de l'Empereur que la guerre ne fut d'abord envisagée que comme une simple incursion de quelques mois. On ne douta point que la reine de Hongrie ne fût bientôt obligée de céder et de donner satisfaction aux princes d'Allemagne alliés de la France.

Cette persuasion même fut si forte qu'elle empêcha de faire passer en Allemagne des forces suffisantes, d'ordonner dans les troupes de Votre Majesté les augmentations nécessaires, et de se prêter aux désirs des autres puissances qui prétendaient également à la succession de la maison d'Autriche, et qui toutes regardaient la France comme devant leur servir de point d'union et de ralliement.

En conséquence, l'on se refusa aux vues et aux projets de l'Espagne et du roi de Sardaigne. On ne voulut point contracter des engagements nouveaux, quelque facile qu'en pût être alors l'exécution, dans la crainte qu'ils ne devinssent un obstacle qui empêchât de terminer la guerre dont on regardait la fin comme sûre et très-prochaine.

Suite de la guerre.

Mais les succès n'ayant pas répondu aux espérances que l'on en avait conçues, firent bientôt changer la nature de guerre, et l'on se vit successivement obligé de soutenir les premières entreprises par de nouveaux efforts, sans que l'on ait jusqu'ici rempli les engagements contractés, ni que

Digitized by Google

l'on puisse y renoncer qu'avec un extrême danger. Les malheurs que l'on a éprouvés dans le cours de la guerre, où l'on n'était entré qu'en qualité d'auxiliaire, ont insensiblement attiré jusque sur les frontières les forces des ennemis ; et après avoir pris les armes pour le soutien des droits de l'Empereur, la France s'est vue obligée de penser à sa propre défense. Toutes les troupes qu'elle avait en Allemagne s'en sont retirées ; l'Empereur, de tous ses alliés dans l'Empire le seul qui lui reste actuellement, est à Francfort, sans ressources et sans États ; les frontières du royaume ont été attaquées et sont encore menacées ; en un mot, Sire, Votre Majesté a ses États à défendre et l'Empereur à rétablir dans les siens.

Engagements de la France.

A ces engagements se joignent ceux contractés en dernier lieu avec l'Espagne, et qui ont principalement pour objet la garantie du royaume de Naples à don Carlos et l'établissement de don Philippe, dont on doit envisager l'exécution comme très-difficile et très-incertaine.

Obligation de remplir ses engagements.

Il me semble, Sire, qu'il ne peut y avoir qu'un sentiment sur la fidélité avec laquelle on doit remplir ses engagements. Le dernier traité qu'on vient de faire avec l'Espagne ne permettrait pas d'en avoir d'autre. Il serait, Sire, non-seulement contre toutes les règles de l'honneur d'abandonner ses alliés, mais à supposer même que

Digitized by Google

l'on en pût retirer quelque avantage dans le moment présent, il ne serait pas comparable aux maux durables qui en résulteraient. On tomberait dans un discrédit général, dont on ne pourrait se relever que par une nouvelle guerre qui serait plus difficile et plus dangereuse à soutenir que celle dont on serait sorti.

A envisager l'objet uniquement du côté d'une utilité actuelle et momentanée, il faudrait être assuré que cette démarche procurerait la paix. La seule voie honorable de sortir des engagements contractés, qui serait de concilier les puissances qui sont en guerre, est impraticable dans le moment présent : les esprits sont trop échauffés et les prétentions trop opposées pour rien espérer des voies de négociation et de conciliation.

Inutilité d'abandonner ses engagements pour parvenir à la paix.

Par rapport au parti d'abandonner ses engagements, indépendamment, Sire, de ce que les termes où l'on se trouve actuellement, tant avec l'Empereur qu'avec l'Espagne, ne permettent pas d'en faire usage, comment se flatter de parvenir à la paix par une conduite qui ne peut qu'irriter les amis et enhardir les ennemis? Leur animosité se prévaudrait d'une démarche aussi faible et aussi timide pour tâcher de liguer toute l'Europe contre la France. Votre Majesté en peut juger par l'effet de la déclaration qu'on lui a conseillé de faire à la diète de l'Empire. L'ordre qu'on y donnait à ses armées de se

Digitized by Google

retirer d'Allemagne, et le consentement d'abandonner à la médiation commune de l'Empire, des Anglais et des Hollandais, les droits de l'Empereur, n'ont point empêché les ennemis de porter la guerre, immédiatement après, jusque sur les frontières du royaume. Ils n'ont point changé de maximes, Sire, et leurs préparatifs ne permettent point de douter de leurs desseins. Si les engagements qu'on vient de prendre avec l'Espagne leur étaient connus, ils ne pourraient qu'ajouter un nouveau degré à leur animosité. On doit cependant observer que s'ils ne s'y livrent pas entièrement, et que s'ils balancent de déclarer la guerre à Votre Majesté, c'est que leur ardeur est contenue par la crainte de ne pas réussir et par la diversité d'opinions, de sentiments et d'intérêts qui règnent parmi eux.

Il résultera trois conséquences de ce que l'on vient d'exposer :

La première, que l'on ne saurait actuellement faire la paix, et que la continuation de la guerre paraît certaine.

La deuxième, que la France renoncerait inutilement à ses engagements dans la vue d'avoir la paix.

La troisième, que les mesures que l'on prendra pour s'opposer aux desseins des ennemis, et l'opinion qu'ils en auront, influeront beaucoup sur les résolutions, tant par rapport à la guerre que par rapport à la paix.

Digitized by Google

Il reste encore à examiner, Sire, si l'on se trouvera plus en état de soutenir la guerre, en renonçant à ses engagements et à ses alliés, qu'en cherchant à les soutenir.

En premier lieu, les ennemis, n'ayant plus à combattre que la France, pourraient réunir contre elle seule toutes les forces qu'ils sont obligés d'employer aujourd'hui contre elle et contre ses alliés.

En second lieu, ils réussiront vraisemblablement à tourner contre la France une partie des forces des alliés de Votre Majesté et à liguer peut-être toute l'Europe contre elle, ainsi que c'est le projet des Anglais, et qu'on l'a vu dans les deux dernières guerres du règne du feu Roi.

Toutes les fois, Sire, que les Anglais et les Hollandais pourront faire entrer dans leurs vues le corps de l'Empire, leur crédit leur fournissant plus de ressources que les richesses de votre royaume, et l'Allemagne plus d'hommes qu'il n'est possible à Votre Majesté de leur en opposer, la supériorité qu'ils auront en argent et en soldats doit leur assurer le succès dans une guerre de longue durée. Le système de ceux qui soutiennent que la France n'a pas besoin d'alliés, que Votre Majesté est assez puissante par elle-même pour soutenir la guerre sur ses frontières, et que c'est le moyen de ménager les dépenses et de pouvoir soutenir la guerre plus longtemps, ne paraît qu'entraîner la

Digitized by Google

ruine presque inévitable de votre royaume ; et ce n'est point, Sire, un de ces faits de pure spéculation, c'est une vérité d'expérience, et qui n'a été que trop prouvée dans le cours de la dernière guerre, sous le règne du feu Roi, dont on n'est sorti que par une espèce de miracle.

Nécessité de faire de nouveaux efforts pour le soutien de la guerre.

Dans la situation, Sire, où se trouve votre État, Votre Majesté ne peut sortir des engagements où elle se trouve, ni garantir son royaume des dangers qui le menacent, par les voies d'une guerre ordinaire. Il faut redoubler les efforts, prendre les mesures les plus justes et les mieux concertées, et se déterminer à des partis qui puissent en imposer à vos ennemis et donner lieu à quelque révolution capable de changer la face des affaires. Votre Majesté, Sire, doit être persuadée que cette guerre ne se terminera point, ou qu'elle ne perde entièrement, ou qu'elle ne reprenne, avec plus de supériorité que jamais, le rang et l'ascendant qu'elle doit avoir en Europe.

Article II.

Dispositions des principales puissances de l'Europe.

On se propose moins d'expliquer, Sire, que d'indiquer simplement ce que l'on peut craindre ou attendre

Digitized by Google

des principales puissances de l'Europe, relativement à la conjoncture des affaires. L'examen de leurs prétentions et de leurs intérêts, quoique le détail en fût intéressant, deviendrait trop long et trop considérable.

De l'Empereur. L'Empereur, n'ayant aucune ressource par lui-même, ne peut, Sire, recouvrer ses États que par le secours de Votre Majesté ou par celui de vos ennemis; son honneur, son intérêt et son inclination l'engagent à préférer l'assistance de Votre Majesté.

Du Roi de Prusse. Le roi de Prusse paraît avoir pour objet capital de s'assurer la conservation de la Silésie; l'affaiblissement de la reine de Hongrie est le moyen le plus sûr, et celui auquel on doit croire qu'il donnera la préférence. Mais l'épreuve du passé ne permet guère de se reposer entièrement sur la fidélité de ce prince, et si la reine de Hongrie prenait une certaine supériorité, peut-être serait-il le premier à la seconder dans le projet de démembrer le royaume, afin de lui procurer un équivalent pour la cession de la Silésie, et d'en rendre par ce moyen la possession d'autant plus assurée.

Mais, dans tous les cas, Sire, soit que l'on envisage ce qu'on peut espérer de ce prince ou ce que l'on en doit craindre, on ne peut attendre l'un et se garantir de l'autre qu'en travaillant à rétablir les affaires

Digitized by Google

d'Allemagne. Comme il paraît par sa conduite ne vouloir se compromettre à aucun événement douteux, rien ne sera plus capable de l'empêcher de se prêter aux vues des ennemis de Votre Majesté, et le déterminer à remplir les espérances qu'il a fait concevoir, que de prendre de justes mesures, et de faire les efforts nécessaires pour relever la puissance et le crédit de l'Empereur.

De la Reine de Hongrie.

La reine de Hongrie n'agit que par esprit de vengeance et de ressentiment; elle est d'ailleurs entièrement livrée aux Anglais et se trouve dans leur dépendance. Elle a hérité des sentiments et des principes de la maison d'Autriche, et l'on ne peut se flatter qu'elle veuille terminer la guerre que lorsqu'elle se trouvera réduite à une certaine extrémité, ou que les Anglais et les Hollandais se lasseront de lui donner des subsides.

De l'Empire.

L'Empire en général craint que la reine de Hongrie ne prenne une trop grande supériorité en Allemagne, si elle peut sortir de cette guerre avec avantage. Quoique les Anglais et les Hollandais se donnent le titre spécieux de protecteurs et de défenseurs de l'équilibre de l'Europe, l'expérience a appris aux princes de l'Empire que ces deux puissances ont toujours abandonné aux entreprises de la maison d'Autriche l'équilibre de l'Allemagne et les libertés du Corps germanique, et

Digitized by Google

que la France au contraire en a toujours été le plus ferme et le plus solide appui. Votre Majesté peut encore aujourd'hui profiter du fruit de ces anciennes impressions. Les esprits sont favorablement disposés; mais vainement se flatterait-on de réussir sans y sacrifier quelques subsides, et tel est le caractère des Allemands que, quelque jalousie qu'ils aient pour leur liberté, l'intérêt d'un subside offert l'emporte presque toujours sur les autres considérations; et l'on doit craindre, si l'on ne se précautionne contre leur avidité, qu'ils n'aiment encore mieux en recevoir des Anglais que de n'en point avoir.

De l'Espagne. L'Espagne a pour objet de former un établissement en Lombardie à l'Infant don Philippe. Quels que puissent être les liens qui l'attachent à Votre Majesté et les efforts qu'elle fait pour seconder ses projets, on ne saurait prévoir les résolutions que pourrait lui faire prendre la crainte de voir enlever à don Carlos le royaume de Naples, ou le désir de l'en remettre en possession, s'il l'avait perdu.

Du Roi de Sardaigne. La difficulté de pénétrer en Italie, lorsque le roi de Sardaigne en défend les passages, et la certitude du succès, s'il se joignait à la France et à l'Espagne, rendent son alliance décisive dans la circonstance présente. Ce prince est lié avec la reine de Hongrie; mais le titre de ses acquisitions n'est point valide sans la ratification de l'Em-

Digitized by Google

pire; son sort, par là, dépendra de la manière dont les affaires se termineront en Allemagne. Les difficultés qu'on lui fait sur le traité de Worms peuvent lui fournir de justes raisons de le rompre, et peut-être s'y déterminerait-il si les mesures que l'on prendra pour soutenir l'Empereur lui faisaient envisager quelque révolution dans les affaires d'Allemagne.

De l'Angleterre. L'Angleterre, l'ancienne ennemie et rivale de la France, n'épargne ni artifices, ni corruptions, ni subsides pour liguer toute l'Europe contre Votre Majesté, et le gouvernement de cette nation étend ses vues au point de vouloir démembrer une partie de vos États pour servir de dédommagement à la reine de Hongrie des cessions qu'elle a été obligée de faire à son instigation. L'Angleterre est encore en état de soutenir la guerre pendant cinq à six ans par les emprunts que son crédit lui donne la facilité de faire sur le fonds d'amortissement, et elle s'estimera suffisamment dédommagée de ses dépenses, si elle peut affaiblir la France et obtenir une libre navigation dans les mers de l'Amérique. Plusieurs circonstances la mettent en état d'en tirer un plus grand parti qu'aucune autre nation de l'Europe, et elle en absorberait presque tout le commerce.

De la Hollande. Des différents motifs que les Anglais ont eus pour intervenir dans cette guerre, la Hol-

Digitized by Google

lande n'a de commun avec eux que celui du soutien de la reine de Hongrie; aussi s'y est-elle portée avec plus de difficulté et de lenteur, et principalement par les intrigues de la cabale anglaise qui paraît avoir pris le dessus dans la République, et qui l'a portée à des démarches où vraisemblablement elle ne s'arrêtera pas, si l'on ne fait prendre une face nouvelle aux affaires.

On ne parle point, Sire, des puissances du Nord, qui n'ont qu'un intérêt fort indirect dans les contestations élevées à l'occasion de la succession de la maison d'Autriche, ni de plusieurs puissances d'Italie peu capables par elles-mêmes de mettre un poids considérable dans la balance.

Voilà Sire, en peu de mots, les dispositions de l'Europe, par rapport à la conjoncture présente; mais l'on n'en peut tirer aucun fruit salutaire qu'autant qu'on montrera de la fermeté et de la constance à soutenir les engagements contractés, et une résolution déterminée à faire des efforts proportionnés à ce qu'exige leur exécution.

Article III.

De l'objet qu'on doit se proposer et des moyens d'y parvenir.

Ce que l'on a pris la liberté, Sire, d'exposer aux

Digitized by Google

yeux de Votre Majesté sur la situatiou actuelle de son royaume et sur les dispositions des plus grandes puissances de l'Europe, fait voir que l'on est dans des circonstances à ne pouvoir désormais parvenir à la paix que par la guerre.

La paix doit être l'objet de la guerre.

On sent assez et l'on convient que la paix est aussi désirable que nécessaire; ainsi, l'objet qu'on doit se proposer est d'y arriver par la voie la plus prompte, la plus sûre et la plus honorable.

Il en résulte :

1° Que quelque système de guerre que l'on se propose, on doit éviter avec soin de former aucune entreprise qui puisse mettre à la conciliation des obstacles trop difficiles à surmonter;

2° Qu'on ne doit rien négliger pour entretenir les divisions qui règnent en Angleterre et en Hollande, afin de rendre aux gouvernements de ces deux nations la poursuite de la guerre plus difficile et plus embarrassante;

3° Que l'envie de parvenir à la paix avec promptitude doit être restreinte par celle d'y parvenir avec sûreté, et que, par conséquent, on ne doit se compromettre que le moins qu'il est possible, et rejeter les projets qui, au défaut de succès, se trouveraient suivis d'un grand nombre d'inconvénients;

4° Qu'on ne doit rien épargner pour augmenter le

Digitized by Google

nombre de ses alliés et détacher ceux des ennemis, afin d'assurer de plus en plus le succès des armes et diminuer les espérances de ses adversaires.

L'esprit de conquête incompatible avec le désir de la paix.

En admettant ces principes, Sire, que l'on croit certains et incontestables, il est aisé de décider si, en cas de guerre, l'on doit se proposer pour objet principal de faire des conquêtes ou de soutenir ses alliés. En se proposant des conquêtes, on révolterait toute l'Europe contre l'ambition de la France. On verrait renaître tous les reproches odieux qui lui ont été si souvent faits de tout sacrifier à son agrandissement, et l'on faciliterait aux ennemis les moyens d'acquérir de nouveaux alliés et de liguer toute l'Europe contre elle. On fournirait aux gouvernements d'Angleterre et de Hollande un motif qui réunirait tous les esprits de ces deux nations, et elles feraient certainement leurs derniers efforts pour soutenir la guerre le plus longtemps qu'il leur serait possible.

On doit se restreindre à soutenir ses alliés.

Le parti de soutenir ses alliés est non-seulement le plus honorable, mais encore le seul par lequel Votre Majesté puisse les conserver et en acquérir de nouveaux. Et ce n'est, Sire, qu'en formant de nouvelles alliances qu'on peut espérer de terminer cette guerre avec avantage.

Mais il ne suffit pas, Sire, de reconnaître la néces-

Digitized by Google

sité de soutenir ses alliés ni d'en avoir la volonté, si l'on ne met en même temps en usage tous les moyens nécessaires pour l'exécution et le succès des mesures que l'on doit prendre en conséquence.

Difficulté de remplir les engagements contractés avec l'Espagne.

Les efforts que l'on fait en faveur de l'Espagne, loin de pouvoir suffire pour assurer un établissement en Italie à l'Infant don Philippe, ne pourront peut-être pas garantir le royaume de Naples des entreprises de la reine de Hongrie.

Liaison des affaires d'Italie avec celles d'Allemagne.

En établissant le théâtre de la guerre en Allemagne, on empêchera, par cette diversion plus que par aucune autre, la reine de Hongrie d'envoyer de nouveaux secours en Italie. Votre Majesté remplira par là, autant qu'il est possible, les nouveaux engagements qu'elle vient de contracter avec l'Espagne concernant la garantie du royaume de Naples, et cette démarche satisfera en même temps à ce qu'exigent ceux contractés avec l'Empereur.

C'est, à tous égards, le point capital et essentiel, d'autant plus que le sort des affaires d'Italie dépendra en grande partie de celui des affaires d'Allemagne. Comme il s'agit, dans cette guerre, de la succession de fiefs relevant de l'Empire, son approbation devient, par conséquent, nécessaire pour mettre le dernier sceau aux cessions qui seront faites à la paix, et assurer

Digitized by Google

à chaque prétendant la partie qui aura pu lui être cédée.

Moyens de soutenir l'Empereur et de rétablir les affaires d'Allemagne.

Dès le 8 du mois d'août dernier, je proposai, dans une dépêche que j'eus l'honneur d'écrire de Spire à Votre Majesté, les trois moyens qui me paraissaient nécessaires pour le soutien de l'Empereur en Allemagne, et je ne puis encore aujourd'hui que représenter les mêmes idées à Votre Majesté.

Ces moyens consistaient :

1° Dans un subside alimentaire qu'on ne pouvait refuser à la fâcheuse extrémité où l'Empereur était réduit;

2° Dans le rétablissemeut de ses troupes;

3° A lui fournir une armée qui fût, par préférence, composée de troupes des princes de l'Empire.

De ces trois moyens, les deux premiers ont été depuis mis en exécution, et aucun des trois ne fut contesté. On me marqua, au contraire, que Votre Majesté avait approuvé ce que j'avais pris la liberté de lui écrire, et l'on m'ajouta, s'il m'est permis de citer les propres expressions dont on se servit alors, « qu'il n'y avait aucun des ministres de Votre Majesté qui n'eût senti la vérité et la solidité de toutes les réflexions contenues dans ma dépêche, que Votre Majesté n'hésiterait pas à donner à l'Empereur tous les secours qui pourraient dépendre d'elle, non en en-

Digitized by Google

voyant ses armées au loin, comme au commencement de la guerre, mais en lui donnant de quoi en avoir une qui pût faire face à celle du prince Charles, et concerter avec celle de Votre Majesté les opérations militaires qu'on jugerait convenables. »

C'est avec peine, Sire, qu'on est obligé de faire observer à Votre Majesté que l'on a différé longtemps à prendre des mesures pour se procurer des troupes des princes de l'Empire, et, par leur moyen, former à l'Empereur une armée qui puisse faire face à celle du prince Charles, ainsi que cela fut annoncé alors.

Cependant, faute de soudoyer des troupes dans l'Empire pour le service de l'Empereur, ou de s'y déterminer assez promptement, on peut retomber, Sire, dans l'inconvénient de ne faire les choses qu'à demi ou trop tard, ce qui rendrait les efforts que l'on s'est proposés d'autant plus à charge à l'État qu'ils deviendraient inutiles.

Qu'est-ce que l'Empereur, en effet, pourrait tenter, avec environ 20,000 hommes de ses troupes, contre les forces de la reine de Hongrie? On finirait par perdre l'alliance de ce prince, et l'on verrait bientôt tout l'Empire, dirigé par l'esprit des cours de Londres et de Vienne, tourner ses armes contre la France.

Il n'y a pas de difficulté qu'on ne doive surmonter, lorsqu'il s'agit d'un objet qui intéresse aussi essentiellement Votre Majesté et le salut de son État. Permet-

Digitized by Google

moi, Sire, de vous représenter, lorsqu'il en est encore temps, que si l'on ne rétablit les affaires en Allemagne, la guerre ne se terminera vraisemblablement que par la perte de plusieurs provinces. Après en avoir perdu, Sire, sera-t-on plus en état de faire des efforts qu'à présent? Et faudra-t-il que Votre Majesté subisse toutes les conditions qui lui seront imposées par ses ennemis ?

On doit regarder comme une circonstance très-heureuse les dispositions favorables de plusieurs princes de l'Empire, et l'on ne peut s'empêcher de dire que ce serait une faute capitale, et peut-être irréparable, que de ne point profiter des avances qu'ils ont faites pour mettre leurs troupes à la solde et au service de Votre Majesté.

Projet d'une ligue en Allemagne.

Le projet dont on a fait les premières ouvertures à M. de Chavigny pour former une ligue en Allemagne, à la tête de laquelle se trouveraient Votre Majesté et l'Empereur, remplirait en même temps toutes les vues politiques et militaires que l'on peut se proposer dans la conjoncture présente; mais en supposant que ce projet ne réussisse pas, on ne doit cependant pas se désister de l'idée de prendre dans l'Empire des troupes à la solde de Votre Majesté.

Suivant le plan qui en a été formé, cette ligue aurait trois objets :

Digitized by Google

1° D'obliger la reine de Hongrie à reconnaître l'Empereur comme chef de l'Empire ;

2° De l'obliger de restituer à l'Empereur ses biens patrimoniaux ;

3° De l'obliger enfin à soumettre à la décision de l'Empire les contestations élevées pour les fiefs de la succession de la maison d'Autriche qui relèvent de l'Empire.

Ce projet est en tout point conforme aux lois et aux constitutions de l'Empire.

Ce ne peut être qu'en conséquence de cette ligue que le roi de Prusse a fait déclarer expressément à l'Empereur et à M. de Chavigny qu'il fournirait un corps de troupes.

Il n'est pas douteux que cette ligue ne fasse concevoir au roi d'Angleterre beaucoup d'inquiétudes pour ses États d'Hanovre.

Elle ferait changer entièrement la forme de la guerre; Votre Majesté, Sire, n'y interviendrait plus que comme allié de l'Empereur et de l'Empire, et comme protecteur des libertés du Corps germanique, et non comme auxiliaire particulier de la maison de Bavière.

Je prendrai la liberté, Sire, d'ajouter qu'il n'y a que deux voies pour Votre Majesté de parvenir à la paix, l'une par l'Empire, et l'autre par l'Angleterre.

Dans le premier cas, où l'on formerait une ligue

Digitized by Google

dans l'Empire, on terminera la guerre plus promptement et plus glorieusement. Il doit naturellement en résulter un traité où toutes les puissances de l'Empire pourront intervenir comme dans celui de Munster, et où Votre Majesté, le chef de la ligue, conjointement avec l'Empereur, aurait la principale influence dans les résolutions qui seraient prises concernant la succession de la maison d'Autriche, ce qui donnerait à Votre Majesté un ascendant en Europe qui assurerait également la gloire et la tranquillité de son règne.

L'autre moyen de parvenir à la paix, par le moyen de l'Angleterre, n'aurait, Sire, aucun de ces avantages, et ne peut qu'être le fruit d'une guerre longue, incertaine et dangereuse. Le dernier traité fait avec l'Espagne ne permettrait pas même d'en faire usage actuellement, et on ne peut se flatter d'y parvenir dans la suite par cette voie qu'autant que les mesures que l'on aura prises pour soutenir l'Empereur feront reconnaître aux Anglais l'inutilité de leurs efforts en faveur de la reine de Hongrie.

Ainsi, dans tous les cas, on ne doit rien négliger pour relever les affaires d'Allemagne, et c'est le moyen le plus sûr de remédier, autant qu'il est possible, à la longueur, à l'incertitude et au danger de la guerre, et de parvenir à une paix solide et honorable.

Digitized by Google

ARTICLE IV.

Observations sur la conduite à l'égard des puissances qui sont opposées à la France.

Quoique Votre Majesté, Sire, n'ait été jusqu'à présent en guerre déclarée avec aucune puissance, elle est cependant fort éloignée d'être dans des termes de paix avec la reine de Hongrie, le roi de Sardaigne, les Anglais et les Hollandais.

Conduite à l'égard de la cour de Vienne.

On ne peut rien attendre de la cour de Vienne, dans les circonstances présentes, que la continuation de la guerre. L'obligation et la nécessité où est Votre Majesté de soutenir ses alliés ne lui laissent de choix que sur le parti de la déclarer ou de la continuer comme auxiliaire.

Deux raisons empêcheraient qu'on ne pût se prêter à aucune proposition particulière de paix de la part de la reine de Hongrie, si elle était dans la disposition de vouloir sonder les sentiments de Votre Majesté à cet égard.

La première est l'abus que la cour de Vienne en pourrait faire. On doit se rappeler qu'elle s'est servie avec avantage du prétexte d'une négociation commencée avec la France pour donner de l'ombrage au roi de Prusse et l'engager à faire une paix particu-

Digitized by Google

lière. Elle pourrait encore avoir recours au même artifice pour ébranler la fidélité des alliés de Votre Majesté, ou pour détourner ceux qui auraient envie de le devenir.

La deuxième raison est fondée sur le dernier traité fait avec l'Espagne, qui ne permet point d'écouter aucune proposition de paix sans sa participation et son aveu.

Cette dernière raison, Sire, a également lieu contre les propositions particulières qui pourraient venir de la part des autres puissances, et l'usage qu'a fait milord Carteret de celles qu'il avait extorquées à M. le baron d'Haslang, ministre de l'Empereur, montre aussi combien il y aurait d'imprudence à se fier à l'Angleterre.

Conduite à l'égard du Roi de Sardaigne.

Il paraît cependant convenable, Sire, de prévenir l'Espagne sur l'utilité dont il serait de profiter de l'occasion, si elle se présentait, ou même de tâcher de la faire naître, pour engager le roi de Sardaigne à rompre les engagements qu'il a contractés, afin d'en former de nouveaux plus conformes à ses intérêts et aux vues que l'on se propose, pour former un établissement à l'Infant don Philippe en Italie. On a déjà remarqué, Sire, que l'alliance du roi de Sardaigne est décisive pour les affaires d'Italie, et l'on peut ajouter que rien ne serait plus capable de déconcerter les mesures et les projets des Anglais.

Digitized by Google

S'il convient de déclarer la guerre ou de la continuer comme auxiliaire.

Par rapport au parti, Sire, de déclarer la guerre, il se présente une première réflexion : c'est que les ennemis ont eux-mêmes évité de faire cette démarche, et qu'ils ont excité Votre Majesté à la faire; ce qu'ils ont jugé de leur intérêt ne peut que difficilement être de celui de Votre Majesté.

L'objet que l'on doit se proposer, Sire, n'étant point, comme on l'a déjà observé, de faire des conquêtes, mais de soutenir ses alliés, et par ce moyen de parvenir à la paix, on en a tiré cette conséquence que l'on doit éviter tout ce qui peut augmenter les obstacles, qu'il faut en même temps tâcher de rendre la poursuite de la guerre difficile, embarrassante et onéreuse aux gouvernements d'Angleterre et de Hollande.

Conduite à l'égard des Anglais et des Hollandais.

C'est sur ces principes, Sire, qu'il paraît qu'on doit conformer la conduite à observer à l'égard de ces deux puissances.

Il y a, tant en Angleterre qu'en Hollande, un parti pour la guerre et un parti pour la paix; les motifs personnels et publics sont confondus par l'esprit de parti, et ceux qui souhaitent la guerre craignent également qu'on ne les rende responsables des événements et qu'on ne fasse difficulté de leur accorder les subsides qui seraient peut-être nécessaires pour en assurer le succès.

En déclarant la guerre, Sire, on seconderait les

Digitized by Google

vues particulières du parti qui la souhaite en Angleterre et en Hollande, et l'on s'éloignerait de l'objet qu'on doit se proposer par rapport à la paix. On peut d'autant mieux s'abstenir de faire cette démarche que Votre Majesté peut, sous le titre d'auxiliaire, remplir tous les engagements qu'elle a contractés.

S'il y a eu, Sire, des circonstances où il aurait pu être convenable de déclarer la guerre, c'était à la fin de la dernière campagne, lorsque les ennemis ont entrepris d'attaquer les frontières de Votre Majesté, et non aujourd'hui qu'ils paraissent moins déterminés à former des entreprises offensives.

Si un changement de disposition leur faisait reprendre leurs premiers desseins, et les portait à tenter de les mettre en exécution, peut-être ne serait-il plus alors ni de la grandeur ni de la dignité de Votre Majesté et de sa couronne, de le souffrir sans leur déclarer la guerre. Mais, dans ce cas, Votre Majesté ne la déclarant que parce qu'elle serait attaquée, elle ne pourrait être regardée comme agresseur; et il serait au moins facile de fournir de justes raisons au parti pacifique en Angleterre et en Hollande, pour en rejeter la faute et les conséquences sur ceux dont les conseils et les mesures violentes auraient donné lieu à une rupture déclarée.

Pour réduire en peu de mots, Sire, ce que l'on pense sur le parti de déclarer la guerre, l'on croit

Digitized by Google

qu'il ne convient de le prendre qu'à la dernière extrémité, qu'on doit chercher à l'éviter, que si on s'y trouve enfin forcé par des démarches qu'on ne pourrait plus dissimuler sans faiblesse, on ne doit rien négliger pour faire regarder les ennemis comme les agresseurs et les auteurs de la guerre.

De ces différentes observations, il résulte, Sire, qu'on doit tâcher, autant qu'il sera possible, d'ôter aux Anglais et aux Hollandais tout prétexte et toute envie de faire la guerre.

Pour ôter à vos ennemis, Sire, tout prétexte de guerre, on doit s'attacher aux moyens de les empêcher de pouvoir donner des interprétations odieuses aux vues et aux desseins de Votre Majesté, montrer aux yeux de l'Europe de la fermeté et de la justice, proscrire tous les ménagements qui pourraient tendre à la faiblesse, écarter tous les desseins qu'on pourrait attribuer à l'ambition, et ne donner aucune atteinte aux droits acquis à chaque nation et qu'on ne pourrait enfreindre sans leur donner de justes griefs.

Déclaration pour expliquer les intentions de Sa Majesté.

Dans cette vue, Sire, on doit chercher et trouver l'occasion, soit au sujet de la sortie des escadres de Votre Majesté, soit en entrant en campagne, ou après qu'on aura formé la ligue qu'on projette en Allemagne, de faire une déclaration où Votre Majesté s'explique publiquement sur l'intention où elle est d'entretenir la paix avec ses

Digitized by Google

voisins, et en même temps sur sa résolution ferme et constante de soutenir ses alliés. En expliquant vos sentiments, Sire, Votre Majesté se procure en même temps le moyen de pouvoir sonder et connaître ceux des puissances qui lui sont opposées.

On doit bannir avec soin de cette déclaration tout ce qui pourrait tendre à des idées de conquête dans les Pays-Bas, rien n'étant plus capable d'exciter la jalousie des Anglais et encore plus des Hollandais.

Dans le cas où l'on ne réussirait simplement qu'à former une armée à l'Empereur, sans parvenir à faire une ligue, il suffit, Sire, que les Anglais aient eux-mêmes obligé la reine de Hongrie d'avoir égard aux prétentions du roi de Prusse et du roi de Sardaigne, pour justifier toutes les mesures dont Votre Majesté jugera à propos de se servir, afin de l'obliger à rendre justice aux droits de l'Empereur et de l'Espagne, ses alliés.

Dans le cas où la ligue aurait lieu, Votre Majesté peut ajouter au motif de soutenir le droit de ses alliés, celui de rétablir la paix dans l'Empire et de faire décider les contestations élevées à l'occasion de la succession de la maison d'Autriche, d'une manière conforme aux lois et aux constitutions du Corps germanique.

Écrit particulier à publier en Hollande.

Il y aurait, Sire, des observations particulières à faire, et principalement en Hollande, sur l'injustice et les inconvénients où se

Digitized by Google

sont exposés les Hollandais en voulant changer en offensive une guerre où ils n'ont pu intervenir qu'en conséquence d'une alliance défensive, et où ils n'agissaient qu'en qualité d'auxiliaires, et où ceux qu'ils voulaient attaquer n'étaient eux-mêmes qu'auxiliaires et s'étaient en quelque manière désistés de l'être, en référant à la médiation commune de l'Empire, de l'Angleterre et de la Hollande, la décision des contestations qui faisaient le sujet de la guerre; mais ces matières sont moins propres à être produites dans une déclaration qu'à entrer dans la composition de quelque écrit particulier qu'il conviendrait de publier dans le même temps.

Objets particuliers par rapport à l'Angleterre.

Outre ces points généraux, Sire, il y en a deux particuliers qui regardent l'Angleterre et qui paraissent mériter quelque explication de la part de Votre Majesté, et qui, suivant la manière dont ils seront traités, peuvent produire des effets bien différents: l'un regarde la liberté de la navigation, et l'autre les ouvrages de Dunkerque.

De la liberté de la navigation.

Ce qui concerne la liberté de la navigation devrait être concerté avec l'Espagne. Il serait question, Sire, de faire entendre aux Anglais qu'on est prêt de concourir avec eux dans toutes les mesures qui seront jugées les plus propres pour assurer à chaque nation la liberté de la naviga-

Digitized by Google

tion de ses propres colonies, sans préjudicier néanmoins à ce qui a été stipulé par le traité d'Utrecht, sur l'exclusion générale donnée à toutes les nations de pouvoir commercer dans les colonies espagnoles; que Votre Majesté ne peut se dispenser de joindre ses forces à celles des Espagnols en Amérique, pour garantir leurs possessions des conquêtes que l'on pourrait y projeter, mais que si Votre Majesté en est requise, elle emploiera ses bons offices auprès du roi d'Espagne, de concert avec la Hollande, pour terminer les contestations élevées à ce sujet, d'une manière qui puisse conserver à chaque nation la jouissance libre et sûre de ses droits.

Par rapport aux ouvrages faits à Dunkerque, les stipulations portées à ce sujet par le traité d'Utrecht sont si expresses et si formelles qu'il paraît, Sire, qu'il est également de la prudence et de la justice de Votre Majesté de faire connaître qu'elle n'a eu d'autre objet que de garantir cette ville et ses habitants de la destruction prochaine dont on les menaçait, le dessein ayant été annoncé publiquement de réduire cette ville à l'état d'un hameau de pêcheurs. Il serait exposé, dans la déclaration, que les traités qui ont stipulé la démolition des fortifications de Dunkerque doivent en même temps lui servir de sûreté, et que, dès que cette sûreté cesse, Votre Majesté rentre dans le droit naturel d'y pourvoir par elle-même; que Votre Majesté a offert aux

Digitized by Google

Hollandais la garde de cette ville, et qu'elle est encore prête de faire démolir les nouveaux ouvrages que l'on y a construits, dès que la reine de Hongrie voudra se prêter à une pacification générale, mais qu'il serait injuste d'en demander la démolition et imprudent de l'accorder, avant que la tranquillité fût rétablie.

Ces deux points, Sire, sont extrêmement populaires en Angleterre, et quel que puisse être l'effet de la déclaration que Votre Majesté ferait à cet égard, par rapport au gouvernement, elle ne peut que rendre la guerre plus odieuse au peuple et plus difficile au ministère.

Nécessité d'en imposer aux Anglais et aux Hollandais.

On ne peut cependant, Sire, se flatter de tirer aucun avantage considérable des mesures que l'on aura prises pour ôter aux Anglais et aux Hollandais tout prétexte de faire la guerre, qu'on ne cherche en même temps à leur en ôter l'envie, et, pour cet effet, à leur en imposer.

Rien, Sire, ne serait plus capable d'en imposer à vos ennemis que l'exécution de ce qui a été proposé pour le soutien de l'Empereur, soit en formant en Allemagne une ligue pour le soutien de ses droits, soit, dans le cas où le moment propre pour y réussir serait passé, en tâchant du moins de lui fournir une armée avec les troupes que plusieurs princes ont offertes, moyennant les subsides qui leur seraient payés par Votre Majesté.

Digitized by Google

Ces mesures, Sire, en ôtant à vos ennemis presque toute espérance de réussir en Allemagne, laisseront à Votre Majesté la disposition entière de ses propres forces, pour les tenir assemblées sur ses frontières, prêtes à agir offensivement contre les troupes d'Angleterre et de Hollande qui sont dans les Pays-Bas, ou contre les Pays-Bas même, si ces troupes faisaient quelque mouvement pour inquiéter les frontières du royaume, ou qu'elles voulussent passer en Allemagne, au cas que la dernière campagne qu'elles y ont faite ne les en ait pas entièrement dégoûtées.

Le peu de succès, Sire, qu'ont eu vos armées en Allemagne, et l'importance dont il était de profiter d'une conjoncture aussi grande que celle de l'extinction du dernier mâle de la maison d'Autriche, ont donné lieu à quelques-uns de concevoir l'opinion, et ont confirmé quelques autres dans celle qu'ils avaient, qu'on aurait pu se borner à soutenir la maison de Bavière, en lui formant en Allemagne un parti armé, et en rassemblant vos troupes sur les frontières, prêtes à agir, afin d'en imposer aux Anglais et aux Hollandais.

Ce sentiment même ne paraît plus souffrir aucune contradiction, et si c'est ce qu'on aurait dû faire dans le commencement, on peut encore aujourd'hui prendre ce parti, avec les modifications que la diversité des circonstances peut requérir et exiger.

Digitized by Google

Observation générale sur la conduite à l'égard de l'Angleterre et de la Hollande.

On finira cet article, Sire, en observant que les moyens les plus propres pour ôter aux Anglais et aux Hollandais le prétexte et l'envie de faire la guerre, le sont également pour les faire échouer dans leurs projets, s'ils la déclarent, soit de fait ou autrement. Les mesures que l'on aura prises pour leur en imposer mettront en état de leur résister, et celles dont on se sera servi pour ne leur laisser aucun prétexte d'agir ou de se déclarer serviront à justifier les armes de Votre Majesté, et rendront ceux qui auront été les promoteurs de la guerre d'autant plus responsables à leur nation des événements qui en seront les suites.

Article V.

Des forces du Roi, de celles des ennemis, et de quel côté il conviendrait de faire des efforts.

Quelque objet, Sire, et quelque système de conduite que l'on puisse se proposer, si les ennemis peuvent assembler des armées supérieures à celles de Votre Majesté, on se flatterait en vain d'avoir des succès qui puissent préparer les voies d'une paix convenable.

Examen des forces du Roi. — Cavalerie.

Par les augmentations que Votre Majesté a faites dans sa cavalerie et ses dragons, elle se trouve avoir 359 escadrons,

Digitized by Google

dont 13 de sa maison, 8 de la gendarmerie, 234 de cavalerie, 80 de dragons, et 24 de hussards. Sur quoi il convient de déduire les 38 nouveaux escadrons qui n'ont été formés qu'à la fin de la campagne dernière, et qui ne pourront être employés que dans les places de la frontière, pour des escortes et autres services de guerre. Il faut également déduire les 24 de hussards, qui, nonobstant l'utilité infinie dont ils sont en campagne, ne peuvent être mis au rang de la cavalerie qui doit combattre en ligne. Ainsi les 359 escadrons que Votre Majesté a sur pied se trouvent réduits à 297, pour la formation de ses armées.

Il paraît qu'on destine 34 anciens escadrons et 4 nouveaux pour l'armée d'Italie; il n'en restera donc que 263 [1] pour le Rhin, la Moselle et la Flandre.

Infanterie. Par rapport à l'infanterie, Votre Majesté avait 207 bataillons, non compris celui de Karrer, destiné au service de la marine, avant les augmentations auxquelles on s'est enfin déterminé à la fin de la dernière campagne, et qui ne montent qu'à 24 bataillons, savoir : les 4 nouveaux de Picardie, de Champagne, Auvergne et Dauphin; 4 en remplacement de la garnison d'Egra, 5 nouveaux Allemands, 9 Suisses et 2 du régiment de Lowendal.

De ces 207 anciens bataillons, on en doit déduire 2

[1] Ce chiffre ne s'entend que des anciens escadrons; les nouveaux ont leur compte à part.

Digitized by Google

pour la garde de Votre Majesté, 5 de Royal-Artillerie, qui ne sont point employés en ligne, et 5 qui ont été faits prisonniers à Egra; restent 195 bataillons.

Les 24 bataillons nouveaux pourront être destinés à la garde des places, où, indépendamment de ceux des milices, il en faudrait au moins 34 de campagne, suivant un état particulier qui en a été dressé; et le nombre même n'en est réduit à 34 que dans la supposition qu'il y aura des armées en avant, dont on pourra tirer des troupes pour renforcer les garnisons, suivant les circonstances et les besoins. Il résulte de ce calcul qu'il ne reste que 195 bataillons, sur lesquels même on ne peut pas compter entièrement pour la formation des armées, puisque l'on ne pourra se dispenser d'en mettre quelques-uns dans les places.

De ces 195 bataillons, Sire, il y en a 38 qui, par leur emplacement actuel, paraissent destinés pour l'armée et les frontières d'Italie.

Il ne reste donc que 157 bataillons pour le Rhin, la Moselle et la Flandre.

État des forces d'Italie.

Aux forces que Votre Majesté aura du côté de l'Italie on doit ajouter celles de l'armée de l'Infant don Philippe. L'union des armées des deux couronnes leur assure à la vérité la supériorité sur celles que le roi de Sardaigne peut leur opposer; mais cet avantage se trouve contre-balancé par la facilité qu'a ce prince de garder et de défendre

Digitized by Google

les passages des Alpes avec des forces très-inférieures.

On ne parle point, Sire, de ce qui concerne l'armée espagnole et celle de la reine de Hongrie en Lombardie, où il est fort à craindre que, si l'on ne fait une diversion puissante en Allemagne, ou que l'on ne trouve le moyen d'y faire passer des secours, les Autrichiens ne forment quelque entreprise sur le royaume de Naples, ce qui serait d'autant plus dangereux que les peuples y sont naturellement portés au changement de domination et ont été de tout temps mal disposés pour leurs souverains. On se représente assez, sans qu'il soit besoin de l'expliquer, toutes les conséquences fâcheuses qui en résulteraient et qui porteraient peut-être l'Espagne à se détacher de l'alliance de Votre Majesté et à subir les conditions qu'il plairait aux Anglais d'imposer, pour recouvrer le royaume de Naples par leur assistance.

Il reste à examiner, Sire, les forces que les ennemis pourront avoir, tant sur le Rhin que dans les Pays-Bas.

État des forces de la Reine de Hongrie en Allemagne.

L'armée du prince Charles, à la fin de la dernière campagne, était de 54 bataillons et de 131 escadrons; elle peut facilement être augmentée par une partie des troupes qui avaient été employées au siége d'Égra et à celui d'Ingolstadt, et qui montaient à 20 bataillons et 6 escadrons; en sorte que la reine de Hongrie est en état, si rien d'ailleurs ne s'y oppose, de porter sur cette

Digitized by Google

partie de la frontière une armée de 70 bataillons et de 135 escadrons. On peut encore ajouter les Croates et troupes irrégulières qui occuperont nécessairement une partie assez considérable de troupes, pour s'opposer aux ravages qu'elles pourraient commettre, ce qui exige par conséquent que Votre Majesté ait une armée supérieure à celle de la reine de Hongrie.

État des forces des alliés.

L'armée des alliés était composée, à la fin de la campagne, de 80 bataillons et de 100 escadrons, non compris 3 régiments de hussards, et toutes les garnisons des places des Pays-Bas bien fournies.

Les Hollandais, Sire, sont encore en état, si la guerre se fait en Flandre, de donner un nouveau secours à la reine de Hongrie d'environ 20 bataillons et 16 escadrons. Il restera pour la garde des places, tant de la Flandre que de Hollande, 28 bataillons et 10 escadrons hollandais, avec 15 bataillons et 4 escadrons autrichiens.

Suivant ce que les pairs d'Angleterre, qui se sont opposés à l'entretien des troupes hanovriennes, ont avancé dans leur protestation, les Anglais pourraient encore faire passer en Flandre autant de troupes qu'ils en ont actuellement dans les Pays-Bas, et en réserver pour la garde de leur île plus qu'il n'y en avait dans la dernière guerre, sous le règne de la reine Anne. Il suffit même, pour en être convaincu, de jeter les yeux

Digitized by Google

sur l'état de leurs troupes. Ce n'est donc point exagérer que de supposer qu'ils peuvent aisément augmenter le nombre de celles qu'ils ont dans les Pays-Bas, en se réduisant à une douzaine de bataillons et autant d'escadrons.

Supériorité des ennemis.

Suivant ces calculs, Sire, vos ennemis pourraient avoir en Flandre 112 bataillons et 128 escadrons, non compris 3 régiments de hussards, et sur le Rhin, 70 bataillons et 135 escadrons, ce qui fait, en tout, 182 bataillons et 263 escadrons. Votre Majesté se trouvera fort inférieure en infanterie, n'ayant à leur opposer que 157 bataillons, les places très-imparfaitement garnies, indépendamment de ce qu'à forces égales en troupes réglées, la reine de Hongrie aurait la supériorité à cause de ses troupes irrégulières.

On a déjà éprouvé, Sire, à la fin de la dernière campagne, combien l'on manquait d'infanterie, et, quoique le mauvais état des troupes ait alors contribué à rendre le manque d'infanterie plus sensible, si l'on sait ou que l'on se rappelle l'état des ennemis, il n'était guère meilleur, et heureusement leurs projets mal concertés ont donné aux armées de Votre Majesté en Alsace la facilité de pouvoir se soutenir réciproquement. On est encore exposé, Sire, à retomber dans le même inconvénient, et l'on ne doit pas espérer de pouvoir s'en tirer toujours avec le même succès.

Digitized by Google

Votre Majesté peut même observer que dès qu'elle se trouvera inférieure à ses ennemis à l'entrée de la campagne, elle sera réduite à la défensive et, par conséquent, obligée de s'affaiblir de plus en plus, par la nécessité de mettre de plus fortes garnisons dans les places; d'ailleurs, la crainte qu'elles ne soient assiégées entraînera dans de grandes dépenses pour les pourvoir de munitions nécessaires à leur défense.

Si cette supériorité de vos ennemis, Sire, donnait la facilité aux Anglais et à la reine de Hongrie, comme il n'y a que trop d'apparence, de prendre l'ascendant dans l'Empire, et que le crédit de cette dernière et l'argent que les premiers y sacrifieraient volontiers pussent leur procurer de nouvelles troupes, la situation deviendrait beaucoup plus dangereuse, et l'on ne peut dire quelles en seraient les conséquences, ni le temps de la guerre et la manière dont elle finirait.

Moyens de devenir supérieur aux ennemis.

La vue de ces dangers, Sire, a fait proposer de former à l'Empereur une armée pour occuper une partie des forces de la reine de Hongrie, et en a fait prendre la résolution à Votre Majesté. Il n'y avait, en effet, Sire, que ce moyen ou celui de faire une augmentation dans les troupes de Votre Majesté qui pussent empêcher les ennemis d'avoir la supériorité.

Augmentations dans l'infanterie.

Il y a longtemps, Sire, que j'ai pris la liberté pour la première fois de repré-

Digitized by Google

senter la nécessité d'une augmentation dans l'infanterie de Votre Majesté, en portant les compagnies à 55 hommes et réduisant les bataillons à 13 compagnies, ce qui coûterait beaucoup moins et serait beaucoup plus avantageux pour le service, à tous égards, que de lever de nouveaux régiments et de nouvelles compagnies.

Il serait difficile actuellement, Sire, de mettre ce projet en exécution, le temps le plus propre et le plus convenable pour le faire étant immédiatement à la fin de la campagne, lorsque les officiers ont devant eux le temps nécessaire pour faire des recrues et de nouvelles levées.

Comme il y a néanmoins, Sire, un excédant assez considérable dans les bataillons de milice, on pourrait s'en prévaloir pour commencer l'augmentation par quelques régiments, et faire comme un essai du projet que je proposais en 1742, qui, pour la plus grande partie, est moins un nouveau plan que le rétablissement de l'ancien ordre qu'il y avait autrefois dans l'infanterie, sur lequel j'ai réfléchi et médité depuis plus de trente-cinq ans, et auquel je pense qu'on sera obligé de revenir. Cet essai, en facilitant par la suite le reste de l'opération, procurerait, dès cette campagne, plusieurs bataillons dont on a besoin et dont on pourrait se servir utilement, et il n'en coûterait pas davantage pour payer les mêmes soldats dans des

Digitized by Google

bataillons de campagne que dans des bataillons de milice.

Avantages de soudoyer des troupes étrangères.

Mais, dans la conjoncture actuelle, on aurait tenté en vain de suppléer entièrement au besoin pressant où l'on se trouve par des augmentations dans les troupes de Votre Majesté. Il n'y a que le parti de soudoyer des troupes étrangères qui puisse remplir toutes les différentes vues que l'on doit embrasser, et il est même préférable, à plusieurs égards, à celui de lever de nouvelles troupes.

1° Les troupes que l'on soudoiera sont faites et déjà disciplinées, plus propres, par conséquent, pour le service que celles que l'on pourrait lever;

2° Ce sera autant d'hommes que l'on épargnera à votre royaume, à quoi l'on ne peut apporter trop d'attention;

3° Votre Majesté, en prenant ces troupes à sa solde, les ôte à ses ennemis; les Allemands, ainsi qu'on l'a déjà observé, aimeront mieux avoir l'argent des Anglais que de n'en avoir point, et ceux-ci ne souhaitent que de pouvoir les déterminer à recevoir leurs subsides;

4° On peut se flatter d'acquérir insensiblement l'alliance des princes dont on soudoiera les troupes, et rien n'est plus capable d'en imposer aux ennemis que

Digitized by Google

de voir les alliés de Votre Majesté se multiplier en même temps que ses forces ;

5° Enfin, lorsque l'on n'aura plus besoin de ces troupes, Votre Majesté ne se trouvera point dans le cas d'avoir des réformes à faire et de conserver des appointements qu'on ne peut refuser à des officiers réformés, sans dureté, et sans exciter des mécontentements qui ralentissent l'ardeur du service, et auxquels il est de la sagesse, ainsi que de la bonté de Votre Majesté, de ne point donner lieu.

Il est certain, Sire, que des troupes allemandes seront beaucoup plus convenables, à tous égards, pour former une armée à l'Empereur, que des troupes françaises ne paraissent l'être ; et ce que l'on vient d'exposer sur les forces de Votre Majesté et sur celles de ses ennemis, est une nouvelle preuve de la nécessité de prendre ce parti, puisque, sans cela, on serait inférieur aux ennemis et exposé à leurs attaques, loin de pouvoir former des projets pour entreprendre sur eux.

Ce n'est, Sire, que par ce seul moyen que Votre Majesté, comme on l'a déjà dit, pourra disposer de la plus grande partie de ses troupes contre les alliés de la reine de Hongrie ; c'est le moyen, s'il y en a un, de les détourner de l'idée de former aucune entreprise ; c'est celui de pouvoir les faire échouer, s'ils en formaient, et de mettre Votre Majesté en état d'exécuter

Digitized by Google

les projets qu'elle jugera les plus convenables pour sa gloire et ses intérêts.

De quel côté il convient de faire des efforts.

Votre Majesté peut porter ses armes de trois côtés différents : en Flandre, dans l'Autriche antérieure [1] et en Italie. Pour résoudre où il convient de faire les plus grands efforts, on doit examiner de quel côté les opérations sont le moins susceptibles d'inconvénients et peuvent être le plus décisives pour parvenir à la paix.

De la guerre en Flandre.

Les entreprises que l'on ferait en Flandre paraissent plus propres à animer la guerre qu'à la terminer, et fourniraient au gouvernement d'Angleterre et à la faction anglaise en Hollande, des motifs capables de déterminer ces deux nations à faire les plus grands efforts.

D'ailleurs, les progrès y seraient lents, à cause du nombre des places fortes qui appartiennent aux ennemis. Ils seraient peu utiles aux alliés de Votre Majesté, et loin de les affermir dans son alliance, ils leur donneraient peut-être matière de former d'injustes soupçons sur les vues de Votre Majesté, et de se laisser persuader par les ennemis communs que la France néglige leurs intérêts pour ne songer qu'à satisfaire son ambition.

Enfin, ils n'influeraient pas beaucoup sur la reine

[1] L'Autriche avait alors des annexes en Souabe.

Digitized by Google

de Hongrie pour la déterminer à la paix. Elle regardera toujours la défense des Pays-Bas comme l'affaire particulière des Anglais et des Hollandais.

De la guerre dans l'Autriche antérieure.

La guerre dans l'Autriche antérieure, à la considérer uniquement en elle-même, et indépendamment de ce qu'elle doit être regardée comme le principe et le soutien des autres opérations d'Allemagne, ne produirait encore qu'un médiocre effet sur la reine de Hongrie, ce pays étant entièrement séparé du reste de ses États, et n'étant pas assez considérable pour que les succès qu'on y pourrait avoir pussent la forcer à se prêter à des voies de conciliation.

De la guerre en Italie.

On ne peut fonder, Sire, que des espérances fort incertaines sur les opérations de l'armée d'Italie, par l'incertitude du succès. A supposer même qu'on pût forcer les passages, on ne pourrait point s'avancer dans les États de la reine de Hongrie, sans avoir auparavant traversé ceux du roi de Sardaigne et s'être assuré de quelques places pour entretenir la communication avec la France. Les progrès deviendraient si lents qu'ils ne produiraient aucun effet sur la reine de Hongrie pour la déterminer à la paix; tant qu'elle ne sera point exclue de l'Italie, il suffit que ses affaires prospèrent en Allemagne pour espérer de pouvoir les rétablir par la suite en Italie; ainsi elle ne courrait de danger pour l'Italie que dans

Digitized by Google

le cas où le roi de Sardaigne, fatigué de voir son pays être le théâtre de la guerre, changerait enfin de parti; mais on ne doit pas s'attendre qu'une pareille révolution puisse arriver subitement.

De la guerre en Allemagne.

Les États de la reine de Hongrie en Allemagne sont incontestablement ceux qui lui tiennent le plus à cœur et où les succès seront les plus décisifs pour la paix. J'ai toujours pensé, Sire, que c'était l'endroit sensible et où il fallait porter le fort de la guerre. Votre Majesté ne pouvant y renvoyer présentement ses propres troupes, on ne peut remplir cet objet que par le moyen d'une armée à l'Empereur, et c'est par les succès de cette armée que Votre Majesté peut se flatter de pouvoir soutenir et terminer la guerre avec avantage.

Diriger toutes les opérations des troupes de Votre Majesté, relativement à la guerre d'Allemagne.

Il en résulte que les opérations des armées de Votre Majesté doivent être relatives à celles de l'armée de l'Empereur, et que les plus grands efforts doivent tendre, par conséquent, du côté de l'Allemagne, en passant le Rhin et s'avançant dans le Brisgau, afin de soutenir l'armée de l'Empereur, de commencer par mettre ce prince en possession de l'Autriche antérieure dont on se propose de lui assurer la propriété à la paix, d'occuper les forces de la reine de Hongrie en Allemagne, de manière qu'elle ne puisse en faire passer en Italie, et par là de ne perdre aucune occa-

Digitized by Google

sion de remplir, au moins en partie, les engagements contractés avec l'Espagne.

L'utilité particulière qui en résulterait pour Votre Majesté serait de pouvoir prendre Fribourg sur la reine de Hongrie et d'en raser les fortifications; la haute Alsace serait, à l'avenir, à l'abri de toute entreprise, étant bien difficile d'en faire aucune sans avoir une place de dépôt.

La conquête de Fribourg, Sire, m'a toujours paru si essentielle qu'à moins d'un péril évident pour la Flandre, j'aurais estimé qu'on aurait dû s'y tenir sur la simple défensive jusqu'à ce qu'on eût terminé cette entreprise, parce que la prise de cette place mettant la frontière de la haute Alsace en pleine sûreté, aurait permis à Votre Majesté de rappeler ensuite la plus grande partie de ses forces vers les Pays-Bas, et lui aurait donné de plus en plus la facilité d'y pousser la guerre avec la plus grand vigueur.

Mais, dans tous les cas, Sire, on ne peut se dispenser d'avoir en Flandre un corps de troupes considérable, tant pour y opérer une puissante diversion et y retenir, par conséquent, les troupes des alliés de la reine de Hongrie, que pour leur ôter toute idée et les empêcher de former aucune entreprise sur la frontière la plus intéressante et la plus voisine de la capitale et du centre du royaume de Votre Majesté.

Digitized by Google

RÉCAPITULATION.

L'étendue de ce Mémoire, Sire, et la diversité des matières qu'on a été obligé d'y travailler pour embrasser le système entier des affaires, exigent qu'avant de finir, on représente en peu de mots sous les yeux de Votre Majesté les principales conséquences qui en résultent :

1° Que les mêmes motifs qui ont engagé Votre Majesté dans cette guerre subsistent encore, et que, d'ailleurs, la situation où l'on est insensiblement tombé est telle qu'on est désormais forcé de soutenir les engagements qu'on a contractés volontairement et qu'on ne saurait abandonner ni avec honneur ni avec sûreté ;

2° Qu'on ne peut rien se promettre de favorable des dispositions où se trouvent les principales puissances de l'Europe, qu'autant que l'on fera des efforts proportionnés aux engagements où l'on se trouve ;

3° Que l'objet de la guerre doit être de parvenir à la paix par le soutien même de ces engagements ; que rien n'y serait plus opposé que l'esprit de conquête; que, d'un autre côté, rien ne serait plus dangereux que le système de ceux qui soutiennent que la France peut se passer de toute alliance en se renfermant dans ses frontières ; qu'on ne doit rien négliger pour augmenter le nombre des alliés de Votre Majesté, et surtout pour

Digitized by Google

détacher, s'il est possible, le roi de Sardaigne du parti de la reine de Hongrie, son alliance étant décisive pour le succès des affaires d'Italie ; qu'un point essentiel et le seul moyen d'empêcher la reine de Hongrie de faire passer assez de troupes en Italie pour faire la conquête du royaume de Naples, est de former à l'Empereur une armée, afin de contenir en Allemagne la plus grande partie des forces de la reine de Hongrie, et par là de rétablir en même temps le crédit et la puissance de ce prince dans l'Empire, de lui former un parti, d'y procurer à Votre Majesté de nouveaux alliés, et d'y faire reprendre à la France l'influence qu'elle doit y avoir ;

4° Que, par les mêmes principes, on doit tâcher de ralentir l'animosité des Anglais et des Hollandais, entretenir les divisions qui subsistent parmi ces deux nations, chercher à rendre au gouvernement le soutien et la poursuite de la guerre embarrassante et onéreuse, et que, par conséquent, on ne doit point leur déclarer la guerre les premiers, mais se borner à leur faire connaître les intentions du Roi et à sonder en même temps leurs sentiments ;

5° Que Votre Majesté pouvant bientôt se trouver inférieure en forces à ses ennemis, elle ne peut espérer de succès ni parvenir à la paix que par le moyen de ses alliés, en agissant de concert avec eux et secondant les opérations de leurs armées, principalement

Digitized by Google

du côté de l'Allemagne, où les succès seraient plus décisifs pour la paix que partout ailleurs.

Un système de conduite, Sire, fondé sur ces principes, me paraît de nature à pouvoir être avoué aux yeux de toute l'Europe.

Lorsqu'un roi comme Votre Majesté joint la puissance à la vérité et à la justice, il est de sa grandeur, de sa dignité, et même de son véritable intérêt, d'agir ouvertement, de ne former aucun dessein qu'elle ne puisse le manifester, de ne rien laisser dans les procédés d'obscur, d'irrégulier ni de suspect, et d'être elle-même observateur rigide des règles dont elle doit être le protecteur déclaré, qui n'ont été introduites que pour la sûreté réciproque des États, et dont le bouleversement, dans ces derniers temps, a donné lieu à une partie des maux que l'on éprouve aujourd'hui. Un Roi de France, en se gouvernant invariablement par ces maximes, est nécessairement un grand Roi; son crédit et son influence seront toujours proportionnés à l'opinion que l'on aura de sa justice, de sa fidélité et de sa fermeté. C'est le moyen d'assurer à Votre Majesté une supériorié permanente, de repousser les traits de l'inimitié et de l'envie que les Anglais cherchent à susciter contre la France, et de devenir l'arbitre des puissances de l'Europe.

Digitized by Google

76. — *Du maréchal de Noailles au Roi.*

A Versailles, le 13 avril 1744.

SIRE,

Malgré quatre pintes d'eau de Balaruc qui me trottent par le corps et par la tête, je ne puis me dispenser d'écrire à Votre Majesté, dans une conjoncture aussi importante que celle où l'on se trouve.

Votre Majesté sera sans doute informée qu'il est arrivé un courrier de M. de Chavigny [1]. Je vois, par une lettre que j'en ai reçue, qu'il est question d'affaires graves et essentielles; le tout sera vraisemblablement lu dans le conseil d'après-demain, avec la rapidité ordinaire. C'est cependant matière à mûre considération et réflexion. Il s'agit de déterminer le roi de Prusse et d'ouvrir les yeux de l'Empereur sur ses propres intérêts; c'est une raison qui me fait différer le projet de réponse que Votre Majesté se propose de lui faire.

Si l'on parvient enfin à former une puissante confédération en Allemagne, Votre Majesté dès lors s'y assure une influence permanente, relève le crédit de ses affaires en Europe, déconcerte les projets de ses enne-

[1] Il était alors ambassadeur auprès de l'Empereur, à Francfort.

Digitized by Google

mis, et, s'il y a un moyen de sauver le royaume de Naples et de le garantir du danger dont il est menacé, ce n'est qu'en opérant une diversion redoutable en Allemagne, soit par vos forces, soit par celles de vos alliés.

C'est aussi, en même temps, Sire, le moyen de forcer le roi de Sardaigne à changer de mesures et de parti, car je pense toujours qu'il est capital, pour terminer avec sûreté les affaires d'Italie, et avec utilité même pour Votre Majesté, de ne jamais se détacher de l'idée d'enlever l'alliance de ce prince à l'Angleterre et à la reine de Hongrie. L'expérience du passé fait voir suffisamment qu'on ne peut trop multiplier les moyens d'assurer les succès.

Qu'il y aurait, Sire, d'observations à faire sur la conjoncture actuelle! On pourrait parler et écrire un mois entier sans épuiser la matière; mais plus j'y réfléchis, plus je me confirme dans les idées du Mémoire que j'ai remis à Votre Majesté, au mois de février dernier, sur la nécessité de relever les affaires d'Allemagne par le concours des princes de l'Empire, et celles d'Italie par celui du roi de Sardaigne, sans cependant perdre de vue les affaires de Flandre, surtout lorsque de certaines personnes se proposent de les animer par leur présence.

Je ne vois, Sire, que des dangers et des malheurs à s'éloigner des principes que je viens de rappeler à

Digitized by Google

Votre Majesté, et que de l'avantage et de la gloire à s'y attacher avec suite et fermeté.

Je suis, etc.

---

77. — *Du maréchal de Noailles au Roi.*

A Paris, le 20 avril 1744.

SIRE,

J'étais si occupé hier, après le conseil de Votre Majesté, lorsque j'ai eu l'honneur de lui parler de l'affaire de Prusse, que je la supplie de me pardonner si je n'ai pas pris ses ordres sur la réponse qu'elle se propose de faire à l'Empereur. Je viens d'en recevoir une lettre et un Mémoire d'observations sur le mien; je n'ai point encore eu le temps d'y jeter les yeux, mais je ne manquerai point d'en rendre compte incessamment à Votre Majesté.

Qu'elle me permette aussi de la faire ressouvenir des deux petites lettres pour ses ministres en Suède et en Moscovie; un mot de la main de Votre Majesté fera plus d'effet que dix lettres de ses ministres, et fera connaître en même temps au roi de Prusse le désir que Votre Majesté a de se lier avec lui.

Cette lettre sera remise à Votre Majesté par une personne que je n'en chargerais point si je ne connais-

Digitized by Google

sais son intelligence, sa fidélité et son secret, et qui pourra, un jour, être utilement employée pour son service [1]. Il rendra compte à Votre Majesté de la manière dont il doit se conduire pour faire parvenir les lettres qu'elle voudra lui confier, en les mettant dans celles que je lui laisse toutes signées pour chacun de ceux auxquels elles seront adressées. Je lui ai en même temps prescrit la voie par laquelle ces lettres doivent passer.

J'ai appris ce matin que l'on a enfin demandé les nouvelles lettres de change pour terminer l'affaire du prince Guillaume de Hesse [2]. Il aurait été à désirer qu'on l'eût fait par le retour du courrier de M. de Chavigny. Il vaut mieux tard que jamais; mais il y a des occasions où de pareils délais et le manque d'exactitude pourraient être d'une grande conséquence et très-préjudiciables. Je n'en dirai pas davantage à ce sujet.

J'ai vu ce matin M. de Rottembourg et M. Chambrier [3], avec lesquels j'ai eu une assez longue conférence. Ils m'ont paru, l'un et l'autre, satisfaits de la copie du Mémoire que Votre Majesté a approuvé. Ils

[1] M. de Silhouette, alors commissaire des guerres, et plus tard contrôleur général. Voir ci-après la lettre du Roi du 24 avril.

[2] La France prenait à sa solde 6,000 Hessois destinés à grossir l'armée de l'Empereur Charles VII.

[3] Le baron de Chambrier, ministre de Prusse à la cour de France; le comte de Rottembourg, ami intime de Frédéric II, et envoyé spécialement par lui pour renouer l'alliance entre les deux États.

Digitized by Google

m'ont fait les plus vives instances et les plus fortes représentations pour écrire au roi de Prusse, en sorte que j'ai cru ne pouvoir m'en dispenser, malgré la répugnance que j'y avais et dont j'avais rendu compte à Votre Majesté; mais comme elle m'avait d'abord autorisé à le faire, j'ai pensé que je devais, en cette occasion, avoir cette complaisance pour ces messieurs, et, d'ailleurs, ce n'est qu'une simple lettre de respect et de politesse qui ne peut tirer à aucune conséquence.

Je suis, etc.

---

78. — *Du maréchal de Noailles au Roi.*

A Douai, le 23 avril 1744.

SIRE,

Votre Majesté verra, par la lettre que j'écris à à M. le comte d'Argenson, la situation où nous sommes, et la nécessité de quelques jours de retardement pour commencer nos opérations. Ce sont des inconvénients inséparables du métier de la guerre; mais, par bonheur, rien ne presse à un certain point, et ce court délai, loin de nuire, pourra même être utile, surtout si le temps se mettait au beau.

Je ne vois pas que ce retardement, n'étant que de peu de jours, doive apporter de changement aux réso-

Digitized by Google

lutions que Votre Majesté a prises. Elle trouvera assez de quoi s'occuper sur cette frontière, où elle a nombre de places dont il sera nécessaire qu'elle prenne connaissance par elle-même. Et sa présence, d'ailleurs, ne peut produire qu'un bon effet à tous égards et faire redoubler d'efforts à tous les officiers pour l'arrangement de leurs troupes; elle lèvera aussi beaucoup de difficultés qui disparaissent sous les yeux du souverain maître. Si cependant Votre Majesté différait son départ de quelques jours, il serait important que j'en fusse au plus tôt informé, par rapport à l'arrangement des troupes qui doivent l'escorter.

Je suis vieux, fatigué et enrhumé, mais j'ai bon courage ; quand il s'agit du service de Votre Majesté, mon tendre et inviolable attachement pour sa personne me redonne des forces.

Je suis, etc.

---

79. — *Du Roi au maréchal de Noailles.*

A Versailles, ce 24 avril 1744.

Toutes réflexions faites, je ne puis écrire à mes ministres en Russie et en Suède le billet que vous m'avez proposé[1] ; il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée,

[1] Voir la lettre du maréchal du 20 avril.

Digitized by Google

et cette défiance de quelqu'un en qui il doit paraître que j'ai de la confiance [1] ne me convient point, non plus qu'à mes affaires.

M. Silhouet [2] m'a remis votre lettre, ainsi qu'il vous en aura instruit lui-même. La princesse [3] m'en a dit du bien, et je suis bien persuadé qu'il ne démentira pas la confiance que vous avez en lui.

Comme j'achevais ma lettre, M. d'Argenson m'a apporté la vôtre d'hier, de Douai, à laquelle je vais répondre au plus vite, pour vous renvoyer au plus tôt votre courrier; ainsi ce sera par cette voie, et non par celle de coutume, que vous la recevrez.

Je vais vous parler à cœur ouvert: 1° je ne pourrai partir que le 29; ainsi ne m'attendez à souper que le 30; 2° vous croyez bien qu'une princesse [4] ne serait pas fâchée que je différasse encore de quelques jours, mais qu'elle serait bien fâchée que cela pût me faire quelque tort, ou à mes affaires; 3° si vous différiez encore de quelques jours à marcher en avant, et que je n'eusse pas grand'chose à faire là-bas, je ne vous demanderais à souper que pour le dimanche 3 mai. Si vous le jugiez comme cela, envoyez-moi un cour-

[1] Le ministre des affaires étrangères, M. Amelot. Il fut remercié deux ou trois jours après.

[2] M. de Silhouette. Voir ci-dessus, p. 127, note 1.

[3] La duchesse de Châteauroux.

[4] La duchesse de Châteauroux, retenue par l'opinion, hésitait à suivre le Roi; ce fut seulement au mois de juin qu'elle prit le parti d'aller s'établir à Lille.

Digitized by Google

rier pour m'en instruire et donnez tous les ordres en conséquence. Si je ne reçois pas de vos nouvelles d'ici à mardi matin, je partirai toujours le mercredi, à trois heures du matin, et arriverai le jeudi 30 à Valenciennes.

Je vous fais mon compliment sur la place de dame du palais, que je donne à votre fille de Caumont [1].

La princesse [2], surintendante; madame de Châtillon, dame d'honneur; Rubempré, premier écuyer; le chevalier de Créqui, maître d'hôtel; M. de Mirepoix, premier aumônier, et l'abbé de Saint-Cyr, aumônier ordinaire, est jusqu'à présent ce qu'il y a de décidé.

---

80. — *Du maréchal de Noailles au Roi.*

A Douai, le 26 avril 1744.

SIRE,

Je reçus hier, par le retour de mon courrier, les ordres de Votre Majesté et la lettre dont elle a bien

[1] La duchesse de Caumont La Force, fille du maréchal de Noailles, venait d'être nommée dame de la future Dauphine.

[2] Lisez toujours la duchesse de Châteauroux. Le mariage du Dauphin était arrêté avec l'infante d'Espagne; tout ce passage est relatif aux choix déjà faits pour la maison de la future Dauphine. La duchesse de Châtillon, femme du gouverneur du Dauphin, l'ancien évêque de Mirepoix, Boyer, précepteur du prince, c'est parfait; mais que dire de madame de Châteauroux, au sommet de cette liste?

Digitized by Google

voulu m'honorer. J'ai fait toutes mes dispositions en conséquence, et envoyé partout les ordres aux troupes pour leurs marches. Nous travaillâmes, tout l'après-midi, M. de Séchelles [1], M. de Crémille [2], M. Du Verney [3], et moi, à tous les détails pour les subsistances, et j'ai lieu de croire que cette partie sera bien en règle, par l'intelligence et la bonne volonté de ceux qui en sont chargés. Votre Majesté aura à souper, à son arrivée à Valenciennes, jeudi prochain, ainsi qu'elle me l'ordonne. Il sera très-bon que son arrivée et sa présence dans cette ville achève de confirmer les ennemis dans l'opinion, que l'on assure qu'ils continuent d'avoir, que les premières opérations de Votre Majesté tourneront du côté du Hainaut. Je serai mercredi de bonne heure à Péronne pour y attendre Votre Majesté, ne pouvant me résoudre de ne pas aller au plus loin, lorsqu'elle vient sur la frontière, pour avoir l'honneur de l'accompagner.

Je rends mille grâces très-humbles à Votre Majesté de celle qu'elle vient d'accorder à ma fille la duchesse de Caumont ; on ne peut qu'applaudir au choix qu'elle a fait des personnes qu'elle destine à être auprès de madame la Dauphine.

Je suis, etc.

---

1 Intendant de l'armée.
2 Maréchal général des logis.
3 Pâris Du Verney, le grand munitionnaire des armées.

Digitized by Google

81. — *Du maréchal de Noailles au Roi.*

A Douai, le 27 avril 1744, à 2 heures du matin.

SIRE,

Je dépêche de nouveau un courrier à M. d'Argenson pour rendre compte à Votre Majesté, ainsi qu'elle me l'a ordonné, de la situation où nous sommes.

Il fait un temps affreux ; la pluie n'a pas cessé depuis la nuit dernière ; toutes les terres sont submergées, et les grands chemins sont autant de ruisseaux. Il y avait apparence, depuis trois jours, que le temps allait se remettre au beau, surtout le vent ayant changé; mais il s'est remis au même endroit où il était, et le temps est si fort à la pluie que l'on ne peut en prévoir la fin.

Dans ces circonstances, on ne pourrait faire camper les troupes de Votre Majesté, sans les exposer à un danger évident et à les faire périr avant d'entrer en opération.

J'ai donc cru, Sire, devoir suspendre les ordres que j'avais déjà préparés pour les faire marcher, et retarder de deux ou trois jours l'assemblée de votre armée, afin de voir si le temps ne changera pas, ce que l'on doit espérer dans cette saison ; mais, de pré-

Digitized by Google

férence à tout, il faut conserver les troupes de Votre Majesté.

Il me paraît, Sire, que dans cette situation, il est convenable que Votre Majesté retarde son départ jusqu'au temps qu'elle m'a fait l'honneur de me le marquer, pour n'arriver que le dimanche, 3 mai, à Valenciennes. Si le temps se remettait au beau, on pourrait avancer l'assemblée de l'armée, et j'ai pris mes mesures en conséquence.

Je suis désolé, Sire, de tout ces contre-temps, mais Votre Majesté sait que l'on ne peut rien contre les éléments, et c'est ce qui m'afflige, dans le désir extrême que j'ai de lui plaire.

Je suis très-fâché que l'on se soit si fort pressé de publier à Paris la déclaration de guerre contre la reine de Hongrie; j'aurais pensé qu'on aurait dû la publier sur cette frontière le même jour qu'à Paris, ce qui est impossible, ne l'ayant reçue qu'hier au soir à sept heures, et je crains qu'il n'en résulte quelque inconvénient, malgré les précautions que l'on tâchera de prendre.

Votre Majesté sera informée, chaque jour, de tout ce qui se passera sur cette frontière. Je la supplie d'ordonner que l'on fasse toujours avancer successivement les troupes que M. le duc d'Harcourt doit commander entre Sambre et Meuse, et je prends la liberté de lui demander que l'on joigne quelques bataillons à la cava-

Digitized by Google

lerie qui lui est destinée, afin de les mettre dans les places qui sont dans cette partie, et de s'assurer cette partie, sans qu'il soit nécessaire d'en prendre de l'armée de Votre Majesté et, par conséquent, de l'affaiblir, ce qui ne convient pas, suivant les projets qu'elle a faits.

Je suis, etc.

---

82. — *Du Roi au maréchal de Noailles.*

27 avril 1744.

Comme vous voulez avoir réponse au plus tôt, je vous avertis que je ne serai que le lundi, 4 mai, à Valenciennes. Il a plu aujourd'hui à faire horreur; mais, pour cette fois, quelque temps qu'il fasse, j'y serai. Vous n'aurez rien de plus de moi.

---

83. — *Du maréchal de Noailles au Roi.*

A Douai, le 29 avril 1744.

SIRE,

Je reçus hier, par le retour de mon dernier courrier, les ordres que Votre Majesté m'a donnés. Je serai,

Digitized by Google

sans faute, dimanche 3 mai, à Péronne, pour y recevoir de nouveau ceux qu'elle voudra bien me donner pour son armée et le commencement de nos opérations; il faut espérer que le temps deviendra plus serein à l'arrivée de Votre Majesté sur sa frontière.

Je supplie Votre Majesté de recevoir mes respectueux compliments sur l'heureux succès de ses armes en Italie [1]; j'ai bien des raisons qui m'y font prendre la part la plus sensible, et j'en prévois les favorables conséquences. Rien n'égalera jamais mon inviolable attachement pour Votre Majesté, ni le profond respect avec lequel je suis, etc.

Votre Majesté ne jugerait-elle pas à propos de manifester cet heureux événement, en faisant chanter un *Te Deum* en action de grâces à Paris, de même que dans ses places, et y ordonner des réjouissances, ce qui ne peut produire qu'un très-bon effet, tant pour les peuples de Votre Majesté que par rapport à ses ennemis?

---

[1] La conquête du comté de Nice par les armées combinées de France et d'Espagne, sous les ordres du prince de Conti et du marquis de La Mina.

Digitized by Google

84. — *Du maréchal de Noailles au Roi.*

A Werwick, le 20 mai 1744.

SIRE,

Il est sept heures et demie, et j'arrive en ce moment. J'ai visité ce matin le camp de M. le maréchal de Saxe; j'ai été jusqu'à Harlebeck et reconnu quelques positions à prendre, en cas de besoin; je suis ensuite revenu à Courtrai, où j'ai passé la Lys, et j'ai également visité toute cette partie jusqu'à Guelves. J'ai eu beaucoup de peine à me tirer des boues, et il a fallu renoncer à ma chaise pour me rendre jusqu'à Werwick. Le moindre de mes embarras est de n'avoir pas encore mangé.

Quoique les troupes n'aient pas été placées comme je le désirerais, il est impossible qu'elles fassent demain aucun mouvement, par la nature du terrain qui est détrempé de manière que ce n'est que de la boue; l'on doit éviter, autant qu'il sera possible, leur déplacement, les soldats ayant actuellement accommodé de terrain de leurs tentes, où ils sont moins mal qu'ils ne le seraient dans un nouveau camp.

Tous les chemins praticables sont d'ailleurs occupés par l'artillerie, et l'on aura peine à faire arriver, demain, le convoi qui doit porter le pain aux troupes.

Digitized by Google

Les chemins se trouveront donc entièrement remplis, soit par les caissons, soit par l'artillerie. Il résulte, Sire, de ce que je viens d'exposer à Votre Majesté que si elle se rendait ici demain, elle n'y aurait aucune occupation et ne pourrait encore donner aucun ordre pour commencer les opérations, et qu'on ne pourrait dégager les chaussées pour son passage et celui de ses équipages sans nuire au service de son armée et le retarder. Je me rendrai demain matin à Lille pour lui rendre compte de vive voix de la situation de toutes choses, mais je la supplie de nouveau de ne point songer à venir, parce qu'elle ne pourrait encore voir ici que des choses désagréables.

Je suis, etc.

---

85. — *Du Roi au maréchal de Noailles.*

22 mai 1744.

Je désire savoir à quelle heure je sortirai demain, et s'il ne vaudrait pas mieux que ce fût le matin, pour désorienter la foule des suivants. Une réponse par écrit au bas de ceci, pour laisser coucher le bon maréchal.

Digitized by Google

Note de la main du maréchal de Noailles.

Je n'eus pas l'honneur de répondre à cette lettre du Roi, m'étant transporté sur-le-champ à son logis, pour y recevoir ses derniers ordres.

Ce billet a été écrit à Menin, le lendemain de l'arrivée du Roi devant cette place.

---

86. — *Du maréchal de Noailles au Roi.*

Au camp sous Menin, le 8 juin 1744.

SIRE,

Je viens de recevoir une lettre de M. le maréchal de Saxe, dont j'ai l'honneur d'envoyer copie à Votre Majesté; j'y joins celle de la réponse que je lui ai faite. Je supplie Votre Majesté de me faire savoir si elle l'approuve, ou si elle aurait quelques ordres différents à me donner à ce sujet.

Votre Majesté trouvera également jointe ici la copie des nouvelles que m'a envoyées le maréchal de Saxe, et celle d'une lettre que je viens de recevoir de M. le comte de Clermont.

Par cette dernière, Sire, Votre Majesté remarquera qu'on est maître des deux redoutes qui se trouvent sous

Digitized by Google

le canal de Bousingue; M. le maréchal de Saxe s'est emparé de celle du pont, M. le comte de Clermont de celle des écluses, ainsi qu'il m'en donne avis par sa lettre.

Je travaille, Sire, aux dispositions nécessaires pour mettre demain la moitié de l'armée en marche sur Ypres. L'autre moitié suivra après-demain. Je me rendrai demain à Flamertingue, pour veiller par moi-même à la position des troupes et reconnaître la place.

Je suis, etc.

---

87. — *Du Roi au maréchal de Noailles.*

A Lille, ce 9 juin, à 11 heures.

J'approuve entièrement votre réponse, car la démarche de passer la Lys ne plairait ni à moi ni à Paris. Voilà un temps superbe, profitons-en au plus vite. Je voudrais déjà être plus vieux de quelques jours.

---

88. — *Du maréchal de Noailles au Roi.*

Au camp devant Ypres, le 9 juin 1744.

SIRE,

J'ai reçu le billet que Votre Majesté m'a fait l'honneur de m'écrire.

Digitized by Google

Il est neuf heures du soir, et j'arrive de visiter tous les postes, depuis le Moulin-Brûlé jusqu'au pont et sas de Bousingue, en passant par Vormesselle, Flamertingue et Ilverdingen.

J'ai reconnu, Sire, un endroit qui n'est guère qu'à soixante toises du glacis, et où l'on peut s'avancer sans être aperçu de la place. On pourra peut-être s'en prévaloir pour y faire l'attaque. Un sergent des grenadiers de votre régiment, qui m'a paru entendu même au-dessus de son état, m'a indiqué cet endroit et m'y a conduit.

On m'a confirmé, Sire, qu'il y avait des mines à l'endroit où l'on s'est proposé d'abord de faire la principale attaque. On me fait espérer de m'amener un homme qui y a travaillé, et qui pourra m'en donner un plan, à telle fin que de raison.

Ces mines, Sire, exigeront beaucoup de travail et de temps, si l'on ne trouve pas moyen de faire quelque autre attaque plus expéditive.

Je ne suis pas sans espérance à ce sujet; j'enverrai plusieurs personnes pour reconnaître la place, indépendamment des connaissances que je prendrai par moi-même; je serai alors plus en état d'en rendre compte à Votre Majesté avec plus de certitude et de fixer les différents points d'attaque.

Je crains que l'artillerie ne puisse arriver aussi promptement que je le désirerais, et que les opérations

Digitized by Google

du siége n'en soient retardées. Votre Majesté peut être persuadée qu'on n'y épargnera ni peines ni soins. Le gouverneur d'Ypres ménage peu sa poudre et tire son canon sans beaucoup d'effet. Il a fait, la nuit dernière, un si grand feu qu'on s'est imaginé qu'il y avait quelques-uns de nos postes attaqués.

Je suis, etc.

---

89. — *Du maréchal de Noailles au Roi.*

Au camp devant Ypres, le 10 juin 1744.

SIRE,

Je ne prends la liberté d'écrire à Votre Majesté que pour n'avoir point à me reprocher de ne l'avoir point fait. J'ai été toute la journée à cheval pour reconnaître la place. Je ne puis en rendre compte à Votre Majesté pour ce soir, étant extrêmement fatigué, et ayant bien fait une douzaine de lieues aujourd'hui, tant à cheval qu'à pied et en voiture.

Le plan des mines est entre les mains de M. d'Aumale [1].

Je suis, etc

---

[1] Le comte d'Aumale, chef des ingénieurs.

Digitized by Google

90. — *Du maréchal de Noailles au Roi.*

Au camp devant Ypres, le 11 juin 1744.

SIRE,

En conséquence des ordres qui m'ont été donnés, de la part de Votre Majesté, par M. d'Argenson, j'ai conféré avec M. le comte de Rottembourg sur les opérations de vos armées de Flandre et du Rhin.

Je lui ai donné, à ce sujet, tous les éclaircissements qui m'ont paru compatibles avec la fidélité que je dois au service de Votre Majesté. J'ai regretté de n'être point à portée de recevoir ses ordres, quoique j'ose espérer qu'elle ne désapprouvera pas ce que j'ai cru pouvoir et devoir communiquer à M. de Rottembourg, pour répondre à ce que Votre Majesté m'ordonnait en cette occasion.

J'ai exposé, dans le Mémoire sur l'armée de Flandre, les motifs qui ont déterminé Votre Majesté à commencer par les entreprises qu'elle a ordonnées, afin de couvrir la partie la plus faible et la plus intéressante de sa frontière. Je crois en avoir dit assez pour faire sentir tout le vice du projet de M. de Schmettau, qui prétendait qu'on devait s'avancer d'abord au milieu de la Flandre et du Brabant.

Par rapport aux opérations de l'armée du Rhin,

Digitized by Google

j'ai remis à M. de Rottembourg copie des observations faites sur le même sujet à M. de Mortagne [1], et je l'ai fait d'autant plus volontiers qu'on ne doit point douter qu'on ne les ait communiquées, à Francfort, au ministre de Sa Majesté Prussienne, et qu'elles sont faites de manière à répondre aux vues de ce prince et à lui plaire.

Je n'ai point parlé des ordres qui ont pu être envoyés à M. le maréchal de Coigny, depuis que ces observations ont été faites, parce qu'ils ne me sont qu'imparfaitement connus.

J'ai ajouté, Sire, à ces deux Mémoires, des observations particulières pour engager le roi de Prusse à faire avancer quelques troupes du côté du pays de Clèves et de l'Oost-Frise, afin de tenir les Hollandais en échec, et de faire rentrer l'Électeur de Cologne dans des mesures plus conformes à ce qu'il doit à l'Empereur.

J'ai aussi représenté dans ces observations, Sire, combien il serait avantageux au roi de Prusse d'accélérer ses opérations en Bohême, et d'entraîner l'Électeur de Saxe dans la confédération des princes qui s'unissent à l'Empereur.

[1] Le comte de Mortagne, gentilhomme français au service de l'Empereur et fort accrédité dans son armée. — M. de Rottembourg et le maréchal de Schmettau avaient été envoyés par Frédéric II pour établir entre la Prusse et la France un concert d'opérations politiques et militaires.

Digitized by Google

Je joins ici la copie, Sire, du Mémoire sur l'armée de Flandre et des dernières observations dont je viens de parler à Votre Majesté; elle a déjà vu celles qui ont été remises à M. de Mortagne.

J'ai pris le temps, Sire, que j'ai été obligé de donner aux soins militaires, pour faire accompagner M. de Rottembourg dans deux promenades qu'il a faites au camp, et il en est revenu très-satisfait des troupes qu'il a vues.

Je suis, etc.

---

91. — *Du maréchal de Noailles au Roi.*

APOSTILLES DU ROI.

Les lettres du maréchal de Saxe sont comme il faut; mais vos réponses sont admirables.

SIRE,

J'ai l'honneur d'envoyer à Votre Majesté les copies des lettres que j'ai reçues et de mes réponses à M. le comte de Saxe, depuis avant-hier. Elle y verra les dispositions qu'il fait pour soutenir le poste de Courtrai, et demeurer de l'autre côté de la Lys, ainsi que Votre Majesté m'a marqué le désirer.

Digitized by Google

Si c'est la raison des subsistances qui vous déterminait à faire passer ma Maison du côté de Courtrai, je n'en aurais rien à dire; mais je ne crois pas que cela puisse imposer à l'ennemi, et s'il faut marcher à eux, je ne désire pas de me séparer de ma Maison; à bon entendeur salut. Le maréchal de Saxe a déjà trop de cavalerie, et celle qu'il a est assez bonne pour les faire repentir de leur témérité, si elle peut agir, vu le pays où nous sommes, sans qu'il soit besoin de lui envoyer d'augmentation. A l'égard de l'infanterie, ce sera très-bien fait, et de ne garder au siége que ce qui sera absolument nécessaire pour le mener bon train.

Je supplie Votre Majesté de me donner ses ordres par rapport aux troupes de sa Maison que je me propose, si elle l'approuve, de porter en avant entre Courtrai et Ypres. Je crois cette démarche utile pour en imposer aux ennemis, en leur faisant croire que le dessein est de marcher à eux, en cas qu'ils vinssent à s'approcher. Je crois aussi qu'elle n'est pas inutile par rapport à vos troupes, par la confiance qu'elles ont, Sire, dans la valeur de celles de votre Maison. Si Votre Majesté le juge ainsi, on ne gardera auprès de sa personne, lorsqu'elle y sera, que le guet ordinaire de 240 gardes et 50 maîtres de chacune des compagnies rouges, ce qui compose ordinairement leur quartier.

Votre Majesté verra, dans les lettres de M. le comte de Saxe, que c'est de l'infanterie

Digitized by Google

dont il a besoin, et quoiqu'elle soit entièrement nécessaire pendant un siége, et surtout d'une place telle qu'Ypres, il sera nécessaire, je crois, de lui en faire passer quelques brigades. Votre Majesté me donnera sur cela ses ordres, comme sur les autres articles de cette lettre.

Si les ennemis ne viennent pas pour nous attaquer, je crois que leur dessein est de passer sur le canal de Bruges, pour gagner le côté de la mer; du moins voilà ce que j'ai vu dans quelques nouvelles que je vous communiquerai, et je suis persuadé aussi que c'est là leur dessein.

J'approuve vos réponses à M. de Rottembourg, et elles sont conformes à mes intentions [1]. Vous savez déjà, sans doute,

J'observerai à Votre Majesté qu'en supposant que les ennemis voulussent passer l'Escaut et faire quelque démonstration, je ne croirais pas, Sire, que leur projet fût de venir à Courtrai attaquer votre armée d'observation; j'en juge par la position des ponts qu'ils ont faits sur l'Escaut, puisqu'ils les ont placés entre Oudenarde et Gavre, en descendant cette rivière, ce qui démontrerait plutôt que leur dessein serait de venir passer

[1] Voir la lettre précédente.

Digitized by Google

que MM. de Conflans et Perrier ont pris sur les Berlingues[1] un vaisseau anglais de 70 canons montés de 66, tout neuf. Voilà la perte de la Médée bien réparée, et de quoi, sans les Hollandais, ravoir nos prisonniers d'Angleterre; mais je ne sais par qui il faut que ce traité d'échange passe.

Je m'en rapporte bien à vous et à ceux que la Lys à Deinse pour s'avancer du côté de Rousselar, qu'il faut tâcher d'occuper avant eux, ce camp étant très-bon, et il faudra le faire avec des forces suffisantes pour les arrêter et les contenir. On pourrait peut-être, si on était averti à temps, et que l'on fût bien informé de leur véritable dessein, tenter de les surprendre au passage de la Lys; mais ce sont de ces occasions que l'on ne trouve que rarement à la guerre; ainsi je crois que le plus prudent est de se borner à prendre une bonne position, qui mette en état de finir tranquillement le siége d'Ypres. Il ne serait pas de la prudence de rien commettre au hasard, dans la conjoncture présente.

J'ai déjà informé Votre Majesté que j'avais reconnu une

[1] Groupe d'îles sur la côte de Portugal.

Digitized by Google

vous avez consultés sur le choix du côté de l'attaque d'Ypres, et vous ferez très-bien de prendre vos arrangements en conséquence, et au plus vite, car le beau temps le demande à cor et à cris, et quoiqu'il fasse très-beau et bon ici, je suis prêt à partir aussitôt que ma présence pourra être de la plus petite utilité.

Nous avons eu, cette nuit, un incendie assez considérable dans les casernes de Saint-Maurice, qui nous a tenus alertes, vu la proximité du lieu; mais par les secours prompts qu'on y a apportés, le dommage a été très-peu considérable. Il y a péri quelques miliciens; mais c'était eux qui avaient mis le feu, en se divertissant à tirer des fusées dans leur chambre. Tous les chevaux ont été sauvés; attaque différente de celle dont il avait été d'abord question; les ingénieurs en conviennent tous. M. de Vallière, que je menai hier reconnaître la place, à demi-portée de fusil, pense de même; ainsi, sous le bon plaisir de Votre Majesté, je vais prendre tous les arrangements en conséquence.

Je ne dois pas omettre, Sire, de rendre la justice qui est due à M. le marquis de Beauvau, auquel on a l'obligation de cette découverte. Comme il était venu à l'investiture et qu'il avait reconnu la place, il m'en fit part en arrivant ici; je m'y portai d'abord, et j'y retournai hier. Cette attaque est préférable à tous égards, et lorsque j'aurai l'honneur d'expliquer à Votre Majesté ses avantages et les inconvénients de l'autre, j'ai lieu

Digitized by Google

M. de Chartres y a perdu quelques housses, mais le pire, c'est la brigade de La Luzerne, qui ont perdu tous leurs équipages. Ce sera de l'argent qui pourra m'en coûter. Nos pauvres religieuses ont eu belle peur, mais elles en ont été quittes pour cela.

A Lille, ce 12 juin 1744.

d'espérer qu'elle en sera satisfaite.

Je suis, avec le plus inviolable attachement et le plus profond respect, etc.

Du camp devant Ypres, le 11 juin 1744.

---

92. — *Du maréchal de Noailles au Roi.*

Au camp devant Ypres, le 13 juin 1744.

SIRE,

J'ai reçu la réponse dont Votre Majesté m'a honoré par ses apostilles à la lettre que j'avais pris la liberté de lui écrire.

Je ne rentrai hier dans mon quartier qu'à onze heures du soir, extrêmement las et fatigué d'une longue promenade que j'avais faite pour reconnaître de nouveau le côté qui va désormais être celui de l'atta-

Digitized by Google

que principale. J'ai fait retrancher, cette nuit, par les grenadiers du régiment de Votre Majesté, un poste et une maison que je lui ai fait occuper à mon arrivée; je leur ai fait fournir quelques travailleurs du même régiment, et j'en ai confié la conduite à M. d'Estrues, lieutenant-colonel, qui s'en est très-bien acquitté. Ce poste est d'autant plus important qu'il n'est qu'à une petite distance de la place de ce côté-là; il sera même, suivant les apparences, en avant de la première parallèle.

J'ai encore envoyé aujourd'hui différentes personnes pour visiter tout ce que j'ai déjà reconnu par moi-même, passer le canal de Bousingue et reconnaître de nouveau la partie qui sera plus près de l'attaque, pour voir les lieux où l'on pourra placer, au delà du canal, des batteries pour prendre des revers sur la place. Après qu'on m'en aura rendu compte, j'irai le vérifier par moi-même, et je ne négligerai rien de ce qui sera en mon pouvoir pour prendre des connaissances sûres, et, en conséquence, déterminer les opérations les plus convenables.

J'ai fait assembler, ce matin, tout le corps du génie. Je leur ai demandé leur avis, en commençant par les plus jeunes, avec les motifs de leur sentiment. Je n'y aurais désiré que la présence de Votre Majesté, dans la persuasion que rien n'est plus utile pour un roi que de se faire rendre compte directement de ce qui con-

Digitized by Google

cerne son service, et que rien en même temps n'est plus propre à exciter l'émulation ; ce sentiment, à la vérité, Sire, ne s'accorde pas toujours avec la politique.

Tous les ingénieurs, Sire, ont été d'un avis unanime pour former l'attaque du côté de la basse ville, en s'étendant jusqu'à la corne d'Ilverdingue. Différents expédients, Sire, ont été proposés pour établir un pont de communication sur le canal de Bousingue et le mettre à couvert du canon de la place, qui porte directement sur le canal. J'espère, Sire, qu'on pourra remédier à cet inconvénient en établissant des épaulements mouvants sur des bateaux.

Après cette conférence, Sire, les ingénieurs sont partis, afin de fixer les points de direction pour la première parallèle et y planter des piquets; comme le pays est couvert, on pourra travailler incessamment à en faire le tracé en plein jour.

Les ennemis paraissent, jusqu'à présent, porter leur attention principale du côté de la corne d'Anvers, et pour augmenter leur jalousie, j'y ferai remuer de la terre et construire quelques redoutes, qui tiendront lieu d'une contrevallation et serviront en même temps à fermer toutes les avenues de la place, ce qui pourrait devenir utile à un objet plus considérable, dans la suite, si le cas arrivait.

Si je puis m'absenter d'ici, Sire, sans nuire au bien

Digitized by Google

de votre service, et qu'il ne survienne aucune raison qui y mette obstacle, je me rendrai auprès de Votre Majesté, lundi prochain, pour lui rendre un compte plus détaillé de la situation où nous sommes et recevoir ses ordres en conséquence.

On ne négligera rien pour accélérer le plus qu'il sera possible l'ouverture de la tranchée, et Votre Majesté juge bien que personne n'en a plus d'impatience que moi ; mais il vaut mieux, Sire, et il est plus digne de la présence de Votre Majesté de retarder d'abord, afin de pouvoir suivre avec promptitude et vivacité lorsqu'on aura commencé, que de commencer et d'être ensuite obligé de suspendre, faute de s'être donné le temps de préparer les moyens.

On ne peut remuer qu'avec beaucoup de peine, de travail et de temps, un volume aussi immense que celui de l'artillerie nécessaire à un siége ; on pouvait se servir de la Deule et de la Lys pour la faire passer de Lille jusqu'à Menin, mais ici, il faut tout charrier par terre. Il n'y a pas de jour que je n'en écrive à M. de Vallière, et Votre Majesté peut être bien persuadée que chacun, dans sa partie, fera tous ses efforts pour seconder ses intentions.

Puisque Votre Majesté trouve plus convenable de conserver sa Maison à portée de sa personne, on fera tous ses efforts pour lui faire trouver les subsistances qui lui seront nécessaires. Je viens d'en parler à M. de

Digitized by Google

Séchelles, dont je ne puis trop louer le zèle et le travail.

Je ne crois pas, Sire, qu'on échange des soldats contre des matelots; mais je crois qu'après s'être assuré avec le ministre d'Angleterre que le cartel de l'année dernière subsiste, on est en droit de demander le rachat des prisonniers de Lowendal; j'en écrirai à milord Carteret, ainsi que Votre Majesté l'a bien voulu approuver.

Je suis, etc,

---

93. — *Du Roi au maréchal de Noailles.*

A Lille, ce 16 juin 1744.

Je partirai demain, à trois heures après midi; mes équipages seront partis à trois heures du matin. Je monterai à cheval à Saint-Éloi, et je serai prêt à vous suivre où vous me mènerez, pour de là me rendre au camp. Je compte dîner avant que de partir, et ne point souper, afin de me coucher de bonne heure, comptant être sur pied de bonne heure, par le bruit que j'aurai sûrement par le camp.

Digitized by Google

94. — *Du maréchal de Noailles au Roi.*

APOSTILLES DU ROI.

J'ai prévenu votre lettre sur M. de Boufflers, en le déclarant hier lieutenant-général.

Je suis bien aise qu'il n'y ait que votre carrosse qui soit tombé dans la rivière; la perte est réparable.

SIRE,

Je visitai hier la Kenoque, ainsi que j'avais eu l'honneur d'en prévenir Votre Majesté. Ne jugerait-elle pas que la prise de ce fort serait une occasion pour répandre quelque grâce particulière sur M. le duc de Boufflers?

J'allai ensuite reconnaître Loo et les environs jusqu'à hauteur de Dixmude; je revins par l'abbaye d'Eversham. Mon carrosse, en entrant dans le bac, près de cette abbaye, tomba dans la rivière. Bien m'en a pris de n'y être pas en ce moment. Cet accident m'a fait faire quatre lieues de plus à cheval.

Une partie de l'artillerie se mettra en mouvement demain, pour se rendre devant Furnes;

Digitized by Google

le reste suivra après-demain. On fera entrer dans Ypres tout ce qui ne sera pas jugé nécessaire pour le siége de Furnes, et l'on ne perdra pas un instant pour ces différentes opérations.

M. de Clermont m'a mandé qu'il n'y avait pas de double chemin couvert du côté des dunes, au moyen de quoi l'attaque serait bien favorable.

Je me rendrai demain à Dunkerque, d'où j'irai reconnaître les environs et la ville de Furnes. M. le comte de Clermont propose de faire l'attaque du côté des dunes, qui, comme je l'ai dit à Votre Majesté, est le plus praticable, et, à la vérité, le plus fort. J'examinerai s'il n'y aurait pas moyen de former deux attaques, afin d'accélérer la prise de cette place.

J'ai reçu réponse de M. de Saint-Severin ; elle est telle que Votre Majesté pouvait le désirer de son zèle et de son respect. Il était à Plombières, d'où il se rend à Paris, et il y sera dans deux ou trois jours.

Digitized by Google

J'approuve ce que vous proposez de mander à M. de Saint-Severin [1].

Qu'est-ce que Votre Majesté m'ordonne de lui écrire ? Il me semble qu'il n'y a pas un instant à perdre pour lui marquer de se rendre à Dunkerque, auprès de Votre Majesté, afin de recevoir ses ordres et ses instructions, et de partir le plus promptement qu'il se pourra, le temps étant extrêmement précieux dans la conjoncture présente. Il serait à propos de garder encore le secret sur sa destination. J'en dirai les raisons à Votre Majesté, ainsi que ce que je pense sur l'objet de sa mission, et l'utilité dont je présume qu'il pourra être pour le service de Votre Majesté. Je suis, en ce moment, encore trop occupé de l'objet militaire, pour exposer ici à

1 Le comte de Saint-Severin d'Aragon, Napolitain de naissance, était entré dans la diplomatie française et y tenait la première place. Il s'agissait de l'envoyer à Dresde pour rallier l'Électeur de Saxe à la cause de l'Empereur Charles VII.

Digitized by Google

Votre Majesté toutes mes réflexions à ce sujet ; je remets à lui en parler après qu'elle sera arrivée à Dunkerque.

Je remets votre paquet au duc d'Ayen, qui vous le fera tenir.

Je prends la liberté d'écrire à Votre Majesté à mi-marge, afin de faciliter et d'abréger la réponse dont elle voudra bien m'honorer, et je marque au duc d'Ayen de me la faire passer à Dunkerque.

Je suis, etc.

A Lille, ce 2 juillet 1744.

Au camp sous Ypres, le 1er juillet 1744.

---

95. — *Du maréchal de Noailles au Roi.*

APOSTILLES DU ROI.

SIRE,

J'ai l'honneur d'envoyer à Votre Majesté une lettre qui m'a été adressée pour elle de la part de la Reine.

J'ai reçu la lettre apostillée que Votre Majesté a eu la bonté de me renvoyer.

Digitized by Google

Je vais écrire à M. de Saint-Severin de la manière dont Votre Majesté me le prescrit.

Votre Majesté a approuvé que j'écrivisse à M. Carteret. J'ai sa réponse et une lettre du maréchal Wade. Je les envoie l'une et l'autre à M. d'Argenson, pour en rendre compte à Votre Majesté. Ma lettre n'a point été inutile; les prisonniers de Lowendal vont être renvoyés à Calais.

Ce sera une bonne nouvelle pour M. de Lowendal, et je vais en faire part à son régiment, qui est ici en garnison et m'a paru fort beau, ainsi que le bataillon suisse, quoiqu'on en ait tiré près de 200 hommes.

M. le maréchal Wade me marque avoir reçu des pleins pouvoirs, pour faire un cartel concernant les prisonniers de mer. Je lui réponds que M. de Maurepas, secrétaire d'État de la marine, qui est attendu sur cette frontière, pourra être chargé de correspondre et de traiter avec lui sur ce sujet. Je supplie Votre Majesté de me marquer si elle approuve ce que j'ai répondu.

J'approuve votre réponse.

A St-Omer, ce 4 juillet 1744.

Digitized by Google

J'ai visité hier et aujourd'hui les retranchements qui ont été faits autour de cette ville, et qui sont en aussi bon état que peuvent l'être de pareils ouvrages.

Je partirai demain de bon matin pour aller visiter le camp devant Furnes, et reconnaître par moi-même ce qui est à faire.

Votre Majesté veut-elle bien me permettre de me joindre à M. de Boufflers, pour lui témoigner ma reconnaissance de la grâce qu'elle vient de lui accorder, et qui est applaudie par les troupes et par le public?

Je suis, etc.

A Dunkerque, le 3 juillet 1744.

Digitized by Google

96. — *Du maréchal de Noailles au Roi.*

A Dunkerque, le 5 juillet 1744.

SIRE,

J'ai reçu la lettre que Votre Majesté a eu la bonté d'apostiller avant son départ de Saint-Omer.

Je partis hier, de très-grand matin, pour reconnaître la ville de Furnes; je n'en suis revenu qu'à dix heures du soir, après avoir parcouru tout le contour de cette place.

Une partie de l'artillerie est déjà arrivée au camp; le reste y arrive à tous moments par terre et par eau.

M. de Vaudreuil s'estime heureux de sacrifier au bien du service le droit qui lui revient, comme major général, sur les fascines et les gabions qui avaient été faits pour le siége d'Ypres; au moyen du canal qui va de cette ville à Furnes, on les transporte pour servir au siége de cette dernière place.

On y en fait aussi conduire de Dunkerque par le canal de Bergues, autrement dit d'Hamlot, qui va se rendre à Furnes.

Les ingénieurs ne me paraissent pas bien assurés qu'il n'y ait pas d'avant-fossé au chemin couvert de Furnes, du côté des dunes; on n'aperçoit point d'eau,

Digitized by Google

mais il y a assez de jonc pour donner lieu de conjecturer qu'il y a de l'eau et un avant-fossé. Je suis d'autant plus porté à le croire que l'entrepreneur qui y a fait travailler autrefois m'assure qu'il y en a un, et qu'ayant passé à Furnes, il y a dix-huit mois, il l'avait vu; mais, en tout cas, l'avant-chemin couvert n'est pas palissadé.

La partie entre le canal de Loo et celui de Bergues, dans l'état où le terrain est actuellement, est très-susceptible d'une attaque, et c'est le côté où l'on peut la conduire le plus promptement.

Les habitants des environs de Furnes m'ont assuré que la petite inondation de Nieuport n'y arrivait jamais, et que la grande ne s'y faisait ressentir qu'en hiver, lorsque le concours des pluies et des eaux douces et salées augmentait assez l'eau des canaux et des watergans pour y refluer.

Cette partie sera celle de la petite attaque, s'il n'y survient aucun accident imprévu. Furnes, naturellement, ne peut faire qu'une faible résistance. Quoi qu'il en soit, on ne néglige point la grande attaque du côté des dunes.

De toutes les saisons de l'année, celle-ci est la plus favorable pour former le siége de cette place.

Le pays est rempli de désolation par l'inondation que l'on fait, à Nieuport, avec les eaux de la mer. Les terres inondées ne rapporteront point de plusieurs an-

Digitized by Google

nées ; les habitants sur les biens desquels ce malheur se fera ressentir en seront totalement ruinés ; l'état où ils seront réduits excite la compassion.

Quoique M. d'Argenson m'ait marqué, de la part de Votre Majesté, que je pouvais traiter avec M. le maréchal Wade d'un cartel pour les prisonniers de mer, comme je ne suis pas si bien au fait de ce qui concerne les matelots et troupes de marine que les troupes de terre, j'attendrai l'arrivée de M. de Maurepas, afin de ne tomber dans aucun inconvénient, et je n'agirai sur cette matière que par sa direction et de son consentement, autant qu'il sera jugé que mon ministère, en cette occasion, pourra être utile au bien du service de Votre Majesté et de ses sujets. Les canonniers de la marine, jaloux de donner à Votre Majesté des preuves de leur zèle, demandent avec instance d'être employés au siége de Furnes. Ils ont pour eux l'exemple des dernières guerres, où l'on en a fait usage avec succès; ils sont ici au nombre de 600, dont on pourrait en détacher 300, si Votre Majesté l'approuve. Il n'en peut d'ailleurs résulter qu'un bien : ce petit siége les exercerait et, en même temps, les accoutumerait au feu du canon et de la mousqueterie [1]. J'en écris aussi

[1] Ils avaient, en effet, plus de zèle et de bonne volonté que d'expérience. — Voici, à leur sujet, un curieux passage d'une lettre du comte de Clermont à M. d'Argenson :

« Camp devant Furnes, le 9 juillet 1744, au soir.

« .....Toute notre artillerie, du côté des dunes, tire et fait un feu

Digitized by Google

à M. d'Argenson pour qu'il reçoive les ordres de Votre Majesté. Je la supplie de vouloir bien m'honorer des siens à ce sujet.

Toutes les nouvelles que je reçois font connaître l'inquiétude des ennemis pour la conservation de leurs places. Ils augmentent leurs garnisons et forment les inondations. J'envoie à M. d'Argenson copie des rapports qui me sont parvenus, afin qu'il en puisse rendre compte à Votre Majesté.

Je suis, etc.

---

97. — *Du Roi au maréchal de Noailles.*

A Boulogne, ce 7 juillet 1744.

Je partais de Calais quand j'ai reçu votre lettre d'avant-hier. J'approuve que vous fassiez servir la moitié du détachement d'artillerie de la marine qui est à Dunkerque au siége de Furnes. J'ai trouvé, en arrivant ici, M. de Maurepas; il sera demain à Dunkerque; ainsi, vous pourrez arranger avec lui l'é-

d'enfer; il n'en est malheureusement pas de même du côté de la porte d'Ypres. Entre vous et moi, les marins sont un peu embarrassés de leur besogne; je viens de leur envoyer un officier d'artillerie pour les aider; j'espère que cela les diligentera. Sans cela, je crois qu'ils auraient tiré à peine samedi, à une batterie de bombes près qu'ils commencent à tirer ce soir. Je n'en dis mot qu'à vous; mais je vous jure qu'il est bien triste, pour quelqu'un qui est chargé d'un siége, de se trouver retardé considérablement par une bande de tritons qui sortent exprès de leur élément pour me faire enrager. »

Digitized by Google

change des matelots prisonniers et tout ce qui est plus à sa connaissance.

Nous avons aussi reçu, hier, un courrier du maréchal de Coigny qui nous apprend que les ennemis ont passé le Rhin entre les lignes de la Queiche et celles de la Loutre, vis-à-vis d'un régiment de l'Empereur qu'ils ont surpris; ce corps est celui de Nadasti, et M. de Seckendorf est marché sur-le-champ pour l'aller attaquer. M. de Coigny lui a envoyé son fils avec 3 régiments de dragons et 10 bataillons, et il rassemble toutes ses forces pour marcher lui-même au prince Charles, s'il a passé le Rhin. Nous voilà à la veille d'une grande crise de ce côté-là. Il nous promet au plus tôt un courrier pour nous tirer d'inquiétude; il a instruit tout le monde par son courrier; ainsi, il faut attendre l'événement, lequel ne peut tarder.

J'ai écrit à M. de Charost dès que j'ai été arrivé à Calais, et je vous charge d'être mon chancelier auprès de mesdames les maréchales. Je compte être à Dunkerque demain, peu après midi.

---

98. — *Du maréchal de Noailles au Roi.*

A Dunkerque, ce 7 juillet 1744.

SIRE,

J'ai l'honneur d'envoyer à Votre Majesté une lettre

Digitized by Google

qui m'a été adressée pour elle, de la part de la Reine, par sa dame d'atours [1].

Je partis hier, de grand matin, pour aller au camp de Furnes voir par moi-même l'état des dispositions qui se font pour l'ouverture de la tranchée et en presser l'exécution, quoique le zèle et l'activité de M. le comte de Clermont ne laissent rien à désirer à cet égard. Je compte que la tranchée pourra être ouverte la nuit prochaine.

J'allai ensuite à Vulpen, où est le poste de M. de Ségur, qui est le plus avancé vers Nieuport. Je m'avançai avec MM. de Ségur, Crémille et le comte de Noailles, jusque près de Nieuport, pour reconnaître cette place et voir l'état des inondations. Je vis, le matin, le côté droit du canal de Loo, sur une digue qui est le seul endroit par lequel on peut arriver à cette place, depuis que les écluses sont ouvertes. Ce chemin se trouve entre les différentes inondations. Je joins ici l'état où elles étaient il y a deux jours, et elles sont augmentées depuis, selon ce que l'on m'en a rapporté.

J'ai eu tout le temps nécessaire pour reconnaître Nieuport, aussi bien que la position du fort de Virvout qui est sur le chenal, en tirant vers l'entrée du port. Il y a aussi une redoute, entre ce fort et la ville, qui couvre les écluses.

[1] La duchesse de Villars, fille du maréchal de Noailles.

Digitized by Google

Je revins à Dunkerque à la nuit, ayant été quinze heures dans ma tournée.

J'attends avec impatience, Sire, le moment où je pourrai assurer Votre Majesté de mes respects.

Oserai-je la supplier de me faire savoir à peu près l'heure qu'elle se propose d'arriver à Dunkerque, afin que je puisse, en conséquence, donner les ordres aux troupes pour se trouver à son passage.

Je suis, etc.

---

99. — *Du maréchal de Noailles au Roi.*

A Metz, le 29 juillet 1744.

SIRE,

Je prends la liberté d'écrire à Votre Majesté pour lui rendre compte de mon arrivée ici. Je descendis, hier, chez M. le maréchal de Belle-Isle, entre trois et quatre heures après-midi. Dès le soir même, je fus en conférence près de cinq heures avec lui et avec les intendants, MM. de Séchelles et de Creil, pour tout ce qui peut concerner les arrangements de cette frontière et le service de votre armée.

Je dois justice à M. le maréchal de Belle-Isle, et je serais bien fâché de ne pas la rendre à qui elle est due. Il n'a négligé aucunes dispositions qu'il pouvait faire

Digitized by Google

à l'avance pour pourvoir à la subsistance des troupes, et ce n'est que le défaut de forces suffisantes pour couvrir les magasins, qui empêche qu'on ne les ait portés aussi en avant qu'on aurait pu le faire.

On a fait avancer des troupes du côté de Bitche et de la Petite-Pierre, tant pour assurer cette partie de la frontière que pour donner de l'inquiétude à l'ennemi sur son flanc et couvrir en même temps les différentes routes par lesquelles vos troupes pourront marcher et déboucher en Alsace; cette position est si importante qu'en quelque état de faiblesse où je me sois trouvé à la fin de la dernière campagne, j'y ai laissé constamment M. le duc d'Harcourt et M. de Berchiny, avec un corps de troupes.

Le point le plus essentiel, dans le moment présent, est que M. le maréchal de Coigny puisse se soutenir dans sa position, et s'il était obligé de se retirer, qu'il s'approche du côté de la montagne, afin de conserver sa communication avec les troupes et les renforts qui vont lui arriver. Les manœuvres hardies que le prince Charles pourrait faire en sa présence ne peuvent plus désormais conduire ce prince à aucun nouvel établissement solide en Alsace, dès que la jonction des troupes restera assurée. M. le maréchal de Belle-Isle écrit une longue lettre à M. le maréchal de Coigny, en conséquence d'une conférence de plusieurs heures que nous eûmes hier à ce sujet.

Digitized by Google

Je n'entrerai point, Sire, dans les détails qui, pour le moment présent, roulent principalement sur MM. les maréchaux de Coigny et de Belle-Isle ; comme ils en rendent compte eux-mêmes directement, ce serait fatiguer Votre Majesté par d'inutiles répétitions. Mon intention, Sire, si Votre Majesté l'approuve, comme je l'en supplie, est de laisser en général à leurs soins tous les détails, ce qui ne pourra que contribuer à entretenir la paix et l'union si nécessaires au bien de son service, et me donnera en même temps plus de liberté et de facilité pour n'être occupé que de l'objet général et avoir, par là, le temps de réfléchir avec plus de maturité.

Je dois prévenir Votre Majesté sur la nécessité de se débarrasser des gros équipages, sans quoi il deviendra impossible de faire les mouvements que l'objet militaire pourra exiger, indépendamment de la difficulté qu'il y aura de pourvoir aux subsistances dans les pays où votre armée pourra se porter, et qui auront déjà été épuisés et par sa propre armée et par celle de M. le prince Charles.

Il serait convenable que M. d'Argenson écrivît une lettre aux trois maréchaux de France que le soin de faire exécuter cet ordre peut concerner, pour leur marquer les intentions de Votre Majesté et leur ordonner, de sa part, d'y tenir la main. J'en écris à M. d'Argenson.

Digitized by Google

A Metz, le 30, au matin.

J'étais près de finir cette lettre, Sire, lorsqu'un courrier de M. le maréchal de Coigny est arrivé avec la nouvelle de la triste résolution à laquelle il s'était déterminé de se retirer sur Strasbourg.

Je ne répéterai point à Votre Majesté tous les inconvénients et les dangereuses conséquences d'un parti aussi singulier, puisqu'elle les trouvera expliqués dans les copies que j'envoie à M. d'Argenson des lettres que j'ai écrites à M. le maréchal de Coigny et des instructions que j'ai remises à M. de Crémille pour lui faire les plus vives instances de ma part ; mais je ne puis m'empêcher de dire à Votre Majesté que c'est peut-être la première fois qu'un général qui attend un secours si considérable de troupes qui doivent le joindre dans dix ou douze jours et le rendre supérieur aux ennemis, se mette hors d'état de le recevoir par la position qu'il prend de son gré et de son propre choix. Votre Majesté verra, par tout ce que j'écris à M. d'Argenson, combien il est instant et essentiel d'envoyer à M. le maréchal de Coigny des ordres précis, de sa part, pour lui prescrire de tenir le côté des gorges, et de se retirer, s'il y est obligé, en se repliant toujours au devant du secours qu'il doit recevoir.

J'ai regardé cet objet comme si essentiel au service de Votre Majesté que j'ai employé toute la journée

Digitized by Google

d'hier à écrire à M. le maréchal de Coigny pour lui faire les représentations les plus fortes, afin de tâcher de prévenir les conséquences d'une démarche aussi singulière que celle où il s'engageait; ainsi, j'espère que Votre Majesté m'excusera si j'ai donné au bien de son service la préférence sur l'honneur et la satisfaction que j'aurais eus à lui écrire et à lui rendre compte de ma conduite et de ce qui se passait, et que j'aie remis jusqu'aujourd'hui à m'acquitter de ce devoir.

Je suis, etc.

---

100. — *Du maréchal de Noailles au Roi.*

A Metz, le 30 juillet 1744.

SIRE,

Malgré la situation critique et pénible où nous sommes ici, jusqu'à ce que nous ayons reçu de meilleures nouvelles d'Alsace, je ne perds pas de vue ce qui concerne les autres affaires de Votre Majesté.

Un point bien essentiel, qui intéresse également le bien du service de Votre Majesté, l'exécution de ses engagements, surtout envers le roi de Prusse, et, en un mot, sa grandeur et sa gloire, c'est de travailler, sans y perdre un moment, à former à l'Empereur une

Digitized by Google

armée qui puisse suivre celle du prince Charles lorsqu'il se retirera. Il n'y a pas un instant à perdre pour envoyer des secours à l'Électeur Palatin, qui puissent le mettre en état de faire entrer en campagne les 5,000 hommes qui joindront les troupes de l'Empereur, et pour mander à M. de Chavigny de négocier pour avoir celles de Bareith, de Saxe-Weimar et même de Saxe-Gotha, quoique ce dernier vienne d'en fournir aux Hollandais. Si l'on peut y réussir, le roi d'Angleterre ne verra qu'avec peine le beau-père du prince de Galles donner des troupes contre ses alliés, et cette circonstance ne contribuera pas à augmenter l'affection des Anglais pour la famille de Hanovre.

Ces objets, Sire, ne peuvent se remplir qu'avec de l'argent, et si Votre Majesté n'a point écrit à M. le contrôleur général, il serait à propos qu'elle eût la bonté de le faire; je ne puis supposer qu'il s'excuse ni qu'il diffère d'exécuter ses ordres, si elle veut bien lui marquer sa volonté, à peu près dans les termes du projet de lettre qne je prends la liberté de joindre ici et qu'elle m'a permis de lui présenter.

Votre Majesté excusera ma mauvaise écriture, ne pouvant, dans cette occasion, me servir même de la main de mon fils.

Je suis, etc.

Digitized by Google

ANNEXE.

Projet de la lettre du Roi à M. Orry.

Vous savez quels sont mes engagements avec le roi de Prusse; je ne puis ni ne veux y manquer. Je lui ai promis de former à l'Empereur une armée qui puisse suivre celle du prince Charles. Il faut que ma parole soit exécutée, et promptement; elle ne peut l'être qu'au moyen des troupes auxiliaires allemandes qu'on joindra aux Impériaux, ne voulant pas faire repasser dans l'Empire une armée française, dont j'aurai besoin ailleurs. Pour cet effet, il faut de l'argent, et il en faut tout à l'heure. Je ne vous parle pas des moyens, vous les trouverez; mais ne perdez pas un instant à prendre des arrangements pour faire des remises au plus tôt; vous ne pouvez mieux me prouver votre zèle qu'en ne différant pas l'exécution d'un point qui intéresse aussi essentiellement le succès de mes entreprises, et d'où dépendent le fruit et la gloire que je puis retirer des peines que je me donne et du parti que j'ai pris de me mettre à la tête de mes armées et de me rendre en personne à celle du Rhin. Je sais qu'il peut y avoir des difficultés à ce que je vous demande, mais il s'agit de les surmonter, et c'est l'unique moyen d'arriver à la paix.

Digitized by Google

101. — *Du Roi au maréchal de Noailles.*

A Reims, ce 31 juillet 1744.

M. d'Argenson vous envoie de ma part tous les ordres que vous demandez; je souhaite qu'ils arrivent à temps; mais vous deviez être sûr que M. de Coigny se retirerait sous Strasbourg, l'ayant toujours mandé, ayant assemblé un conseil pour cela, et ne pouvant subsister ailleurs, à ce qu'il dit, et il faut que ce soit cette dernière raison qui l'ait déterminé à ce parti-là, car tout y était contraire, et je ne présume pas assez mal de mon prochain pour croire qu'en ce moment-ci (où j'arrive en personne avec un gros détachement pour me joindre à lui) d'autres raisons puissent y avoir eu part. Pour ce qui est de l'ordre, s'il s'est retiré sous Strasbourg et que le prince Charles soit en force entre nous deux, de remarcher en avant, me fait un peu de peine[1], car c'est précisément le contraire de ce que vous lui avez fait mander de ne point hasarder d'action avant notre jonction; je vous l'envoie pourtant aussi, car vous et M. de Belle-Isle devez en savoir encore plus que moi sur pareille chose. Je suis resté ici un jour de plus que je ne devais, mais cela ne retardera pas mon arrivée à Metz, et j'y serai toujours

[1] Lisez : cet ordre me fait un peu de peine.

Digitized by Google

mardi pour dîner. Vous savez ma façon de penser et d'agir. Je n'ai que faire à Choisy avant la Saint-Martin; ainsi, tenez-vous pour dit que, quoi qu'il arrive, je ne m'en rapprocherai pas plus tôt, mais plus tard, si les circonstances l'exigent.

Au moins je n'approuve pas la démarche de M. de Coigny, mais c'est pour vous dire que vous deviez l'avoir prévue et vous faire souvenir que vous m'avez dit à Dunkerque que si nous ne pouvions pas nous joindre par un côté, nous le ferions par un autre. J'ai bien de l'impatience d'être à Metz et de conférer avec vous et M. de Belle-Isle, lequel sait aussi bien que vous ma façon de penser. Je sais me passer d'équipage, et, s'il le faut, l'épaule de mouton des lieutenants d'infanterie me nourrira parfaitement.

---

102. — *Du maréchal de Noailles au Roi.*

A Metz, le 2 août 1744.

SIRE,

J'ai reçu la lettre dont Votre Majesté m'a honoré; ce serait la fatiguer inutilement que de lui parler de tout ce qui s'est passé, de lui représenter la diversité des circonstances, de lui exposer ce que j'ai su dans le temps, et ce que je n'ai point su. La réponse de M. le

Digitized by Google

maréchal de Coigny, que j'ai envoyée à M. d'Argenson, me dispense sur plusieurs points de faire aucune réflexion, quoiqu'en même temps je sois bien persuadé qu'il a toujours agi pour le mieux. Le moment où il aurait pu revenir sur Saverne avec sûreté me paraît passé. M. d'Argenson rendra sans doute compte à Votre Majesté de ce que nous avons jugé, M. de Belle-Isle et moi, nécessaire de mander à M. le maréchal de Coigny, dans la circonstance présente. J'attends l'arrivée de Votre Majesté à Metz avec impatience. Rien ne sera négligé de notre part pour surmonter toutes les difficultés ; c'était mon devoir de les représenter. Je vois, avec autant de joie que d'admiration, que rien ne peut altérer la fermeté et la résolution de Votre Majesté. Elle nous donne un trop bel exemple pour que tout le monde n'y sacrifie avec plaisir jusqu'à la dernière goutte de son sang. J'espère que les obstacles ne pourront que retarder les succès, mais ne pourront les empêcher, et qu'ils ne serviront enfin qu'à augmenter de plus en plus la gloire de Votre Majesté. J'ose bien l'assurer qu'il n'y a personne dans le monde à qui elle soit plus chère qu'à moi.

Je suis, etc.

Digitized by Google

103. — *Du maréchal de Noailles au Roi.*

A Lunéville, le 7 août 1744.

SIRE,

Je comptais hier, en prenant congé de Votre Majesté, trouver le Roi de Pologne à la Malgrange; j'ai appris, en arrivant à Nancy, qu'il en était parti pour se rendre à Lunéville, d'où j'ai l'honneur d'écrire à Votre Majesté.

Dès qu'elle se propose de se rendre en deux jours à Saint-Dié, soit que Votre Majesté couche à la Malgrange ou à Lunéville, elle sera toujours dans le cas d'avoir une journée de quinze lieues; mais plusieurs raisons doivent l'engager à donner la préférence à Lunéville :

1° Parce que Votre Majesté y sera infiniment mieux qu'à la Malgrange;

2° Parce que le Roi de Pologne attend ici Votre Majesté, qu'il a fait tous ses préparatifs en conséquence, et que, s'il fallait qu'il les changeât et en prît de nouveaux pour faire transporter à la Malgrange tout ce qu'il a rassemblé ici, cela lui serait extrêmement difficile;

3° Parce que si le chemin de Metz à Lunéville est le plus long, il est meilleur que celui de Lunéville à

Digitized by Google

Saint-Dié, et qu'en s'arrêtant à la Malgrange, la seconde journée se trouverait et la plus longue et la plus mauvaise pour les chemins.

Le Roi de Pologne fera trouver quatre relais de carrosses à Nancy, et quatre à mi-chemin de Nancy à Lunéville.

Votre Majesté pourrait faire devancer une partie de ses équipages, en les faisant partir la veille de son départ, et les trouverait à son arrivée à Lunéville.

Je partirai demain, de bonne heure, pour continuer ma route et arriver aussi promptement que le permettra la rareté des chevaux et leur mauvaise espèce.

Je suis, etc.

---

104. — *Du maréchal de Noailles au Roi.*

A Schelestadt, le 9 août 1744.

SIRE,

Je suis dans une véritable inquiétude de savoir Votre Majesté incommodée, et d'être hors de portée de savoir de ses nouvelles à tous moments; quoique je sois très-persuadé que ce n'est qu'une simple indisposition qui n'aura aucune suite, mon tendre et inviolable attachement pour la personne seule de Votre Majesté, dénuée de tout ce qui l'environne, ne me laissera aucune

Digitized by Google

tranquillité que je ne la sache entièrement rétablie. J'ose la conjurer de se ménager, dès qu'elle sera dans son état naturel, et de ne faire que de plus petites journées, par le chaud excessif qu'il fait, afin d'éviter tout inconvénient. Que Dieu conserve des jours aussi précieux aux dépens des nôtres; ce sont les vœux sincères que je fais chaque jour.

Je suis, etc.

---

105. — *Du maréchal de Noailles au Roi.*

Au Fort-Louis, le 24 août 1744.

SIRE,

La santé de Votre Majesté est rétablie ; votre armée gagna hier deux combats sur vos ennemis. Rien ne manque plus à ma satisfaction. Comme je ne crois pas devoir, dans sa convalescence, lui donner aucune occasion de s'appliquer, j'en fais le détail à M. d'Argenson qui lui en rendra compte. J'ai cru, par bien des raisons, devoir dépêcher M. de Croissy pour lui en porter la nouvelle. Je crois d'ailleurs pouvoir lui dire qu'il mérite les grâces de Votre Majesté. Je la conjure de recevoir avec sa bonté ordinaire le renouvellement des protestations du plus inviolable attache-

Digitized by Google

ment, du plus parfait dévouement et du plus profond respect avec lequel je suis, etc.

---

106. — *Du maréchal de Noailles au Roi.*

Au Fort-Louis, le 29 août 1744.

SIRE,

Mon attachement tendre et inviolable pour la personne de Votre Majesté me ferait seul désirer qu'elle voulût bien me permettre de me rendre auprès d'elle pour lui renouveler mes respectueux hommages et avoir la consolation d'être témoin du rétablissement de sa santé, qui m'est plus précieuse que ma propre vie; mais je prendrai la liberté de lui représenter qu'il est d'une nécessité absolue pour le bien de son service qu'elle veuille bien m'ordonner d'aller à Metz pour quelques jours, afin d'y pouvoir conférer avec ses ministres sur les partis auxquels on doit se déterminer, dans la conjoncture présente, rien n'étant plus essentiel que de les bien peser, puisque les bons ou les mauvais succès dépendent entièrement des mesures que l'on prendra, et, comme il y a un nombre infini de faits et de détails à discuter, les lettres n'y peuvent suppléer.

Je demande donc à Votre Majesté la permission de

Digitized by Google

m'absenter de son armée, ma présence y étant inutile actuellement, M. le maréchal de Coigny s'y trouvant.

J'ai l'honneur d'envoyer à Votre Majesté une lettre du roi de Prusse, que j'ai reçue pendant le plus fort de sa maladie, et que j'ai cru devoir garder, par cette raison, jusqu'à ce que Votre Majesté fût rétablie.

Je conjure Votre Majesté de me continuer ses bontés et de recevoir les assurances du parfait dévouement et du profond respect avec lequel je suis, etc.

---

107. — *Du Roi au maréchal de Noailles.*

A Metz, ce 30 août 1744.

Je serai ravi de vous revoir, Monsieur le maréchal; vous me trouverez avec bien de la peine à revenir; il est bien vrai que c'est de la porte de la mort. Ce n'a pas été sans regret que j'ai appris l'affaire du Rhin [1]; mais la volonté de Dieu n'était pas que j'y fusse, et je m'y suis soumis de bon cœur, car il est bien vrai qu'il est le maître de toutes choses, mais un bon maître. En voilà assez, je crois, pour une première fois.

---

[1] Les deux combats livrés, le 23 août, à l'arrière-garde du prince Charles.

Digitized by Google

108. — *Du maréchal de Noailles au Roi.*

A Versailles, le 29 avril 1745.

SIRE,

Depuis trois ou quatre jours que quelques incommodités m'ont empêché de faire ma cour à Votre Majesté, tout ce que l'amour le plus pur, le plus vif et le plus respectueux peut inspirer pour sa gloire véritable, pour sa vraie grandeur et pour tout ce qui intéresse sa personne et son État, n'a fait qu'augmenter de plus en plus l'amertume que m'ont causée les tristes nouvelles que l'on a reçues d'Allemagne [1].

Je crois, Sire, avoir acquis le droit de dire à la face de l'Europe entière, s'il le fallait, que Votre Majesté n'a point de sujet qui soit plus jaloux que je le suis de la gloire de son maître; je sais que c'est un sentiment dont tous ceux qui approchent des Rois affectent toujours de se parer : la flatterie souvent tâche de se couvrir sous le masque de la vérité. Mais, Sire, il ne peut y avoir rien de véritablement grand, ni de véritablement glorieux que ce qui est juste, que ce qui conduit à la prospérité de votre État et au bonheur de vos peuples. Toutes les fois, souffrez que je le dise, Sire, que les conseils que l'on donne à Votre Majesté s'é-

[1] Le jeune Électeur de Bavière, fils de Charles VII, venait de faire son accommodement avec Marie-Thérèse.

Digitized by Google

cartent de cet objet, l'adulation en est le principe. Je ne cherche point à faire des applications odieuses. C'est à Votre Majesté même à sonder son propre cœur et celui des autres, et à distinguer ce qui intéresse sa gloire d'avec ce qui ne pourrait que flatter la vanité que l'on chercherait à lui inspirer.

Je parle à Votre Majesté avec d'autant plus de franchise et de liberté que je me fonde sur une maxime du feu Roi, votre auguste bisaïeul, dans une instruction écrite de sa main au roi d'Espagne, lorsqu'il partit pour prendre possession de sa couronne : qu'il devait regarder comme de véritables amis ceux qui lui diraient la vérité, sans être retenus même par la crainte de lui déplaire, et, comme ennemis, ceux qui chercheraient à le flatter et à lui complaire en tout.

Il y a déjà longtemps, Sire, que Votre Majesté m'a permis de lui dire toute vérité, et j'ai tâché de n'en point abuser; j'ai été retenu par le respect pour ne point fatiguer Votre Majesté de lettres ni de mémoires dans un temps où les idées flatteuses dont on pouvait l'entretenir, et où le silence que l'on observait à mon égard me donnaient lieu de penser qu'en l'observant de ma part, je ne ferais que me conformer à ses intentions, qui sont et seront toujours la règle de ma conduite. Votre Majesté sait de tout temps qu'elle n'a qu'à parler et qu'elle sera toujours obéie avec zèle et fidélité.

Digitized by Google

Le même respect, Sire, ne me permet pas d'entrer dans une explication plus détaillée; mais le moment est arrivé où il me paraît que je ne pourrais me taire sans prévariquer et sans manquer à la fidélité que je lui dois. J'ai touché, Sire, à la fin du mémoire que j'ai l'honneur de remettre à Votre Majesté, une vérité de la plus haute importance; c'est aussi le seul point dont je lui parlerai dans cette lettre, comme influant sur tous les autres, et comme aussi essentiel à la forme du gouvernement que nécessaire pour sa prospérité. Je veux dire, Sire, la nécessité d'un point de réunion sans lequel on continuera d'aller du jour à la journée, sans combiner ni les mesures ni les événements; chacun, dans son département, agira par des vues et des objets différents; il n'y aura, par conséquent, ni plan, ni suite, ni liaison dans les affaires, ce qui ne peut, par la suite des temps, qu'occasionner des désordres et des malheurs.

La circonstance présente en fournit un exemple bien sensible et bien remarquable, dans l'opposition qui s'est trouvée entre les projets de la politique et ceux de la guerre.

Le projet de la politique a été de s'opposer hautement et ouvertement à l'élection du duc de Lorraine [1].

[1] François de Lorraine, époux de Marie-Thérèse, avait, après la guerre pour la succession de Pologne, reçu le grand duché de Toscane en échange du duché de Lorraine. Il était, depuis la mort de l'Empereur Charles VII, le seul candidat sérieux à la couronne impériale.

Digitized by Google

Pour soutenir une pareille exclusion, sur laquelle il y aurait peut-être bien des réflexions à faire, il était indispensable de porter les forces de Votre Majesté en Allemagne, et surtout de soutenir la Bavière.

Le projet de la guerre a été directement contraire. On n'a été occupé qu'à porter toute l'attention sur la Flandre, où Votre Majesté se proposait de faire la guerre en personne, et le projet qu'elle avait si sagement formé, pendant son séjour en Allemagne, pour faire le siége d'Ingolstadt, s'est insensiblement évanoui.

Des mesures aussi peu concertées ne pouvaient, Sire, que produire l'effet qui en est résulté. Ce n'est pas toujours au malheur qu'il faut attribuer les revers que l'on éprouve ; ils proviennent plus souvent du défaut de prévoyance et de justes mesures, et ce serait flatter Votre Majesté que de lui faire espérer des succès décisifs et soutenus, qui puissent opérer le rétablissement de ses affaires, dès qu'il n'y aura pas un concert établi pour les principales parties de l'administration.

Votre Majesté, témoin de ce qui se passe dans son conseil, sait mieux que personne qu'il y a beaucoup d'affaires essentielles dont on n'y parle point, et que celles mêmes qui y sont traitées ne sont point discutées comme elles devraient l'être. Feu M. le cardinal de Fleury, quoique premier ministre, à qui chacun de vos ministres rendait compte, en particulier, de ce qui concernait le détail de son département, avait néan-

Digitized by Google

moins jugé nécessaire d'établir l'usage des comités pour la discussion et l'examen de tout ce qui pouvait influer sur les affaires générales. Il est certain, Sire, que vos ministres arriveraient au conseil plus instruits et plus en état de donner leur opinion avec connaissance de cause. Par le rétablissement de ces comités deux fois par semaine, Votre Majesté établirait le concert et la combinaison si nécessaires. Il n'y a pas de gouvernement, Sire, où il n'y ait de pareilles assemblées, sous différentes dénominations.

Quoique je sente, Sire, que l'exécution n'en peut avoir lieu qu'après que Votre Majesté sera de retour à son armée, j'ai cru néanmoins ne pouvoir me dispenser de soumettre un point aussi essentiel à son examen et à sa décision.

Je finis cette lettre, Sire, en demandant en grâce à Votre Majesté de vouloir bien, pour ma consolation, me faire connaître si elle approuve que je continue toujours de lui représenter tout ce que mon zèle m'inspirera pour le bien de son État; j'ose dire que, par mes sentiments pour sa personne, je mérite son indulgence et sa bonté. Je ne désire que son honneur, sa véritable gloire, et le bien de son État qui en est inséparable. Je me croirais coupable si je lui dissimulais ce que ces motifs m'inspirent; mon devoir et ses ordres jusqu'ici m'en imposent la loi, et ce qu'elle jugera à

Digitized by Google

propos de me prescrire à ce sujet sera toujours exécuté avec soumission.

Je suis et je ne cesserai jamais d'être, etc.

---

109. — *Mémoire présenté au Roi par le maréchal de Noailles.*

Le 29 avril 1745.

SIRE,

Des événements qui n'ont point été imprévus, mais plus prompts encore qu'on ne l'avait pensé, ont apporté un changement bien considérable dans la situation des affaires de Votre Majesté. Dans ces circonstances, je me crois obligé par devoir de mettre sous ses yeux quelques réflexions que je la supplie de n'attribuer qu'à l'attachement vif et sincère que j'ai voué à sa personne et à son État.

La mort de l'Empereur [1] ne pouvait avoir que des suites de la plus grande importance, soit pour la paix, soit pour la guerre. Le désir de procurer la dignité impériale au duc de Lorraine [2] pouvait déterminer la reine de Hongrie à se prêter à des voies de conciliation. Le parti de donner à ce prince l'exclusion ne pouvait

[1] Charles VII, mort le 20 janvier 1745.
[2] Voir la note, p. 184.

Digitized by Google

que perpétuer la guerre; il doit même la rendre extrêmement dangereuse, s'il parvient à l'obtenir, nonobstant l'opposition qu'on y a formée.

Je pris alors la liberté, Sire, de faire quelques représentations à ce sujet. On n'entrera pas dans la discussion de ce qui a été ou de ce qui n'a point été fait; mon dessein n'est point d'affliger Votre Majesté par toutes les réflexions désagréables, tristes et fâcheuses, qui n'échapperont pas d'ailleurs à sa pénétration. Il suffira d'examiner la situation où son royaume se trouve réduit.

Il n'est aujourd'hui que trop évident que la mort de l'Empereur, loin de procurer les avantages qu'on en pouvait espérer pour sortir d'une guerre où l'on s'est engagé peut-être trop inconsidérément, n'a fait qu'augmenter de plus en plus le danger de la situation où l'on se trouve, et l'on est menacé de nouveaux malheurs qu'il est beaucoup plus facile de prévoir qu'il n'est possible de les prévenir ou d'y remédier.

Ce n'est point exagérer, Sire, que de dire que votre royaume se trouve dans une situation plus déplorable qu'il ne l'était en 1704, après la perte de la bataille d'Hochstett.

Si on l'examine par rapport au dedans, il est aujourd'hui plus épuisé qu'il ne l'était après ce funeste événement. Il a fallu continuer la guerre depuis 1704 jusqu'en 1714, et on n'a pu la soutenir que par

Digitized by Google

des moyens forcés. Depuis la paix, on n'a pris aucune mesure pour diminuer le fardeau des dettes; on n'a eu aucune prévoyance pour se préparer des fonds, en cas d'une guerre nouvelle. La guerre présente a déjà coûté des sommes exorbitantes, dont une partie très-considérable a passé dans les pays étrangers, et ne pourra de longtemps rentrer dans l'État. Enfin, Sire, l'on supporte encore aujourd'hui le poids de la dernière guerre, il s'est augmenté par la guerre actuelle, et malheureusement, loin que l'on puisse espérer d'en voir bientôt la fin, elle ne fait, en quelque manière, que commencer par rapport à la France.

Quant à la situation du dehors, les alliés de Votre Majesté l'abandonnent; l'Électeur de Bavière fait son accommodement avec la reine de Hongrie; le Landgrave de Hesse retire ses troupes; l'Électeur Palatin n'a d'autre ressource que la neutralité. Il ne reste donc plus d'allié à Votre Majesté dans l'Empire que le seul roi de Prusse, que l'on ne peut désormais secourir que par une diversion fort éloignée, et qui sera forcé de faire, à quelque prix que ce soit, son accommodement. A l'égard de l'Espagne, le passé est un garant trop sûr du jugement qu'on en doit porter pour l'avenir; elle sera plus à charge que secourable, par les idées toujours démesurées de la cour de Madrid.

Telle est, Sire, la situation de votre royaume. Les

Digitized by Google

déclarations de guerre faites contre l'Angleterre et la reine de Hongrie forcent nécessairement à la continuation de la guerre. Le système est changé : Votre Majesté n'a plus de propositions à faire pour ses alliés ; la voie de la négociation n'a plus lieu à cet égard ; on ne peut plus espérer les mêmes ouvertures ni les mêmes facilités qu'on aurait pu avoir pour la paix. C'est à ce point que se trouvent insensiblement réduites les affaires de Votre Majesté par les mesures de différents genres, tant militaires que politiques, que l'on a prises dans le cours de cet hiver. Elle aura bientôt presque toutes les puissances de l'Europe liguées contre elle, et elle ne peut espérer la paix que d'événements singulièrement heureux, ou de la durée même de la guerre, lorsque les Anglais se lasseront enfin d'en faire les frais, ce que l'on ne doit espérer que lorsqu'ils cesseront eux-mêmes d'espérer des succès.

L'objet de la guerre n'est donc plus de soutenir les engagements pris avec des alliés, mais de défendre ses propres frontières et de se garantir des conquêtes des ennemis.

Dans ces circonstances, un des premiers points, et auquel on suppose qu'il aura été pourvu, est de rassembler dans les places toutes les munitions de guerre nécessaires à leur défense, et surtout de remplacer ce qu'on peut avoir tiré des places d'Alsace pour le dernier siége de Fribourg. On ne pourra peut-être pas

Digitized by Google

non plus se dispenser de pourvoir plusieurs places des munitions de bouche nécessaires pour soutenir un siége, suivant ce qu'on aura lieu d'appréhender des forces et des dispositions des ennemis. On sent bien que, dans cette position, il est de la prudence, et même presque indispensablement nécessaire, de ne faire la guerre offensive que d'un seul côté à la fois. Il serait impossible de l'entreprendre en plusieurs endroits en même temps; les guerres passées fournissent assez d'exemples du peu de succès de pareilles entreprises, et l'on n'a pas de forces suffisantes pour oser seulement les tenter.

Il n'y a plus de choix, Sire, sur le lieu où l'on doit agir offensivement, puisque Votre Majesté, depuis longtemps, s'est déterminée d'attaquer la Flandre.

On doit donc se mettre sur la défensive, tant sur les frontières de la Lorraine que sur celles du Rhin. On ne peut révoquer en doute les intentions des ennemis pour tâcher de s'emparer de l'Alsace et de la Lorraine; on doit s'attendre que la reine de Hongrie portera de nouveau une partie de ses forces sur le Rhin, du côté de l'Alsace, et qu'elle en augmentera le nombre après son accommodement avec le roi de Prusse. On doit en même temps se précautionner contre les entreprises que l'armée sous le commandement de M. le duc d'Aremberg pourrait former, soit sur les frontières des Évêchés, soit en Flandre, en se réunissant à l'armée de M. le duc de Cumberland; dans ce dernier cas,

Digitized by Google

les ennemis auraient une supériorité si marquée sur l'armée de Votre Majesté qu'elle ne pourrait rien entreprendre et qu'elle se trouverait elle-même réduite à la défensive.

Il est d'autant plus essentiel, Sire, de ne perdre que le moins de temps qu'il sera possible pour former un corps de troupes sur la Moselle, que l'on se trouvera peut-être fort embarrassé si M. le duc d'Aremberg profite de ses avantages, ayant plusieurs jours de marche pour se porter soit en Flandre, soit vers la frontière des Évêchés, sur les troupes qu'on pourrait tirer de l'armée qui est sur la Lahn.

Il reste même à examiner si l'on aura assez de troupes pour pourvoir à la défense de la frontière du Rhin et de celle des Évêchés. On craint qu'on ne se trouve trop faible en infanterie et qu'on ne soit, par conséquent, obligé de faire de nouvelles augmentations, ce qui ne peut qu'épuiser le royaume de plus en plus, tant en hommes qu'en argent.

On croit, Sire, que cette exposition seule suffit pour faire voir et sentir combien il serait dangereux d'adhérer à la proposition qui a été faite de conserver, quant à présent, une armée dans l'Empire, et l'on peut ajouter que rien ne serait plus inutile.

Une pareille position serait contraire à tous les principes de guerre ; elle retiendrait dans l'éloignement des frontières des troupes nécessaires pour leur

Digitized by Google

défense, puisque actuellement l'Alsace et les Évêchés, par où les ennemis peuvent nous attaquer, s'en trouvent presque entièrement dépourvus; elle priverait l'armée où Votre Majesté se trouverait en personne des secours qu'il sera peut-être utile d'en tirer; enfin, si les Autrichiens s'avancent sur le Rhin, comme il y a lieu de l'appréhender, votre armée d'Allemagne, Sire, se trouverait exposée à perdre toutes ses communications avec le royaume et à être coupée dans sa retraite.

Cette position, Sire, ne serait pas moins inutile par rapport à la politique qu'elle est démontrée dangereuse par rapport à la guerre. L'objet ne serait plus, comme on l'a dit, de soutenir vos alliés; une armée sur le Mein ou sur la Lahn ne serait d'aucune utilité pour le roi de Prusse, le seul dans l'Empire qui reste encore allié de Votre Majesté. Elle ne pourrait donc être utile, ainsi qu'on l'a prétendu, que dans la vue de s'opposer à l'élection qu'on présume devoir se faire en faveur du duc de Lorraine.

Mais, en ce point même, et supposant qu'elle pût y être en sûreté, elle se trouverait inutile, parce qu'elle ne pourrait empêcher l'élection qu'autant qu'il serait indispensablement nécessaire qu'elle se fît dans Francfort; elle n'empêcherait pas que les Électeurs, maîtres, dans un cas de besoin, d'indiquer le lieu qu'il leur

Digitized by Google

plairait de choisir, ne pussent la faire à Ratisbonne, à Nuremberg, à Bamberg, à Erfurt, etc.

Dès que l'on n'a pas ou pu ou su conserver des alliés dans l'Empire, quelque parti que l'on prenne par rapport à l'armée du bas Rhin, la reine de Hongrie va reprendre l'ascendant en Allemagne. On ne peut guère se flatter désormais que le duc de Lorraine ne soit élu Empereur, et l'on doit s'attendre qu'un des premiers effets de son élection sera de faire déclarer l'Empire contre la France.

Qu'il me soit permis, Sire, avant que de finir ce mémoire, de représenter à Votre Majesté ce que l'on peut appréhender des suites de la déclaration de l'Empire, puisque ce n'est qu'en prévoyant les malheurs de loin qu'on peut prendre les mesures nécessaires pour les détourner.

Il y a beaucoup d'apparence, à juger des mesures que prendra la cour de Vienne par celles qu'elle a suivies dans tous les temps, qu'elle se servira des troupes de l'Empire pour former une armée nombreuse sur le Rhin, et qu'elle fera alors passer une partie considérable de ses forces en Italie, où il est à craindre que les Espagnols ne puissent lui résister. On doit s'attendre d'autant plus à l'exécution de ce projet que la reine de Hongrie y sera sollicitée par l'Angleterre, comme le moyen de forcer l'Espagne à la paix. Le royaume de Naples sera de nouveau en danger, et,

Digitized by Google

pour le conserver, la cour de Madrid accordera aux Anglais tout ce qu'ils pourront désirer pour leur commerce.

Quelque grand que soit le mal, et quoique celui dont on est menacé soit encore plus grand, on doit, Sire, s'armer de courage et de patience. Il faut chercher les moyens de prévenir les malheurs, et l'on pourra peut-être les trouver. Mais vainement, Sire, s'en flatterait-on, et ce serait manquer à la vérité due à Votre Majesté que de lui faire espérer des succès, à moins qu'on ne change de mesures à plusieurs égards, qu'on ne forme un plan et un système de conduite, que Votre Majesté elle-même n'en suive l'exécution avec attention et fermeté, et qu'on ne supprime ou diminue les dépenses qui ne sont point indispensables pour fournir aux objets les plus nécessaires, tant de la guerre que du maintien du crédit au-dedans du royaume; sans cela, Sire, tous les mémoires et les projets qu'on pourra présenter à Votre Majesté deviendront inutiles; et, comme il faut nécessairement, dans toutes les affaires, un point de réunion, qu'elles se trouvent toutes traitées séparément par les secrétaires d'État, chacun dans leur département, qu'elles ne sont point communiquées, ce ne sera, Sire, et c'est ici un point essentiel, que par la suite et la combinaison que Votre Majesté peut seule, sous la forme actuelle de son gouvernement, mettre dans la conduite de ses

Digitized by Google

affaires, qu'elle pourra prévenir des malheurs et se procurer des succès qui assurent sa gloire et le bonheur de ses peuples.

---

110. — *Note de la main du Roi pour le maréchal de Noailles, ambassadeur extraordinaire auprès du roi d'Espagne.*

Mars 1746.

AU ROI [1].

Je charge particulièrement le maréchal de Noailles d'assurer Votre Majesté de ma tendresse extrême pour elle. Il est d'ailleurs pleinement convaincu de la nécessité qu'il y a que nous soyons unis à jamais. Je souhaite qu'il revienne satisfait de Votre Majesté et qu'il la convainque que ce que j'ai fait, ce que je fais et ce que je ferai est pour l'accomplissement de ses désirs.

A LA REINE [2].

Compliments, amitié et confiance.

[1] Philippe V.
[2] Élisabeth Farnèse.

Digitized by Google

A MA FILLE [1].

Tendresse, amitié, etc.

AU PRINCE ET A LA PRINCESSE [2].

Beaucoup d'amitiés en particulier.

---

111. — *Du Roi au maréchal de Noailles.*

A Versailles, ce 8 avril 1746.

Le marquis d'Argenson [3] vous envoie, par ce courrier-ci, un extrait de nouvelles bien importantes, qui nous sont parvenues par une voie qu'il ne nomme pas; mais vous vous en douterez. C'est moi qui le lui ai fait faire, pour qu'il ne devine pas que vous sachiez ce que pourtant vous savez; mais je crois qu'il est bon que vous en voyiez davantage; ainsi je joins ici ce qu'il y a de plus essentiel, lesquelles lettres vous brûlerez, sans les montrer à personne, et à l'égard de

[1] Louise Élisabeth, mariée le 26 août 1739 à l'infant don Philippe.

[2] Don Ferdinand, prince des Asturies. — La princesse sa femme était une infante de Portugal.

[3] Ministre des affaires étrangères. — Le marquis était le frère aîné du comte, ministre de la guerre.

Digitized by Google

l'extrait, vous pourrez le communiquer à vos secrétaires, s'il est besoin. Je continuerai à vous envoyer ce qui vous sera nécessaire, et par des courriers, au moins depuis Bayonne, et vous en userez de même pour vos réponses.

Je viens d'apprendre dans l'instant, par M. de Maurepas, de chez qui M. de Wassenaer [1] sortait, que l'Angleterre refuse ses propositions et que la Hollande délibère, de laquelle délibération il attend, à tout moment, un courrier. Je vous envoie aussi un mémoire véhément que M. d'Huescar [2] m'a remis avec des lettres que vous avez déjà vues. Tout ceci, jusqu'à présent, ne change rien à vos instructions, non plus que rien n'apportera de changement à nos opérations militaires de Flandre; car il faut s'attendre que la Hollande ne se séparera pas de l'Angleterre. Le temps est toujours bien humide, et M. de Séchelles [3] dit que les chaussées ont été bien rompues par les mouvements du canon pendant le dégel. Mon équipage sera prêt à la fin du mois; mais je vous promets toujours que je ne partirai pas sans vous en faire part le plus tôt possible. Je me sers d'une boîte pour mettre ce que je vous envoie, pour dérouter les curieux, s'ils

[1] Envoyé hollandais, chargé par les États Généraux de négocier pour le rétablissement de la paix générale.

[2] Ambassadeur d'Espagne.

[3] Intendant de l'armée de Flandre.

Digitized by Google

voyaient que je vous envoie un aussi gros paquet; j'en userai de même tant que vous serez là-bas, où je vous souhaite plaisir et réussite.

Je crois que ce serait manquer à mon devoir si je ne joignais pas ici une lettre pour le comte de Noailles, et une pour ma fille.

---

112. — *Du Roi au maréchal de Noailles.*

A Versailles, ce 12 avril 1746.

La boîte ci-jointe était préparée pour vous envoyer, il y a déjà quelques jours, par un courrier, lequel n'étant pas encore parti, j'en profite avec plaisir pour vous faire part que le courrier de Dresde est de retour et qu'on accepte avec plaisir nos offres [1]; l'on voudrait quelque chose de l'Espagne, et que nous en fussions garants. Vous ne me conseilleriez pas ce dernier article; c'est à vous à négocier le reste. Il me revient que la reine [2] vous craint auprès du roi, et que l'on

[1] Auguste III, Électeur de Saxe et roi de Pologne, s'engageait à rester neutre et à ne point fournir de troupes aux ennemis de la France, moyennant un subside annuel de deux millions pendant trois ans; il demandait en outre un million à l'Espagne, qui ne promit que 800,000 livres et ne les paya jamais.

[2] La reine d'Espagne, Élisabeth, très-jalouse de toute autre influence que la sienne sur l'esprit de Philippe V.

Digitized by Google

ne veut pas vous traiter si familièrement que l'évêque [1]; nous verrons ce qui arrivera; vous êtes bien instruit, et sage, je compte. Votre diligence me paraît embourbée; tant pis pour vous, car j'espère me mettre en branle dans les premiers jours du mois prochain pour être revenu, si je puis, pour les couches de ma belle-fille, et puis retourner si besoin est.

Notre homme [2] tergiverse; ainsi je crois qu'il a besoin de ce coup d'aiguillon pour le faire avancer. Il dit aussi qu'il n'avait pas cru qu'après ce qu'il a dit l'on se pressât tant; il veut aussi ravoir sa barrière [3] tout à l'heure. Cela provient des succès de la reine de Hongrie en Italie; il faut leur faire contre en Flandre.

Je joins ici une nouvelle lettre pour ma fille, car l'autre serait trop vieille.

---

113. — *Du Roi au maréchal de Noailles.*

A Choisy, ce 18 avril 1746.

Si vous avez ignoré à Bordeaux ce qui se passait dans le monde, prenez-vous-en à votre paresse ou aux

[1] M. de Vauréal, évêque de Rennes, ambassadeur de France en Espagne.

[2] Le négociateur hollandais, M. de Wassenaër.

[3] C'est-à-dire les places des Pays-Bas où, d'après le traité d'Utrecht, les Hollandais avaient droit de tenir garnison, et qui leur servaient de barrière contre la France.

Digitized by Google

mauvais chemins ; vous devez avoir été plus content à Bayonne. Quoique, par votre calcul, vous ne dussiez arriver que demain à Madrid, je vous y compte en ce moment, et peut-être en chemin d'Aranjuez. M. de Rennes vous dira ce que portaient ces courriers que vous avez trouvés en chemin, et nous vous enverrons nos réponses ; ainsi vous serez instruit de tout. Ici, il n'y a rien de nouveau que le départ des colonels, pour être rendus le 20, les généraux le 25, et jusqu'à la fin de ce mois. Le général[1] part après-demain de Paris, et moi, dans quinze jours, à pareil moment, je serai en chemin d'arriver à Arras, le lendemain à Gand, et le troisième jour à Bruxelles, où tout sera en front de bandière, et où vous ne serez certainement pas, quelque bonne envie que vous en ayez ; mais je vous crois encore plus nécessaire où vous serez que là. Ainsi je ne compte vous revoir qu'à Versailles, à mon retour, pour les couches de Madame la Dauphine, laquelle se porte toujours, grâce à Dieu, à ravir. En voilà assez pour ce lieu-ci, où le vert ne se fait guère encore sentir ; il doit être plus fort à Aranjuez, où je vous souhaite santé et prospérité.

---

[1] Le maréchal de Saxe.

Digitized by Google

114. — *Du Roi au maréchal de Noailles.*

A Versailles, ce 24 avril 1746.

Pour aujourd'hui je vous compte à Madrid, et peut-être même à Aranjuez. Votre diligence fera que vous ne ferez pas la première moitié de ma campagne. Dites à votre secrétaire [1] qu'il faut espérer que la chaleur d'Espagne lui dissipera ses maux de tête et que nous le reverrons en parfaite santé ; mais qu'il prenne garde que ce même soleil ne l'excite à rapporter, au lieu de sa mauvaise tête, la..... [2]

Je crois qu'il en est de même en Espagne des bruits qui courent, qu'en France ; ainsi vous me permettrez de n'en pas faire plus de cas que des nôtres. Je me purge demain, par précaution pour mon voyage. Bonsoir à M. le maréchal et à son secrétaire.

---

115. — *Du maréchal de Noailles au Roi.*

A Aranjuez, le 30 avril 1746.

SIRE,

Votre Majesté verra, dans la dépêche que j'ai l'honneur de lui écrire, et qui lui sera lue par M. d'Argenson

[1] Le comte de Noailles.
[2] Il y a ici trois mots qu'il nous a été impossible de lire.

Digitized by Google

dans son conseil, tout le détail de ce qui s'est passé depuis mon arrivée dans cette cour, dont je ne répéterai rien dans cette lettre, pour ne pas la fatiguer inutilement. Je me bornerai donc à lui rendre compte de quelques particularités qui ne doivent être que pour elle, et je crois que Votre Majesté approuvera cette précaution, par la connaissance qu'elle a qu'on ne garde pas, aussi scrupuleusement qu'on le devrait, le secret de ce qui se dit dans son conseil. Il est d'une importance infinie qu'il ne puisse rien revenir de ce que j'aurais mandé qui pourrait n'être pas agréable à cette cour.

Je supplie Votre Majesté de croire que c'est uniquement pour le bien de son service que j'observe un pareil ménagement, qui d'ailleurs est conforme aux règles de la sagesse et de la prudence; mais j'ai cru nécessaire de vous en prévenir, Sire, parce qu'on ne manquera pas de dire bientôt que je suis tout Espagnol, et que j'épouse leurs intérêts.

Après ce préambule, Sire, je commencerai par dire à Votre Majesté que j'ai trouvé le roi d'Espagne si changé que je l'aurais à peine reconnu, si je l'avais trouvé ailleurs que dans son palais. Il est grossi considérablement; il m'a paru plus petit qu'il n'était, ayant beaucoup de peine à se tenir debout et à marcher, ce qui ne vient que du manque absolu d'exercice.

Digitized by Google

A l'égard de l'esprit, il m'a paru le même : beaucoup de sens, répondant avec justesse et précision à ce qu'on lui dit, quand on lui parle d'affaires, et qu'il veut bien s'en donner la peine.

Il n'a rien oublié de tout ce qu'il a fait, vu et lu ; il en parle avec le plus grand plaisir. Il n'y a pas un rendez-vous de chasse de la forêt de Fontainebleau dont il ne se ressouvienne.

Il vous chérit, Sire, et ne parle de vous qu'avec tendresse et le plus vif intérêt. Il n'y a personne ici qui ne dît à Votre Majesté qu'il est plus touché de vos succès en Flandre que de ceux de l'Infant en Italie; et on peut dire avec vérité que ce prince a le cœur tout français.

A l'égard de la reine, elle me paraît avoir de l'esprit, de la vivacité, entend finement, répond juste; elle a une politesse noble. Je n'ai pas encore assez traité avec elle pour avoir pu approfondir son caractère; mais, en général, je crois que l'on peut avoir excédé dans les portraits que l'on en a faits. Elle est femme, elle a de l'ambition, elle craint d'être trompée, elle l'a été, ce qui lui donne de la défiance qu'elle pousse peut-être un peu trop loin. Mais je crois qu'un homme sage, désintéressé, et qui saurait gagner sa confiance, la ramènerait avec patience à ne prendre que des partis raisonnables. Il ne s'agit que de trouver des hommes de cette espèce, et l'on m'a dit

Digitized by Google

qu'ils étaient assez rares dans tous les temps et dans tous les pays.

Au surplus, lorsqu'il est question de Votre Majesté, la reine d'Espagne ne s'exprime que dans les termes du plus grand respect et du plus sincère attachement. Voilà ce que j'ai pu apercevoir jusqu'à présent par rapport à Leurs Majestés Catholiques.

Quant au prince des Asturies, à sa figure près, il paraît fort aimable et avoir grande envie de plaire. Il m'a fait plusieurs questions sur Votre Majesté, d'une manière à me faire penser qu'il prenait un véritable intérêt à ce qui la regardait.

La princesse est plus polie, paraît avoir de l'esprit, et cherche toujours à dire des choses obligeantes; mais son visage est tel qu'on ne peut la regarder sans peine. Du reste, elle est grande; on dit qu'elle a eu la taille belle; pour le présent, elle est fort engraissée.

Je reviens, Sire, à Madame [1], et c'est avec un grand plaisir. Elle est infiniment mieux que lorsqu'elle est partie de France. Rien n'égale l'amour des grands et des petits pour cette princesse. Elle est en effet charmante; sa figure est très-agréable, les plus beaux yeux du monde, le regard perçant et annonçant de l'esprit; bonne, franche, cherchant à plaire et à obliger, et pour tout dire en un mot, Sire, c'est votre véritable

[1] Madame Infante, femme de l'infant don Philippe et fille aînée de Louis XV.

Digitized by Google

portrait. Que Votre Majesté ait la bonté de juger après cela de l'impression qu'elle a faite sur mon cœur et sur mon esprit, et du pouvoir qu'elle peut avoir sur moi.

L'infant don Louis est assez bien fait, timide à l'excès, ce qui le rend un peu sauvage, et il paraît, jusqu'à présent, qu'on ne peut pas encore le bien définir.

Mais, Sire, je ne puis finir le compte que j'ai à rendre à Votre Majesté de la famille royale d'Espagne, sans lui parler d'une princesse qui lui appartient de près : c'est de sa petite-fille. Jamais on ne vit une aussi jolie enfant : elle est très-grande pour son âge, son visage est des plus agréables; mais surtout, Sire, c'est son maintien, et l'air de dignité avec lequel elle reçoit son monde. Elle sent déjà ce qu'elle est, à qui elle appartient et ce qu'elle doit être un jour.

Après avoir eu l'honneur d'entretenir Votre Majesté de ce qui concerne les princes et princesses de cette cour, je crois qu'elle approuvera que je lui dise en peu de mots le plan de conduite que je me suis prescrit.

Votre Majesté verra dans ma dépêche ce qui s'est passé dans mes deux premières audiences particulières. Je crois qu'elle approuvera que je n'aie pas insisté, dans la première, sur ce qui concerne le partage de l'Infant, quoique ce soit le principal et le plus

Digitized by Google

intéressant objet de ma mission. Le roi d'Espagne avait préparé sa réponse, et je vis que le rouge commençait à lui monter au visage, ce qui me fit changer la conversation et passer à l'échange des prisonniers français, qui me fut sur-le-champ accordé.

Après y avoir bien réfléchi, je me suis déterminé à faire un mémoire pour prouver la nécessité de se fixer à un parti raisonnable sur l'établissement de l'Infant. Je le remettrai la veille à Leurs Majestés Catholiques, et le lendemain je leur parlerai : les mouvements seront moins vifs, et je serai plus en état de discuter tranquillement l'affaire.

Comme il est absolument nécessaire de tirer la reine d'intérêt, j'ai imaginé un moyen dont j'aurai l'honneur de rendre compte incessamment à Votre Majesté, et qui me paraît propre à obtenir les consentements que nous pouvons désirer. Je ne répondrai cependant de rien positivement à Votre Majesté, ce qui dépend de la volonté des hommes étant toujours très-incertain, et surtout dans une cour telle que celle où je suis. Mais comme il est de l'intérêt de Votre Majesté d'avoir une influence supérieure sur l'Espagne, je crois que l'on doit tenter toutes les voies de douceur et de négociation avant que d'en venir à celles de la force et de l'autorité, contre lesquelles on est facilement révolté. On ne s'est jamais donné la peine, dès le temps du feu Roi, de connaître à fond ce pays ;

Digitized by Google

mais c'est une matière de discussion à remettre et à traiter à mon retour avec Votre Majesté. Elle est importante pour le bien de son service et l'avantage de la France.

Je finirai cette lettre par dire à Votre Majesté que le roi d'Espagne m'a parfaitement bien reçu, qu'il me paraît content qu'elle m'ait choisi. La reine me marque aussi beaucoup de bonté et grande envie de me persuader qu'elle n'est pas telle qu'on l'a dépeinte à Votre Majesté ; elle me fait chaque jour quelques petites confidences. Je ne dissimulerai pas cependant qu'il entre dans ses conversations beaucoup de plaintes sur plusieurs personnes dont je ne parlerai point à Votre Majesté pour le présent, cette lettre n'étant déjà que trop longue.

J'apprends dans le moment une nouvelle qui me fait une peine infinie : c'est le départ prompt de Votre Majesté pour la Flandre. Je ne me console point de la savoir à l'armée et de n'être pas auprès d'elle. Mon secrétaire en deviendra fou. Je vais faire tous mes efforts pour terminer le plus promptement les affaires dont je suis chargé, pour me rendre auprès de Votre Majesté. Mais on ne va pas aussi vite que l'on voudrait en fait de négociation.

Je conjure Votre Majesté de me continuer ses bontés et sa confiance, et d'être bien persuadée de l'attache-

Digitized by Google

ment le plus fidèle et du profond respect avec lequel je suis, etc.

---

116. — *Du Roi au maréchal de Noailles.*

Au camp de Bruxelles, ce 7 mai 1746

Je suis arrivé ici, le 4, à bon port. Les ennemis sont sur la Dyle. Le 9, nous marchons pour mettre notre droite à Louvain et notre gauche à Peret, pour tâcher de leur faire faire un mouvement, et décider leurs intentions, pour prendre les nôtres. Je n'ai point encore de nouvelles de votre arrivée à Madrid. Je juge pourtant que vous avez un courrier en chemin qui doit être bien près d'ici. Comment va la tête du secrétaire? Car entre vous deux il n'y a que cela qui pèche.

---

117. — *Du Roi au maréchal de Noailles.*

Au camp de Steen, ce 12 mai 1746.

Je suis fort content des portraits que vous me faites de ma famille d'Espagne. Celui de ma petite-fille [1] me

[1] Marie-Élisabeth-Louise-Antoinette, fille de l'infant don Philippe et de Louise-Élisabeth de France; elle était née le 31 décembre 1741.

Digitized by Google

plaît infiniment ; si le duc de Bourgogne ne vient pas cette fois-ci [1], elle serait un peu vieille pour lui. Je suis charmé aussi que ma fille réussisse aussi bien que vous le dites. Vous avez très-bien fait de changer la conversation dès que vous vous êtes aperçu que le rouge montait au visage de mon oncle : vous voyez que c'est là la pierre de touche ; si vous la vainquez, vous aurez honneur à votre fait. M. d'Huescar doit avoir encore à Paris le Avis pour secrétaire, ainsi il faut que ce soit son frère qui soit à Dresde ; mais, par ce que je vois, la reine de Hongrie ne veut pas entendre parler d'accommodement avec l'Espagne ; ses succès en Italie en sont l'unique cause. Voilà pourtant M. de Castellar sauvé, à ce que je crois [2]. Par un courrier de M. de Rennes, qui est ici, je vous enverrai peut-être quelques papiers que je n'ai pas le temps de mettre en ordre. J'ai vu le R. Gaspard [3]; il me paraît en bonne santé, malgré un si long voyage ; j'espère qu'il vous rejoindra à aussi bon port. Il vous apprendra que les ennemis viennent d'abandonner la Dyle ; nous ne savons pas encore si c'est pour aller sur la Nèthe, mais

[1] On attendait l'accouchement de la Dauphine et on espérait un duc de Bourgogne. Ce fut une fille qui vint à la place.

[2] M. de Castellar s'étant obstiné à rester dans Parme, malgré les ordres du comte de Gages, général en chef de l'armée espagnole, eut beaucoup de peine à sortir de la place où les Autrichiens l'avaient investi.

[3] Nous croyons qu'il faut lire le *Révérend Gaspard* ; ce serait un moine qui aurait porté au Roi les dépêches du maréchal de Noailles.

Digitized by Google

les apparences y sont. Voilà Maëstricht bien loin d'eux.

Si vous aviez voyagé comme moi, vous seriez bien près d'être ici. Voilà ce que c'est que d'être un paresseux et camarade de voyage d'une mauvaise tête. La seule espérance qui vous reste est de vous trouver aux couches de Madame la Dauphine, — mais encore ne sais-je, si vous ne revenez pas plus vite que vous avez été, — et sûrement à ma seconde campagne, si le cas le requiert, comme je l'espère.

M. de Wassenaer est à Bruxelles; il ne veut pas voir notre petite armée; il craint, dit-il, les catastrophes. Il nous presse, mais je crois que c'est le cas de nous laisser presser. Je m'en remets du reste à ce que M. le marquis d'Argenson vous mandera.

La Morlière [1] est dans Malines; ainsi nous ne tarderons pas à entendre parler de Son Éminence [2]. Celle de Liége est ici, qui va dîner avec moi; elle me paraît faire peu de cas de ses dignités ecclésiastiques.

---

[1] Commandant d'un corps de troupes légères qui faisaient le service d'éclaireurs et la guerre de partisans.

[2] Le cardinal d'Alsace, archevêque de Malines.

Digitized by Google

118. — *Du Roi au maréchal de Noailles.*

Au camp de Malines, ce 16 mai 1746.

Votre courrier n'étant pas encore parti, j'en profite pour vous envoyer une lettre du comte de Besse, qu'il est bon que vous voyiez. Nous avons passé la Dyle sans opposition, je crois qu'il en sera de même de la Nèthe; mais j'avais espéré qu'ils se retireraient tous sous Anvers, et de là en Hollande; mais je crains que les Autrichiens ne se séparent, pour aller du côté de Maëstricht.

Je vous prie de faire part au comte de Noailles que M. le cardinal d'Alsace, notre archevêque, qui est un saint, a permis de faire gras, ces trois [jours]-ci, et que j'en profite avec grand plaisir; il est vrai qu'il n'y avait pas le plus petit poisson d'arrivé. Il s'est soumis comme les autres, et a prêté son serment avant-hier dans une très-petite chapelle du château, où je logeais, dans lequel le duc d'Ayen s'est un peu plaint du bruit.

Digitized by Google

119. — *Du Roi au maréchal de Noailles.*

Au camp de Bouchart, ce 26 mai 1746.

Il ne sera rien décidé avant votre retour. Je compte que nous pourrons arriver en même temps à Versailles ; ainsi je ne vous écris pas plus long, puisque vous ne recevrez ma lettre qu'en chemin. Si cela est, je vous prie de faire passer les deux lettres ci-jointes, par un courrier, à l'évêque de Rennes. Je vous envoie la lettre du roi d'Espagne, et copie de ma réponse, que vous me rendrez, s'il vous plaît, à votre retour. Je suis très-aise que vous soyez content de ma fille et de ma petite-fille ; autrefois, vous auriez été bien capable de lui faire passer ses vapeurs ; ce temps n'est-il plus ? La tranchée devant la citadelle d'Anvers doit être ouverte cette nuit ; il fait un temps admirable. Voici encore une lettre que je vous prie de remettre en main propre.

Je ne sais si je n'ai pas fait une bévue dans la dernière lettre ; en tout cas, je la répare dans celle-ci.

Digitized by Google

120. — *Du maréchal de Noailles au Roi.*

A l'Escurial, le 12 juin 1746.

SIRE,

C'est de l'Escurial que j'ai l'honneur d'écrire à Votre Majesté. Je reçus, le 8, environ six heures avant mon départ d'Aranjuez, la lettre dont elle m'a honoré du 26 mai, par le retour d'un de mes courriers, et je remis celles dont elle me chargeait pour le roi d'Espagne, pour Madame Infante, et pour le chevalier de beaucoup d'ordres [1]. Je partis le même jour pour Madrid, où je n'ai resté que les deux jours que je m'étais proposé, suivant le compte que je lui en ai rendu par le dernier ordinaire.

Je pars demain pour Saint-Ildefonse, d'où je prendrai la route de la Vieille-Castille, pour me rendre le plus tôt que je pourrai à Bayonne, sans cependant espérer de faire plus de diligence qu'il plaira à nos mules et à nos muletiers, qui sont également fantasques.

Je n'allongerai pas cette lettre par le récit des rares et tristes beautés que l'on voit dans ce fameux et magnifique monastère. Si j'ai à me retirer jamais dans

[1] Le comte de Noailles, qui venait de recevoir la Toison d'or.

Digitized by Google

quelqu'un pour y finir mes jours, je ne choisirai certainement pas celui-ci, quelque riche qu'il soit.

Je n'ai rien de nouveau à mander à Votre Majesté de la cour, de laquelle je suis parti il y a quatre jours ; je me réserve à lui en parler plus en détail que je n'ai fait jusqu'ici, lorsque j'aurai le bonheur d'être auprès d'elle. J'en ai la plus vive impatience, aussi bien que de lui renouveler les assurances du tendre attachement, du parfait dévouement et du profond respect avec lesquels je suis, etc.

---

121. — *Du Roi au maréchal de Noailles.*

A Versailles, ce 20 juin 1746.

C'est votre faute si vous n'avez pas eu plus souvent de mes nouvelles, vous comptant toujours parti, et que vous ne pouviez pas recevoir de mes nouvelles. Par cette même raison, celle-ci sera courte. Vous aurez vu que je m'étais aperçu de la bévue que j'avais faite. La situation de l'Infant en Italie doit être plus à craindre qu'à espérer ; je la crois très-décidée pour le moment présent. Il en sera, je crois, de même de celle de sa sœur [1] lors de votre arrivée ; mais, pour celle-là,

[1] La Dauphine, qui était sur le point de faire ses couches.

Digitized by Google

il y a plus à espérer qu'à craindre, surtout si sa couche se passe comme sa grossesse; et ce qui ne sera pas venu cette fois-ci, viendra une autre, toutes les apparences de fécondité y étant. Aux nouvelles de Saint-Ildefonse, je vous en rendrai d'Anvers. Je pars pour la chasse à Rambouillet.

---

122. — *Mémoire adressé au Roi par le maréchal de Noailles, le 24 août 1746.*

SIRE,

Il est de mon devoir d'exposer à Votre Majesté ce que je crois utile et essentiel au bien de ses affaires. Je le dois même par obéissance aux ordres qu'elle m'en a réitérés plus d'une fois.

Quoique l'obligation soit la même pour tous les objets qui peuvent intéresser le service de Votre Majesté, leur diversité et leur importance demandent qu'on les traite séparément. Je me bornerai dans ce mémoire à un seul, et ce sera celui qui concerne les affaires d'Italie.

L'événement dont Votre Majesté a reçu, en dernier lieu, la nouvelle et le détail, sera envisagé en Europe sous deux faces différentes [1].

[1] Il s'agit du combat du Tidone, après lequel les communications des troupes espagnoles et françaises avec Gênes furent rétablies.

Digitized by Google

Vos ennemis, Sire, s'en attribueront sans doute l'honneur et l'avantage ; le Milanais évacué, la nécessité de repasser le Pô, l'abandon de Plaisance, où l'on a laissé une artillerie nombreuse, des magasins, des malades et des blessés, la retraite de l'armée des deux couronnes à Voghera et sous Tortone, sont autant de circonstances qu'ils ne manqueront pas de relever et de faire valoir.

Du côté des deux couronnes, Sire, l'exécution d'un projet qui a tiré leurs armées d'une situation épineuse, l'honneur que les troupes ont acquis en repoussant les ennemis à trois différentes reprises, avec une perte considérable de leur part, quoiqu'il paraisse qu'il n'y a eu que trois ou quatre brigades des deux nations qui aient soutenu l'effort du combat, le rétablissement des communications, la jonction désormais assurée des secours qui devront fortifier les armées, sont autant d'avantages réels qui mettent en état de soutenir la guerre en Italie et de la faire peut-être, dans la suite, avec supériorité.

A cette occasion, Sire, je supplie Votre Majesté de se rappeler ce qui a été dit dans son conseil. Elle se souviendra que quelques-uns de ses ministres ont regardé son armée en Italie comme perdue, et qu'ils auraient été d'avis de la rappeler, s'il eût été possible, sans être arrêtés par toutes les tristes et fâcheuses conséquences qui ne pouvaient manquer de résulter d'une

Digitized by Google

démarche aussi faible et aussi contraire aux engagements contractés.

Votre Majesté peut également se ressouvenir que j'ai toujours soutenu que dès que l'on était à cheval sur le Pô, les ennemis ne pouvaient être en force sur les deux rives, qu'à moins qu'ils ne fissent passer leurs armées du côté du Milanais on en pourrait aisément tirer des subsistances, et qu'ils ne pouvaient s'y porter sans nous laisser la liberté de rétablir la communication. Ce qui avait été prévu, Sire, est arrivé.

Il serait inutile d'insister sur les différentes preuves qui établissent la nécessité de soutenir les affaires d'Italie, si tous vos ministres, Sire, en avaient été également persuadés ; et ce n'est que par ce motif que je supplie Votre Majesté de me permettre de lui exposer quelques-unes des raisons qui ont déterminé mon opinion à ce sujet.

Elles sont de deux espèces, raisons de politique et raisons de guerre.

Raisons de politique, Sire : en retirant votre armée d'Italie, c'était abandonner l'Espagne et la forcer à se jeter entre les bras de l'Angleterre et à s'unir étroitement avec elle, union recherchée par les Anglais et qui serait extrêmement préjudiciable aux intérêts de Votre Majesté et à ceux de ses peuples.

Cette considération doit avoir aujourd'hui plus de force que jamais. Votre Majesté sait que plusieurs per-

Digitized by Google

sonnes de son conseil se flattaient, à la mort du feu roi d'Espagne [1], d'un changement dans les dispositions du nouveau roi et de son gouvernement; on prétendait même pénétrer ses penchants et ses inclinations; mais la manière dont Sa Majesté Catholique s'est expliquée est bien contraire à ce qu'on avait présumé si légèrement. C'est un prince qui commence à régner, dont l'amitié et l'alliance sont et seront recherchées, dont il faut ménager la délicatesse, parce qu'il est susceptible et que ses ministres entretiendront en lui ces sentiments. La conduite que l'on observera à son égard décidera des impressions qu'il prendra, sur le plus ou le moins de liaison qu'il entretiendra avec la France.

Raisons de guerre, Sire: c'est la plus grande et la plus utile diversion que l'on puisse faire aux forces de la reine de Hongrie; elle est par là hors d'état d'avoir une armée en Allemagne. On doit penser qu'à moins d'une armée puissante d'Autrichiens, l'Empire ne se déterminera point à déclarer la guerre avec ses seules troupes.

Abandonner l'Italie, c'est, par conséquent, fournir à la reine de Hongrie les moyens de réussir à faire déclarer l'Empire, et elle y pourrait parvenir avec d'autant plus de facilité qu'une pareille démarche ne

[1] Philippe V était mort le 9 juillet. Ferdinand VI lui avait succédé.

Digitized by Google

manquerait pas de jeter le discrédit sur les affaires de Votre Majesté. Enfin, en prenant ce parti, on se trouverait privé de toutes les forces de l'Espagne, qui occupent une grande partie de celles de la reine de Hongrie, sans que Votre Majesté pût profiter du retour de ses troupes, parce qu'elle serait obligée de les laisser pour la sûreté du Dauphiné, de la Provence et du Languedoc, quand même on supposerait que le roi de Sardaigne ne déclarerait pas la guerre et qu'il n'y serait pas forcé par ses alliés.

Loin donc que cette résolution, Sire, pût faciliter la poursuite de la guerre et les moyens de faire la paix, comme le croyaient sans doute ceux qui penchaient pour cet avis, elle produirait le contraire, et, suivant les événements, on pourrait voir renaître les prétentions que les ennemis avaient formées, en 1743, sur plusieurs provinces du royaume.

Ces raisons, Sire, me paraissent suffisantes pour établir la nécessité de soutenir les affaires d'Italie, et ce ne sont point les seules dont je suis affecté. La fidélité de Votre Majesté à ses engagements, son honneur, sa gloire, sa constance, les intérêts de son sang et de sa famille, sont autant de motifs qui ne permettraient pas de prendre un autre parti.

Votre Majesté l'a si bien senti que ce sont ces mêmes motifs qui la déterminèrent, après l'affaire d'Asti, à

Digitized by Google

décider et ordonner que l'on abandonnât plutôt tout que d'abandonner l'Infant et l'Espagne.

Comme ce n'est point assez, Sire, de s'occuper de l'importance d'un objet si l'on négligeait les moyens d'y parvenir, je prendrai la liberté d'indiquer ici succinctement ce qui me paraît le plus nécessaire dans cette occasion, sauf à le détailler plus amplement, si Votre Majesté l'ordonne.

1° S'occuper sérieusement, et dès ce moment, du rétablissement des troupes de Votre Majesté en Italie.

2° Y faire passer, le plus tôt que l'on pourra, quelque nouveau renfort, comme une douzaine de bataillons et une quinzaine d'escadrons.

3° Solliciter et presser l'Espagne de réparer également ses troupes, sans perdre un instant, et c'est le moyen de la faire expliquer et de connaître à fond ses véritables dispositions, sans tomber dans l'inconvénient de questions vagues et générales qui déplaisent et qui peuvent blesser, sans produire aucune utilité.

4° Convenir avec l'Espagne d'un plan d'opérations militaires, selon les principes dont on était convenu déjà.

5° Pourvoir à la sûreté du royaumè de Naples en y faisant repasser les troupes du roi des Deux-Siciles.

Il s'agit désormais, Sire, d'éviter les fautes où l'on est tombé par le passé, et, en prenant de justes me-

Digitized by Google

sures, on peut espérer de pousser la guerre en Italie d'une manière glorieuse pour les armes de Votre Majesté et utile pour ses alliés, ce qui est le seul moyen de parvenir à une paix raisonnable. Il est d'autant plus surprenant qu'il puisse y avoir sur ce point diversité d'avis, que c'est l'unique objet de la continuation de la guerre.

---

123. — *Du maréchal de Noailles au Roi.*

A Saint-Germain, le 12 septembre 1746.

SIRE,

J'ai l'honneur d'envoyer à Votre Majesté les lettres du duc de Bournonville, dont je lui rendis compte hier. J'y joins aussi un mémoire qu'il m'avait envoyé peu après les tristes événements arrivés en Espagne. J'en informai pour lors Votre Majesté; comme il me parut qu'elle ne se souciait pas infiniment de le voir, je crus ne devoir pas l'en importuner davantage; mais après l'avoir relu, à l'occasion de sa dernière lettre, il m'a paru que je devais remettre le tout sous les yeux de Votre Majesté, la matière me paraissant assez importante pour son service.

Votre Majesté trouvera dans ce même paquet une lettre de Mme de Lède, par laquelle elle jugera de

Digitized by Google

la situation où se trouve Madame Infante [1]. Elle adore Votre Majesté et elle est adorée à son tour de tout ce qui la connaît. Vous êtes, Sire, un père tendre et bienfaisant; vous répandez trop de grâces sur des étrangers pour douter que vous n'en fassiez à une princesse, votre fille, qui vous est chère, qui le mérite et qui peut vous être utile.

Je recevrai les ordres de Votre Majesté et j'aurai l'honneur de lui expliquer plus en détail ce dont il s'agit, lorsque j'aurai celui de lui faire ma cour à Choisy. Je la supplierai de me rendre les originaux des papiers que je prends la liberté de lui envoyer. J'ai cru plus convenable de les lui remettre tels que je les ai reçus que d'en faire des copies ou des extraits.

Je suis, etc.

---

124. — *Du Roi au maréchal de Noailles.*

Septembre 1746.

La lettre du duc de Bournonville n'est point bonne du tout; il faut tâcher d'y remédier. Je souhaite toutes sortes d'alliances avec l'Espagne, et les désire ainsi que notre union parfaite; mais je ne consentirai

[1] La marquise de Lède était camarera-mayor de l'Infante. Il s'agissait d'affaires d'argent. Voir l'*Introduction*.

Digitized by Google

jamais à voir mon fils épouser les deux sœurs en légitime mariage, surtout y ayant un témoin vivant de leur.....[1]. A propos de ce témoin, comme il n'a plus rien à espérer ni prétendre à ma succession, il lui revient une dot, que nous ne nous payons jamais en ligne directe. Si l'Espagne veut payer celle de ma fille, je tiendrai bon compte de celle-ci. Si l'Espagne veut payer la sienne, moi je payerai la mienne; mais tant tenu, tant payé; voilà ce que vous pourrez mander au duc de Bournonville. A l'égard des arrérages, si nous en devons, l'on nous en doit; partant quitte.

---

125. — *Du maréchal de Noailles au Roi.*

A Versailles, le 17 septembre 1746.

SIRE,

Je crois qu'il est de mon devoir de mettre sous les yeux de Votre Majesté un mémoire que j'ai fait sur la situation actuelle des affaires d'Italie.

A la sortie du dernier conseil tenu à Choisy, M. d'Argenson, votre ministre de la guerre, Sire, me

[1] La réticence et les points sont ici comme dans la lettre autographe du Roi. — Sur ces difficultés de famille entre les deux branches de la maison de Bourbon, voir l'*Introduction*.

Digitized by Google

sollicita de mettre par écrit mon sentiment sur la conjoncture présente, dans la vue d'en faire usage auprès de la cour d'Espagne. Je lui ai remis une copie pareille à celle que je présente à Votre Majesté. Elle reconnaîtra, en lisant ce mémoire, que je n'y ai inséré que ce que j'ai cru convenable et nécessaire par rapport aux dispositions de la cour où il doit être envoyé.

Mon sentiment, Sire, est qu'il n'y a d'autre parti à prendre pour les intérêts de votre royaume, comme pour ceux de la monarchie d'Espagne, que de maintenir les armées des deux couronnes sur la frontière d'Italie. Aux raisons que j'emploie, Sire, on aurait pu ajouter celles de la sûreté de vos propres frontières, où Votre Majesté n'aurait point un corps suffisant de ses propres troupes pour opposer aux forces réunies des Autrichiens et des Piémontais ; mais cette raison m'a paru une de celles dont on ne devait point faire usage auprès de la cour d'Espagne.

Je ne me suis point étendu non plus, Sire, sur l'effet que l'abandon de l'Italie et la retraite des Espagnols dans leur pays pourraient produire, en donnant à la reine de Hongrie la facilité de faire revenir ses troupes en Allemagne et d'y former une puissante armée pour déterminer l'Empire en sa faveur. C'est une raison bien puissante, Sire, pour faire tous les efforts auprès du roi Catholique afin de l'engager à ne se point désister du projet de l'Italie ; mais on n'aurait pu alléguer cette

Digitized by Google

raison sans donner peut-être lieu en Espagne de penser que l'intérêt particulier de Votre Majesté aurait été le principal motif qui l'aurait déterminée au parti qu'on propose.

J'ai déjà exposé à Votre Majesté, Sire, ce que je pense à ce sujet, dans un mémoire que je lui ai remis, il y a quelque temps, sur les affaires d'Italie et la nécessité de les soutenir, lorsque je ne prévoyais déjà que trop ce qui est arrivé. Il était en effet bien facile d'apercevoir, dans toutes les manœuvres, le parti pris et déterminé de se retirer, quoique sans aucun ordre de Votre Majesté qui puisse autoriser une pareille retraite.

Je suis pénétré de douleur, Sire, à la vue de la situation des Génois, et quelque indifférent que je puisse être en particulier sur le sort de cet État, je ne saurais l'être lorsque j'envisage un allié de Votre Majesté abandonné au ressentiment et à la vengeance de ses ennemis. C'est une époque dont la mémoire subsistera longtemps, et Votre Majesté est trop sensible à sa propre gloire pour ne le pas ressentir comme elle doit.

Je suis, etc.

Digitized by Google

126. — *Mémoire adressé au Roi par le maréchal de Noailles, le 17 septembre 1746.*

La situation critique dans laquelle se trouvent actuellement les affaires d'Italie, la crainte trop bien fondée d'apprendre bientôt la retraite entière en deçà des monts des troupes de deux couronnes, les suites et les conséquences de ces malheureux succès, exigent de la part de la France et de l'Espagne la plus sérieuse attention. On ne se propose point dans ce mémoire d'examiner ni de discuter quels sont les principes des tristes événements qui se sont succédé aussi rapidement les uns aux autres; il ne s'agit point aujourd'hui d'en rechercher les causes pour excuser ou justifier personne; il faut s'occuper du présent et ne se rappeler le passé que pour en profiter à l'avenir, et éviter de tomber dans les mêmes fautes et les mêmes inconvénients.

Malgré les bruits répandus en Italie qui sont revenus en France de toutes parts, qui même ont été annoncés dans les nouvelles politiques, qu'il y aurait eu des ordres envoyés de Madrid pour un prompt départ des troupes espagnoles, malgré même quelques démarches au moins suspectes et des propos peu mesurés de quelques principaux officiers de cette nation tenus tant à Gênes qu'à l'armée, le Roi connaît trop le ca-

Digitized by Google

ractère et les vertus de Sa Majesté Catholique pour avoir douté un moment de sa sincérité et de sa bonne foi. Il n'a été susceptible d'autres impressions que de celles que devaient produire les assurances que le roi d'Espagne lui avait données lui-même et qu'il a réitérées plus d'une fois, soit par la voie de l'ambassadeur de France à Madrid, soit par celle de l'ambassadeur d'Espagne en cette cour, que son intention était de soutenir tous les engagements formés par le feu roi son père, et en particulier celui de procurer un établissement au Sérénissime Infant don Philippe.

C'est dans cette persuasion que le Roi a renouvelé par deux fois, dans ces derniers temps, les ordres les plus précis au général de ses troupes, lui enjoignant de suivre aveuglément les ordres de l'Infant, de demeurer attaché sans réserve aux ordres de ce prince, de n'agir sous aucun prétexte que ce pût être que conformément à ses intentions et au bien de ses affaires, et de se concerter sur le tout avec le général de Sa Majesté Catholique. Le Roi a de plus envoyé des ordres pour hâter la marche des troupes destinées à renforcer l'armée des deux couronnes, laissant la liberté aux généraux d'en faire la disposition qu'ils jugeraient la plus convenable.

On peut juger, par ce qui vient d'être exposé, du désir sincère que le Roi a toujours eu de concourir de tout son pouvoir aux vues du feu roi d'Espagne pour

Digitized by Google

l'établissement de l'Infant don Philippe, et de seconder les bonnes intentions que Sa Majesté Catholique a manifestées depuis pour le même sujet. Mais on n'a que trop lieu de craindre que, malgré la bonne volonté des deux cours et les ordres envoyés en conséquence, les événements malheureux arrivés depuis peu ne forcent les généraux des deux armées à prendre des partis extrêmes et ne les réduisent à la dure nécessité de se retirer dans le comté de Nice et en Savoie. Il est donc question aujourd'hui des remèdes qu'on peut employer dans une aussi triste conjoncture, et c'est là matière de la plus importante délibération que l'on ait eu à faire depuis bien des années, puisque du parti auquel on se déterminera dépendra le sort de la guerre et celui des négociations pour la paix.

On doit envisager, dans la suite de nos malheurs, trois objets que l'on ne peut se dissimuler : l'abandon des Génois, le danger où le royaume de Naples se trouvera exposé, et l'influence de ces revers sur la disposition des esprits.

En premier lieu, il est bien triste d'avoir été obligé d'abandonner les Génois au ressentiment de la cour de Vienne et à la vengeance de celle de Turin, qui ne négligera rien pour se prévaloir de l'occasion, afin de s'agrandir à leurs dépens, d'exécuter des projets qu'elle a formés depuis longtemps sur les États de cette République, et de fermer pour toujours, si elle peut y

Digitized by Google

parvenir, l'entrée de l'Italie à la France et à l'Espagne.

En second lieu, on doit appréhender par plus d'une raison que la cour de Vienne ne fasse ses efforts pour porter la guerre dans le royaume de Naples et tâcher de s'en emparer. Elle y sera vivement secondée et encouragée par les Anglais, quand ce ne serait que pour forcer l'Espagne à faire une paix particulière, sans la participation de la France, en lui faisant acheter, aux dépens de la ruine de son commerce et de ses lois pour la navigation des Indes, la conservation de don Carlos sur le trône des Deux-Siciles. La conquête du royaume de Naples est d'autant plus facile aux ennemis qu'une grande partie des forces de cet État sont dans l'armée de l'Infant, très-affaiblies par les différents échecs qu'elles ont essuyés au commencement de la campagne. C'est une des premières attentions que doit avoir le gouvernement d'Espagne que de s'occuper des moyens de faire passer, sans perdre de temps, les troupes de Naples dans ce royaume, et quelques difficultés qu'il puisse y avoir, c'est le cas où il faut chercher à surmonter tous les obstacles.

Enfin un troisième et dernier effet de nos malheureux succès en Italie, et qui n'est pas moins fâcheux que les deux dont on vient de parler, c'est l'opinion et l'idée qu'en concevront les ennemis des deux couronnes. Les partisans de la guerre, tant en Angleterre

Digitized by Google

qu'en Hollande, en triompheront et ne manqueront pas d'exagérer la faiblesse des deux monarchies et leur impuissance de continuer la guerre ; ils feront valoir les raisons qu'ils ont répétées tant de fois que le moment est arrivé de mettre la France dans un état où l'on n'aurait plus rien à craindre de sa part pour l'avenir, de forcer l'Espagne à subir la loi qu'on voudra lui imposer pour le commerce, et enfin de ne faire la paix avec les deux couronnes qu'aux plus dures conditions.

C'est dans de pareilles circonstances que l'on doit faire paraître plus de force et de courage, et loin de se laisser abattre par des revers, on doit redoubler ses efforts pour réparer ses pertes, rétablir la réputation et l'honneur des armes, et reprendre le ton de supériorité qui convient à deux aussi puissantes monarchies, surtout lorsqu'elles ne désirent rien que de juste et de raisonnable. On doit aussi se rappeler que si nos armées d'Italie ont essuyé des revers, celles de Flandre ont fait des conquêtes et ont eu des avantages considérables.

Après avoir exposé en peu de mots la situation actuelle des affaires d'Italie et les conséquences que l'on doit en craindre, il convient d'examiner quels sont les remèdes que l'on y peut apporter. Il n'y a point de conjoncture, si malheureuse qu'elle puisse être, où il n'y ait toujours à prendre un parti meilleur l'un

Digitized by Google

que l'autre; le pis de tous serait de n'en prendre aucun.

Quant aux Génois, l'événement qui vient d'arriver a décidé leur sort; on a toujours dû le prévoir et s'y attendre, dès qu'ils cesseraient d'être protégés par les armées des deux couronnes. Ils n'étaient pas en état de se soutenir par eux-mêmes contre les Autrichiens et les Piémontais; sans places de guerre, sans troupes aguerries, la conquête de leur État était l'affaire d'un moment. Ils ont été forcés de subir le joug du vainqueur et de recevoir comme grâce les conditions qu'on veut bien leur accorder.

Il n'en est pas tout à fait de même du royaume de Naples. Il faut un temps considérable pour la marche des troupes autrichiennes qui voudraient en faire la conquête. Il faut des préparatifs pour une pareille entreprise; la saison est déjà avancée, et, plus que tout, on peut s'assurer que le roi de Sardaigne ne consentira pas à laisser partir aucunes des troupes de la reine de Hongrie pour aller faire des conquêtes, qu'il ne soit en pleine sûreté, et il craindra que nos troupes rentrant en Italie, il ne perde à son tour le fruit et tout l'avantage de cette campagne.

La situation où l'on est n'est point irréparable; les effets de l'influence qu'elle aura sur la disposition des esprits dépendront des mesures que l'on prendra pour y remédier. Il faut que ces mesures persuadent à

Digitized by Google

l'Europe qu'un revers n'est point capable d'ébranler la fermeté ni la constance des deux Rois alliés ni de les faire changer de résolution. En effet, en supposant même les armées déjà rentrées dans le comté de Nice, la Provence, la Savoie et le Dauphiné, si l'on fait abstraction de ce qui regarde les Génois et le royaume de Naples, la situation où l'on se trouve n'est, après tout, que la même où l'on était au commencement de la guerre en Italie. Dans ces circonstances, on peut dire qu'il n'y a qu'un parti à prendre : c'est celui de maintenir l'armée combinée des deux couronnes sur la frontière d'Italie et de se mettre en état d'y rentrer avec supériorité, la campagne prochaine. Ce qui démontre combien ce parti est essentiel et nécessaire, c'est que, dans le cas même où ce ne serait ni la volonté ni le dessein des deux cours de rentrer en Italie, il est néanmoins de la dernière importance de donner aux ennemis lieu de le craindre. Et, dans cette vue, il faut commencer par le persuader aux deux nations mêmes, et mépriser les contradictions et les censures auxquelles on doit s'attendre également dans les deux royaumes, de la part de ceux qui se mêlent de raisonnements politiques.

Si, loin de prendre ce parti, on se déterminait au contraire, parce qu'une entreprise a été malheureuse, à l'abandonner entièrement, ce serait le moyen de multiplier et d'aggraver les malheurs qui en résultent,

Digitized by Google

et concourir soi-même à ce que les ennemis peuvent désirer de plus avantageux pour leurs intérêts.

On sent assez, sans qu'il soit besoin de l'expliquer fort au long, l'utilité qu'on peut se promettre du parti que l'on propose.

Les ennemis ne peuvent prendre eux-mêmes que deux partis, ou celui de conserver ensemble toutes leurs forces, ou celui de les séparer pour en envoyer une partie entreprendre la conquête du royaume de Naples.

1° Dans le premier cas, où toutes leurs forces resteraient réunies sur les frontières d'Italie, on n'aurait rien à craindre pour le royaume de Naples, ce qui est aujourd'hui l'objet le plus instant et le plus intéressant.

2° Il est apparent que le seul séjour des armées sur la frontière, joint à l'appareil des préparatifs, sera seul suffisant pour obliger les ennemis à se tenir réunis. Le roi de Sardaigne, qui craindra que l'on ne rentre dans ses États, et qui a déjà fait l'expérience du préjudice que lui a causé la première entreprise sur le royaume de Naples, ne négligera rien pour retenir les troupes de la reine de Hongrie. Ainsi l'on peut envisager le parti que l'on propose comme une véritable diversion en faveur du royaume de Naples.

3° Si néanmoins, et malgré les représentations du roi de Sardaigne, les troupes autrichiennes, ou du

Digitized by Google

moins la plus grande partie de ces troupes se portaient vers le royaume de Naples, alors il n'y aurait pas à hésiter de rentrer en Italie, et par là, ou de forcer les Autrichiens à rétrograder et revenir sur leurs pas, ou de forcer le roi de Sardaigne lui-même à un accommodement avec les deux couronnes, qui par les suites ferait échouer l'entreprise contre le royaume de Naples.

Ce que l'on propose n'empêche pas qu'il ne convienne et que l'on ne doive prendre toutes les mesures nécessaires pour faire repasser dans le royaume de Naples, et sans perdre un instant, les troupes du roi des Deux-Siciles, ainsi que les autres secours que l'on jugera nécessaires. Les petits bâtiments catalans, qui ont servi avec tant de succès au transport des troupes et des munitions de guerre et de bouche sur les côtes d'Italie, peuvent être employés à cet usage, en observant de ne les faire passer que successivement, afin de tromper la vigilance de la flotte des Anglais et éviter les dangers où l'on ne manquerait pas de tomber, si l'on voyait un grand nombre de bâtiments ensemble. On doit même avoir attention de faire des embarquements dans différents ports, soit de France ou d'Espagne.

Pour résumer en peu de mots ce que l'on croit indispensable dans la circonstance présente :

1° Il est de nécessité, dans tous les cas, de main-

Digitized by Google

tenir l'armée des deux couronnes sur les frontières d'Italie. On ne pensera jamais qu'il puisse entrer dans l'idée d'un prince aussi vertueux que le Roi Catholique, non plus que dans celle d'un conseil espagnol, de rappeler en Espagne ses troupes, d'abandonner le roi de Naples, l'Infant don Philippe, et de manquer aux engagements du sang et à ceux des traités contractés avec le feu roi son père.

2° On doit tenter tous les moyens possibles de faire repasser dans le royaume de Naples les troupes du roi des Deux-Siciles, mettre tout en usage pour les réparer et les augmenter, et ne rien négliger pour la défense de ce royaume. C'est par de semblables précautions que l'on prévient les malheurs, et c'est ce qu'il y a de plus capable de faire perdre à un ennemi toute idée d'invasion et de conquête.

3° On ne doit pas perdre un instant pour rétablir les troupes des deux couronnes qui resteront sur les frontières d'Italie, y envoyer des recrues et des remontes, et les mettre en état d'agir.

4° Il faut également rassembler, sans perdre un instant, tous les préparatifs qui seraient nécessaires pour former de grandes entreprises, dût-on même ne s'en pas servir. Sans ces précautions, on doit s'attendre de voir bientôt le roi des Deux-Siciles dans la même situation que l'Infant, ce que l'on ne peut envisager sans douleur.

Digitized by Google

5° Enfin, il faut non-seulement réparer les troupes, mais encore en augmenter le nombre, et à cet effet, le Roi se propose, de son côté, d'y faire passer de nouveaux renforts, autant que le besoin et la sûreté de ses autres frontières pourront le permettre.

On doit se souvenir que, depuis la mort de Charles VII, l'unique motif de la guerre était le partage de l'Infant, et si le Roi a poussé ses conquêtes en Flandre au point où elles sont arrivées jusqu'à ce jour, on ne doit l'attribuer qu'au désir sincère qu'avait Sa Majesté de parvenir à cet objet, en forçant les Hollandais, pour leur propre intérêt, à faire la paix et à y déterminer leurs alliés. On sait assez, et peut-être trop, jusqu'à quel point le Roi pousse son désintéressement et sa modération par rapport à ses propres conquêtes.

On finira ce mémoire par quelques réflexions qui méritent l'attention de Sa Majesté.

Les Anglais publient dans toute l'Europe, sans ménagement, sans discrétion, qu'ils désuniront les deux branches de la maison de Bourbon, que leur influence à la cour de Lisbonne et celle de l'argent qu'ils répandront à la cour de Madrid leur procureront à la fois les facilités d'un accommodement particulier, que c'est dans cette vue, pour en préparer les moyens et y parvenir, qu'ils font passer en Portugal M. Keene, que l'on sait avoir des habitudes et des connaissances en Espagne.

Digitized by Google

Les motifs qui font agir les Anglais ne sont point difficiles à pénétrer. Jamais la monarchie d'Espagne ne trouvera dans l'Angleterre un allié fidèle qui soit dans la disposition sincère et véritable de concourir à sa grandeur, à sa richesse et à sa puissance. On sait comme elle en a toujours usé et comme elle en use encore actuellement à l'égard des Hollandais, ses amis et ses alliés, pour diminuer leur marine et pour envahir et détruire leur commerce. L'intérêt de cette nation est d'affaiblir l'Espagne et de la mettre dans sa dépendance. Ils la brident en Europe par la possession de Gibraltar et de Port-Mahon; leur marine leur donne l'ascendant et la supériorité dans toutes les mers. Il faudrait s'aveugler volontairement pour ne pas voir et ne pas sentir qu'ils ne négligeraient rien afin d'empêcher l'Espagne de rétablir sa marine et d'assurer l'indépendance, tant de ses possessions en Amérique que de la navigation et du commerce de ces riches contrées.

Pour réussir dans ces projets, ils n'ont que deux moyens. Ils prévoient que la paix pourra fournir aux deux monarchies les moyens de rétablir leur marine, et que leur union les mettrait en état de protéger contre leurs entreprises la navigation des vastes États de l'Espagne en Amérique et celle des colonies françaises. Tout leur objet, par conséquent, est de continuer la guerre et de désunir les deux monarchies. En sûreté

Digitized by Google

dans leur île, ils donnent de l'argent aux Autrichiens et aux Piémontais pour faire la guerre; ils se sont, en quelque manière, asservi les Hollandais; il ne manque à l'accomplissement de leurs projets que de parvenir à mettre de la désunion et de la mésintelligence entre la France et l'Espagne. Ils sentent que si les deux monarchies restaient unies, et que si des mesures mieux concertées que celles que l'on a prises jusqu'à présent nous faisaient reprendre la supériorité, le poids de la guerre deviendrait trop difficile à soutenir, qu'ils s'épuiseraient en vain en faveur de la reine de Hongrie et du roi de Sardaigne, et qu'ils se trouveraient forcés à rechercher eux-mêmes la paix dont ils tâchent aujourd'hui d'éloigner la conclusion.

Dans ces circonstances, Leurs Majestés Catholique et Très-Chrétienne doivent resserrer de plus en plus les liens qui les unissent et envisager comme leur ennemi commun celui qui l'est d'une des deux branches de leur maison. Il ne peut y avoir d'alliance stable, solide et sincère, ni pour la France ni pour l'Espagne, que par leur union respective. Leur intérêt commun et réciproque ne leur en impose pas moins la loi que le sang : leur intérêt commun, en ce que les Anglais ne sont pas moins les ennemis véritables de la grandeur de l'une des deux monarchies que de celle de l'autre ; leur intérêt réciproque, en ce que la France trouvera un avantage particulier en participant au commerce d'Espagne sui-

Digitized by Google

vant les lois établies et prescrites pour bannir celui d'interlope et de contrebande, et que l'Espagne de son côté trouvera dans la France un allié dont l'intérêt même est de concourir à tout ce qui peut augmenter l'éclat, la gloire, la force et la puissance de sa monarchie.

On n'ajoutera plus ici qu'une seule réflexion. S'il a été de l'avantage et de l'intérêt commun et réciproque des deux branches de la maison d'Autriche établies l'une en Espagne, l'autre en Allemagne, d'être unies et de se soutenir mutuellement, il ne l'est pas moins aujourd'hui pour les deux branches de la maison de Bourbon d'agir dans le même esprit, avec cette différence que leur situation les met à portée d'être plus utiles l'une à l'autre. Quiconque voudrait affaiblir ou rompre cette union doit être regardé en ennemi des deux monarchies. Tout bon Espagnol et tout bon Français attachés à leur maître et à leur patrie, doivent regarder comme un des principaux devoirs d'un sujet fidèle tout ce qui peut contribuer à fortifier et cimenter les liens d'un même sang et l'union des deux couronnes.

Digitized by Google

127. — *Du maréchal de Noailles au Roi.*

A Saint-Germain, le 23 septembre 1746.

SIRE,

J'espérais, à mon dernier voyage de Versailles, de pouvoir trouver un moment favorable pour avoir l'honneur de parler à Votre Majesté; mais elle me parut si occupée et si pressée de partir pour Choisy que je crus que ce serait l'importuner que de l'arrêter. Cela m'a fait prendre le parti d'exposer dans cette lettre une partie de ce que j'aurais pris la liberté de lui dire, à l'occasion de la petite réponse qu'elle a bien voulu me faire, en me rendant les lettres de M. le duc de Bournonville et de madame la marquise de Lède [1].

Mon projet, Sire, n'a jamais été de proposer à Votre Majesté un arrangement définitif pour la dot de Madame Infante, non plus que sur ce qui doit revenir à Madame, petite-fille de Votre Majesté, du chef de feue Madame la Dauphine.

Mon bon cousin le duc de Bournonville est trop sourd, trop vieux, et n'est pas en place pour traiter cette affaire; il en faut réserver le soin à des ministres d'une catégorie supérieure, et ne pas priver M. de

[1] Voir, ci-dessus, les deux lettres du maréchal et du Roi, p. 222-223.

Digitized by Google

Rennes de l'honneur et de l'avantage d'employer ses talents au succès de cette affaire.

Quant à moi, Sire, il me faudra employer quelque tournure pour répondre au duc de Bournonville et à madame de Lède. Je ne puis me résoudre à leur annoncer un refus formel au nom de votre Majesté. Vos principes, sur ce point, me paraissent conformes à l'exacte justice; j'en conviens, Sire, mais en même temps, permettez-moi de le dire, ils sont de rigueur. Mon seul objet était de solliciter les bontés d'un père tendre pour accorder quelques secours passagers à une fille qui l'adore, et cela, dans le cas d'une nécessité et d'un besoin pressant où elle se trouve. Je n'ai jamais prétendu, Sire, je le répéterai encore, faire un arrangement définitif, et n'en ai pas eu même l'idée.

Quant à ce qui regarde, Sire, le mariage de Monseigneur le Dauphin, j'ignore ce qui a pu donner occasion à Votre Majesté de m'en parler dans sa réponse, puisqu'il n'en est nullement question dans les lettres ni dans les papiers que j'ai eu l'honneur de lui remettre.

A Dieu ne plaise, Sire, que je m'ingère jamais à me mêler ni à entrer dans un point aussi délicat, et dont je connais peut-être plus qu'un autre et l'importance et les suites qui en peuvent résulter. Le bonheur ou le malheur de la vie dépend des mariages bien ou mal assortis. J'ai toujours été persuadé que tout homme

Digitized by Google

sensé devait éviter avec soin d'avoir aucun reproche à se faire à ce sujet.

Je me suis toujours comporté d'après ce principe, en ce qui pouvait concerner les particuliers, n'ayant jamais voulu m'entremettre d'aucuns mariages. Je ne prendrai pas mon temps pour m'écarter de ce principe, lorsqu'il s'agira de celui des souverains et de mes maîtres. Je ne fais que des vœux, Sire, je souhaite à Monseigneur le Dauphin une princesse aimable, qui puisse fixer son estime et son amitié, ainsi que sa confiance. Je la désire saine de corps et d'esprit, et qui puisse donner à Votre Majesté un bon nombre d'enfants mâles, robustes et bien conditionnés.

Je suis, etc.

---

128. — *Du maréchal de Noailles au Roi.*

A Saint-Germain, le 27 septembre 1746.

SIRE,

J'ai l'honneur d'envoyer à Votre Majesté un projet de lettre pour le roi d'Espagne, en réponse à celle de ce prince, ainsi qu'elle me l'a ordonné.

Plus je réfléchis, Sire, sur le style de la lettre de Sa Majesté Catholique, et plus je suis convaincu, premièrement, que cette lettre n'est pas d'elle ; seconde-

Digitized by Google

ment, que l'on cherche à l'indisposer contre Votre Majesté. C'est ce qui m'a déterminé à mettre dans le projet de la lettre ce qu'elle y trouvera sur ceux qui chercheraient à affaiblir la bonne intelligence et l'union qui doivent régner, Sire, dans toute votre maison royale, et dont les liens ne peuvent se relâcher sans un notable préjudice pour les deux monarchies.

J'ai cru aussi que dès que Votre Majesté est dans la ferme résolution de ne point faire ce mariage, il est plus convenable qu'elle réponde décisivement et qu'elle n'entre dans aucun détail, afin d'éviter, s'il est possible, de nouvelles explications qui pourraient dégénérer en aigreur. Il m'a paru également que ce n'est pas le temps de consulter le roi d'Espagne sur le choix de la princesse que Votre Majesté pourra faire dans la suite pour Monseigneur le Dauphin.

Il serait fort à désirer, Sire, pour que cette lettre pût avoir tout son effet, qu'elle fût présentée par un ministre accrédité, agréable et estimé, et c'est, par par malheur, ce qui n'est pas. Il est triste pour un vieux et zélé serviteur de voir que son maître, et un si bon Roi, soit si mal servi, à bien des égards.

Je suis, etc.

Digitized by Google

ANNEXE 1.

Du Roi de France au Roi d'Espagne.

31 août 1746.

Le duc d'Huescar [1] m'a remis la lettre de Votre Majesté. Elle peut compter que j'aurai en lui la confiance que mérite le choix que Votre Majesté en a fait pour résider auprès de moi. Dans une seconde audience, il m'a offert l'Infante Antoinette pour réparer la grande perte que mon fils et moi avons faite. Tout autre que lui, j'y donnerais les mains avec une joie et une satisfaction extrême; mais la religion, ma conscience et la crainte de l'avenir ne me le permettent pas, dont je suis au désespoir, et il est impossible de me vaincre là-dessus. Je sais qu'en Espagne on est accoutumé à voir donner de pareilles dispenses ; mais ici il n'en est pas de même : le clergé et le peuple pensent comme moi, ou, pour mieux dire, je ne pense que d'après eux, et la voix du peuple est la voix de Dieu. Mais ce qui me console infiniment, c'est que le duc d'Huescar m'a assuré que Votre Majesté ne m'en saurait nul mauvais

[1] Le duc d'Huescar, nommé ambassadeur d'Espagne en France, à la place du prince de Campo-Florido, venait de présenter au Roi ses lettres de créance.

Digitized by Google

gré, et que rien, s'il plaît à Dieu, ne dérangera l'union, l'harmonie, la tendresse qui règnent entre nous ; et c'est dans cette persuasion que je demande conseil à Votre Majesté sur le choix que je dois faire pour mon fils. Il y a, en Savoie, trois princesses ; cette union est familière dans notre maison, et nous en sommes des preuves vivantes et incontestables. Le roi de Sardaigne, dans la dernière lettre qu'il m'a écrite, lors de cette belle affaire d'Asti, m'a assuré que l'amitié était rétablie entre nous, et je ne la voudrais prendre que sur ce pied-là ; car tout autre traité avec lui, je veux qu'il passe par Votre Majesté, et jusque-là, je seconderai Votre Majesté contre lui, de tout ce que je pense, et même de plus, car je n'ai pas moins à cœur qu'elle l'établissement de l'Infant ; mais je ne puis m'empêcher de lui dire que je viens d'être bien étonné, en apprenant que M. de La Mina a abandonné Tortone, et qu'il paraît vouloir même abandonner Gênes, et se retirer dans le comté de Nice, Provence, Savoie et le Dauphiné. Il me semble que cela est bien contraire aux lettres de Votre Majesté. Et quel moment prend-on ? Celui où mes secours joignaient, et où je comptais encore en faire filer d'autres, que je détachais de mes armées de Flandre et d'Alsace. Je continuerai pourtant jusqu'à ce que j'aie des nouvelles contraires de Votre Majesté.

Il y a aussi une princesse en Saxe, qui est la seule

Digitized by Google

restante qui puisse nous convenir; mais elle peut compter que je ne déciderai rien sans sa réponse à celle-ci, ne voulant rien faire du tout que Votre Majesté ne le sache et ne l'approuve.

ANNEXE 2.

Du Roi d'Espagne au Roi de France.

Au Buen-Retiro, le 15 septembre 1746.

Monsieur mon frère et cousin, lorsque le duc d'Huescar me donna avis de ce que Votre Majesté avait répondu à la proposition du mariage de l'Infante dona Marie-Antoine avec le Dauphin, et lorsque j'entendis que l'évêque de Rennes s'expliquait dans les mêmes termes, je jugeai que les empêchements que l'on mettait à cette union seraient seulement des scrupules non bien considérés; mais la lettre de Votre Majesté, du 31 du mois passé, m'a désabusé, et j'y vois avec douleur qu'on y dit ce qu'il n'est aisé de persuader à personne, c'est-à-dire que la religion défend en France les mariages qui sont permis en Espagne. J'avoue à Votre Majesté que je ne comprends pas comment on peut douter des facultés du Souverain Pontife pour de pareilles dispenses, ni comment, validant

Digitized by Google

ces sortes de contrat, on lui en dispute l'autorité; l'un et l'autre serait plus proprement une hérésie, bien loin d'être un acte de religion. Je dois au moins le supposer ainsi, tant que l'Église n'a rien déclaré au contraire ; et, cela supposé, Votre Majesté ne me marquant point d'autre motif pour que le choix ne tombe point sur ma sœur, je ne puis donner un conseil qui s'oppose à ce que je pense. Que Votre Majesté m'en dispense, et qu'elle me rende la justice qu'en ceci, de même que dans mes lettres et dans toutes mes opérations, je suis et serai conséquent.

Enfin, si j'ai dit à Votre Majesté que je voulais la paix par le moyen de la guerre, les ordres que le marquis de La Mina a emportés ont été réglés sur un principe aussi certain, sans qu'il y ait rien de contradictoire dans la retraite contre laquelle Votre Majesté s'élève, puisque s'étant faite de concert avec le maréchal de Maillebois (comme Votre Majesté le verra par la copie ci-jointe de la lettre qu'il a écrite au marquis de La Mina), il se sera conduit certainement en cela suivant l'esprit de Votre Majesté. C'est pourquoi si les secours continuent, comme on l'offre, et que les affaires publiques communes à la maison de Bourbon ne s'accommodent point, Votre Majesté verra que mes armes suivront le juste engagement du Roi, mon seigneur et père, que Dieu ait dans sa gloire, jusqu'à ce que le Roi de Naples soit affermi sur le trône

Digitized by Google

et l'Infant don Philippe établi, étant des frères que j'aime et qu'il n'est pas facile d'abandonner.

Je me crois obligé de le répéter à Votre Majesté, pour preuve de mon sincère et constant procédé, en même temps que je l'assure que je suis, monsieur mon frère et cousin, avec la plus cordiale inclination et tendresse, etc.

ANNEXE 3.

Projet de lettre du Roi de France au Roi d'Espagne.

Monsieur mon frère et cousin, j'ai lu et relu la lettre de Votre Majesté, du 15 du mois de septembre, avec l'attention que j'aurai toujours pour tout ce qui me viendra de votre part, et avec celle que mérite la matière qu'elle renferme.

C'est dans la plus exacte vérité que j'ai déclaré à Votre Majesté que je n'avais de sentiments que ceux du clergé de mon royaume, de ma cour et de mes peuples, sur la proposition du mariage de l'Infante dona Marie-Antoinette avec le Dauphin. On convient ici, comme en Espagne, du pouvoir du Souverain Pontife de donner la dispense ; mais on croit, en même temps, qu'on ne doit la demander que dans le cas d'une nécessité absolue et indispensable, surtout lorsqu'il y a un

Digitized by Google

enfant du premier mariage. Ces principes, si je ne me trompe, sont les mêmes en Espagne qu'en France.

Je ne suis point, au surplus, théologien pour en juger par moi-même. J'ai consulté, je ne puis que m'en rapporter aux avis qui m'ont été donnés et suivre le parti qui m'a été déclaré le plus conforme aux règles de l'Église.

Je suis persuadé que Votre Majesté voudra bien entrer dans ma peine et ma délicatesse sur ce point. Je ne saurais croire qu'elle en puisse être blessée, ni que notre union en puisse être altérée. Je chercherai dans toutes les occasions à en resserrer les liens, et ceux qui, sous le prétexte d'une pareille circonstance, voudraient les affaiblir par de secrètes instigations, mériteraient justement d'être regardés comme de véritables ennemis de notre sang, de notre maison et de nos monarchies.

Je n'ai pas vu avec moins de peine et de douleur que Votre Majesté en aura eu, les derniers malheurs de nos armées en Italie. J'ignore les relations qui lui en auront été faites; ce que je puis lui dire est que j'ai donné ordre au maréchal de Maillebois, dès le commencement de la campagne, et que depuis je le lui ai réitéré plus d'une fois, d'obéir en tout à l'Infant don Philippe, et de n'agir que suivant ses intentions.

Je ne prétends convaincre Votre Majesté de la résolution invariable où je suis de suivre les engagements

Digitized by Google

pris avec le feu Roi, son père, et de soutenir les intérêts des deux frères qu'elle aime si tendrement, et auxquels je ne m'intéresse pas moins, que par les mesures que je prends pour rétablir les troupes de mon armée d'Italie. J'ai ordonné qu'on tirât de mes bataillons de milice un nombre considérable de soldats qui sont actuellement en marche, pour aider aux officiers à compléter leurs compagnies. Je compte aussi établir mes troupes dans leurs quartiers d'hiver, de manière à y faire passer de nouveaux secours.

Je suis persuadé que Votre Majesté, de son côté, ne perdra pas un instant pour donner les ordres nécessaires afin que ses troupes soient promptement rétablies. Il ne s'agira plus ensuite que de convenir entre nous d'un bon projet pour la campagne prochaine.

Je suis, etc.

---

129. — *Du maréchal de Noailles au Roi.*

15 décembre 1746.

SIRE,

Je supplie Votre Majesté de recevoir avec sa bonté ordinaire le mémoire que j'ai l'honneur de lui présenter.

Digitized by Google

Mes yeux qui commencent à s'affaiblir m'ont empêché de remettre au net ma première minute qui est de ma main ; ainsi je me flatte que Votre Majesté voudra bien me pardonner si cette copie est de la main d'un secrétaire ; mais je puis lui répondre de sa discrétion et de sa fidélité.

A l'égard de la copie de l'écrit du feu Roi, je suis en état d'en représenter l'original à Votre Majesté lorsqu'elle l'ordonnera.

J'ose vous conjurer, Sire, d'être bien persuadé que rien n'est plus opposé à mon caractère et à mes sentiments que de dire du mal de personne, et que c'est avec le plus grand regret que je m'y trouve forcé dans certains cas où le devoir doit l'emporter sur les répugnances et toutes les considérations.

Je suis, etc.

---

130. — *Mémoire présenté au Roi par le maréchal de Noailles, le 15 décembre 1746.*

SIRE,

Il est des conjonctures où tout doit céder à l'obligation de parler à son maître. J'ai peut-être à me reprocher de ne l'avoir pas fait plus tôt et d'avoir trop

Digitized by Google

écouté des motifs de ménagement et de considération qui pouvaient m'engager au silence.

Vous aimez la vérité, Sire, vous voulez qu'on vous la dise, tous vos sujets vous la doivent; à plus forte raison ceux que leurs charges, leurs emplois et le serment qu'ils vous ont prêté attachent plus étroitement à votre personne, sont-ils plus indispensablement obligés à ne laisser rien ignorer à Votre Majesté de ce qui peut l'intéresser.

A de si puissants motifs, permettez-moi, Sire, d'en ajouter qui me sont personnels : ce sont les sentiments du plus tendre respect et de l'attachement le plus vif que de tout temps je porte gravé dans mon cœur pour Votre Majesté.

L'unique objet que je me propose est de lui en donner des preuves dans ce que j'aurai l'honneur de lui représenter dans ce mémoire. Nulle vue, nul intérêt ne m'y ont déterminé, et je n'envisage que la gloire de Votre Majesté, le succès de ses affaires et le bien de son État.

Votre Majesté a trop de pénétration pour ne pas sentir dans toute son étendue combien la situation actuelle est importante et critique, combien elle exige de mesures et de sérieuses réflexions pour prévenir et parer tout ce que vos ennemis trament contre votre État. Il serait inutile d'en faire ici le tableau ; vous le connaissez, Sire, et vous le feriez mieux que personne,

Digitized by Google

si vous vouliez vous en donner la peine. Ce n'est pas aussi ce que je prétends faire aujourd'hui.

Je prétends encore moins indiquer ici les mesures qu'il y aurait à prendre, quoique d'abord rien ne paraisse plus essentiel; mais en vain fatiguerait-on Votre Majesté par des écrits et des mémoires sur les affaires les plus instantes, si les préjugés et les affections particulières de ceux qui sont chargés de l'exécution ne leur permettent pas de voir les objets, ou les leur font envisager différents de ce qu'ils sont, et forment par là un obstacle insurmontable aux succès des projets qui seraient les mieux concertés.

Sans entrer dans l'examen des motifs de cette guerre, trop de justes raisons, Sire, ont fait désirer depuis longtemps à Votre Majesté de la terminer et de rendre enfin la paix à ses peuples, et de rétablir la tranquillité en Europe.

Il eût été à souhaiter, Sire, que l'on s'y fût porté avec la même sincérité que Votre Majesté, que l'on en eût recherché les moyens de bonne foi, et que l'on eût profité des circonstances favorables qui se sont présentées pour y parvenir.

Pour juger de quelle manière on a secondé les intentions de Votre Majesté, je la supplie de me permettre de lui rappeler la conduite que l'on a observée depuis la mort de l'Empereur Charles VII, tant à l'égard des cours de Vienne, de Turin et de Madrid,

Digitized by Google

qu'à l'égard de l'Angleterre et de la Hollande. Je tâcherai, Sire, de traiter ces différents articles le plus succinctement qu'il me sera possible.

1°.

La mort de l'Empereur Charles VII était un de ces événements, Sire, capable de produire un changement total dans la situation des affaires; on en aurait pu et dû tirer, non de simples facilités, mais des moyens décisifs pour parvenir à la paix.

On ne pouvait avoir d'objets dans cette guerre que le soutien de la maison de Bavière, l'établissement de l'Infant don Philippe, et peut-être quelque accroissement de la frontière de Flandre.

Le premier de ces objets, celui dont on pouvait le moins se détacher et le plus difficile à exécuter, cessait par la mort de l'Empereur. Le second pouvait s'obtenir par la négociation comme par les armes, et une cession volontaire formait un titre plus solide que celui de conquête. Par rapport au dernier, nulle facilité à espérer de la part des Anglais et des Hollandais, qui ne verront jamais sans crainte et sans jalousie l'agrandissement de la France dans les Pays-Bas; beaucoup moins de difficultés à vaincre sur cet article de la part de la reine de Hongrie.

Tout devait donc alors déterminer à se tourner du

Digitized by Google

côté de la cour de Vienne et à renoncer à l'idée d'anéantir la maison d'Autriche, projet également injuste et chimérique. Les principes ont changé avec les circonstances. L'Europe ne craint plus la maison d'Autriche, elle ne craint que celle de Bourbon.

Les liaisons avec le roi de Prusse n'empêchaient point qu'on ne pût traiter avec la cour de Vienne. Elles n'ont point été un obstacle aux négociations de ce prince. Il se serait prêté à une paix où l'on aurait ménagé ses intérêts en lui assurant avec plus de solidité les possessions qui auraient été stipulées en sa faveur.

Jamais circonstance ne fût plus favorable. La reine de Hongrie désirait passionnément l'élection du Grand-Duc. Elle aurait tout fait pour s'en assurer.

Il n'y avait que deux partis à prendre, y concourir ou s'y opposer.

Le seul parti juste et raisonnable était de consentir à ce qu'on ne pouvait empêcher de droit ni de fait. De droit, la France n'en ayant aucun pour s'opposer à l'élection d'un Empereur et pour gêner la liberté du Corps germanique. De fait, faute de moyens d'influence dans les cours de l'Empire et d'une armée assez puissante en Allemagne. L'expérience ne l'a que trop prouvé.

Je n'ai point, Sire, à me reprocher de n'avoir pas fait, dans le temps, les représentations nécessaires;

Digitized by Google

mais on était si fortement buté contre toute idée de conciliation avec la cour de Vienne qu'on se hâta de faire confidence sur-le-champ à M. de Stainville[1] et à M. Gross[2] que Votre Majesté s'opposerait à l'élection du grand-duc, et qu'elle y emploierait jusqu'à son dernier soldat. Ce sont les termes dont on se servit, et qui ne me sont jamais sortis de la mémoire. On écrivit dans le même esprit à tous vos ministres dans les cours étrangères; on voulut, Sire, embarquer Votre Majesté avant qu'elle eût eu le loisir de peser toute l'importance d'un parti qui pouvait avoir de si grandes conséquences. Une pareille déclaration, inutile dans tous les cas, ne pouvait que produire de mauvais effets. Qu'il me soit permis de dire, Sire, que n'ayant point réussi comme on devait le prévoir, on a compris bien légèrement la véritable gloire de Votre Majesté, et que l'on ne pouvait rien faire de plus contraire aux règles de la prudence et de la saine politique.

Un faux système a été la cause de toutes ces erreurs. Au lieu d'agir avec l'impartialité qu'exigent le service du maître et le bien de l'État, des conseils particuliers et intéressés ont prévalu sur l'esprit du ministre; il s'est laissé dominer par des sentiments étrangers qui ont formé en lui des antipathies sans raison et totalement déplacées. C'est ce qui lui a fait rejeter toutes

[1] Ministre du grand-duc de Toscane.
[2] Envoyé de Russie.

Digitized by Google

ouvertures de paix avec la cour de Vienne faites avant, dans le cours, et depuis l'élection de l'Empereur.

2°

Le succès des projets les plus avantageux dépend, Sire, de la manière dont ils sont conduits. On en a fait une triste expérience dans les affaires d'Italie.

Votre Majesté n'ignore pas ce que je pensais sur l'importance d'une conciliation entre les cours de Turin et de Madrid; j'en avais écrit par ses ordres à feu M. d'Orméa[1]. Ce qui aurait pu donner à ses armes la supériorité la plus décidée a été la source et la cause de tous les malheurs que l'on vient d'éprouver.

L'objet principal de cette négociation intéressait l'Espagne. On l'a entamée, conduite et conclue à son insu et sans lui en rien communiquer. On n'en userait point ainsi avec l'allié le moins considérable; à plus forte raison avec une puissance comme l'Espagne, dont on a un si grand intérêt de conserver l'union et la bonne correspondance. On devait envisager que les nouveaux engagements que l'on prenait avec la cour de Turin étaient entièrement incompatibles avec ceux que l'on avait pris avec l'Espagne, en 1743, par le traité de Fontainebleau, à moins que la cour de Madrid

[1] Principal ministre du roi de Sardaigne.

Digitized by Google

n'y voulût bien consentir; d'où il résulte que faute de s'être assuré de ce consentement, on se mettait dans la nécessité de manquer à l'un ou à l'autre.

Sur l'idée d'une négociation dont l'événement était incertain et dont il fallait assurer le succès par la vigueur des opérations militaires, votre ministre des affaires étrangères, Sire, s'est ingéré de demander à M. de Maillebois, de son autorité privée, de ne point agir contre le roi de Sardaigne. Ce général, par le même esprit, a laissé les Autrichiens tranquilles dans leurs quartiers, et il est tombé dans la sécurité la plus fatale. De là, Asti pris, vos troupes faites prisonnières de guerre, et tous les malheurs qui ont suivi. C'est plus qu'une simple imprudence, et je n'ose caractériser cette conduite du nom qu'elle mériterait. Depuis cette époque, tous les projets n'ont tendu que vers le retour en France, sans en avoir prévu les conséquences. Votre Majesté n'en a été instruite que lorsqu'il était trop tard pour y remédier, et vos troupes, Sire, sont rentrées dans le royaume sans vos ordres.

Quant à la conduite politique envers la cour de Madrid, sans attention, sans égard, sans connaissance peut-être de son caractère et de sa délicatesse, on a prétendu lui dicter la loi, et sans même lui laisser le temps de la réflexion, on lui a déclaré qu'on ne lui donnait que deux fois vingt-quatre heures pour se décider. On l'a menacée de rompre toute mesure avec elle

Digitized by Google

si elle n'accédait à un traité fait sans sa participation et contraire aux engagements antérieurs. Par là on s'exposait en même temps à perdre son alliance sans gagner celle du roi de Sardaigne, puisque le traité de Turin devenait nul par le défaut du concours de l'Espagne.

Votre ministre, Sire, s'est irrité de la résistance d'une puissance qu'il avait offensée; il a pris en quelque manière à partie le roi et la reine d'Espagne, et d'une affaire d'État il en a fait sa querelle personnelle; il s'est oublié et s'est lâché en quolibets et en invectives indécentes avec si peu de mesure, si peu de discrétion, que Leurs Majestés Catholiques en ont été exactement informées et qu'elles en ont porté des plaintes amères. Il a taxé la reine d'Espagne en particulier de former de nouvelles prétentions en demandant la jouissance de Parme et de Plaisance pendant sa vie, ce qu'il n'a pu faire que parce qu'il ne s'était pas sans doute donné la peine de lire le traité de Fontainebleau qui contient formellement cet article.

Par le même esprit d'inadvertance, on a compromis Votre Majesté, en oubliant ce qu'elle avait écrit elle-même au roi d'Espagne, et en insérant des faits différents dans les mémoires envoyés à votre ambassadeur à Madrid, et remis en même temps à celui d'Espagne en cette cour. Cette contrariété de faits a été très-remarquée et a fait grande impression.

Votre Majesté ayant senti toute l'indisposition de la

Digitized by Google

cour d'Espagne sur ce qui s'était passé, reconnut la nécessité de regagner sa confiance. Ce fut l'objet principal de ma mission. Dans le même temps, on négocia publiquement avec les Hollandais. M. de Puysieux fut envoyé à La Haye. On ne me fit part de rien. Leurs Majestés Catholiques ne furent informées de ces démarches si intéressantes pour elles que par les pays étrangers; on n'eut pas même l'attention de leur faire dire ce qui ne pouvait être ignoré. C'est à Votre Majesté à juger si une pareille conduite était propre à réchauffer l'union et la bonne correspondance, ainsi qu'elle le voulait, ou à multiplier au contraire les sujets de mécontentement.

Le roi d'Espagne enfin est mort. M. le marquis d'Argenson a regardé cet événement comme une circonstance heureuse. Dieu veuille, Sire, que, par la suite, on n'éprouve pas le contraire. Il eût été de l'ordre et de la politique d'envoyer au nouveau roi d'Espagne une personne de qualité et de représentation pour le complimenter sur la mort du roi, son père, et sur son avénement à la couronne. Votre Majesté l'avait d'abord pensé ; on l'en a détournée en alléguant pour prétexte l'exemple de ce qu'avait fait l'Espagne à la mort du feu Roi, sans examiner la différence des conjonctures, l'âge qu'avait alors Votre Majesté, l'éloignement du roi d'Espagne pour M. le duc d'Orléans, Régent, l'importance dont il est de tâcher de s'insinuer dans l'esprit

Digitized by Google

du nouveau roi Catholique, de pénétrer ses inclinations et de se concilier les personnes qui ont part à sa confiance.

A examiner sans prévention les faits rapportés jusqu'ici, on ne peut s'empêcher d'y trouver un manque de bonne foi, de prudence, de capacité et de bienséance. Ce sont ces qualités néanmoins qui doivent faire la base et le fondement de la conduite de tous ceux qui sont chargés de l'administration publique sous le gouvernement d'un grand Roi tel que Votre Majesté.

3°

Une des conséquences malheureuses de la négociation de Turin a été, Sire, de faire négliger les autres moyens que l'on aurait eus pour parvenir à la paix, comme s'il eût été incompatible de traiter en même temps avec différentes puissances, et qu'il y eût en cela rien de contraire aux règles de la bonne foi. Les grands et sages politiques l'ont toujours observé pour se ménager des ressources dans tous les cas.

On n'a pas suivi cette maxime à l'égard de l'Angleterre. Il n'est pas douteux qu'elle n'ait été dans la disposition sincère d'entrer en négociation avec Votre Majesté. Je ne ferai encore en cette occasion que lui retracer les faits.

Un des derniers jours de l'année 1744, Votre Majesté étant à Trianon, nous attendions, M. le car-

Digitized by Google

15 déc. 1746

dinal Tencin, M. de Maurepas, M. Orry, M. le marquis d'Argenson et moi, que l'on nous avertît pour le moment d'entrer au conseil. Comme nous étions seuls dans une chambre séparée, la conversation tomba sur l'utilité qu'il y aurait d'envoyer en Angleterre une personne sensée qui pût nous informer, sonder les nouvelles dispositions du ministre britannique et jeter les premiers fondements pour la paix, ainsi que l'avait fait autrefois l'abbé Gautier. M. le marquis d'Argenson rejeta d'abord cette proposition et dit que cela était impossible. M. Orry soutint le contraire et dit qu'il imaginerait un expédient pour avoir des passeports, qui était celui d'y envoyer un homme pour les achats de tabac que les fermiers généraux font ordinairement en Angleterre.

On rendit compte de cette proposition à Votre Majesté qui l'approuva, et, en conséquence, le sieur Fournier fut choisi pour cette commission comme le plus propre à s'en bien acquitter, étant depuis longtemps directeur général du tabac. M. le cardinal de Tencin et M. Orry le proposèrent comme un homme d'esprit, sage et sensé, et sur la probité duquel on pouvait compter. M. le marquis d'Argenson n'entra dans ce projet qu'avec quelque difficulté et une sorte d'indifférence. Cependant le sieur Fournier partit au mois d'avril 1745. Il resta plusieurs mois à Londres, jusqu'à ce que la continuation des troubles d'Écosse

Digitized by Google

lui fit prendre le parti de revenir en France ; il arriva à Fontainebleau vers le mois d'octobre suivant, après s'être acquitté de sa commission d'une manière dont on devait être entièrement satisfait.

Votre Majesté croira aisément que l'arrivée du sieur Fournier à Londres fut remarquée. Les ministres employèrent pour le questionner M. Van Neck, homme très-accrédité et même consulté, à cause des services qu'il est en état de rendre pour les emprunts du gouvernement, et avec lequel la ferme générale est en correspondance pour l'affaire du tabac. Le sieur Fournier ne fit que des réponses vagues et générales, mais il se servit à son tour avec adresse du même M. Van Neck pour connaître les dispositions du ministère. Il se conduisit avec tant de discrétion que les ministres le firent assurer de leur estime et de leur confiance, et que M. le duc de Newcastle et le lord Harrington voulurent avoir une conférence secrète avec lui avant son départ. Les affaires y furent portées au point que ces ministres firent les premières ouvertures et qu'ils demandèrent qu'on désignât un rendez-vous en Hollande, où l'on enverrait de part et d'autre en secret quelques personnes de confiance avec des instructions et des pouvoirs. Je crois, Sire, qu'il n'y eut jamais de plus belle occasion pour travailler à la paix et que l'on en jouirait peut-être actuellement, si on avait bien voulu suivre cette négociation.

Digitized by Google

Ce qui démontre combien les ministres anglais y étaient déterminés, c'est que depuis le retour du sieur Fournier, ne recevant point de réponses à plusieurs lettres qu'ils lui avaient fait écrire par M. Van Neck et soupçonnant qu'elles ne fussent interceptées, ils firent passer un exprès à Paris, pour lui en remettre des copies, en se plaignant en même temps de la manière dont on en usait à leur égard. Il paraît, Sire, que ces lettres ont été supprimées. Votre Majesté doit savoir si c'est par ses ordres, et ce qu'il faut penser de cette manœuvre, si elle ne l'a point autorisée.

Les troubles d'Écosse et la diversion du prince Édouard, loin d'être un obstacle à un accommodement avec l'Angleterre, étaient au contraire un moyen propre pour le faciliter et y déterminer le roi George. On aurait pu, en rétablissant la tranquillité, sauver la vie à nombre de malheureux, et peut-être même stipuler des conditions moins dures pour la maison de Stuart qu'on ne sera désormais en état de le faire.

Après avoir perdu volontairement le fruit de tout ce que l'on avait fait en Angleterre, après avoir vu échouer la négociation de Turin, on s'est jeté sans réserve entre les bras des Hollandais. On n'a point considéré qu'ils étaient dans une dépendance servile des Anglais, on n'a point assez pesé quelle était la nature des pouvoirs de leurs ministres, s'ils étaient autorisés de stipuler pour leurs alliés, s'ils l'étaient pour

Digitized by Google

leur propre République, dans le cas où leurs alliés ne se prêteraient point à des conditions raisonnables. On a fait avec eux toutes les avances et tous les frais de la négociation ; on a consenti à tout céder sans que de leur part ils aient rien assuré en faveur des alliés de Votre Majesté. Ils ont eu l'art et l'adresse de pénétrer ce que l'on voulait faire, sans laisser rien connaître de certain de leurs véritables dispositions et de celles de leurs alliés.

Je craindrais, Sire, de m'étendre trop, de faire voir toutes les fautes particulières qu'on a commises contre l'art de négocier. On n'a pas cependant laissé de se flatter d'un heureux succès ; on mandait partout, lorsque l'armée de Votre Majesté était près d'Anvers, que, suivant la manière dont M. le marquis d'Argenson s'expliquait, la paix devait se conclure dans peu de semaines. Il a paru depuis que cette opinion n'était que l'effet d'une confiance mal fondée. On n'est pas plus avancé aujourd'hui qu'on l'était pour lors, et personne, ainsi que Votre Majesté, ne conçoit aucune espérance des négociations de Bréda.

4°

Je viens d'exposer aux yeux de Votre Majesté le plus brièvement qu'il m'a été possible une partie de la conduite que l'on a tenue par rapport à l'objet de la paix. J'aurais pu étendre davantage chacun des articles, si

Digitized by Google

j'avais cru nécessaire de prévenir ou de réfuter les frivoles objections que je sais que l'on est accoutumé de faire ; mais on peut s'en reposer sur le solide jugement de Votre Majesté.

Il n'y a personne, Sire, qui, dans l'administration des affaires, ne commette des fautes ; c'est une des malheureuses conditions attachées à l'humanité. Lorsque ceux qui les ont commises les sentent et les reconnaissent, elles peuvent devenir utiles pour se corriger et se réformer ; mais il n'est pas permis de les multiplier et de les accumuler à un certain degré qu'elles ne proviennent du fond du caractère. Alors, Sire, le mal est sans remède.

Un principe incontestable, Sire, c'est qu'il est impossible de remplir convenablement une place dont on ne connaît ni la nature ni les obligations. Il n'y en a point qui demande plus de lumières, plus de réflexion, plus de travail, plus de suite et une plus grande étendue de génie que celle d'un ministre des affaires étrangères. Il doit connaître les intérêts et les prétentions de toutes les puissances et les avoir toujours devant les yeux ; il doit connaître le caractère des nations, ceux des princes, de leurs ministres, n'employer auprès d'eux que des personnes qui puissent gagner leur confiance, la faire perdre aux ennemis de son maître, et qui soient propres à démêler les moyens de les faire entrer dans les vues qu'on se propose.

Digitized by Google

Combien de qualités et de connaissances ne faut-il pas pour remplir ces objets !

Quelle est l'idée que M. le marquis d'Argenson s'est faite d'une aussi importante place? Il n'en fait point de mystère : il dit indifféremment à qui veut l'entendre, qu'il n'a rien à faire, et il en est si intimement persuadé qu'en effet il ne fait rien et qu'on le voit journellement aux spectacles. Tous vos ministres dans les pays étrangers se plaignent, Sire, qu'ils manquent d'instructions et qu'ils ne sont informés de rien de ce qui se passe, ce qui les met hors d'état de pouvoir servir utilement Votre Majesté. Quelles instructions a-t-il données à M. de Puysieux lorsqu'il est parti? Une copie des propositions des ministres hollandais, avec quelques observations insipides. Je ne puis m'empêcher de le dire, il n'y eut personne, Sire, qui ne fût peiné et affligé lorsqu'il en fit la lecture dans votre conseil, et c'est cependant l'unique instruction que l'on y ait portée depuis qu'il est en place.

Il pourrait suppléer en quelque sorte au défaut total de connaissances, s'il consultait et s'il prenait des conseils ; mais sa présomption ne le lui permet pas, et l'illusion dans laquelle il vit journellement lui fait voir et croire avidement tout ce qu'il s'imagine et ce qu'il désire. Il ne sera pas difficile à Votre Majesté de se rappeler qu'en plus d'une occasion il lui a présenté des objets tels qu'il les voyait, du moins doit-on le croire,

Digitized by Google

mais qui dans la vérité étaient très-différents de ce qu'il les supposait. L'expérience réitérée du contraire de ce qu'il avait pensé, qui aurait dû le désabuser, ne lui a rien fait perdre, ni de la confiance, ni de la décision avec lesquelles il prononce sur les affaires et sur les événements.

S'il est dangereux, Sire, de ne point apercevoir les objets, il l'est encore plus de les voir différents de ce qu'ils sont; rien n'est plus à craindre que des fausses lueurs, l'obscurité même serait préférable. Tel est cependant le cas où se trouve tous les jours M. le marquis d'Argenson. Votre Majesté a remarqué sans doute plus d'une fois ses écarts, et s'il m'est permis de me servir de ce terme, un déraisonnement si suivi qu'il est impossible de parler avec lui ni principe ni conséquence. Il ne répond aux affaires les plus sérieuses que par de mauvais proverbes vides de sens et des phrases triviales pleines d'indécences. Jamais on n'a parlé avec si peu de retenue sur les affaires en général, et en particulier sur le caractère des souverains de l'Europe, de ceux même qui sont alliés de Votre Majesté. Les ministres qui résident dans votre cour, Sire, en sont offensés, vos fidèles sujets sont pénétrés de douleur, son propre frère en gémit en silence, le mécontentement est général tant au dedans qu'au dehors du royaume, et Votre Majesté ne s'imagine peut-être pas à quel point il est porté.

Digitized by Google

A tous ces défauts si essentiels, on doit joindre celui de l'indiscrétion. Il est quelquefois mystérieux, mais jamais secret. On le taxe même de n'avoir rien de caché pour une certaine Mme Chatelu, qui possède, à ce que l'on dit, son cœur depuis longtemps, et que l'on soupçonne de n'être pas à l'abri de la corruption. Votre Majesté voudra bien se ressouvenir de ce qu'elle m'a fait l'honneur de me dire d'un autre genre d'indiscrétion, et de sa surprise lorsqu'elle avait appris que son ministre avait admis, sans sa participation, M. le maréchal de Belle-Isle chez M. le cardinal de Tencin dans une conférence avec les ministres de Hollande; la patience et la bonté de Votre Majesté ont dû être mises à une forte épreuve dans cette occasion.

On trouve encore en lui une qualité bien singulière. Il se prend de haine ou d'amitié pour les puissances étrangères, comme il pourrait le faire pour des particuliers dans le commerce ordinaire du monde. Il serait trop long d'en rapporter ici les exemples; mais, suivant qu'il en est affecté, il se lâche en propos indiscrets; il ignore sans doute que les puissances étrangères et leurs ministres demandent des égards et des ménagements. On le doit par politique, même à l'égard des nations avec lesquelles on est en guerre.

Si l'on jette les yeux sur les personnes qu'il a employées et sur celles qu'il a dégoûtées, on trouvera

Digitized by Google

parmi les premières un abbé Aunillon, le rebut des honnêtes gens, et parmi les dernières M. de Saint-Severin, connu par ses talents, par sa capacité et par les services qu'il a rendus. Une dernière preuve de sa capacité et de la profondeur de son jugement en matière d'État est son antipathie et sa prévention contre le commerce et les colonies. Il n'hésite point à dire que rien n'est plus inutile. On a beau lui représenter que c'est ce qui fait la force, la grandeur et la puissance des Anglais, que c'est le seul commerce qui les a mis en état de faire la guerre au feu Roi et de la soutenir aujourd'hui contre Votre Majesté. Rien n'est capable de le persuader ni de le faire revenir d'un aussi absurde préjugé.

Il est impossible, Sire, que Votre Majesté puisse jamais être utilement servie par un ministre qui s'est rendu la fable et le jouet de tout votre royaume et de l'Europe entière.

On ne peut, Sire, être sincèrement attaché à la personne de Votre Majesté, à sa gloire, à celle du nom français et au bien de sa patrie, sans être pénétré de douleur en pensant à la situation des affaires et en portant ses vues sur les événements qui peuvent arriver. Malgré les succès de Votre Majesté en Flandre, et quelque grande que soit la gloire qu'elle s'est acquise à la tête de ses armées, on ne doit pas oublier le sort des alliés de la France : l'Empereur Charles VII,

Digitized by Google

dépouillé deux fois de ses États et prêt à l'être pour la troisième, lorsque ce prince est mort accablé de malheurs; les Espagnols chassés d'Italie; la République de Gênes envahie et sous le joug autrichien; le roi des Deux-Siciles menacé, et peut-être à la veille de perdre ses royaumes; le duc de Modène errant et réduit aux dernières extrémités; le prince Édouard fugitif et une partie de ses partisans péris sur l'échafaud. Le seul roi de Prusse, qui a été heureux, n'a cru pouvoir assurer ses succès que par des infidélités.

Votre Majesté connaît trop bien le caractère de la nation française pour ne pas prévoir les suites funestes et rapides qu'entraînerait infailliblement un premier revers; le dommage serait d'autant plus grand que l'on ne peut se flatter qu'aucune puissance de l'Europe, voyant le sort des alliés que nous avons perdus, voulût prendre part à nos malheureux succès.

Si mon devoir et tant d'autres motifs réunis ensemble m'obligent, Sire, de ne point dissimuler à Votre Majesté de si tristes vérités, il y aurait de la faiblesse à moi de tomber dans l'abattement; c'est au contraire dans les moments fâcheux et critiques que le courage doit se ranimer. Je pense donc, Sire, qu'il faut travailler, lorsqu'il en est peut-être encore temps, à réparer les malheurs passés et prévenir ceux que l'on peut craindre.

L'unique objet où tendent les vœux de Votre Majesté

Digitized by Google

ainsi que ceux de ses sujets, est de parvenir à la paix. Deux moyens, Sire, celui de la vigueur dans les opérations militaires dirigée cependant par la sagesse et les précautions et celui d'une conduite prudente, éclairée, attentive et suivie dans la politique, pour ménager et conserver le peu d'alliés qui vous restent, et tâcher d'en faire de nouveaux qui puissent du moins aider Votre Majesté dans les négociations, si leurs forces et leur situation ne leur permettent pas de se déclarer ouvertement pour la France. Il y a lieu d'espérer, Sire, que le premier de ces moyens sera employé avec succès, surtout lorsque Votre Majesté n'aura de guerre à soutenir qu'en Flandre et sur la frontière d'Italie.

Mais pour le second, on ne doit pas s'en flatter, il faut pour le faire réussir un homme capable, estimé, considéré, et qui puisse s'attirer la confiance; c'est ce que l'on ne peut se promettre du ministre actuel des affaires étrangères. Qu'il me soit donc permis de le dire, Sire, la première et la plus essentielle de toutes les démarches est d'en confier l'administration à une personne plus digne de cette place et plus propre à en remplir les fonctions. C'est le vœu unanime de tout le royaume, des petits comme des grands; tout le monde le désire et l'attend depuis longtemps de ce que Votre Majesté se doit à elle-même et à son État; il paraît même que l'honneur de Votre Majesté y est intéressé.

Digitized by Google

Je ne dois pas vous déguiser, Sire, qu'il n'y a personne qui ne soit persuadé que Votre Majesté voit son ministre tel qu'il est et qu'elle connaît parfaitement son insuffisance, que sa bonté seule retient sa justice et suspend depuis trop longtemps une résolution nécessaire au bien de son service. Un plus long délai, Sire, ne pourrait qu'augmenter les maux et les rendre peut-être irréparables [1].

Il s'est répandu un bruit dans Paris que Votre Majesté, pour se débarrasser du marquis d'Argenson, attendrait que la place de chancelier soit vacante ; mais, outre qu'elle peut ne l'être pas sitôt et que vos affaires en souffriraient infiniment, Votre Majesté me permettra, Sire, de lui représenter qu'après le soin de la religion, il n'en est point de plus essentiel que celui de la justice, et l'on ne peut penser que Votre Majesté, remplie de bonté et d'amour pour ses peuples, voulût jamais confier une pareille place à une personne qui n'a aucune des qualités requises pour la remplir. C'est une vérité qui lui serait attestée par tous les magistrats de son royaume, si elle voulait bien

[1] « Les bruits continuent à se fortifier sur ce qui regarde M. le marquis d'Argenson. Les ministres étrangers sont extrêmement mécontents, et depuis longtemps les expressions dont il se sert en leur parlant.... lui ont attiré peu de considération..... Enfin, le cri est général, et comme l'on sait que la cour de Madrid est extrêmement mécontente de ce ministre et que M. le maréchal de Noailles ne sera pas fâché de voir un changement dans cette place, n'aimant pas messieurs d'Argenson, on juge qu'il a travaillé fortement à cette affaire depuis son retour de Madrid. » *Mémoires du duc de Luynes*, t. VII, p. 339.

Digitized by Google

s'en faire informer. Ce n'est point, Sire, qu'on pense ni qu'on ose prétendre donner des bornes à la bonté, à l'humanité ni à la compassion de Votre Majesté pour M. le marquis d'Argenson. Elle peut lui faire un sort heureux, rendre sa retraite du moins honorable et lucrative, et il se trouvera bientôt plus content de vivre en simple particulier qu'il ne l'est aujourd'hui de se trouver en spectacle aux yeux de la cour, de la ville et des étrangers, dans un poste qu'il avilit par son peu de capacité, par ses travers et par les ridicules qu'il s'est donnés.

Le feu Roi, Sire, regardait cette place, et avec raison, comme la première du ministère, et comme celle qui exigeait le plus de connaissances et de supériorité de génie. Comme je suis persuadé qu'on ne peut mieux parler à Votre Majesté qu'en empruntant les expressions de son auguste bisaïeul, je joindrai à ce mémoire la copie d'un écrit de sa main, que j'ai trouvé dans d'autres papiers sur différentes matières qu'il a eu la bonté de me donner, quelques années avant sa mort, et que je garde religieusement par le respect que j'ai pour sa mémoire. Ce ne seront plus les représentations d'un de vos fidèles sujets, Sire, ce seront celles de Louis XIV que Votre Majesté écoutera. Elle y trouvera ce qu'il pensait sur l'importance de la place dont il s'agit, sur les inconvénients de la confier à un homme peu capable de la remplir. Rien n'est plus

Digitized by Google

sage que les réflexions de ce grand prince, ni d'où Votre Majesté puisse tirer des conseils plus salutaires.

Je sais, Sire, qu'indépendamment de votre bonté paternelle, de la répugnance que vous avez lorsqu'il s'agit de marquer votre mécontentement, Votre Majesté peut avoir quelque difficulté et quelque embarras sur le choix d'un sujet pour remplir cette place importante. Les hommes éminents sont rares en tout genre, Votre Majesté le sait et en a fait plus d'une fois l'épreuve; mais enfin, Sire, on ne doit pas croire que votre royaume en soit totalement dépourvu. Il faut les chercher et travailler à réveiller les talents et l'émulation; et si l'on ne peut remplir cette place aussi supérieurement qu'il serait à désirer, il sera du moins facile de la mettre en de meilleures mains, et je ne crois pas qu'il fût impossible de trouver sur ce point des arrangements qui pourraient convenir à Votre Majesté et être utiles au bien de son service.

Je proteste de nouveau, Sire, avec toute vérité, que dans ce que je viens d'exposer à Votre Majesté, je n'ai eu d'autre vue que de remplir les devoirs que me prescrivent la religion, ma conscience, la fidélité due à Votre Majesté, le zèle dont je fais profession pour sa gloire, le tendre attachement que j'ai voué à sa personne, ce que tout bon serviteur doit à son maître, tout bon sujet à son roi, et tout bon citoyen à sa patrie.

Digitized by Google

131. — *Du maréchal de Noailles au Roi.*

A Bruxelles, le 13 mai 1747.

SIRE,

Je dois compte à Votre Majesté de ma conduite et de mes démarches, et personne ne s'acquittera jamais de ce devoir avec plus de plaisir que je le fais.

Je n'ai pu exécuter le premier projet que j'avais formé, n'ayant pas trouvé de cavalerie à Mons, et n'y en ayant non plus à Charleroi. J'aurais perdu trop de temps, en attendant celle que j'aurais pu demander à M. le comte de Clermont, qui est sous Namur.

J'ai donc pris le parti, Sire, de venir ici pour me mettre au fait et savoir quelles sont les dispositions actuelles des ennemis, ainsi que les nôtres. Tout me paraît jusqu'à présent fort tranquille.

M. le maréchal de Saxe m'a engagé à aller à Anvers ; je compte m'y rendre après-demain, et j'aurai l'honneur d'informer Votre Majesté de ce que j'y aurai vu, et après je m'en reviendrai par Hulst, et je serai bien aise de connaître cette partie, qui peut être intéressante dans la suite.

Je me propose aussi d'aller d'abord après mon re-

Digitized by Google

tour ici, visiter Malines et Louvain, et si j'en ai le temps, je pourrai aller jusqu'à Namur, ce qui dépendra de celui du départ de Votre Majesté. Je la conjure de recevoir avec sa bonté ordinaire les assurances de l'inviolable attachement et du profond respect avec lequel je suis, etc.

---

132. — *Du Roi au maréchal de Noailles.*

A Versailles, ce 19 mai 1747.

Mon cousin, comme vous me rendez compte de votre marche, il est juste que je vous le rende. Je serai le 29 à Compiègne, le 30 à Mons, et le 31 à Bruxelles; voilà mon dernier mot, à moins que M. de Cumberland ne voulût m'inviter à partir plus tôt, et, dans ce cas, le comte de Saxe vous en instruira. Je suis très-fâché du pauvre Méric; si ça été par sa faute, il en est trop puni [1]. Les Hollandais sont bonnes gens; l'on dit pourtant qu'ils vont nous déclarer la guerre; ils y perdront bien autant que nous. D'ailleurs point de nouvelles. M. de Boufflers est arrivé à Gênes,

[1] M de Méric, brigadier d'infanterie, tué le 16 mai 1747, dans un combat près de Malines.

Digitized by Google

où il a fait un discours qui me plaît beaucoup. Nous attendons des nouvelles des îles Sainte-Marguerite, qu'on a dû aller visiter le 12 ou le 13 de ce mois.

---

133. — *Du maréchal de Noailles au Roi.*

A Bruxelles, le 23 mai 1747.

SIRE,

J'ai reçu la lettre du 19, dont il a plu à Votre Majesté de m'honorer. J'y apprends avec grand plaisir que je ne serai pas longtemps privé de celui de lui faire ma cour.

J'arrivai hier de ma tournée de la Flandre hollandaise et de visiter toutes les places nouvellement conquises. Je ne reviens point d'étonnement, Sire, en pensant à la manière dont cette conquête s'est faite. Votre Majesté me permettra de lui dire que ce sont autant de miracles, par les différentes circonstances qui ont accompagné cette expédition. Je ne l'importunerai point du détail de tout ce que j'ai vu et appris, devant être bientôt à portée de lui en rendre compte de vive voix.

M. le maréchal de Saxe est allé, ce matin, à Anvers,

Digitized by Google

sur les nouvelles qu'il a reçues que M. le duc de Cumberland avait reçu un courrier d'Angleterre, par lequel on lui ordonne positivement de faire le siége d'Anvers. Les apparences sont qu'il doit bientôt le commencer. Rien de plus heureux ne peut arriver pour les armes de Votre Majesté : ou toutes les règles sont fausses, ou l'armée de vos ennemis doit y périr.

Il me paraît que les mesures sont bien prises pour la défense de cette place, et par les entretiens que nous avons eus, M. le maréchal de Saxe et moi, sur ce sujet, il y a lieu de penser qu'après un certain terme, il est d'avis de profiter du moment qui s'offrira pour achever de porter un dernier coup aux ennemis, après qu'ils auront essuyé bien des pertes pendant le cours du siége.

Je regrette fort le pauvre Méric, ainsi que Votre Majesté a la bonté de le faire ; il est rare de trouver des sujets d'une aussi grande volonté et d'autant d'intelligence [1].

Il me parait encore fort douteux, Sire, que les Hollandais se déterminent à déclarer la guerre à Votre Majesté ; ce n'est pas, selon moi, l'intérêt du nouveau Stathouder : la guerre lui a été utile pour parvenir à

[1] Le duc de Chevreuse écrit, le 17 mai, au duc de Luynes, son père : « Vous verrez la mort de Méric, que tout le monde regrette avec raison. Il joignait la probité au talent pour son métier ; cela n'est pas aussi commun que cela devrait l'être. » *Mémoires du duc de Luynes*, t. VIII, page 401.

Digitized by Google

cette dignité, mais la paix lui serait nécessaire pour affermir son crédit et son autorité.

Je compte que Votre Majesté aura reçu, avant cette lettre, la nouvelle de la réduction des îles Sainte-Marguerite, et que M. le maréchal de Belle-Isle ne tardera pas à passer le Var.

Je suis très-aise de l'arrivée de M. de Boufflers dans Gênes, et que Votre Majesté soit contente de son discours au sujet de cette République. Je désire qu'il ait bientôt de nouveaux secours, afin de soutenir plus efficacement ce qu'il a fait espérer.

---

134. — *Du maréchal de Noailles au Roi.*

A Bruxelles, le 29 septembre 1747.

SIRE,

Il ne s'est rien passé, dans la tournée que Votre Majesté m'a permis de faire, d'assez intéressant pour oser l'importuner de mes lettres. Si j'avais entrepris de lui rendre compte de Berg-op-Zoom, de ses environs, et de tout ce que l'on m'y a dit, il m'aurait fallu des volumes et plusieurs jours pour les écrire ; ainsi j'ai cru que je ferais mieux de me rendre au plus tôt auprès de Votre Majesté que d'employer mon temps

Digitized by Google

à faire ici des dissertations sur ce qui concerne cette place et les postes de cette frontière. Je me propose de partir demain, par la route de Gand, les autres chemins n'étant pas encore exempts du danger des hussards, à ce que l'on m'a assuré ici. Je ferai toute la diligence que peut faire un homme qui entre aujourd'hui dans la soixante-dixième année de son âge, et qui ne désire de vivre que pour renouveler sans cesse à Votre Majesté les preuves de son zèle, de son attachement et du profond respect avec lequel je suis, etc.

---

135. — *Du maréchal de Noailles au Roi.*

A Paris, le 16 juillet 1748.

SIRE,

La mort vient de me séparer d'une mère[1] que j'aimais, que j'honorais, que je respectais, et avec laquelle

[1] « Nous apprîmes avant-hier que Mme la maréchale de Noailles mourut à Paris, la nuit du 15 au 16. Elle était Bournonville ; elle avait au moins quatre-vingt-treize ans; on avait dit même quatre-vingt-seize. Elle avait eu vingt-et-un enfants, dont six garçons, dont il ne reste que M. le maréchal de Noailles, et onze filles, dont huit ont été mariées et une religieuse.... Il ne reste plus que cinq de ces filles... Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de Mme la maréchale de Noailles, tant morts que vivants, ont été au nombre de près de cent; il en reste encore près de soixante vivants. » *Mémoires du duc de Luynes*, t. IX, page 64.

Digitized by Google

je vivais, depuis que j'ai atteint l'âge de raison. J'en ai le cœur pénétré de douleur. Je supplie très-humblement Votre Majesté de me permettre de rester encore ici pendant quelques jours, pour lui rendre, après sa mort, les mêmes devoirs qu'elle a trouvé bon que je lui rendisse pendant sa maladie.

Votre Majesté voudra bien rendre justice à mon attachement sincère et respectueux pour sa personne; ainsi elle ne peut douter combien je souffre, lorsque je me trouve forcé de n'être point auprès d'elle.

Je suis, etc.

---

136. — *Du Roi au maréchal de Noailles.*

Juillet 1748.

Mon cousin, j'ai le malheur de n'avoir jamais su ce que c'est que de perdre une mère; mais l'ayant senti pour des amis, je partage bien véritablement avec vous votre juste douleur. J'approuve fort que vous restiez encore quelques jours à Paris, après quoi, vous ferez bien de venir ici, pour vous dissiper et prendre l'air, ce dont vous devez avoir grand besoin. Dites au duc d'Ayen que j'attends la fin de sa quarantaine avec

Digitized by Google

grande impatience[1]; pour ce qui est du comte de Noailles, je me contente du compliment qu'on lui fera de ma part. Je finis sans compliment.

LOUIS.

---

137. — *Du maréchal de Noailles au Roi.*

Le 19 juillet 1748

SIRE,

Rien n'était plus capable d'apporter quelque soulagement à ma juste douleur que les bontés de Votre Majesté; elles sont répandues dans la lettre dont elle a bien voulu m'honorer. Ma reconnaissance, Sire, est telle que les expressions me manquent pour lui en marquer toute l'étendue. Je conjure Votre Majesté de me les conserver et d'être bien convaincue qu'elle n'a ni serviteur ni sujet qui puisse l'emporter sur les sentiments d'attachement, de dévouement et de vénération que j'ai pour elle.

Je suis, etc.

---

[1] La duchesse d'Ayen venait d'être gravement malade de la petite vérole.

Digitized by Google

138. — *Du maréchal de Noailles au Roi.*

A Compiégne, le 1er août 1749.

SIRE,

Je vieillis chaque jour, mes forces diminuent, mais mon zèle pour la gloire et la grandeur de Votre Majesté ne vieillit point et ne s'affaiblira jamais. J'ai été constamment occupé, Sire, pendant le cours de la guerre, à tâcher d'en donner à Votre Majesté en plus d'un genre toutes les preuves auxquelles les circonstances ont pu donner lieu.

Vous avez toujours triomphé de vos ennemis et vous avez enfin donné la paix à ceux que vous aviez vaincus. Mais on ne doit pas se flatter que le rétablissement de la paix ait éteint entièrement les principes d'envie, de jalousie, et même d'animosité que l'éclat et la grandeur de la France inspirent à quelques-unes des nations qui l'avoisinent. Quoique les Anglais aient été enfin forcés de terminer une guerre également onéreuse et infructueuse pour eux et qu'ils ne pouvaient plus soutenir, on a vu dans cette nation des hommes ardents et opiniâtres qui auraient désiré la continuation de la guerre afin d'envahir les colonies françaises, et qui, par cette raison, ont blâmé haute-

Digitized by Google

ment et ouvertement leur ministère d'avoir fait la paix.

Une pareille opinion ne pouvait être fondée que sur le mauvais état dans lequel ils savaient qu'étaient les colonies de Votre Majesté en Amérique, et sur l'idée qu'il leur serait facile de s'en emparer. Les mêmes motifs, Sire, qui ont pu faire désirer la continuation de la guerre, peuvent seuls faire renaître l'envie de la recommencer, à la première occasion qui s'en présenterait. Il est donc bien essentiel, pour prévenir des dangers que la fidélité qui est due à Votre Majesté ne permet pas que l'on lui dissimule, de prendre, sans y perdre un moment, des mesures qui puissent ôter entièrement aux Anglais toute espérance d'attaquer les colonies françaises avec succès, et, par une conséquence nécessaire, toute idée de recommencer la guerre.

C'est l'objet, Sire, de deux mémoires que j'ai faits ici et que j'ai remis à M. Rouillé[1]. Le premier concerne une idée générale des colonies et des mesures à prendre pour leur conservation. Le second regarde les moyens de former les troupes que l'on y fera passer pour qu'elles puissent être véritablement utiles. Je supplie Votre Majesté de n'être point surprise si je fais monter ces troupes à six mille hommes, et de vouloir

[1] Ministre de la marine.

Digitized by Google

bien observer qu'un pareil nombre ne suffirait qu'à peine pour former la garnison d'une de ses places de Flandre, et l'on trouvera que c'est bien peu si l'on considère l'étendue immense des pays et des îles qu'il faut garder. Je ne répéterai point dans cette lettre, Sire, les raisons qui en établissent la nécessité; M. Rouillé rendra compte sans doute de mes deux mémoires à Votre Majesté. Je me bornerai au seul point qui peut apporter quelque obstacle à l'exécution et au seul moyen que j'imagine qui peut le surmonter.

Votre Majesté n'ignore pas qu'il y a eu de tout temps une sorte de jalousie et d'éloignement entre les différents ministres de terre et de mer. Je crois que cela ne subsiste plus aujourd'hui, mais il y a un expédient qui me paraît simple et indubitable pour le succès de la proposition contenue dans les mémoires dont il s'agit. Si Votre Majesté l'approuve, c'est qu'elle daigne l'adopter et en donner le projet à votre ministre de la guerre comme d'une idée qui s'est présentée à l'esprit de Votre Majesté. Il y a des hommes qui se font quelquefois une sorte de peine d'exécuter ce qu'ils n'ont ni imaginé ni proposé; mais peut-il y en avoir qui ne soit jaloux de la gloire de son maître et de captiver sa bienveillance, qui ne redouble de zèle, de soin et d'activité, lorsque c'est le maître lui-même qui propose ce qu'il a imaginé?

Digitized by Google

Par rapport à votre vieux serviteur, toutes ses vues seront remplies lorsque l'on prendra et que l'on suivra des mesures qui tendront au service de Votre Majesté et au bien de son État, qui que ce soit qui ait le mérite ou de les inventer ou de les exécuter.

Les sentiments que j'ai voués à Votre Majesté ne cesseront qu'avec mon dernier soupir; il exprimera l'attachement tendre, la fidélité inviolable et le zèle respectueux avec lesquels je suis, etc.

P. S. — Je conjure Votre Majesté de me garder un secret sans exception pour le contenu de cette lettre.

ANNEXE 1.

Mémoire du maréchal de Noailles sur les colonies d'Amérique.

Juillet 1749.

On ne se propose point dans ce mémoire d'entrer dans un grand détail sur l'utilité du commerce pour le royaume, sur l'importance du rétablissement de la marine, ni sur la nécessité de conserver et d'augmenter les colonies d'Amérique; ce sont des vérités si connues qu'il serait fort inutile de s'étendre sur ce

Digitized by Google

sujet. La dernière guerre n'a que trop prouvé, par les différents échecs qui sont arrivés sur mer, combien ces objets sont essentiels; mais ce qui achève de le faire encore mieux sentir, est la manière dont les Anglais pensent à cet égard; leur jalousie sur nos colonies et leur envie de s'en emparer en forment une démonstration complète, et font connaître l'attention singulière qu'on doit y apporter le plus promptement qu'il sera possible.

L'on ne doit pas se flatter que notre réconciliation avec les Anglais soit bien sincère, au moins de leur part. La paix conclue à Aix-la-Chapelle ne prouve que le besoin où l'on était, en Angleterre et en France, de terminer une guerre qui était également onéreuse aux deux puissances et que l'on ne pouvait continuer de part ni d'autre par la situation forcée des finances.

On ajoutera que, depuis la paix, des Anglais ont reproché à leur ministère de l'avoir conclue; on a vu dans plusieurs écrits que l'on devait continuer la guerre contre la France, uniquement dans la vue de s'emparer de ses colonies en Amérique, comme la seule ressource pour acquitter une partie du poids immense des dettes que la nation avait contractées, n'y ayant aucun autre moyen d'y parvenir.

La conduite de la cour de Londres, les préparatifs qu'elle fait actuellement pour l'établissement d'une

Digitized by Google

nouvelle colonie en Amérique, sous la dénomination de Nouvelle-Écosse, dont le projet est de s'emparer de la rive gauche du fleuve Saint-Laurent en le remontant [1], l'envoi d'une forte escadre aux îles de l'Amérique, sous le prétexte de favoriser leur commerce, les réponses ambiguës qu'elle a faites à l'occasion de la guerre du Nord, tout enfin doit faire sentir et penser que l'Angleterre n'attend qu'une conjoncture favorable, que peut-être même elle fera naître sous le plus léger prétexte, pour nous faire la guerre en Amérique, s'y emparer de toutes nos possessions, détruire entièrement notre commerce, et nous mettre par là hors d'état d'avoir jamais une marine telle qu'il convient à un aussi grand État que la France, telle qu'elle l'a eue pendant une grande partie du règne du feu Roi, et telle que nous voyons dans nos histoires que l'ont eue les Rois ses prédécesseurs dans un temps où l'Angleterre était très-inférieure en forces maritimes. Mais ce n'est pas ici le lieu ni le moment d'entrer dans une pareille matière; on ne s'est même laissé aller à ce que l'on en vient de dire que par l'intime persuasion où l'on est qu'on s'est fait de très-fausses idées sur ce sujet.

Après avoir établi ces principes, on se réduira à traiter sommairement les trois objets dont on a parlé

[1] C'est donc, en bonne règle, la rive droite.

Digitized by Google

au commencement de ce mémoire, et à proposer ce qu'il paraît qu'on doit faire actuellement pour tâcher de prévenir et pour se mettre à l'abri des dangereux desseins que l'on doit appréhender d'une nation toujours jalouse et toujours ennemie de la France.

Quant au commerce, il n'a besoin que de protection; il se rétablira de lui-même; l'amour des richesses suffit pour exciter les négociants à faire ce qu'il convient pour l'augmenter. On a vu par expérience combien, depuis trente ans, le génie français s'est porté de lui-même au commerce maritime; il ne faut que quelque encouragement pour certaines parties de commerce que le gouvernement aurait intérêt de mettre plus en vigueur; mais ce n'est pas ce qui presse ni ce dont il est question aujourd'hui; la suite de l'administration apprendra ce qu'il convient de faire sur ce sujet.

A l'égard de la marine, on ne doit pas se flatter, quelque attention suivie et quelque exactitude que l'on y apporte, de pouvoir la rétablir avant plusieurs années. Il ne suffit pas d'avoir des vaisseaux, à quoi on peut parvenir avec beaucoup d'argent; mais il faut des officiers mariniers, il faut des matelots, il faut rétablir l'ancien ordre qui était dans les classes, du temps de M. Colbert; et enfin, pour faire acquérir l'expérience nécessaire tant aux officiers qu'aux matelots, il faut former chaque année quelques petites es-

Digitized by Google

cadres et les envoyer à la mer, afin qu'ils puissent se perfectionner davantage dans toutes les parties de la navigation et qu'ils apprennent à connaître les différentes mers. Ce n'est donc pas l'affaire d'un jour que le rétablissement de la marine, et quand on pourrait y parvenir plus promptement qu'on ne le croit, il paraît qu'il ne serait ni de la prudence ni d'une sage politique de le laisser apercevoir.

Il n'en est pas de même des colonies : l'état où elles sont exige le plus prompt remède et le plus efficace. On ne doit pas sur cela se former l'idée de difficultés insurmontables ni de dépenses excessives ; il ne s'agit que d'y envoyer des troupes, des officiers pour les commander, et quelques ingénieurs pour y fortifier les lieux et les postes qui seront jugés nécessaires ; il faut y envoyer de l'artillerie, de la poudre et des vivres, dans celles qui en auront besoin. On observera seulement qu'il ne faut pas différer à envoyer ces secours, qu'il convient qu'ils y soient arrivés dans le cours d'une année, que les soldats et officiers que l'on y enverra soient bien choisis, et que l'on fasse envisager aux uns et aux autres des récompenses proportionnées, en leur procurant des établissements conformes à leur état et à leur condition.

On doit l'établissement du Canada au peu de troupes qu'on y a fait passer dans son origine. On y envoya le régiment de Carignan ou de Soissons, dont la plu-

Digitized by Google

part des officiers et des soldats se sont établis dans cette colonie et en sont comme les véritables fondateurs. Plusieurs régiments des troupes de Sa Majesté ont été formés dans la vue de les faire servir sur les vaisseaux et de les envoyer dans les colonies. Tels sont les régiments de la Vieille-Marine, des Vaisseaux et de Royal-la-Marine. Différents incidents ont empêché que leur destination n'ait été remplie.

On ne proposera point aujourd'hui d'y faire passer des corps entiers. Il ne conviendrait peut-être pas de rien déranger au plan que le Roi s'est formé par rapport à son état militaire ; mais, en même temps, ce serait se faire illusion que de croire envoyer des troupes pour la défense des colonies, que d'y faire passer des hommes de recrues pris au hasard, souvent peu propres au métier de la guerre, commandés par des jeunes gens sans expérience et qui n'auraient jamais servi. C'est un des plus importants objets sur lequel on ne peut trop insister que la formation des troupes qu'il est essentiel d'envoyer incessamment dans les colonies. On fera sur cet article un mémoire particulier ; la matière le mérite d'autant plus qu'il faut au moins six ou sept mille hommes de troupes pour mettre en sûreté nos colonies contre toute entreprise de la part des Anglais.

Quoique les habitants du Canada soient naturellement belliqueux, ce qu'ils doivent en partie à leur extraction militaire et à quelques autres circonstances,

Digitized by Google

et qu'ils soient peut-être en état de se défendre, il paraît cependant nécessaire de leur donner quelque secours pour qu'ils puissent s'opposer aux usurpations des Anglais. On pense que l'on pourrait commencer à remplir cet objet avec mille ou douze cents hommes de troupes, et il conviendrait, après que le renfort serait arrivé, de former un établissement sur la rive méridionale du fleuve Saint-Laurent pour arrêter les progrès que les Anglais voudraient faire, et assurer d'autant plus la communication entre le Canada et la Louisiane, et l'on doit s'attendre que les Anglais chercheront à l'intercepter.

L'on ne dira rien de plus sur le Canada. Ce premier mémoire n'est fait que dans la vue de rassembler une idée générale de la totalité des colonies. Il sera d'autant plus nécessaire d'approfondir dans la suite la matière qu'il n'y a aucune de ces colonies qui n'ait son objet singulier, et qui, par conséquent, n'exige une forme d'administration particulière.

Il paraît naturel, après le Canada, de parler de l'île Royale et de l'île Saint-Jean. Ces deux îles étant comme l'entrée du fleuve Saint-Laurent, sont de grande importance, tant pour la conservation du Canada que pour protéger la pêche que l'on fait sur ces côtes et dans les environs, ce qui n'est pas un médiocre objet de commerce et un point bien essentiel pour former de bons matelots.

Digitized by Google

Lorsque les Anglais auront remis Louisbourg au pouvoir de ceux que le Roi y a envoyés pour le recevoir, il n'y aura pas de temps à perdre pour en réparer et en augmenter les fortifications. Le Conseil de marine, tant qu'il a subsisté, avait regardé la conservation de cette île d'une telle importance qu'on s'était proposé de ne se pas borner à la seule place de Louisbourg, mais de fortifier encore le port Dauphin qu'on prétend encore plus beau, plus vaste et plus aisé à fortifier que n'a été Louisbourg. Si l'on parvenait jamais à exécuter ce projet, on s'assurerait pour toujours la possession de l'île Royale. Un ennemi peut bien former l'idée d'un siége ; mais quand il en faut faire plusieurs, l'entreprise devient trop difficile et trop coûteuse. On ne peut trop faire sentir l'importance de la conservation de l'île Royale. Il suffit de dire que tout ce qui vient, tant de nos colonies que des possessions des Espagnols dans l'Amérique, est obligé de venir reconnaître cette île avant que d'arriver en Europe. Ainsi il est important d'y avoir des ports assurés où les vaisseaux puissent relâcher en cas de tempête ou de quelque autre accident. L'île de Saint-Jean ne doit pas être négligée. C'est un point important pour la subsistance de l'île Royale, pour conserver les habitants de l'Acadie dans nos intérêts, et contenir les pêcheurs anglais qui pourraient venir dans ces parages troubler les nôtres. Il sera donc essentiel d'avoir

Digitized by Google

attention d'y attirer successivement quelques familles du Canada pour s'y venir établir, et leur en procurer les moyens pour les y encourager.

On estime qu'il faudrait faire passer deux mille hommes à la Louisiane, ce qui peut s'exécuter en deux ou trois différentes fois. Cette colonie doit être considérée comme la plus intéressante, la plus susceptible d'accroissements, et la plus utile au royaume à bien des égards; mais ce ne peut être qu'après y avoir fait passer assez de blancs pour contenir la quantité de nègres qu'il sera nécessaire d'y transporter, si on veut la tirer de l'état de faiblesse dans lequel elle languit depuis si longtemps et en tirer toutes les ressources qu'elle peut fournir si abondamment.

Saint-Domingue est sans contredit la plus riche et la plus florissante de toutes les colonies françaises; sa situation à portée de la Jamaïque fait que les Anglais y voient nos établissements avec peine, crainte et jalousie. On a été plus occupé jusqu'ici d'en tirer des richesses que de s'en assurer la possession, en sorte qu'il y a des habitants fort riches, mais fort peu en état de porter les armes et de se défendre. Cette considération doit engager à y faire passer au moins deux mille hommes de troupes, auxquels on pourrait, par le moyen des congés d'ancienneté qu'on donnerait aux meilleurs sujets, accorder de petites concessions dans l'intérieur des terres, ce qui formerait dans la suite une

Digitized by Google

espèce d'hommes d'une grande utilité pour la défense de cette colonie, qui n'est pas encore à moitié de la valeur à laquelle on peut la porter.

La Martinique est dans une situation bien différente; elle est entièrement cultivée, très-peuplée, très-capable de se défendre et même d'envahir, s'il y avait une marine pour favoriser et soutenir ses entreprises en temps de guerre.

La Guadeloupe peut avoir besoin de quelques secours; elle n'est pas entièrement cultivée ni aussi peuplée que la Martinique ; mais quelques années de paix achèveront de la mettre dans l'état que l'on peut désirer. Il s'agirait aujourd'hui d'y envoyer quelques troupes et voir les endroits qu'il serait à propos de fortifier pour sa défense.

A l'égard des autres petites îles qui sont voisines de la Martinique et de la Guadeloupe, elles augmenteront successivement d'elles-mêmes, à mesure que les plus considérables seront trop peuplées et qu'il n'y aura plus de terres à cultiver, ce qui ne peut manquer d'arriver en peu d'années, surtout si la paix continue, comme on a lieu de l'espérer.

Il reste la colonie de Cayenne, qui a été jusqu'à présent fort négligée, et qui néanmoins est située vis-à-vis et à portée d'un continent qui peut offrir bien des ressources à l'industrie et à la culture. Il serait bien essentiel d'affermir et d'augmenter les commence-

Digitized by Google

ments d'établissements qui sont sur le continent que l'on appelle communément la Guyane. Cette colonie est susceptible de tout et répondra parfaitement à tous les soins que l'on se donnera pour y faire germer de nouvelles branches de commerce. On estime que l'on pourrait y faire passer environ mille hommes de troupes pour s'en assurer la possession à tout événement; mais il faut y envoyer de préférence des gens industrieux et capables d'évertuer les habitants qui y sont déjà et que l'on dit plongés dans une espèce de léthargie.

Ces précautions, une fois prises et bien exécutées, feront sentir aux Anglais l'inutilité de recommencer une guerre onéreuse, dans la seule vue d'envahir nos colonies, par le peu d'espérance qu'elles leur laisseront de pouvoir l'entreprendre avec succès.

Rien n'est donc plus important que de travailler avec la plus grande attention à la sûreté des colonies; c'est le moyen le plus efficace de conserver la paix et d'augmenter les richesses de l'État.

Digitized by Google

ANNEXE 2.

Mémoire du maréchal de Noailles sur la formation des troupes à faire passer dans les colonies.

Juillet 1749.

On a observé, dans le premier mémoire, que le Canada devait en grande partie son établissement au régiment de Carignan que l'on y avait fait passer. On a rapporté ensuite que l'on avait levé divers régiments dans l'intention de les consacrer entièrement à la marine et aux colonies. Ces régiments conservent encore les noms de leur première destination. Il serait fort inutile de chercher les raisons ni les causes qui ont fait échouer ce projet.

Rien n'est plus essentiel, si l'on veut conserver les colonies, que d'y faire passer des troupes. Mais on ne peut qualifier de ce nom, ainsi qu'on l'a dit dans le premier mémoire, des hommes de recrue pris au hasard. Personne n'ignore le temps qu'il faut pour former un nouveau soldat, lors même qu'il se trouve dans une ancienne troupe aguerrie, accoutumée au service militaire et commandée par de vieux officiers. Que doit-on donc attendre d'une troupe composée uniquement d'hommes de recrue, qui n'ont aucune idée du

Digitized by Google

métier de la guerre, qui n'ont de soldat que le nom et l'habit, et qui seraient commandés par de jeunes gens sans aucune expérience ?

Il ne faut pas conclure de ce que l'on vient de dire que l'on prétende proposer au Roi de faire passer dans ses colonies des régiments entiers ; bien des raisons combattraient cette idée :

1° Il ne conviendrait pas de rien changer au plan que Sa Majesté s'est fait par rapport à ses troupes de terre.

2° L'envoi de corps entiers que l'on ferait passer présentement en Amérique ferait trop d'éclat et pourrait causer une jalousie qu'il est plus à propos d'assoupir que de réveiller.

3° Les compagnies indépendantes conviennent mieux dans les colonies, attendu qu'elles doivent être réparties en plusieurs différents postes, et qu'il peut être même utile de les faire changer de garnison, suivant que l'on en sentira l'utilité.

4° Les troupes que l'on destinerait à cet usage n'obéiraient qu'à regret et se regarderaient comme exilées et bannies de leur patrie, au lieu qu'il faut que celles que l'on fera passer dans les colonies n'y aillent qu'avec joie et avec l'idée d'y faire une espèce de fortune, chacun selon son état et sa condition, ce qui n'est ni contre la vraisemblance, ni contre la vérité.

L'unique expédient que l'on ait pu imaginer pour

Digitized by Google

éviter également les divers inconvénients que l'on vient d'exposer serait de tirer quelques anciens soldats de bonne volonté par compagnie, de l'infanterie française que le Roi a sur pied, et d'en former des compagnies indépendantes, de chercher dans les officiers réformés ceux qui seraient les plus propres pour mettre à la tête de ces compagnies ; il y en a beaucoup qui sont pauvres, qui ont grande volonté, qui ne savent que devenir, et qui se trouveront peut-être forcés d'aller chercher fortune dans les pays étrangers, ce qui est toujours une grande perte pour le royaume. Sa Majesté, en employant ces officiers, remplirait également les objets de charité et d'utilité.

Le Roi a cent-soixante-huit bataillons français, composés chacun de douze compagnies; en tirant trois hommes par compagnie, on formerait tout d'un coup un corps de six mille hommes de gens qui auraient déjà fait la guerre et qui seraient endurcis au métier.

Ces trois hommes pourraient être payés aux capitaines, ainsi que l'on en use lorsqu'on tire des grenadiers. Un si petit nombre ne pourrait causer aucun changement sensible dans la nature des troupes de terre, et serait d'une grande ressource pour les colonies.

Si cependant le Roi ne jugeait pas à propos de tirer trois hommes par chaque compagnie de son infanterie, et qu'il voulût se réduire à un moindre nombre, on

Digitized by Google

pourrait suppléer à ce qui pourrait y manquer en tirant des provinces des miliciens que l'on y a renvoyés, en observant de ne prendre que de ceux qui étaient dans les bataillons de campagne qui ont servi pendant le cours de cette guerre; on ne doute pas qu'il ne s'en présentât de bonne volonté, en leur faisant surtout envisager les avantages qu'ils pourraient y trouver dans la suite, lorsqu'on aurait lieu d'être content de leurs services.

Le nombre de ces six mille hommes de troupes que l'on propose, dans ce mémoire, d'envoyer dans les colonies ne doit point étonner, lorsque l'on fera attention à l'étendue des pays et des îles que l'on comprend sous cette dénomination.

Il s'agit de profiter du temps de la paix, pour mettre en sûreté et en valeur des pays qui peuvent être d'une ressource infinie pour l'État, en augmentant le commerce, et, par une conséquence nécessaire, les richesses et la considération. C'est un premier fonds qui profitera de cent pour un, et dont on ne peut assez estimer la valeur.

On finira ce mémoire par une observation que les troupes que l'on enverra dans les colonies en augmenteront les habitants, qu'il faut même leur faire espérer, avant de partir, qu'on leur fournira les moyens de s'établir, suivant qu'ils se seront distingués par leurs services, et il sera d'une bonne et sage politique d'observer exactement ce qu'on leur aura promis.

Digitized by Google

140. — *Du maréchal de Noailles au Roi.*

A Paris, le 5 février 1751.

APOSTILLE DU ROI.

SIRE,

J'ai l'honneur de renvoyer à Votre Majesté le mémoire qu'elle me remit mercredi en entrant au conseil, avec les observations qu'elle m'a ordonné d'y faire.

Je me suis renfermé, Sire, dans l'idée générale que ce mémoire présente. Si Votre Majesté me le permet, j'aurai l'honneur de lui marquer plus en détail ce que je pense sur quelques-uns des objets particuliers qui ne sont qu'indiqués dans le mémoire; mais, pour que je prenne cette liberté, il est nécessaire que Votre Majesté ait la bonté de marquer à côté de cet article, non-seulement qu'elle le trouvera

Je ne saurais avoir trop de détails, et vous en êtes plus capable qu'un autre. Ainsi, je

Digitized by Google

vous en prie et vous l'ordonne.

bon, mais même qu'elle me l'ordonne. Elle connaît mon zèle, mon respectueux attachement et ma scrupuleuse exactitude à exécuter ses volontés.

---

141. — *Du maréchal de Noailles au Roi.*

5 février 1751.

SIRE,

J'envoie à Votre Majesté, en exécution des ordres qu'elle m'a donnés, mes observations sur le mémoire de M. de Puysieux [1].

Votre Majesté, Sire, n'ignore pas mes sentiments sur l'alliance du roi de Sardaigne; c'est le point politique sur lequel j'aurais le plus insisté, si je ne savais qu'il règne bien des préjugés à cet égard, et qu'en y insistant fortement, c'eût peut être suggéré à ceux qui sont dans une opinion contraire l'idée d'en déconcerter les succès. J'estime que, lorsqu'il y aura lieu à négocier avec ce prince, on doit le faire dans le plus profond secret, et ne rien épargner pour se l'attacher.

[1] Ministre des affaires étrangères.

Digitized by Google

Tout ce que votre ministre des affaires étrangères propose est extrêmement sensé et judicieux ; mais on ne peut approvisionner les arsenaux des frontières et les colonies sans de grandes dépenses. J'ai marqué naturellement à Votre Majesté, Sire, l'objet qui me paraît mériter la préférence ; mais la difficulté ne subsiste pas moins, savoir où prendre des fonds pour subvenir aux dépenses extraordinaires des colonies et à l'envoi des troupes qu'il est essentiel d'y faire passer en plus grand nombre encore qu'on ne l'a projeté.

Il est fort aisé de dire qu'il faut qu'un contrôleur général trouve de l'argent ; mais il n'y a qu'une alternative, ou d'augmenter la recette ou de diminuer la dépense. Augmenter la recette, c'est ce qui ne se peut sans mettre de nouvelles impositions sur vos peuples. Ce qu'ils payent est déjà si considérable que je ne crois pas, Sire, que ce soit votre intention d'augmenter un poids sous lequel ils gémissent, et qui ne pourrait même augmenter à un certain point sans les mettre hors d'état de le supporter. On est donc nécessairement réduit, Sire, au parti de diminuer les dépenses.

Je sais, Sire, que vous aimez la vérité et que souvent elle a de la peine à parvenir jusqu'au pied du trône. De qui peut et doit l'attendre Votre Majesté, si ce n'est d'un serviteur qui a blanchi à son service et

Digitized by Google

à celui de ses pères, qui vous a voué l'attachement le plus tendre et le plus respectueux, et qui, chaque jour, avance dans une carrière dont le terme ne peut être fort éloigné? Oserai-je supplier Votre Majesté de se faire représenter l'état des dépenses de son auguste bisaïeul dans le temps de la plus grande splendeur de sa cour, et de le comparer à celui de la dépense actuelle? Je sais, Sire, qu'il faut aujourd'hui, pour le même objet de dépense, plus d'argent qu'il n'en fallait autrefois. Mais Votre Majesté jugerait elle-même de ce qu'elle pourrait retrancher ou diminuer, si l'on parvenait seulement à réprimer les abus. On ne doit pas dissimuler à Votre Majesté qu'elle comblerait les vœux de ses sujets.

Il n'y a peut-être aucune branche d'administration qui ne soit dans le cas d'être fouillée et recherchée pour les dépenses. Si l'on portait à votre conseil l'état de la guerre et de la marine, vos ministres seraient en état de vous en parler avec plus de connaissance, de demander les éclaircissements nécessaires, de discuter la nécessité de chaque objet et de prévenir nombre d'abus. Je sais, Sire, que de pareilles propositions ne sont point en général du goût des secrétaires d'État, et qu'ils n'aiment pas que leur besogne soit trop éclairée; mais en parlant à Votre Majesté comme je fais, mon objet n'est pas de leur plaire, mais de remplir mes devoirs envers vous, Sire, et envers votre État.

Digitized by Google

J'ai vieilli à la cour, Sire, et pour faire connaître à Votre Majesté combien peu l'intérêt de l'État détermine quelquefois les ministres, je ne dois point laisser ignorer à Votre Majesté ce qui est arrivé au successeur de M. Colbert : c'était M. Le Peletier, honnête homme, mais homme médiocre, et qui ne plaisait ni à M. de Louvois ni à M. de Seignelay [1]. M. de Louvois proposa au Roi une dépense de trente millions ; il en fit confidence à M. de Seignelay, qui, de son côté, lui dit en avoir proposé la veille une de vingt millions, et le tout pour voir comment M. Le Peletier pourrait s'en tirer. Je conçois à peine comment on peut servir un maître digne d'être aimé, avec des vues si contraires au bien de son service, et c'est néanmoins à quoi, Sire, les meilleurs rois sont exposés.

Je suis bien éloigné, Sire, de penser que Votre Majesté soit aujourd'hui dans un pareil cas ; mais il n'a été que trop ordinaire que l'intimité ne soit point trop sincère entre le ministre de la guerre et celui de la finance. J'en tirerais un nouveau motif pour croire que

[1] En ce qui concerne Louvois, il y a certainement erreur ; les rapports entre lui et Le Peletier, ainsi que le prouve leur correspondance, étaient aussi bons et familiers qu'ils étaient froids et mauvais même entre Louvois et Seignelay. Nous croyons qu'on peut, sans manquer de respect au maréchal de Noailles, n'ajouter que peu de créance à l'anecdote qu'il raconte. C'est un de ces bruits de cour, comme il s'en trouve dans les Mémoires, et qui ne résistent pas à la critique fondée sur les faits. Le maréchal n'a pu parler que par ouï-dire ; il avait à peine onze ans quand Le Peletier s'était retiré du contrôle général.

Digitized by Google

les dépenses proposées pour la guerre devraient être examinées et débattues en votre conseil ; et je puis assurer Votre Majesté que je n'ai d'autre vue que le bien de son service et sa gloire personnelle.

Je suis, etc.

---

142. — *Mémoire adressé au Roi par le maréchal de Noailles, le 5 février 1751.*

SIRE,

Le mémoire que Votre Majesté a bien voulu me communiquer m'a paru mériter les plus sérieuses attentions. Il n'est pas difficile d'en démêler l'auteur; on y reconnaît tout le zèle de votre ministre des affaires étrangères pour votre gloire personnelle et pour l'intérêt de votre État.

Il développe les projets que peuvent avoir vos ennemis, et il propose les moyens qu'il juge propres à les faire échouer. On doit regarder les Anglais comme l'âme et le mobile de tout ce qui se trame en Europe contre la France, et il faut avouer qu'ils ne font en cela que ce qu'il est naturel d'attendre de leur part. Quoique la perspective de toutes les suites qui résulteraient de leurs projets soit peinte avec les plus vives

Digitized by Google

couleurs, elle deviendrait réelle si de la part de la France on restait dans une sorte d'inaction et d'indolence.

On peut présumer avec raison que l'élection d'un roi des Romains n'est pas l'unique objet de toutes les négociations du roi d'Angleterre à Hanover. Les Anglais n'ont point d'intérêt direct dans toutes les guerres du continent qu'autant que les guerres qu'ils y susciteraient leur fourniraient l'occasion d'envahir nos colonies et de s'emparer de tout le commerce. Le système anglais est connu; c'est d'arriver par la supériorité des richesses à celle de la puissance, et l'Amérique seule peut leur en frayer le chemin.

L'objet de la cour de Vienne est de recouvrer la Silésie. Comme l'Angleterre ne peut susciter une guerre sérieuse à la France sans les troupes de la reine de Hongrie et de ses alliés, la reine de Hongrie et ses alliés ne peuvent de leur côté la faire sans l'argent de l'Angleterre; c'est le véritable motif de leur union et des alliances qui peuvent se former contre la France.

Quelque puissant que soit le royaume, il serait contre la sagesse et la prudence de présumer qu'il pût résister seul à toutes les puissances de l'Europe qui réuniraient leurs forces, ainsi qu'on l'a vu pendant le règne du feu Roi. Il est par conséquent d'une bonne et saine politique de travailler à former et à entretenir des alliances. Entre les alliés que la France peut avoir,

Digitized by Google

le roi de Prusse en Allemagne et le roi de Sardaigne en Italie sont sans contredit les plus utiles et les plus nécessaires.

Mais, dans la situation actuelle de l'Angleterre, par rapport à ses dettes et à ses finances, rien n'est plus propre à traverser ses projets et à ralentir toute idée de guerre que de lui ôter toute espérance de pouvoir envahir nos colonies; elle ne sera pas tentée de faire la guerre en Europe lorsqu'elle ne pourra pas se flatter de la faire avec succès pour elle-même en Amérique. Par cette considération, on estime que, quoiqu'il soit essentiel en tout temps de tenir les arsenaux des frontières garnis de toutes les munitions nécessaires, le plus intéressant et le plus pressé, à tous égards, est de profiter de la paix pour faire passer dans les colonies, et surtout au Canada, des troupes et des provisions, afin d'y occuper des postes qui puissent en imposer aux Anglais et acquérir sur eux la supériorité dans cette partie de l'Amérique.

Comme il n'est pas vraisemblable qu'on puisse suffire à toutes les dépenses en même temps, celle-ci paraît mériter la préférence, exiger les plus grands efforts, les mesures les mieux concertées, et ne devoir éprouver aucun retardement, à cause de la difficulté du passage et de la distance des lieux.

Si rien n'est plus capable d'assurer le succès des affaires au dehors que la bonne administration au

Digitized by Google

dedans, il faut aussi prendre garde que des prévoyances et des précautions qui entraîneraient de trop fortes dépenses, et qui, par là, dérangeraient l'administration intérieure, ne deviennent même, pour l'objet que l'on se propose, plus nuisibles que profitables.

---

143. — *Mémoire adressé au Roi par le maréchal de Noailles, le 7 mars 1751.*

SIRE,

Votre Majesté aura la bonté de se rappeler que je me suis réservé de traiter par un mémoire particulier ce qui concerne l'alliance du roi de Sardaigne. C'est une espèce de problème politique, non-seulement dans le public, mais encore parmi les grands de votre cour, et peut-être même pour quelques-uns de vos ministres, s'il est avantageux ou non d'avoir le roi de Sardaigne pour allié.

Pour discuter cette question, je crois devoir commencer, Sire, par exposer à Votre Majesté les principales raisons que l'on allègue contre cette alliance.

1° On représente la maison de Savoie comme une maison toujours ennemie de la France, sur laquelle le sang, les bienfaits ne peuvent rien, et chez qui l'in-

Digitized by Google

fidélité est tournée en principe de gouvernement ; on objecte qu'augmenter sa puissance, ce serait lui donner de plus grands moyens de nuire à la France ;

2° Qu'il serait d'autant plus dangereux d'augmenter la puissance de ce prince qu'il est plus difficile de pénétrer dans ses États, et par conséquent de pouvoir se venger de ses infidélités, la cession faite par le traité d'Utrecht des places d'Exilles et de Fenestrelle ayant privé la France des seules portes qui lui restaient pour entrer en Piémont, depuis la cession du marquisat de Saluce et des villes de Pignerol et de Casal, par des traités antérieurs ;

3° Qu'on ne peut espérer de se concilier le roi de Sardaigne qu'en se prêtant aux vues de la cour de Turin pour conquérir la Lombardie, que c'est l'objet de son ambition, et que ce serait la mettre en état de dominer sur toute l'Italie ;

4° Que l'influence du roi de Sardaigne à Rome serait portée au point que le Pape ne serait plus en quelque manière que son premier aumônier et obligé de suivre les inspirations de la cour de Turin.

5° Qu'en conséquence, l'investiture du royaume de Naples deviendrait précaire et incertaine, dès que le roi des Deux-Siciles ne se conduirait point au gré du nouveau potentat de Lombardie ;

6° Que l'Infant duc de Parme et de Plaisance se trouverait à la discrétion d'un voisin aussi ambitieux

Digitized by Google

et aussi puissant, et qu'il serait dans un perpétuel danger de voir envahir ses États.

7° Enfin on prétend que la cour d'Espagne regrette encore les États qu'elle a possédés autrefois en Italie, et qu'elle ne voudrait peut-être pas entrer dans une alliance qui tendrait à procurer au roi de Sardaigne l'acquisition de la Lombardie, en sorte que l'alliance de ce prince pourrait, dans la suite, faire perdre à la France l'alliance de Sa Majesté Catholique.

Telles sont, Sire, les objections que l'on forme contre l'alliance du roi de Sardaigne. On va les reprendre successivement dans l'ordre où elles ont été exposées, pour en examiner la réalité, et si elles doivent l'emporter sur les raisons qui peuvent engager Votre Majesté à se fortifier de cette alliance en cas de guerre.

1° Il paraît qu'on doit d'abord écarter tous les motifs d'inimitié et d'infidélité ; ce sont des reproches et non des raisons. Les princes, en général, ne font ou ne doivent faire des traités, ni par haine ni par amitié. L'intérêt de leurs États doit décider de leurs alliances ; et si l'on discutait scrupuleusement la conduite de toutes les puissances de l'Europe par rapport à l'observation exacte et fidèle des traités, il s'en trouverait peu exemptes de toute censure. On convient donc que l'intérêt de leurs États a été constamment le principe qui a déterminé les ducs de Savoie. Mais la cour de

Digitized by Google

Turin n'a pas été plus ennemie de la France, et peut-être moins, que la maison d'Autriche. Si l'on voulait approfondir sans partialité les véritables motifs qui ont déterminé la cour de Turin à se déclarer contre la France, pendant les guerres de 1689 et 1701, on trouverait peut-être qu'elle était fondée et ne pouvait se dispenser de prendre ce parti.

Le roi de Sardaigne a religieusement observé, pendant le cours de la guerre de 1733, les engagements qu'il avait pris par le traité fait cette même année entre la France et ce prince, et l'on n'ignore pas que, lors de la paix qui a terminé cette guerre, il a eu lieu de n'être pas satisfait de la manière dont on en avait usé à son égard. Si, dans celle qui vient de se terminer, il s'est allié aux ennemis de la France, avait-il pris des engagements contraires, et n'a-t-on rien à se reprocher sur l'indifférence qu'on lui a marquée dans de certains temps, et sur la manière dont on a négocié avec lui, lorsqu'enfin on a témoigné rechercher son alliance ?

En général, la cour de Turin a été fidèle à ses intérêts. Elle s'est unie à la France par ambition, afin de s'agrandir. Dans d'autres circonstances, elle s'est unie à la cour de Vienne, ou parce qu'on négligeait son alliance, ou, suivant les temps, par la crainte de se voir entourée par les princes de la maison de Bourbon. On doit s'attendre que les mêmes raisons lui feraient

Digitized by Google

prendre les mêmes partis, dans les occasions qui pourraient s'en présenter.

L'augmentation de la puissance du roi de Sardaigne doit inspirer d'autant moins d'inquiétudes qu'elle n'aurait lieu qu'aux dépens de la maison d'Autriche, qui a été plus constamment ennemie de la France que celle de Savoie. D'ailleurs, si de deux ennemis dont la puissance est inégale, on augmente celle du plus faible aux dépens du plus fort, l'avantage d'affaiblir le plus puissant l'emporte de beaucoup sur l'inconvénient d'augmenter les forces du plus faible. Enfin, les moyens que peut avoir le roi de Sardaigne pour nuire à la France ne seront jamais redoutables. Les événements ont fait connaître qu'il n'est pas facile aux ennemis de porter la guerre dans le Dauphiné et la Provence. Elle y deviendrait presque impraticable, si l'on assurait cette frontière par la construction de quelques places fortes.

2° L'objection sur la difficulté de pénétrer dans les États du roi de Sardaigne, loin de détourner de l'alliance de ce prince, doit au contraire la faire rechercher. C'est une raison pour ne lui point faire la guerre, et le moyen de n'avoir point de guerre est d'être en alliance avec lui.

3° On convient que la conquête de la Lombardie est l'objet de l'ambition de la cour de Turin, et qu'il n'y a peut-être que cet objet qui puisse déterminer le roi

Digitized by Google

de Sardaigne à s'unir à la France pour faire la guerre à la reine de Hongrie. Mais l'on ne pense pas que l'on en puisse conclure que cette augmentation de puissance le mettrait en état de dominer sur toute l'Italie; on croit, au contraire, qu'elle le réduirait peut-être dans une plus grande dépendance de la France qu'il ne l'aurait jamais été. En supposant le roi de Sardaigne roi de Lombardie, dès lors il devient isolé et entouré d'ennemis. La crainte seule suffirait pour réunir contre lui tous les princes et États d'Italie. L'Empire et la maison d'Autriche, qui auraient été dépouillés, seraient ses ennemis irréconciliables. Dans ces circonstances, le nouveau roi de Lombardie ne pourrait trouver d'appui et de secours que dans la France, dont l'alliance lui deviendrait presque indispensable, et par les mêmes considérations, tous les princes et États d'Italie s'empresseraient de mériter la protection de Votre Majesté. Elle ferait toujours pencher la balance du côté qu'elle se déterminerait; elle n'aurait plus d'ennemis dans cette partie de l'Europe, et elle y aurait toute l'influence et l'autorité qu'elle y peut désirer pour la dignité de sa couronne.

4° On peut juger par les réflexions qui ont été faites sur la troisième objection que la cour de Rome ne se trouverait point réduite, comme on le suppose, à se conformer aux impressions qu'elle recevrait de la cour de Turin. Le Pape trouverait toujours un appui

Digitized by Google

et un secours certain et suffisant dans les autres princes d'Italie, dans l'Empereur, dans la maison d'Autriche et dans la France même. On pourrait même présumer que la cour de Rome, qui est habile, serait peut-être moins complaisante à l'égard du roi de Lombardie qu'elle n'a pu l'être pour le roi de Sardaigne.

5° Par rapport au roi des Deux-Siciles, loin que son État fût exposé à de nouveaux dangers, par l'augmentation de la puissance du roi de Sardaigne, il serait, au contraire, délivré de dangers beaucoup plus à craindre, auxquels il a été exposé dans la dernière guerre et auxquels il pourrait l'être de nouveau à la première rupture avec la maison d'Autriche. Cette maison est le seul ennemi redoutable que ce prince doive appréhender. Dès qu'elle serait dépouillée de la Lombardie, elle n'aurait plus les moyens ni ne serait plus à portée d'entreprendre la conquête du royaume de Naples; et l'on ne peut ni on ne doit présumer que le nouveau roi de Lombardie, limitrophe de la France, dégarnît son pays de troupes pour former des entreprises éloignées et incertaines.

6° Quant à l'Infant duc de Parme, on convient qu'il serait exposé, que le roi de Lombardie aurait la tentation et trop de facilité de faire la conquête de ses États; mais il y aurait à cet égard deux partis à prendre qui seraient la condition de l'alliance de Votre Majesté avec le roi de Sardaigne, ou de former à ce

Digitized by Google

prince une barrière du côté de la Lombardie, et de lui assurer des communications sûres et faciles avec l'État de Gênes, pour qu'il pût, dans tous les temps, recevoir les secours dont il aurait besoin, ou de lui procurer pour ses États quelque échange qui lui serait avantageux, et auquel on a lieu de penser que le roi de Sardaigne ne se refuserait pas. Plus on apporterait de difficulté à la première de ces deux conditions, en exigeant une barrière assurée et étendue, plus il deviendrait facile de rendre la seconde avantageuse, et ce serait celle qui serait préférable à tous égards pour toutes les parties. Elle anéantirait par les fondements l'objection que l'on fait avec juste raison à l'égard de ce prince.

7° La cour de Madrid ne désire pas autant qu'on le suppose de rentrer dans la possession du Milanais. Les Espagnols se sont livrés avec regret dans les deux dernières guerres aux impulsions de la reine douairière. Ils reconnaissent que des États éloignés et séparés, loin de fortifier, les énervent et les affaiblissent. Toutes les vues du gouvernement actuel d'Espagne se tournent principalement au rétablissement de l'intérieur de leur monarchie, à celui de leur marine, autant que leur génie et leurs talents peuvent le leur permettre, à la conservation de leurs possessions en Amérique, et à y mettre le commerce sur un pied avantageux à leur royaume.

Digitized by Google

Quant à l'Italie, tout ce que l'Espagne paraît désirer se borne à protéger et assurer les États des deux Infants. On a observé que le royaume des Deux-Siciles serait beaucoup mieux assuré qu'il ne l'est actuellement. On a indiqué les moyens de procurer à l'Infant duc de Parme de nouveaux États qui ne seraient point exposés aux dangers dont pourraient être menacés ceux qu'il possède actuellement. On a donc lieu de penser que l'Espagne ne s'éloignerait pas d'un système aussi sage en lui-même et aussi conforme à ses vues et à ses véritables intérêts.

Il suffirait, pour faire sentir toute l'importance de l'alliance du roi de Sardaigne, d'observer que les personnes qui y sont le plus opposées et qui l'ont combattue le plus constamment dans le cours de la dernière guerre, sont toujours convenues et conviennent que, sans son alliance, on ne peut faire la guerre en Italie avec solidité et succès.

Ce serait une politique bien funeste, Sire, que celle qui tendrait à inspirer que la France peut faire la guerre sans alliés, tandis que presque tout le reste de l'Europe serait ligué contre elle.

On ne doit pas s'attendre que le roi de Sardaigne restera tranquille spectateur des guerres qui s'élèveront entre la France et la maison d'Autriche. L'Angleterre, toujours attentive à multiplier le nombre de vos

Digitized by Google

ennemis, forcera dans tous les temps la cour de Vienne à faire quelque sacrifice à ce prince pour lui faire prendre les armes contre la France. La différence d'avoir le roi de Sardaigne dans votre parti ou de l'avoir dans celui de vos ennemis peut seule décider du sort de la guerre. Il faut beaucoup moins de troupes pour agir offensivement en Italie, uni avec le roi de Sardaigne, qu'il n'en faut pour la défense du Dauphiné et de la Provence, si ce prince unit ses troupes à celles de la maison d'Autriche. L'alliance de ce prince avec la France oblige nécessairement la reine de Hongrie à faire passer la plus grande partie de ses forces en Italie, et en l'obligeant de s'affaiblir dans les Pays-Bas, elle donne en même temps à la France la liberté d'y porter la plus grande partie des siennes.

Cette alliance est nécessaire pour consolider celles que Votre Majesté aurait avec le roi de Prusse et les puissances du Nord. Il est toujours à craindre pour elles que la cour de Vienne ne laisse à l'Angleterre et à la Hollande le soin de garantir les Pays-Bas, que ces deux puissances regardent comme la seule barrière qui puisse les mettre à couvert des entreprises de la France, et qu'en conséquence la reine de Hongrie n'en rappelle la plus grande portion de ses troupes pour les porter contre le roi de Prusse.

Mais il n'en est pas de même de l'Italie. La cour de Vienne n'en peut confier la défense à personne. Elle

Digitized by Google

est dans la nécessité d'y pourvoir elle-même et d'y avoir une puissante armée. Combien cette seule idée n'est-elle pas propre à rassurer vos alliés et à intimider les puissances qui seraient tentées de s'unir avec la maison d'Autriche !

Enfin, Sire, l'alliance du roi de Prusse en Allemagne, et celle du roi de Sardaigne en Italie, sont les deux grands moyens de faire échouer les projets de vos ennemis et de les faire repentir des entreprises qu'ils oseraient former contre votre royaume. On répète encore que la diversion d'Italie est tout ce qu'il y a de plus capable de cimenter l'alliance du roi de Prusse et de le rassurer contre ce qu'il aurait à craindre de la cour de Vienne. C'est un objet qu'on ne doit jamais perdre de vue. C'est aussi ce qu'il y a de plus capable de déconcerter les mesures de l'Angleterre et de modérer sa trop grande ardeur pour les intérêts de la cour de Vienne. On ne parle point du roi des Deux-Siciles. L'on sait combien sa couronne est chancelante, lorsque la cour de Vienne croit n'avoir rien à craindre pour la Lombardie.

Ces réflexions démontrent suffisamment à quel point l'alliance du roi de Sardaigne est désirable en cas de guerre, et font évanouir l'incertitude du problème qui pourrait régner à cet égard.

Il ne s'agit point aujourd'hui, Sire, de former cette

Digitized by Google

alliance, mais seulement d'en préparer les semences. Quelque grands que puissent être les avantages de la guerre que l'on susciterait à la reine de Hongrie en se liant avec le roi de Sardaigne, une guerre qui n'aurait pour objet que de faciliter des conquêtes à un allié serait odieuse. Il faut que les démarches d'un grand Roi soient fondées sur des motifs et sur des raisons d'équité et de justice ; mais si Votre Majesté était forcée à prendre les armes, elle a assez longtemps parlé le langage du désintéressement et de la modération. Ce ne serait plus le cas d'apprendre à vos ennemis que la paix leur restituerait les conquêtes que la guerre leur aurait fait perdre.

L'objet actuel se termine à cultiver la cour de Turin, et surtout les dispositions du jeune duc de Savoie, dont on dit que la hauteur et l'injustice des Autrichiens ont révolté l'esprit. Il est essentiel d'y avoir un ministre qui puisse s'y rendre agréable et gagner la confiance. Il faut même savoir sacrifier les petits objets de discussion qui ont lieu entre des puissances voisines, pour se concilier l'amitié. Souvent des petitesses font naître l'aigreur et nuisent aux plus grandes affaires. En se conduisant de la sorte, il y a tout lieu de présumer qu'à la première rupture, il ne sera pas difficile à Votre Majesté d'engager le roi de Sardaigne dans vos intérêts, en lui faisant envisager la conquête de la Lombardie, que l'on doit regarder

Digitized by Google

comme le moyen le plus propre à vous faciliter celle de la Flandre.

Il ne s'agira alors, Sire, que de pourvoir, par le traité qui sera fait, aux intérêts de l'Infant, duc de Parme ; car on ne s'est point dissimulé la force de l'objection qui a été faite à cet égard contre l'agrandissement du roi de Sardaigne. On a lieu de penser, par les connaissances que l'on a sur les dispositions de la cour de Turin, qu'elle ne s'éloignerait pas du projet d'échanger les duchés de Parme et de Plaisance contre le duché de Savoie. En faisant briller aux yeux du roi de Sardaigne l'éclat de la couronne de Lombardie, peut-être le déterminerait-on à y ajouter le comté de Nice ou le royaume de Sardaigne, ce qui flatterait infiniment la cour d'Espagne par plus d'une raison : celle de voir l'Infant au rang des têtes couronnées n'en serait pas une des moindres. Il est certain que ses nouveaux États lui seraient plus assurés que ne peuvent l'être, dans le système actuel et politique de l'Europe, ceux qu'il possède en Italie en vertu des derniers traités.

Je finirai ce mémoire, Sire, par une dernière observation : c'est qu'il est d'une extrême importance de cacher les vues que l'on aurait pour se ménager l'alliance du roi de Sardaigne, afin de ne point susciter d'obstacles, soit de la part de l'Angleterre toujours très-attentive à ce qui s'y passe, soit de la part

Digitized by Google

de quelques Piémontais dont les intérêts personnels ne leur font pas désirer que le roi leur maître devienne souverain de la Lombardie.

---

144. — *Du Roi au maréchal de Noailles.*

A Compiègne, ce 29 juillet 1751.

Je vous envoie un mémoire dont vous avez déjà connaissance, je crois; mais je suis bien aise que vous m'en donniez votre avis [1].

Le duc d'Ayen m'a dit que vous vous portiez mieux; ce dont je suis très-aise. On nous flatte du comte de Noailles pour aujourd'hui, malgré sa tête et ses saignées.

---

145. — *Du maréchal de Noailles au Roi.*

A Maintenon, le 31 juillet 1751.

SIRE,

J'ai reçu ce matin par la poste le billet dont Votre Majesté m'a honoré avec le mémoire qui y était joint,

[1] La question était de savoir si, dans l'état d'inquiétude où se trouvait l'Europe, la France devait, par mesure d'économie, réduire son état militaire.

Digitized by Google

et sur lequel elle m'ordonne de lui dire mon avis. Il est vrai, Sire, que j'en avais quelque notion, M. de Saint-Severin, dans une visite qu'il m'a faite à son dernier voyage de Paris, m'en ayant dit la substance. Pour obéir à Votre Majesté, j'aurai l'honneur de lui dire que les observations contenues dans ce mémoire me paraissent appuyées sur des principes très-solides, relativement à la situation actuelle des principales cours de l'Europe.

Il ne faut pas se flatter, l'Angleterre ne verra jamais qu'avec peine et une extrême jalousie la puissance de la France ; son ambition la portera toujours à lui disputer l'influence qu'elle peut et qu'elle doit avoir en Europe, et son intérêt national la déterminera à chercher tous les moyens d'augmenter son commerce aux dépens de celui de la France, qu'elle voudrait pouvoir anéantir.

Dans cette supposition, que l'on croit bien fondée, et en y joignant la circonstance du changement arrivé depuis peu dans le ministère anglais, il me paraît qu'il est de la prudence et de la sagesse de Votre Majesté de ne rien innover et d'attendre quelque temps ce que les événements lui permettront de faire.

La fermentation qui agite actuellement les esprits en Suède, à l'occasion de l'horrible incendie arrivé à Stockholm, est une raison de plus, et il convient de voir quel sera le succès de la Diète qui doit s'assembler au

Digitized by Google

mois de septembre prochain ; il serait peut-être même d'une bonne politique que Votre Majesté prescrive à son ministre en Suède de travailler auprès des principaux de cette nation pour la retenir et pour l'empêcher de porter son ressentiment au delà des bornes de son pouvoir, rien n'étant plus dangereux que de suivre l'impétuosité du premier mouvement qui ne laisse pas à la réflexion le temps d'examiner si l'on est en état de soutenir ce que la passion fait entreprendre. Dans ce cas, la dissimulation qui souvent est un vice devient une vertu.

Il n'est pas moins essentiel de voir les mesures que le nouveau ministère de Londres prendra avec celui de Vienne, par rapport à l'élection d'un Roi des Romains, et la conduite que ces deux cours observeront à l'égard de Votre Majesté.

L'état de votre marine, Sire, et celui de vos colonies qui doit changer en mieux dans peu d'années, est encore un motif pour suspendre tout ce qui pourrait persuader à l'Europe et surtout à l'Angleterre que Votre Majesté se borne à demeurer tranquille dans ses États, sans prendre aucune part aux affaires du dehors, ce qui découragerait vos alliés et donnerait aux Anglais l'espérance de pouvoir tout entreprendre impunément.

Toutes ces considérations me font, Sire, penser que le mémoire qu'on a présenté à Votre Majesté et qu'elle a bien voulu me communiquer est très-conforme à ses

Digitized by Google

véritables intérêts, et qu'il est important selon moi de différer de quelques mois la nouvelle réforme qu'elle voudrait faire dans ses troupes. Je n'ignore pas la nécessité de diminuer les dépenses et le besoin que ses finances ont d'un prompt soulagement; mais la conjoncture présente est trop critique pour ne pas suspendre toute démarche, jusqu'à ce que l'on puisse pénétrer plus clairement dans les systèmes politiques des différentes cours de l'Europe. J'ai lieu de croire que l'on n'aura pas longtemps à attendre.

A l'égard du roi de Prusse, il me semble qu'il n'y a encore rien à lui dire. Le caractère de ce prince me persuade que l'on ne peut user de trop de réserve auprès de lui, et qu'il sera temps de lui parler, lorsque Votre Majesté aura pris sa résolution pour quelque arrangement dans ses troupes.

Voilà, Sire, à quoi se réduisent toutes mes réflexions sur la matière dont il s'agit; je les soumets aux lumières supérieures de Votre Majesté, en la conjurant de recevoir avec ses bontés ordinaires les assurances du plus fidèle attachement, du plus parfait dévouement et du plus profond respect avec lesquels je suis, etc.

Digitized by Google

146. — *Du Roi au maréchal de Noailles.*

A Compiègne, le 1er août 1753.

Je prie monsieur le maréchal de Noailles de me répondre promptement et secrètement aux questions posées sur le papier ci-joint ; c'est comme si je lui demandais son avis dans mon conseil [1].

---

147. — *Du maréchal de Noailles au Roi.*

A Maintenon, le 3 août 1753.

SIRE,

Rien n'est plus difficile, plus pénible ni plus embarrassant pour un fidèle serviteur que d'avoir à donner un avis à son maître sur une matière aussi délicate et aussi importante que celle sur laquelle vous

[1] On était au plus vif de la guerre entre le parlement et le clergé ; la bulle *Unigenitus*, les billets de confession, les refus de sacrements, les appels, les remontrances, les protestations, les arrêts avaient tourné toutes les têtes. Les chambres des enquêtes dispersées par l'exil, la Grand'Chambre transférée à Pontoise, depuis trois mois, la justice était suspendue. C'était dans ce désordre que Louis XV demandait conseil au maréchal de Noailles.

Digitized by Google

m'ordonnez, Sire, de parler, surtout lorsqu'on ignore absolument le détail de ce qui s'est passé, depuis l'exil des Enquêtes et la translation de la Grand'Chambre à Pontoise. Mais la soumission, l'obéissance et l'attachement inviolable que j'aurai jusqu'au tombeau, Sire, gravés dans mon cœur pour Votre Majesté, l'emportent sur les difficultés et les répugnances que je pourrais alléguer dans une pareille conjoncture.

Il est moins question, Sire, à ce qu'il me semble aujourd'hui, de rétablir entièrement entre le clergé et les magistrats l'ordre qui doit régner entre ces deux corps, que de chercher à sortir de l'embarras d'une démarche dans laquelle on s'est embarqué par des vues singulières et des intérêts particuliers, sans jamais en avoir voulu prévoir ni sentir les conséquences et les suites.

L'état actuel n'est pas soutenable, Sire. Un royaume ne peut subsister sans une administration de la justice ; c'est elle qui fait valoir votre autorité et qui pourvoit à la sûreté même de votre personne sacrée.

Il ne s'agit donc présentement que de prendre les mesures les plus convenables pour arriver par degrés à l'objet que l'on doit se proposer, pour renfermer les prétentions du clergé et du Parlement dans les véritables bornes où ces deux corps doivent faire usage de leurs pouvoirs respectifs. La fermentation des esprits ne permettant pas que l'on puisse actuellement y par-

Digitized by Google

venir, il paraît qu'il convient de prendre la voie d'un palliatif avant que de tenter le véritable remède, qui ne produira son effet qu'après avoir disposé successivement des deux côtés les cœurs et les esprits à entrer dans les vues de justice et de raison que l'on aura à leur proposer.

J'obéis à Votre Majesté en apostillant le mémoire qu'elle m'a fait l'honneur de m'envoyer; je désire que ma façon de penser puisse mériter son approbation et qu'elle daigne recevoir les assurances de mon parfait dévouement et de mon profond respect.

ANNEXE.

Réponses.	*Questions posées par le Roi.*
On ne peut se le promettre.	Une loi de silence remédierait-elle efficacement aux troubles présents?
Elle peut être utile pour arrêter les démarches inconsidérées et donner le temps de calmer les esprits, en la	Ou, en ne la regardant que comme un simple palliatif, pourrait-on espérer qu'elle sera suffisante, non-seulement pour arrêter le mal

Digitized by Google

faisant religieusement observer de part et d'autre sans aucune partialité.

Il ne paraît point qu'il y ait un grand inconvénient. Cependant on croit qu'il serait bon que ce ne fût que par un consentement tacite.

Il n'est pas possible de former aucun sentiment sur ce point sans avoir vu la déclaration et la lettre de cachet raisonnée; mais on pense qu'une simple lettre de cachet serait préférable. Il faut éviter, autant qu'il est possible, tout ce qui peut-être interprété de contraire à la droiture et à la vérité.

L'enregistrement de la déclaration supposé, la reprise du service en paraît une suite nécessaire.

Quoique l'on ignore totalement les dispositions actuelles de la actuel, mais pour l'empêcher à l'avenir, sans autre secours que celui du temps?

Lors de l'enregistrement, pourrait-on permettre au Parlement de le mettre conformément à celui de 1720?

En envoyant cette déclaration, faut-il une simple lettre de cachet, ou une raisonnée, dans laquelle on pourrait mettre quelque chose qu'on ne voudrait pas qui fût dans la déclaration?

Enverra-t-on, avec la déclaration, des ordres pour reprendre le service à Pontoise?

Pense-t-on que le Parlement enregistrera une loi, sans que ses confrères lui

Digitized by Google

Grand'Chambre, on doute qu'elle se porte à enregistrer une loi et à reprendre le service sans le concours de ses confrères exilés, et il serait fâcheux de se commettre à une nouvelle désobéissance.

Pour prévenir ce cas, il paraît qu'il serait plus honorable pour le Roi, avant toute nouvelle démarche de sa part, que l'on pût engager la Grand'Chambre à faire une députation pour avoir recours à la clémence de Sa Majesté, et lui demander la grâce de ses confrères exilés. Le Roi pourrait dans sa réponse faire connaître les conditions auxquelles il voudrait bien accorder cette grâce.

Cet article est répondu par le précédent.

soient rendus, et qu'il reprendra le service présentement à Pontoise, si on le lui ordonne, et faut-il se mettre dans un nouveau cas de désobéissance ?

Si, la déclaration étant envoyée à Pontoise, avec des ordres pour reprendre le service, la Grand'Chambre, avant de rien faire, me fait des représentations sur la nécessité de ravoir leurs confrères pour enregistrer, vu leurs arrêtés, et qu'en conséquence ils me les redemandent, faut-il leur répondre que je leur rendrai ?

Ou que je serai en disposition de leur rendre, s'ils reprennent le service présentement ?

Digitized by Google

Idem.

Sans les obliger à l'enregistrement auparavant le retour de leurs confrères, mais seulement à la reprise du service?

Ce parti ne paraît pas aussi convenable que celui que l'on a pris la liberté de proposer. On pourrait l'attribuer dans le public à la seule nécessité, ou y donner quelque autre mauvaise interprétation.

Vaudrait-il mieux réunir à présent le Parlement, sans qu'on le demande, et en regardant les exilés comme assez punis, avant d'envoyer la déclaration et les ordres pour reprendre le service?

Rien ne paraît mieux que la réunion de tout le Parlement à Pontoise.

En ce cas, sera-ce à Pontoise qu'on les réunira, ou dans quelque autre ville, et quelle ville?

Cet article est compris dans la réponse ci-dessus.

Si c'est dans une autre ville, faut-il y transférer ce qui est actuellement à Pontoise, et faire enregistrer la déclaration de nouvelle translation, avant de rappeler les exilés?

Avant de rien déterminer sur cet article, il paraît qu'il convient :

1° De rassembler tout le Parlement à Pontoise;

Si la déclaration est enregistrée, le service repris, et le Parlement réuni, faut il le faire revenir à Paris, s'il le demande, ou attendre après

Digitized by Google

2° Qu'il y enregistre la déclaration et y reprenne le service;

3° Qu'il y nomme une Chambre des vacations ;

Et enfin qu'il fasse une nouvelle députation au Roi pour demander de revenir à Paris; à quoi Sa Majesté répondra, suivant le degré de satisfaction qu'elle aura de la manière dont il se sera conduit, depuis la première grâce accordée.

la Saint-Martin, ou même plus tard?

---

148. — *Du Roi au maréchal de Noailles.*

A Compiègne, ce 30 juillet 1754.

J'ai été bien fâché de la mort de M. de Saint-Contest [1], et surtout étant arrivée beaucoup plus tôt que je ne m'y attendais. J'approuve toutes les démarches que vous avez faites à cette occasion. J'ai donné 6,000 francs de pension à son fils, qui est, je crois,

[1] Il était ministre des affaires étrangères.

Digitized by Google

ce que vous désiriez pour lui. Je passe à cette heure à son remplacement. Vous aurez déjà su que j'ai passé M. Rouillé [1] à son département; il est au fait des affaires et de nos façons de penser; ainsi, il y appportera moins de changements qu'un autre qui pourrait penser différemment. M. le garde des sceaux, qui désirait depuis longtemps quitter la finance [2], m'a demandé à passer à la marine, ce que je lui ai accordé, et j'ai choisi Séchelles pour le remplacer au contrôle général. Vous connaissez son [zèle]; j'espère qu'il m'y servira bien.

Vous devez avoir reçu des lettres de M. de Duras [3], du 20. Eh bien, ce jour-là même, M. de l'Ensenada [4] a été remercié, et, la même nuit, on a investi sa maison, on l'a arrêté et conduit à Grenade, et son secrétaire mis à la Bastille de ce pays-là; tous ses papiers sont saisis. L'on a fait quatre secrétaires d'État. Voilà bien des changements dans les ministères; le mien est plus doux. Sans doute, nous aurons incessamment un nouveau courrier. Le premier conseil à Versailles sera le 10 août, de dépêches [5], et le lendemain, 11,

[1] Ministre de la marine.

[2] M. de Machault était à la fois garde des sceaux et contrôleur général.

[3] Ambassadeur de France à M drid.

[4] Principal ministre du roi d'Espagne.

[5] Le conseil de dépêches s'occupait particulièrement des affaires intérieures; le conseil d'État, des affaires étrangères.

Digitized by Google

d'État. J'irai, mercredi 7, visiter Mme la Dauphine, et n'arriverai tout à fait que le vendredi 9. J'ai cru que vous seriez bien aise d'apprendre par moi tout ce que dessus. *Vale*. J'oubliais de vous dire que la charge de l'ordre, que M. de Machault ne pourrait plus exercer, passe à M. Rouillé, n'en perdant pas les honneurs. Si le comte de Noailles veut l'autre, c'est un moyen de paraître et d'avoir, *hic et nunc*, le cordon bleu [1].

---

149. — *Du maréchal de Noailles au Roi.*

A Saint-Germain, le 31 juillet 1754.

SIRE,

Je reçois dans le moment la lettre dont Votre Majesté m'a honoré hier, de Compiègne. J'ai bien cru qu'elle regretterait le pauvre M. de Saint-Contest;

[1] La première charge, dont parle le Roi, était celle de grand-trésorier de l'ordre du Saint-Esprit; l'autre, que rendait vacante la mort de M. de Saint-Contest, était celle de prévôt grand-maître des cérémonies. Ces sortes de charges, qui donnaient le droit de porter le cordon bleu, étaient fort recherchées par les personnages les plus haut placés, mais à qui leur naissance ne permettait pas d'être compris au nombre des chevaliers. Ce n'était pas le cas du comte de Noailles, et nous sommes porté à croire que l'offre du Roi n'était qu'une plaisanterie; sérieuse ou non, il est à remarquer que le maréchal de Noailles, dans sa réponse, la passe complètement sous silence.

Digitized by Google

c'était un homme de probité, rempli de zèle et d'affection pour le service de Votre Majesté. Je m'estime très-heureux qu'elle veuille bien me marquer son approbation sur les démarches que j'ai cru devoir faire à l'occasion de cette mort. Je ne suis pas moins sensible à la grâce qu'elle fait au fils de M. de Saint-Contest et qu'elle daigne m'apprendre elle-même; c'était certainement ce que je désirais et que j'avais pris la liberté, Sire, de vous demander pour lui.

Je suis bien reconnaissant, Sire, de la bonté avec laquelle Votre Majesté veut bien m'apprendre les changements qu'elle a jugé à propos de faire dans les divers départements de ses ministres. Je savais déjà celui de M. Rouillé, mais j'ignorais les autres. Je travaille actuellement à quelques observations qui m'ont été demandées par ordre de Votre Majesté; j'espère avoir fini avant demain au soir. J'envoie dès ce moment à M. Rouillé mes réflexions sur la dernière dépêche de M. le comte de Broglie [1].

Il est très-vrai, Sire, que j'ai reçu des lettres de M. le duc de Duras, et qu'elles sont datées du 20 juillet; il n'y avait pas lieu de prévoir, par ce qu'elles contiennent, l'événement arrivé le même jour à la cour de Madrid. Il est singulier dans toutes ses circonstances; je ne ferai point de commentaires.

[1] Le comte de Broglie était ambassadeur à Dresde.

Digitized by Google

J'en suis très-fâché, en mon particulier, parce que j'aimais et considérais M. de La Ensenada; mais ce dont je puis bien assurer Votre Majesté, c'est que la France perd beaucoup dans la personne de ce ministre, et vous aurez, Sire, plus d'une fois occasion de le regretter. Les affaires vont prendre une tournure bien différente à la cour de Madrid.

Je supplie, à cette occasion, Votre Majesté de me permettre de lui faire souvenir des 80,000 livres qu'elle a fait espérer à M. de Duras, et qu'il s'est engagé de rendre dans le mois de septembre prochain; il serait fort embarrassé si ce secours venait à lui manquer, et rien ne serait plus triste pour lui. Je représenterai même à Votre Majesté qu'il a besoin d'être encouragé dans la conjoncture présente; il a fidèlement et utilement servi jusqu'à présent; il connaît fort bien le terrain qu'il habite, et il ne serait pas facile de lui trouver un successeur; et, d'ailleurs, il est plus propre qu'un autre, par les connaissances qu'il a acquises, à démêler le caractère des différents sujets que l'on vient de mettre en place, et avec lesquels il aura sans doute à traiter.

Permettez-moi, Sire, de vous représenter qu'une petite lettre de votre main lui rendrait le courage et ranimerait ses forces, pour mieux servir encore Votre Majesté.

Je suis, etc.

Digitized by Google

150. — *Du Roi au maréchal de Noailles.*

A Crécy [1], ce 23 septembre 1754.

J'ai commencé à écrire votre lettre [2], mais je vous avoue avec sincérité, et pour vous seul, que je la trouve un peu longue, et que c'est un libelle diffamatoire contre la gent anglaise, qui est très-vrai; mais ne trouveriez-vous pas que, dans ma plume, cela n'est pas un peu trop fort? Je discontinuerai, si vous le trouvez bon, jusqu'à ce que j'aie votre réponse.

---

151. — *Du maréchal de Noailles au Roi.*

A Mousseaux, le 25 septembre 1754.

SIRE,

Avant de présenter à Votre Majesté le projet de lettre à écrire de sa main, je l'avais fait voir à tous les membres de son conseil d'État, hors à M. de

[1] Château près de Dreux, appartenant à Mme de Pompadour.
[2] C'est une lettre du roi de France au roi d'Espagne, et dont le maréchal de Noailles avait fait le projet qu'on trouvera plus loin.

Digitized by Google

Saint-Florentin que je n'ai pu trouver chez lui. Je puis l'assurer qu'il n'y en a aucun qui ne l'ait approuvé, après l'avoir lu et relu.

Il n'y a rien dans cette lettre, à ce qu'il me semble, qui puisse sentir le libelle ; ce sont tous faits d'une vérité reconnue de toute l'Europe, et dont le souvenir n'est point encore effacé.

Trois objets importants m'ont paru devoir former la substance de cette lettre.

Le premier, de faire sentir que c'est à la France seule à qui le roi d'Espagne doit la couronne qu'il porte.

Le second, qu'il ne peut jamais compter sur la cour de Vienne.

Le troisième, qu'il doit regarder celle de Londres comme une ennemie constante qui ne cherche qu'à s'emparer de ses trésors ; et je crois qu'il est bien essentiel de convaincre le roi d'Espagne de ces trois grandes vérités, surtout dans la circonstance présente.

Au surplus, si Votre Majesté trouve quelque chose de trop fort dans les expressions, on peut retrancher depuis l'article : *Les Anglais*, et les cinq ou six lignes suivantes, et passer aux mots : *Quels efforts les Anglais n'ont-ils pas faits*..... Voilà, Sire, à quoi se réduisent toutes mes observations, en prenant la liberté de lui représenter qu'il est bien essentiel pour le service

Digitized by Google

de Votre Majesté, dans la situation actuelle, de rétablir au plus tôt la bonne correspondance avec la cour de Madrid, et il n'y a pas de moyen plus sûr et plus efficace que celle que Votre Majesté voudra bien entretenir avec le roi son cousin.

Je suis, etc.

ANNEXE 1.

Lettre du Roi de France au Roi d'Espagne.

1er octobre 1754.

Monsieur mon frère et cousin,

La tendre amitié qui nous unit ne serait pas telle qu'elle doit l'être et que mon cœur la désire, si elle ne nous inspirait pas la confiance de nous communiquer réciproquement nos sentiments les plus intimes, surtout dans les circonstances où il peut être question du bonheur de nos peuples, des avantages de toute notre maison et de la grandeur de nos deux monarchies.

C'est dans cette vue que j'ai cru qu'il était important d'informer Votre Majesté que j'ai été averti, par des voies sûres et certaines, que les cours de Londres et de Vienne se flattent à présent plus que jamais d'exé-

Digitized by Google

outer le projet formé entre elles depuis longtemps d'altérer la bonne intelligence et l'union qui règnent entre l'Espagne et la France, et que ces deux cours ont envoyé de nouvelles instructions à leurs ministres à Madrid pour chercher les moyens de parvenir à cet objet.

Je sais de plus qu'elles n'oublient rien pour répandre de malignes et fausses imputations sur les vues et la conduite de la France, et que l'on ne fait pas difficulté de m'y peindre comme un prince ambitieux qui ne cherche qu'à troubler la tranquillité de l'Europe.

J'ai trop de motifs qui m'assurent des sentiments de Votre Majesté pour penser que j'aie besoin de lui développer les miens ; cependant, pour arrêter les suites que pourraient avoir dans votre cour les pratiques et manœuvres sourdes des gens ou prévenus ou malintentionnés, en y répandant de semblables propos, je me suis déterminé à faire dresser un mémoire que j'ordonne au duc de Duras, mon ambassadeur, de remettre à Votre Majesté avec cette lettre. Je la prie de vouloir bien le lire ; elle y verra ma conduite, tant pour prévoir et parer à tous les événements qui pouvaient troubler la paix, que la patience sans mesure que j'observe depuis quatre ans, par rapport aux injustes procédés de l'Angleterre.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que les cours de Vienne et de Londres ne voient qu'avec des yeux de chagrin et d'envie la splendeur et la puissance de notre maison.

Digitized by Google

La cour de Vienne ne pardonnera jamais à la France d'avoir établi Philippe V sur le trône d'Espagne. La cour de Londres veut envahir les trésors du nouveau monde et se procurer la monarchie universelle sur la mer.

Les Anglais ont été de tout temps les ennemis constants et implacables de notre sang et de notre maison ; nous n'en avons jamais eu de plus dangereux. Sans en chercher les preuves dans les siècles reculés, quels efforts n'ont-ils pas faits pour empêcher Philippe V, père de Votre Majesté et mon oncle, de régner en Espagne ! Sans les sacrifices que Louis XIV, notre commun bisaïeul, a faits de ses trésors et du sang de ses peuples, sans sa constance et sa fermeté qui n'ont pu être ébranlées par les dangers qu'a courus plus d'une fois sa couronne, les Anglais auraient enlevé la couronne d'Espagne et des Indes à sa postérité.

C'est le souvenir de ces importants objets, profondément gravé dans l'esprit du feu roi Philippe V, votre père et mon oncle, qui a été le principe de l'amitié et de la tendresse constante qu'il a eue toujours pour moi et pour la France, et ce sont les mêmes objets qui m'attachent intimement à l'Espagne. Je suis bien convaincu que Votre Majesté pense de même ; c'est cet accord mutuel d'intérêts et de sentiments qui doit resserrer de plus en plus les liens qui unissent nos personnes, nos maisons, nos États et nos peuples.

Digitized by Google

Il ne dépendra pas de moi que les liens respectables de cette union durent à jamais ; ce sera le but constant de mes soins, et le fruit de l'amitié la plus tendre que je conserverai toute ma vie pour Votre Majesté.

ANNEXE 2.

Mémoire joint à la lettre du Roi de France au Roi d'Espagne, du 1er octobre 1754.

Les sentiments d'amitié et de confiance qui unissent si intimement le Roi et le roi d'Espagne sont établis sur des fondements trop solides et trop respectables pour supposer qu'ils puissent jamais être susceptibles des impressions que des cours étrangères voudraient leur donner sur leur conduite réciproque, par rapport aux affaires générales.

L'équité du roi d'Espagne, ses sentiments pour le Roi, lui sont de sûrs garants de la justice que Sa Majesté Catholique rendra toujours à la pureté de ses intentions et à la droiture de ses démarches. Mais comme, par divers événements, les ministres qui ont été témoins de tout ce qui s'est passé depuis la dernière pacification ne sont plus dans le ministère d'Espagne,

Digitized by Google

Sa Majesté a jugé qu'il était convenable, dans les circonstances présentes, d'en rappeler sommairement le souvenir à Sa Majesté Catholique.

C'est dans cette vue qu'elle a ordonné de former ce mémoire. Il roulera sur deux objets : l'un, sur les soins constants que le Roi a employés pour écarter les troubles dont la tranquillité générale a été plus d'une fois menacée depuis la paix ; l'autre, sur la conduite du Roi et de la cour d'Angleterre, par rapport à leurs différends respectifs, soit en Amérique, soit dans les autres parties du monde.

Si les cours de Vienne et de Londres avaient été animées du même zèle que le Roi pour le maintien de la paix, loin de s'occuper à semer des soupçons et des défiances contre la France, elles ne l'auraient été que du soin de concourir avec elle à conserver la paix sur les fondements sur lesquels elle était rétablie par toutes les puissances contractantes, et l'Europe se trouverait assurée d'un calme profond pour une longue suite d'années.

Mais le traité de paix, qui devait réconcilier toutes les puissances divisées par la guerre, était à peine signé que le Roi fut averti que les cours de Vienne et de Londres, pendant la négociation même du traité, avaient formé le dessein d'entretenir l'Europe dans une disposition d'orage toujours prêt à éclater, lorsqu'elles le trouveraient convenable à leurs intérêts, et

Digitized by Google

qu'elles voulaient faire entamer l'exécution de ce projet par la Russie, leur principale alliée. En effet, l'on vit bientôt éclater, de la part de cette dernière puissance, des préparatifs considérables de guerre par terre et par mer, qui menaçaient également les rois de Suède et de Prusse, alliés de la France. Sa Majesté, qui en sentit toutes les conséquences, n'oublia rien pour étouffer dans sa naissance un feu qui, par ses progrès, pouvait causer un embrasement général, et par les déclarations qu'elle fit aux cours de Vienne et d'Angleterre en faveur des Suédois, et par les secours généreux qu'elle leur donna pour se mettre en état de défense, la conduite de la Russie changea, et l'orage qui s'était élevé dans le Nord fut dissipé.

Mais la prévoyance du Roi fut bientôt occupée de nouveaux objets. Les cours de Vienne, de Londres et de Pétersbourg mettaient tout en œuvre dans l'Empire pour faire soupçonner la Suède et le roi de Prusse de vouloir attaquer les États des deux Impératrices. Sous ce prétexte et sous celui de l'union de ces puissances avec la France, l'Angleterre ne s'était pas contentée de faire renouveler, entre les cours de Vienne et de Russie, le traité de Pétersbourg, auquel elle a accédé dans la suite, et qui avait été conclu en 1746, pour appeler les Russes en Allemagne et les faire entrer dans les États de la France et de la Prusse; mais, de concert avec les deux puissances, elle employait encore

Digitized by Google

tous ses efforts pour faire accéder diverses puissances d'Allemagne à ce traité, et travaillait à débaucher les alliés naturels de la France, et à se procurer, par des traités de subsides, un corps de troupes dans l'Empire, prêt à marcher contre le Roi et ses alliés à la première occasion.

Pour détourner ces dangereuses pratiques, Sa Majesté employa d'abord la force des raisons auprès des cours de Vienne et de Londres. L'assurance qu'elle avait des intentions pacifiques de la Suède et du roi de Prusse, ses alliés, l'engagea à se charger de leur justification. Ce fut en vain. Les deux cours avaient intérêt de n'en pas convenir. Le Roi, voulant les convaincre et ne leur laisser rien à désirer, leur fit offrir de faire cause commune avec elles contre ses propres alliés, s'ils étaient les agresseurs, à condition que, réciproquement, elles feraient cause commune avec lui contre les leurs, dans le même cas. Quelle que pût être leur prévention, soit contre la France, soit contre la Suède ou contre le roi de Prusse, l'acceptation de cette offre les mettait à l'abri de toute inquiétude, et c'était le meilleur moyen de maintenir la tranquillité générale. Si elles avaient été dans les mêmes dispositions que le Roi, la proposition était sans réplique; mais elle n'eut d'autre effet que de les embarrasser, et les deux cours ne songèrent qu'à l'éluder, sous le spécieux prétexte qu'elles n'avaient pas sur leurs alliés

Digitized by Google

le même crédit que le Roi sur les siens, et qu'elles ne pouvaient répondre d'eux. Comme une pareille réplique n'était pas propre à tranquilliser le Roi ni ses alliés, Sa Majesté se crut obligée de prendre des précautions plus efficaces, et ce fut ce qui la détermina à former, avec divers princes de l'Empire, un corps d'alliances défensives pour la sûreté des amis de la France et de la paix.

Un dessein d'une plus grande conséquence vint à se découvrir peu de temps après. C'était le projet des cours de Vienne et de Londres de transmettre la couronne impériale à l'aîné des archiducs, en le faisant élire roi des Romains, du vivant de l'Empereur, son père. Le Roi n'aurait eu que trop de raisons de s'opposer à ce projet, puisque ce n'est que par son exécution que la nouvelle puissance qui se forme de la maison de Lorraine et d'une branche féminine autrichienne, peut devenir aussi dangereuse pour toutes les branches de la maison de France que l'a été celle de la dernière maison d'Autriche. Mais, comme cette opposition n'aurait peut-être pu se former sans troubler la tranquillité générale, Sa Majesté a préféré le parti de concourir avec ses alliés à l'élection d'un roi des Romains en faveur de l'archiduc. Ainsi, quand les cours de Vienne et de Hanovre ont enfin demandé son concours pour cette élection, Sa Majesté a répondu qu'elle le donnerait très-volontiers, pourvu qu'elle se

Digitized by Google

fît conformément aux constitutions, droits et usages de l'Empire, que l'on voulût satisfaire aux prétentions des Électeurs ses alliés, et que l'on observât les égards qui leur sont dus, selon les usages de l'Empire. Ces conditions, fondées sur l'obligation de garant des traités de Westphalie, ne l'étaient pas moins sur la fidélité que le Roi voulait observer, par rapport aux engagements qu'il avait pris avec les Électeurs ses alliés. Elles ne parurent d'abord que très-légitimes aux deux cours, et si celle de Vienne n'avait pas des vues plus étendues que l'élection du roi des Romains, elle serait terminée il y a longtemps, puisque les difficultés qui paraissent l'arrêter sont d'une médiocre considération. La négociation entamée à ce sujet a été quittée et reprise à diverses fois, par les difficultés de la cour de Vienne; enfin elle a été remise en activité au mois de février dernier, et jusqu'à présent on n'a point encore de réponse positive de la part de cette cour. Mais, quel qu'en puisse être l'événement, il sera toujours bien évident que Sa Majesté, dans cette occasion, a bien plutôt consulté la tranquillité de l'Europe que ses intérêts particuliers.

Au milieu de ces différents événements, survint le démêlé du roi d'Angleterre avec le roi de Prusse, au sujet des prises maritimes faites par les Anglais, pendant la guerre, sur les sujets prussiens. Sa Majesté Britannique, dans la crainte de quelques représailles de la

Digitized by Google

part de Sa Majesté Prussienne dans ses États d'Allemagne, s'adressa au Roi pour qu'il voulût bien employer ses bons offices à la conciliation de ce différend. Sa Majesté sentait la difficulté et le désagrément qu'il pouvait y avoir de se charger d'une pareille négociation entre deux princes dont l'animosité réciproque était montée au plus haut point. Cependant, par zèle pour la paix et par considération pour Sa Majesté Britannique, le Roi déféra à ce que ce prince désirait de lui, et il n'oublia rien pour rapprocher les esprits et les mettre en termes d'accommodement. Entre les divers expédients que son zèle lui inspira, les deux ministres principaux du roi d'Angleterre, M. Pelham et le duc de Newcastle, en trouvèrent un très-acceptable, et ils promirent d'employer leurs efforts pour le faire agréer au roi d'Angleterre. Mais comme on eut lieu, peu de temps après, de croire à Londres que le danger qui menaçait les États de Hanovre était passé, l'expédient qui, peu de jours auparavant, avait été adopté par les ministres du roi d'Angleterre, fut refusé par tout son conseil, et la réponse de la cour britannique fut qu'elle ne pouvait donner que quatre semaines au roi de Prusse pour se rendre à ce qu'elle prétendait exiger de lui, ou pour proposer quelque autre expédient.

Une proposition aussi peu régulière autorisait le Roi à abandonner la négociation ; mais le même esprit

Digitized by Google

qui avait animé le Roi jusque-là, le détourna de ce parti, et il se contenta de répliquer qu'il ne pouvait prendre sur lui de faire une pareille proposition au roi de Prusse, puisqu'au lieu de conciliateur, il ne ferait plus que le personnage d'interprète des volontés de l'Angleterre; mais que, si la cour britannique voulait proposer elle-même quelque expédient, il s'en chargerait volontiers. Elle n'a pas répondu jusqu'à présent, et c'est l'état où se trouve la négociation depuis environ un an.

On ne doit pas oublier une circonstance sur ce que l'on vient de rapporter, que, dans le temps même où l'Angleterre avait recours aux bons offices du Roi pour la conciliation de son différend, elle faisait répandre partout le bruit que Sa Majesté sollicitait le roi de Prusse à troubler la paix. On laisse à juger par là du degré de confiance que doivent inspirer de semblables manœuvres.

On pourrait ajouter ici beaucoup d'autres détails qui multiplieraient les preuves de l'attention suivie du Roi pour écarter tout ce qui peut troubler la tranquillité publique; mais on croit que ce que l'on vient de rapporter suffit pour prouver que Sa Majesté n'a jamais varié dans le principe qu'elle s'est formé depuis la conclusion de la paix.

C'est par la même raison que l'on ne dira rien ici sur les mesures que le Roi a prises auprès de Leurs

Digitized by Google

Majestés Impériales, pour tâcher de terminer par la voie de la conciliation le différend que la cour de Vienne suscite aux Génois par rapport à Campo Freddo et San Remo, parce que l'on a envoyé à l'ambassadeur du Roi un mémoire circonstancié sur cette matière qu'il doit communiquer à la cour d'Espagne. On observera seulement que les procédés de la cour de Vienne contre les Génois ont pour principal motif le refus qu'ils ont fait de se prêter à la proposition que le Roi sait leur avoir été faite par le comte Grimani, chancelier de Milan, de renoncer à l'attachement dont ils font profession pour le Roi et le roi d'Espagne, ainsi que le ressentiment que cette cour conserve de l'alliance qu'ils ont été obligés de faire pendant la guerre avec ces deux puissances. On ne doit pas dissimuler ici que la manière dont se termina l'entreprise de la cour de Vienne contre la République de Gênes, surtout par rapport à la souveraineté de San Remo, n'intéresse pas moins la sûreté des Infants que celle des autres princes d'Italie.

On croit devoir encore représenter, avant de finir la première partie de ce mémoire, que, malgré tout ce que le Roi a fait jusqu'à présent, il s'en faut bien que le calme soit tel qu'il serait à désirer. Les cours de Vienne, de Londres et de Pétersbourg entretiennent toujours et de tous côtés, mais surtout en Allemagne et en Pologne, une fermentation dont les

Digitized by Google

suites sont à craindre et qui demande la plus sérieuse attention.

La seconde partie de ce mémoire doit rouler, comme on l'a annoncé, sur la conduite de la France et de l'Angleterre, par rapport à leurs contestations respectives. On n'entrera point ici dans le détail des différentes raisons qui appuient les prétentions du Roi, tant pour ne pas fatiguer l'attention du roi dEspagne que parce que ces raisons ont été déduites tout au long dans des mémoires faits à ce sujet, lesquels ont été communiqués aux ministres de Sa Majesté Catholique, comme le seront dans la suite ceux que l'on fera sur cette matière. Ainsi, l'on se bornera seulement à faire connaître les procédés de la France et de l'Angleterre.

Ces deux cours étaient convenues qu'il y aurait des commissaires de part et d'autre, établis à Paris, pour le règlement des contestations respectives, tant sur les prises indûment faites à la mer qu'au sujet des possessions des deux nations en Amérique.

Le premier objet du travail des commissaires devait être, par rapport aux prises : 1° celles qui avaient été faites avant la guerre; 2° celles dans le terme de six mois depuis la rupture, conformément au traité d'Utrecht; 3° celles pendant la guerre,

Digitized by Google

contre la foi des passeports et le droit des gens ; 4° enfin celles depuis la cessation des hostilités, en vertu du traité de paix.

Le second objet de leur travail concernait le règlement des contestations au sujet des possessions respectives dans l'Amérique septentrionale, savoir : la prétention des Anglais sur les limites de l'Acadie, et l'interprétation de l'article du traité qui en fixe la juste étendue ; la décision de la propriété de l'île de Sainte-Lucie, sur laquelle le Roi avait fait déclarer très-expressément qu'en se prêtant à l'évacuation provisionnelle et en déférant l'examen de la propriété aux commissaires, il n'entendait pas apporter le moindre préjudice à son droit incontestable sur cette île, et qu'il n'avait d'autre objet en cela que de mieux faire connaître à l'Angleterre la justesse de ses droits et le désir sincère de cultiver et affermir l'union et la bonne intelligence ; enfin toutes les usurpations que les gouverneurs des colonies anglaises de l'Amérique septentrionale ont faites en pleine paix sur le territoire français, tant du côté de la baie d'Hudson, de la Nouvelle-York et de la Nouvelle-Angleterre que de la Pensylvanie, Maryland, Virginie, Caroline et la Nouvelle-Géorgie.

Pour prévenir les troubles qui auraient pu s'élever dans ces pays éloignés pendant la durée du travail des commissaires, il avait été arrêté que l'on enverrait

Digitized by Google

des ordres précis aux gouverneurs de ces colonies de ne faire aucune innovation sur les territoires respectifs. Ceux du roi d'Angleterre ont été transgressés.

Les commissaires s'étant assemblés au mois de septembre 1750, il fut question de discuter les prises ; mais, dès la première séance, il s'éleva de la part des Anglais une difficulté sur laquelle il n'a pas été possible jusqu'à présent de se concilier avec eux ; leurs pleins pouvoirs ne contenant pas la faculté de régler les prises faites avant la guerre, les commissaires français demandèrent que les ordres nécessaires leur fussent envoyés à cet effet. Après avoir consulté leur cour, les commissaires anglais répondirent que la paix avait anéanti la répétition de toutes prises antérieures à la cessation des hostilités. Ce principe, contraire à toute justice, et même en partie au contenu de leurs pleins pouvoirs, fut tellement détruit par les raisons de la France que l'ambassadeur d'Angleterre promit que les prises faites avant la guerre seraient l'objet du travail des commissaires ; mais sa promesse fut désavouée par la cour de Londres, et les Anglais y substituèrent successivement d'autres difficultés.

Pour les aplanir, Sa Majesté a fait remettre, au mois d'avril 1753, à la cour de Londres, un mémoire très-circonstancié, contenant les principes qui établissent les règles à suivre sur les prises de toute espèce. Les ministres anglais ont paru l'accueillir favorablement

Digitized by Google

et ont promis de chercher les moyens de concilier leur système avec ceux de la France, pour en faire, à l'avenir, une règle invariable entre les deux nations. Comme ces espérances tardaient à se réaliser, on en a fait rappeler le souvenir à diverses fois aux ministres britanniques, qui ont renouvelé la promesse de donner incessamment une réponse. Enfin, au mois de janvier dernier, ils ont assuré que leurs avocats y travaillaient. Le fruit de leur travail est encore à venir, et par conséquent l'affaire des prises se trouve au même état qu'elle était avant l'assemblée des commissaires.

Qnant au règlement des différends sur les possessions respectives des deux couronnes en Amérique, la première question à agiter fut l'ordre à mettre dans les matières à traiter. Les commissaires anglais prétendirent d'abord qu'on ne devait traiter que des limites de l'Acadie, et ce ne fut qu'avec beaucoup de peine que les commissaires français obtinrent que l'on traiterait alternativement des limites de cette colonie et de la propriété de l'île de Sainte-Lucie, et qu'à la suite de ces deux objets se ferait la discussion des autres.

Après plusieurs conférences, les commissaires anglais donnèrent, en 1751, un mémoire sur les limites de l'Acadie, dans lequel leurs vues sur le Canada se montraient à découvert. L'exorbitance de leurs pré-

Digitized by Google

tentions était telle que, non contents de comprendre sous le nom d'Acadie toute la péninsule dans laquelle cette province est située, ils en étendaient encore les limites, d'un côté, jusqu'à la frontière de la Nouvelle-Angleterre, et de l'autre, jusqu'à la rive méridionale du fleuve Saint-Laurent, sans rien en excepter, jusque vis-à-vis de Québec, capitale du Canada. Il ne fut pas difficile aux commissaires français de démontrer l'injustice et même l'absurdité d'une pareille prétention; c'est ce qu'ils firent dans un mémoire soutenu des preuves les plus convaincantes. Ils le remirent aux commissaires anglais dans le mois d'octobre de la même année. La force des raisons et des preuves contenues dans ce mémoire frappa tellement les ministres en Angleterre qu'ayant appris qu'il était imprimé, le comte d'Albemarle eut ordre de sa cour de demander que le Roi voulût bien en suspendre la publication. Il allégua pour prétexte la crainte que ce mémoire n'excitât en Angleterre des mouvements contraires aux vues de conciliation du ministère britannique; mais il était aisé de sentir que le véritable motif n'était autre que d'éviter l'effet que n'auraient pas manqué de produire dans toute l'Europe, et même en Angleterre, l'injustice et l'excès de leur prétention. Cependant le Roi voulut bien accorder, par égard, que l'on suspendît, pour quelque temps, la publication de ce mémoire.

Digitized by Google

A l'égard du différend sur Sainte-Lucie, les commissaires français remirent aussi, en 1751, aux commissaires britanniques un mémoire pour prouver les droits du Roi sur la propriété de cette île, et les Anglais y répondirent par un autre mémoire auquel les Français avaient formé une réplique; mais ils ne purent la donner, à cause de l'incident survenu de la part des commissaires anglais, en 1753, au moyen duquel le cours des conférences ayant été arrêté, comme on le verra ci-après, il n'y a rien eu de discuté que les limites de l'Acadie, et rien du tout de décidé.

Le grand nombre de difficultés que les Anglais avaient faites jusque-là pour traîner les affaires en longueur et ne rien conclure, avaient depuis longtemps fait pressentir aux commissaires français que la connaissance des bonnes raisons qui appuyaient les droits du Roi causerait, tôt ou tard, la rupture des conférences. La conjecture ne fut que trop juste. La cour de Londres n'oublia rien pour engager le Roi à tirer l'examen et la décision des différends respectifs des mains des commissaires, et à s'en rapporter à une négociation de cour à cour, et elle se porta même, pour arriver à son but, jusqu'à employer le prétexte singulier et peu vraisemblable que les commissaires anglais n'avaient pas la confiance du ministre britannique, et qu'elle ne pouvait les charger des tempéra-

Digitized by Google

ments à prendre. Sa Majesté, pour éviter cet écueil, et cependant ne se refuser à aucune des voies que l'Angleterre proposait pour parvenir à la conciliation, déclara qu'elle se prêterait avec plaisir à la négociation de cour à cour, mais sans consentir à supprimer les conférences des commissaires, puisque, loin d'y être contraires, elles ne pouvaient qu'y apporter de grandes facilités, en éclaircissant les droits de chacun, et dissipant les préjugés respectifs qu'on pourrait en avoir conçus.

La cour d'Angleterre parut applaudir à ce sentiment, et elle assura qu'elle n'avait point intention de rompre les conférences, qu'au contraire elle consentait à laisser continuer la commission. En conséquence, le 2 mars 1752, M. le duc de Newcastle promit, de la part du roi d'Angleterre, à M. le duc de Mirepoix, de s'expliquer à cœur ouvert avec lui sur la résolution définitive de Sa Majesté Britannique, relativement à toutes les affaires, tant générales que particulières, sur lesquelles les deux nations étaient en différend, pourvu que M. le duc de Mirepoix fût mis en état de traiter avec la même ouverture. La proposition était trop conforme la droiture des intentions du Ro pour qu'il tardât à donner à son ambassadeur à Londres les ordres nécessaires pour cette négociation; ils lui furent envoyés sans délai, et le roi d'Angleterre voulut bien confirmer les assurances de son ministre à M. de

Digitized by Google

Mirepoix dans une audience particulière. M. le duc de Newcastle et M. le comte de Holderness eurent en effet une conversation avec lui, mais ils reconnurent eux-mêmes qu'elle était si vague qu'ils promirent d'envoyer des instructions au comte d'Albemarle pour traiter l'affaire en France avec M. le marquis de Saint-Contest. Le reste de l'année 1752, jusqu'au mois d'octobre 1753, se passa de la part des ministres anglais à promettre ces instructions et à ne les point envoyer. Le 12 de ce même mois, M. de Newcastle changea de sentiment; il désira que M. le duc de Mirepoix eût ordre de traiter avec lui, et sur-le-champ il fut ordonné à l'ambassadeur du Roi d'écouter les propositions qu'on lui ferait, avec l'assurance de le mettre en état de répondre, dès qu'il en aurait rendu compte. Le reste de l'année fut employé à de nouvelles promesses des ministres anglais de vouloir s'expliquer à cœur ouvert, et ces promesses, comme les autres, sont restées jusqu'ici dans la plus parfaite inexécution.

Au commencement de l'année 1753, il survint, comme on l'a déjà dit, une nouvelle difficulté de la part des commissaires anglais, qui suspendit le cours des conférences. Elle consistait dans le refus qu'ils firent de donner leurs mémoires en français et de recevoir ceux de la France en langue française, si elle ne recevait ceux des commissaires d'Angleterre en anglais. On eut beau représenter que l'usage établi de

Digitized by Google

tout temps entre les deux cours était de traiter en français, comme l'Angleterre en use avec d'autres nations, que les commissaires anglais eux-mêmes l'avaient pratiqué sans interruption depuis l'établissement de la commission pour toutes les lettres et mémoires qu'ils avaient présentés, et que la France ne prétendait en tirer nulle sorte de prééminence de nation à nation. Aucune de ces raisons ne fut écoutée; et si la commission n'a pas été supprimée, au moins le travail des commissaires a-t-il été totalement interrompu par cet incident singulier, ce qui produit le même effet.

Ne pourrait-on pas soupçonner sans injustice que les Anglais, par toutes ces difficultés, par ce retardement et ces lenteurs affectées pour l'accomplissement de leurs promesses, n'ont eu d'autre but que d'amuser la France et de profiter de ce temps pour empiéter sur le territoire français en Amérique? En effet, non-seulement ils ont augmenté pendant tout ce temps leurs forces dans leurs colonies, en y envoyant successivement un nombre considérable de troupes et de munitions de guerre, mais leurs gouverneurs ont poussé avec la plus grande vivacité sur le territoire des colonies françaises les entreprises qu'ils avaient commencées, soit avant ou pendant la guerre, et le commerce des sujets du Roi a été entièrement troublé à main armée par l'Anglais.

Digitized by Google

Malgré les preuves démonstratives contenues dans le mémoire français sur les limites de l'Acadie, malgré la déférence que le Roi avait eu d'en suspendre la publication, les Anglais n'ont cessé de s'étendre, non-seulement dans toute la péninsule, mais encore de pousser leurs limites au delà. Dans cette vue, ils ont élevé un fort sur le territoire français, dans le lieu appelé Chiquiton, que toutes les représentations de la France n'ont pu faire détruire ; ils ont menacé même de s'étendre plus loin, et ils l'auraient sans doute exécuté, s'ils n'avaient été arrêtés par la construction d'un fort et par d'autres postes que le gouverneur du Canada a été obligé d'établir dans ces quartiers pour assurer les possessions de la France.

Dans les autres colonies septentrionales de l'Angleterre, la conduite de ses gouverneurs s'est portée à des excès sur le territoire français encore plus dangereux et plus insoutenables. Les colonies françaises du Canada et de la Louisiane se communiquent par les terres de l'ouest ; cette communication a toujours été fréquentée par les Français sans trouble et sans contradiction. Ce n'est qu'à la fin de la dernière guerre que les gouverneurs anglais ont entrepris de couper cette communication, et que, dans cette vue, ils ont travaillé à débaucher les nations sauvages de ces cantons qui, de tout temps, ont été les alliés de la France. Depuis la paix, ils ont entretenu soigneusement les mouvements

Digitized by Google

excités chez ces nations pendant la guerre, afin d'en profiter pour entreprendre quelque établissement sur la Belle-Rivière, autrement dite la rivière d'Ohio, sur laquelle l'Angleterre n'avait jamais eu d'établissement ni formé de prétentions.

Enfin le Roi vient d'apprendre par des lettres du mois de juin dernier, écrites par le marquis Du Quesne, gouverneur du Canada, qu'un détachement que le gouverneur général de la Nouvelle-France avait destiné pour réduire les nations sauvages alliées de la France, qui, à l'instigation des gouverneurs anglais, avaient pris parti contre les Français, a trouvé que les Anglais, profitant de ces troubles, avaient entrepris de bâtir un fort sur les terres du Canada; qu'à la vérité, l'officier qui commandait dans le fort s'était retiré sur la sommation qui lui en avait été faite par les Français, qui lui avaient fourni les vivres dont il manquait et l'avaient traité avec toute sorte d'humanité; mais que peu de jours après, le commandant du détachement français ayant appris qu'un gros corps de troupes anglaises marchait, non-seulement pour soutenir les sauvages révoltés, mais encore pour faire des établissements sur les terres de la domination du Roi vers la rivière d'Ohio, avait pris le parti d'envoyer au-devant des Anglais un petit détachement, dans l'unique objet de leur faire sommation de se retirer; que ce détachement, ayant été surpris la nuit par un parti anglais et

Digitized by Google

de sauvages, avait essuyé d'abord deux décharges de la part des Anglais seuls, et que l'officier qui le commandait ayant fait demander, par un interprète, d'interrompre leurs hostilités, ils y avaient consenti; mais que, tandis qu'il faisait lire la sommation, il avait été assassiné d'un coup de fusil tiré sur lui de la part des Anglais seulement [1]. Ces nouvelles ajoutent que tous les sauvages du Canada ont été indignés de cet assassinat et qu'ils ont demandé à le venger; mais que le marquis Du Quesne, ayant trop bonne opinion de la cour d'Angleterre pour croire qu'elle avoue un pareil attentat, avait tâché de les calmer; que cependant il se trouvait obligé de prendre des mesures de tous côtés, parce que tous les avis qu'il recevait s'accordaient à l'informer qu'il marchait un corps de cinq mille Anglais du côté de la Belle-Rivière, et qu'il se faisait des armements dans toutes les colonies anglaises.

Tel était l'état des choses dans ce pays, suivant les dernières nouvelles. On ne peut savoir ce qui s'y sera passé depuis, mais on peut assurer d'avance que le marquis Du Quesne se sera conformé aux ordres que le Roi lui a réitérés dans toutes les occasions, de ne faire aucune entreprise contre les Anglais, et de se contenter de soutenir les droits et la possession de Sa Majesté et de repousser la force par la force. On ignore

[1] L'officier français s'appelait Jumonville; le commandant du parti anglais ou plutôt américain s'appelait Washington.

Digitized by Google

quelle couleur les Anglais pourront donner à de pareilles entreprises. On apprend seulement par les mêmes lettres du marquis Du Quesne, qu'ils prétendent que les terres de la Belle-Rivière leur appartiennent en vertu d'une vente qu'ils se sont fait passer par les Iroquois. Mais comment est-il possible qu'une nation sauvage et errante ait pu vendre des terres qui ne lui appartiennent point ? Quelles clameurs et quels mouvements n'exciteraient pas de la part des Anglais de pareilles acquisitions, si elles se pratiquaient par d'autres que par eux ! Et de quelle conséquence ne serait-il pas pour les établissements de la France et de l'Espagne de consacrer par leur tolérance des entreprises qui ne sont appuyées que sur des prétextes aussi dangereux !

Les gouverneurs de la Caroline et de la Géorgie ne sont pas moins attentifs à étendre leurs établissements sur les terres de la Louisiane, et les projets des Anglais se poursuivent de ce côté avec d'autant plus de chaleur qu'ils regardent cette province comme la seule barrière qu'ils aient à détruire pour pénétrer dans le Mexique.

Leurs desseins, du côté des Antilles, ne sont pas plus modérés. Non contents de leurs possessions à l'entrée du golfe du Mexique, ils en veulent avoir de plus propres à leurs vues. C'est là le vrai motif des prétentions qu'ils ont élevées sur les îles de

Digitized by Google

Sainte-Lucie, Saint-Vincent et la Dominique, dont la première appartient à la France depuis un temps infini, et les deux autres aux Caraïbes, qui se sont mis sous la protection du Roi. Les dangereuses conséquences de ce projet se font sentir aisément d'elles-mêmes, encore plus pour l'Espagne que pour la France. Si les Anglais étaient jamais les maîtres de l'île Sainte-Lucie, ils le seraient bientôt des autres îles Antilles, et par conséquent de l'entrée et de la sortie du golfe du Mexique.

On ne parlera point ici de la conduite de la cour d'Angleterre dans l'affaire des deux Compagnies respectives des Indes Orientales, parce que l'ambassadeur du Roi a déjà reçu un mémoire circonstancié sur cet objet dont il a eu ordre de faire part à Sa Majesté Catholique. Mais le Roi ne peut passer sous silence les voies de fait que les Anglais emploient sur la côte de Guinée contre les vaisseaux français, pour y détruire le commerce de ses sujets.

Une des côtes les plus abondantes de Guinée pour le commerce des nègres dont la France ne peut se passer pour ses îles du vent, est la Côte d'Or. La traite y est libre à tous les Européens, au moyen de quelques redevances qu'ils payent aux gens du pays. L'Angleterre y a des forts et des comptoirs, ainsi que d'autres nations européennes, comme les Français, les Hollandais et les Danois; mais ces forts ne donnent

Digitized by Google

de droit exclusif à leurs possesseurs que dans l'étendue de la portée du canon; hors de cette distance, la liberté du commerce est commune à tous ceux qui se présentent, et c'est un usage établi et observé de tous les temps et par toutes les nations. Malgré toutes les raisons qui fondent le droit des Français, les Anglais ont entrepris de les exclure de toute la Côte d'Or. Ils troublent en effet les vaisseaux français sur cette côte, à force ouverte, et, quoique l'ambassadeur de France à la cour de Londres ait fait connaître par différents mémoires le peu de fondement de la prétention des Anglais, et qu'il en ait porté diverses plaintes, on n'en a jamais pu tirer ni satisfaction ni réponse.

Il en est de même des troubles que la Compagnie française éprouve dans son commerce de la rivière de Gambie; mêmes prétentions de la part des Anglais, mêmes preuves de leur peu de fondement présentées à la cour britannique par celle de France, même refus de satisfaction et de réponse de la part de l'Angleterre, continuation de voies de fait contre les bâtiments français, et même modération de la part du Roi qui, jusqu'ici, n'a pas voulu permettre à ses sujets d'user de la voie de représailles à laquelle Sa Majesté serait justement autorisée.

Mais les conséquences de la conduite des Anglais ne menacent pas plus la sûreté du commerce de France que celle du commerce d'Espagne. Il est certain que,

Digitized by Google

depuis la suppression du traité de l'Assiente, les Anglais ont formé le dessein de se rendre les maîtres du commerce exclusif des nègres, et, par conséquent, du commerce universel de l'Europe. Ce grand projet, intimement lié avec celui de donner la loi en Amérique, a éclaté par tant de circonstances qu'il n'est pas possible d'en douter. Les efforts de toute espèce que les Anglais ont employés dans la dernière guerre, pour faire des établissements dans les domaines espagnols, les vues de l'expédition de l'amiral Anson qui ont été divulguées dans la relation imprimée de son voyage, et qui ne tendaient pas à moins qu'à s'emparer, sur les domaines espagnols, d'une communication de la mer du Nord à celle du Sud, sont des preuves incontestables de la réalité de ce dessein. Que l'on rapproche de ces vues les entreprises des Anglais contre les établissements de la France en Amérique et contre le commerce de ses sujets dans toutes les parties du monde, et l'on trouvera que le même dessein qui les animait pendant la guerre se poursuit aujourd'hui par eux au milieu de la paix.

On ne traitera point ici de la conduite des Anglais sur les établissements espagnols dans lesquels ils se sont introduits, quoique correspondante à ce même dessein, parce que le roi d'Espagne a trop de pénétration pour ne pas en sentir toute la conséquence; mais on ne peut se dispenser d'observer en passant

Digitized by Google

que l'artifice et l'opiniâtreté qu'ils emploient pour soutenir l'extension injuste de leur colonie de la Géorgie sur les terres de la Floride, l'établissement qu'ils ont fait à l'île de la Providence, l'une de celles de Bahama, la coupe du bois de Campêche à laquelle ils n'ont nul droit, leur alliance avec les Mosquites qu'ils nomment ouvertement leurs sujets dans les nouvelles publiques, la permission qu'ils ont surprise à l'Espagne d'aller chercher du sel à l'île Tortille, tandis qu'ils en peuvent prendre plus commodément à l'île Anguille et ailleurs, enfin l'établissement qu'ils ont fait à Rio-Tinto depuis la paix, sous le prétexte et à l'abri de l'évacuation de l'île de Ruatan, sont autant de preuves convaincantes du dessein qu'ils ont formé de se rendre les maîtres du golfe du Mexique et du commerce universel.

Sa Majesté Catholique n'a qu'à comparer cette conduite avec la tranquillité des Français, du côté des établissements espagnols, pour connaître la différence des vues de l'une et de l'autre puissance. Il est vrai que les Anglais imputent à la France de projeter un établissement de Français dans le golfe de Darien; mais cette imputation est aisée à détruire par les preuves mêmes que l'Espagne a du contraire : les Français qui se trouvaient à Darien n'étaient que des fugitifs qui avaient cherché un asile dans cette contrée, et non-seulement le Roi leur a refusé toute protection pour le dessein de s'y établir, mais même le gouverneur de

Digitized by Google

Saint-Domingue ; d'où il résulte que les Anglais ne font ce reproche à la France que pour détourner ceux que l'Espagne a de bien plus justes raisons de leur faire.

Telle est la célèbre balance du pouvoir, le fameux équilibre de puissance que les Anglais font tant valoir, et dont on parle depuis si longtemps dans tous les écrits publics. Comme les deux seules puissances qui peuvent y opposer des obstacles efficaces sont la France et l'Espagne, ce n'est qu'en les désunissant qu'on peut espérer de parvenir à l'exécution de ces grands desseins, et c'est là le vrai motif des soins infatigables que la cour d'Angleterre, de concert avec celle de Vienne, a employés pour rendre les vues de la France suspectes à l'Espagne et pour rompre les liens de leur union, cimentée tant de fois par le sang des sujets des deux monarchies. Mais ces efforts et la source dont ils viennent ne doivent être pour elles qu'un avertissement de les resserrer chaque jour davantage.

En effet, quelles sont les cours qui veulent les diviser? Celles mêmes qui ont entrepris de ravir à main armée le trône d'Espagne et celui des Indes au roi Philippe V, père de Sa Majesté Catholique, et qui ont été de tous temps les rivales et les ennemies irréconciliables des diverses branches de la maison de France. Quelle est la puissance qu'ils veulent rendre

Digitized by Google

suspecte au roi Catholique? Celle qui a acquis par ses travaux, ses trésors et le sang de ses sujets, ce même trône d'Espagne et des Indes au roi Philippe V et à sa postérité. Quel est le prince dont ils veulent rompre l'union avec le roi d'Espagne? C'est celui qui est attaché à Sa Majesté Catholique par le triple nœud du sang, de l'estime et de l'amitié, qui n'a d'autre ambition que de maintenir la tranquillité générale, et à qui la gloire et les intérêts de l'Espagne sont aussi chers que les siens propres. Quel est le monarque enfin à qui ces cours en veulent imposer? Un roi dont la probité fait le caractère distinctif, un roi qui a pris la justice pour l'appui de son règne, et dont la tendre amitié est égale à celle de Sa Majesté pour lui.

Après tant de motifs de confiance dans les sentiments de Sa Majesté Catholique, après l'exposition fidèle que le Roi lui a faite de sa conduite, Sa Majesté croirait manquer à tout ce qu'elle lui doit, si elle concevait la moindre inquiétude des insinuations qui peuvent lui être faites contre elle, et qui n'ont d'autre but que de distraire les deux monarques des soins communs qu'ils doivent à leur gloire, à l'intérêt des deux couronnes, et au repos public.

Il ne reste de défenseurs à l'Europe que dans le Roi et le roi d'Espagne, et c'est dans leur union et leur prévoyance que réside le salut de leur empire et celui de l'Europe entière.

Digitized by Google

ANNEXE 3.

Lettre (traduite) du Roi d'Espagne au Roi de France.

27 novembre 1754.

Monsieur mon frère et cousin,

La confiance dont Votre Majesté me donne des marques dans la lettre et le mémoire que m'a remis le duc de Duras, me paraît un effet si naturel de son amitié et des liens étroits qui nous unissent que je ne croirais pas y répondre comme je le désire et comme mon inclination naturelle m'y porte, si je ne faisais connaître à Votre Majesté tout le cas que j'ai fait et le plaisir singulier que j'ai ressenti des témoignages qu'elle me donne de ses plus tendres sentiments pour le bien de nos sujets, ainsi que de ses désirs empressés de concourir de sa part à maintenir et perpétuer la paix qui subsiste si heureusement et dont l'Europe a tant de besoin.

Ces mesures pacifiques étant si conformes à ma façon de penser, je ne puis m'empêcher de m'en réjouir avec Votre Majesté, et de lui exposer avec la même franchise et sincérité les soins empressés que je

Digitized by Google

me suis donnés et que je me donne pour le maintien et l'affermissement d'un système si salutaire. Je n'ai eu aucun autre intérêt ni aucun autre objet lorsque j'ai adopté et soutenu le traité de la neutralité d'Italie, et c'est dans la même vue que mes ministres sont, il y a déjà quelque temps, en négociation pour ajuster à l'amiable les différends et les points contestés avec l'Angleterre, aimant mieux épuiser tous les moyens que peut suggérer le zèle de tranquillité publique que de donner aucune occasion de l'altérer. Je compte que Votre Majesté est instruite de ce qu'il y a de principal dans ces négociations, comme je l'étais déjà par mes ministres de ce qui concerne le mémoire ci-dessus; c'est ce qui fait que je n'entrerai sur cela dans aucun détail.

Je crois, d'ailleurs, que Votre Majesté est trop persuadée de mon désir sincère de procurer le véritable intérêt de mes royaumes par la plus parfaite correspondance avec tous les princes de l'Europe, de l'amitié que j'ai vouée à Votre Majesté et de la connaissance que j'ai de tout ce qui convient au bien de nos couronnes, ainsi que de l'amitié sincère qui est établie et qui doit se conserver entre nous, tant par les liens du sang qui nous unissent que par tant d'autres raisons, pour douter qu'elle ne méprise tous les discours et tous les propos tenus contre ces principes. Je crois encore qu'elle n'en poursuivra pas avec moins d'effi-

Digitized by Google

cacité et de zèle que ci-devant, les sages mesures qu'elle a employées pour concilier l'accommodement de ses différends avec les maximes pacifiques sur lesquelles se réunissent nos idées.

Au surplus, comme Votre Majesté me rend la justice d'être persuadée de mon attachement constant à sa personne et de mon zèle pour tout ce qui peut contribuer à la conservation et à la gloire de notre maison, il ne me reste qu'à en renouveler à Votre Majesté les assurances et celles de la cordialité avec laquelle je suis dans tous les temps, monsieur mon frère et cousin, etc.

---

152. — *Du maréchal de Noailles au Roi.*

A Versailles, le 15 février 1755.

SIRE,

J'espère des bontés de Votre Majesté que les circonstances où je me suis trouvé et que mon âge m'excuseront auprès d'elle d'avoir différé à lui remettre le mémoire que j'ai l'honneur de lui présenter, en exécution de ses ordres, sur la conjoncture présente de ses affaires. Si le mémoire paraît trop long à Votre Ma-

Digitized by Google

jesté pour qu'elle prenne la peine d'en faire la lecture, elle trouvera résumé en peu de mots, dans la conclusion, tout ce qui en résulte.

Si je me suis étendu sur ce qui peut faire connaître la conduite des Anglais et développer leurs vues et leurs desseins, ce n'est pas, Sire, que je pense que le détail en fût nécessaire pour Votre Majesté; mais il peut être essentiel pour son service de le faire connaître au roi d'Espagne, et, pour cet effet, d'envoyer à M. le duc de Duras la copie de mon mémoire, si elle le juge à propos, afin qu'il puisse s'en servir pour exposer à Sa Majesté Catholique les motifs qui détermineraient les mesures que Votre Majesté se trouverait obligée de prendre.

Le projet des Anglais est de tâcher de diviser, autant qu'il est en eux, les différentes branches de votre maison, et, ne pouvant y réussir entièrement, de refroidir au moins leurs dispositions à l'égard les unes des autres. Toutes sortes de raisons doivent engager à ne rien omettre pour les faire échouer, et si, par la connaissance que l'on donnera au roi d'Espagne des vues et des desseins de l'Angleterre sur l'Amérique, on pouvait engager ce prince à déclarer qu'il regardera la cause de Votre Majesté comme lui étant commune, et que si les Anglais attaquent la France, il en prendra le parti, il n'est pas douteux que cette démarche de sa part ferait impression sur la cour de

Digitized by Google

Londres. La nation anglaise a autant d'éloignement pour une rupture avec l'Espagne, qui interromprait le commerce avantageux et lucratif qu'elle y fait, que le roi d'Angleterre en a pour une guerre qui pourrait menacer les États de son Électorat. C'est par ce double moyen, dont l'un intéresse la nation comme l'autre intéresse leur roi, qu'on peut se flatter de porter l'Angleterre à entrer dans des vues de modération et de conciliation. L'un de ces moyens exige que M. de Duras soit pleinement instruit de la manière de penser de votre conseil, et l'autre qu'on assemble un camp sur la frontière de la Meuse, ainsi qu'on l'a pratiqué avec succès dans de pareilles circonstances.

Mon âge me rend, plus que jamais, un homme de paix; j'en souhaite la continuation pour le bonheur de Votre Majesté et celui de ses sujets.

Je suis, etc.

Digitized by Google

153. — *Mémoire*[1] *présenté au Roi par le maréchal de Noailles, le* 15 *février* 1755.

SIRE,

Depuis que Votre Majesté a déclaré, dans son conseil, que son intention était que ses ministres lui donnassent par écrit leur sentiment sur la situation présente des affaires, j'ai été sans cesse occupé de cet objet, nonobstant la difficulté que j'éprouve actuellement pour le travail, par suite de mon âge, et les circonstances où je me suis trouvé par rapport aux affaires de ma famille.

Je supplie Votre Majesté de me permettre de rappeler ici, en peu de mots, ce qui se trouve sur les Anglais dans un mémoire que je remis à M. le marquis de Puysieux, au commencement de l'année 1747. J'y représentais les Anglais, Sire, comme les ennemis les plus anciens, les plus dangereux et les plus redoutables qu'eût la France; comme une nation hautaine, jalouse de la grandeur et de la puissance de votre monarchie, prétendant lui disputer le premier rang en Europe, balancer son pouvoir sur terre et dominer entièrement

[1] Quoique ce mémoire ait beaucoup de traits communs avec celui qui a été inséré ci-dessus, p. 344, on a jugé utile de les reproduire intégralement l'un et l'autre.

Digitized by Google

sur mer; qui se met toujours à la tête des ligues qui se forment contre la France; qui en est l'âme, la force et le soutien; qui a pour base de sa puissance, de sa grandeur et de sa sûreté, son commerce et sa marine; qui, dans les guerres générales, n'en ressent les maux que par le plus ou le moins de facilité qu'elle a pour supporter les frais et les dépenses, et qui n'a que peu ou point à craindre pour ses propres foyers. J'observais enfin que le roi d'Angleterre, comme roi d'Angleterre, n'ayant aucun danger réel à craindre pour son île, est entreprenant; mais qu'il n'en est pas de même comme Électeur de Hanovre, l'attachement qu'il a pour ses États d'Allemagne le rendant d'une composition plus facile lorsqu'ils sont menacés, ainsi qu'on l'avait déjà éprouvé au commencement de la dernière guerre.

Il n'y a pas d'apparence, Sire, que depuis 1747, le génie des Anglais ni leurs vues politiques soient changés; c'est une véritable illusion que de s'imaginer, ainsi que leurs émissaires le répandent à la cour de Madrid, et que quelques ministres étrangers se le sont laissé persuader, que l'Angleterre, uniquement occupée de son commerce, ne désire que la conservation de la paix. Les Anglais ne désirent la paix qu'autant qu'elle est pour eux un moyen plus certain d'augmenter leur puissance et leur commerce. Si ce n'était que par les effets d'une sage administration et d'une économie

Digitized by Google

industrieuse, leur conduite ne devrait exciter d'autre sentiment que le désir de les imiter. Mais si, au lieu de ces moyens, les seuls que la paix permette, ils emploient la force et la violence que la guerre seule peut autoriser, et qu'ils prétendent augmenter leur commerce en s'opposant à celui des autres puissances et en envahissant leurs possessions, ne serait-ce pas, Sire, une véritable dérision que de s'imaginer qu'ils désirent la paix? Ce désir se réduirait à vouloir que les autres l'observassent par rapport à eux, en se dispensant de l'observer à leur égard. Il n'y a pas de guerre qui pût être plus dangereuse ni plus funeste dans ses conséquences qu'une pareille paix. Qu'on laisse tranquillement les Anglais se rendre maîtres de la mer et s'emparer de toutes les richesses, ils chériront sans doute une paix qui les mettrait bientôt en état de donner la loi à toute l'Europe.

Ils ont déjà anéanti la marine et le commerce des Hollandais, leurs propres alliés. Ils n'ont rien omis pour s'ouvrir un commerce direct avec les possessions des Espagnols en Amérique. Leur objet actuel est de se mettre en état d'envahir les domaines de Votre Majesté dans cette partie du monde, et dans le même temps ils cherchent à lui enlever ses alliés en Europe, afin que rien ensuite ne puisse s'opposer à leur ambition et à leur cupidité.

Leur conduite, depuis le traité d'Aix-la-Chapelle,

Digitized by Google

a été exactement conforme aux vues qu'on leur attribue : elle en devient la preuve et elle en est une sorte de démonstration.

A peine la paix fut-elle rétablie qu'ils travaillèrent à susciter la Russie contre la Suède, en haine de son alliance avec Votre Majesté. On sentit que si on laissait opprimer un allié, on les perdrait tous. En conséquence, Votre Majesté fit déclarer qu'elle réclamerait contre les infracteurs de la paix le secours de toutes les puissances qui en avaient garanti la conservation à Aix-la-Chapelle, et qu'elle ferait valoir cette garantie par la force des armes. L'Angleterre se modéra, les Suédois ne furent point attaqués, la paix ne fut point altérée, mais les vues et la mauvaise volonté des Anglais se montrèrent à découvert dans cette occasion.

Le commerce de la Côte d'Or en Afrique est libre à toutes les nations. Les Français y ont commercé de tout temps ; les Portugais, les Hollandais et les Danois y ont des forts et des loges, ainsi que les Anglais, et entremêlés avec les leurs. L'Angleterre, Sire, a prétendu exclure vos sujets de ce commerce; leurs navires de guerre ont expulsé de la côte les navires des négociants français. Votre Majesté en a fait porter des plaintes à la cour Britannique, mais n'a encore pu obtenir aucune justice d'une conduite aussi injuste et aussi violente, ni même aucune assurance pour l'avenir.

Digitized by Google

La Compagnie des Indes de France possédait dans la rivière de Gambie, sur la côte du Sénégal, le fort d'Albreda. Les Anglais l'ont d'abord fait attaquer par un navire particulier de leur nation, qui l'a canonné et n'a pu le prendre. On en a porté des plaintes en Angleterre : nulle réparation; loin de là, les Anglais ont excité les naturels du pays à attaquer ce fort et à le prendre.

Dès que la Compagnie des Indes de France a vu que la guerre s'allumait dans les Indes orientales, elle a cherché à en arrêter le cours par la voie de la négociation. Elle a envoyé un de ses directeurs à Londres. Les Anglais ont prétendu se justifier des secours qu'ils avaient donnés aux ennemis de la Compagnie, en alléguant que la trop grande étendue et que les richesses des concessions qui avaient été faites à la Compagnie la mettraient en état d'entretenir des forces considérables dans l'Inde et d'y dominer. Quoique la Compagnie pût retenir légitimement ces concessions, elle a bien voulu les sacrifier au bien de la paix, consentir à les rendre aux souverains de qui elle les tenait, et se borner à un ou deux établissements, avec un très-médiocre territoire. Les Anglais veulent que les Français ne puissent s'y mettre en sûreté, en s'y fortifiant et en y entretenant des garnisons, et ils exigent, en quelque manière, que la Compagnie de France soit à cet égard sous leur inspection et dans leur dépendance.

Digitized by Google

Le gouvernement d'Angleterre soutient la Compagnie anglaise dans des demandes aussi déraisonnables et aussi exorbitantes ; et sans égard pour la paix qui règne entre les deux nations, elle a fait passer dans l'Inde des navires de guerre et des troupes nationales. Elle a, par là, réduit Votre Majesté à l'alternative ou d'abandonner la Compagnie des Indes, ou, en faisant passer des vaisseaux et des troupes à son secours, de s'exposer à une guerre presque inévitable entre les deux nations.

A peine le traité d'Aix-la-Chapelle fut-il signé que, sans égard à la clause qui porte que les choses seront remises en Amérique sur le pied où elles étaient avant la guerre, et où elles devaient rester jusqu'à la décision qui devait intervenir de part et d'autre par des commissaires, les Anglais ont enfreint cet article du traité, en se mettant en possession du beau bassin au fond de la baie Française, et en le fortifiant, quoique cet endroit fît partie du Canada et non de l'Acadie ; ou en tout cas, c'était un lieu contesté et qui devait rester neutre jusqu'à la décision des commissaires.

Les premiers mémoires que les Anglais ont donnés sur l'Acadie ont annoncé de leur part les prétentions les plus exorbitantes. Ils ont prétendu en étendre les limites jusque vis-à-vis de Québec, et y envelopper une des rives du fleuve Saint-Laurent, ce qui aurait mis le Canada entièrement dans leur dépendance. On a réfuté

Digitized by Google

ces prétentions de la manière la plus solide ; il aurait suffi de les exposer aux yeux de l'Europe pour faire connaître les vues et l'ambition des Anglais. Ils l'ont craint. Ils ont demandé avec instance que les mémoires respectifs des commissaires ne fussent point rendus publics; ils l'ont obtenu par une trop grande complaisance, et dans le même temps, ils ont répandu dans les cours de l'Europe toutes sortes d'insinuations odieuses sur la nature des demandes formées par les commissaires de Votre Majesté.

La commission répandant trop de lumière sur ces matières, ils ont demandé que l'on y mît fin, sous prétexte que les affaires étaient suffisamment discutées. On a proposé, si cela était, de traiter et de conclure : la demande et le prétexte se sont évanouis. Ils ont cherché à rompre la commission en faisant naître des incidents. Ils ont exigé, contre l'usage, contre ce qu'ils pratiquent eux-mêmes dans toutes les cours d'Allemagne et du Nord, où ils traitent en français, que l'on reçût désormais leurs mémoires en anglais. On y a condescendu, en déclarant cependant que si l'on s'éloignait de l'usage ordinaire, ce n'était que pour ne pas rompre et donner, par là, de nouvelles preuves du désir de se concilier et d'éviter, autant qu'il serait possible, les voies de fait.

Les entreprises des Anglais sur l'Ohio ou la Belle-Rivière sont encore une innovation de leur part à l'é-

Digitized by Google

tat où les choses étaient en Amérique avant la dernière guerre, et par conséquent une nouvelle infraction au traité d'Aix-la-Chapelle. La concession, qu'on prétend en avoir été faite à quelques négociants de Londres, a été jusqu'ici enveloppée dans le secret, parce qu'on n'a pas cru pouvoir lui faire voir le jour. Les contestations nées à cette occasion se sont d'abord bornées entre les gouverneurs des colonies respectives; mais, depuis le changement arrivé en Espagne et que les Anglais se flattent devoir leur être favorable, ils ont fait de l'affaire de la Belle-Rivière, qui n'était que particulière, une affaire nationale. Le roi d'Angleterre a employé dans sa harangue publique le terme injurieux d'usurpation, et a demandé à son Parlement des subsides pour se mettre en état d'agir par la force, en envoyant des troupes et des navires de guerre en Virginie. Peut-on douter, après de telles démarches, que le dessein des Anglais ne soit de chasser les Français de la Belle-Rivière, de s'en emparer, et d'y former des établissements d'où ils pourraient, dans la suite, envahir le Canada et la Louisiane?

Telle a été la conduite des Anglais à l'égard de la France depuis la dernière guerre, conduite directement contraire aux protestations qu'ils font de désirer la conservation de la paix, et qui démontre évidemment que leurs vues sont d'endormir les autres puissances, et de profiter de leur assoupissement pour se

Digitized by Google

procurer le temps et les moyens de réaliser leurs projets.

Le tableau que je viens de tracer, Sire, ne dispense pas d'examiner d'une manière plus particulière la nature et l'importance des entreprises des Anglais sur la Belle-Rivière, ainsi que les conséquences qu'elle peut avoir par rapport aux affaires de l'Amérique en général.

Les établissements formés dans cette partie du monde ont apporté un changement considérable dans le système de l'Europe. C'est aujourd'hui la source principale des richesses, tant par l'or et l'argent qui en viennent que par les productions qui font l'objet de son commerce. Les colonies que la France et l'Angleterre y possèdent, forment sans contredit la branche la plus considérable de leur commerce, et c'est aussi par une suite de leur commerce d'Amérique que celui de l'Espagne et celui de Portugal sont en partie si précieux pour toutes les nations commerçantes.

Quelque chimérique que soit le projet de la monarchie universelle, celui d'une influence universelle par le moyen des richesses cesserait d'être une chimère, si une nation parvenait à se rendre seule maîtresse de tout le commerce d'Amérique. Tous ceux qui ont quelque notion de l'Amérique conviennent que la partie du Nord, qui est occupée par les Français et les Anglais, en est la partie la plus peuplée, la plus forte

Digitized by Google

en hommes, et peut-être la seule susceptible de l'être à un certain point par la nature du climat, en sorte que le vrai moyen de parvenir à se rendre maître de l'Amérique entière serait de commencer par s'emparer de l'Amérique septentrionale, et c'est dans cette vue que les Anglais n'omettent aucuns moyens d'en chasser les Français.

Plus l'Angleterre est épuisée par ses dettes, plus elle poursuivra avec ardeur et avec constance l'exécution d'un projet qui mettrait des richesses immenses à sa disposition, et qui lui fournirait des moyens et des ressources qu'elle ne pourrait pas peut-être se procurer d'aucune autre manière. Ce n'est point ici, Sire, une simple conjecture. On est bien informé qu'il y a eu en Angleterre des personnes du premier rang qui, s'embarrassant peu des succès de la dernière guerre en Europe, auraient voulu que leur nation eût porté toutes ses forces contre l'Amérique espagnole et française, et qui, par cette considération, ont reproché à ceux qui ont travaillé au traité d'Aix-la-Chapelle de s'être trop pressés de conclure la paix.

L'Angleterre n'est pas contente de posséder plusieurs îles fertiles et quatre à cinq cents lieues de côtes sur le continent de l'Amérique ; elle ne cesse d'entretenir des projets sur les possessions des Français et des Espagnols. Elle en a formé ci-devant sur le golfe de Darien qui ont échoué. Elle s'est emparée de l'île de Ruatan,

Digitized by Google

qu'elle n'a abandonnée qu'avec peine et regret, en vertu du traité d'Aix-la-Chapelle. Elle prétend se maintenir sur le Rio-Tinto. Elle entretient des correspondances constantes de la Jamaïque avec les Indiens Mosquites de la péninsule d'Yucatan. Elle veut que le golfe de Campêche soit ouvert à ses navires. Enfin il n'y a qu'à ouvrir et lire la relation du voyage de l'amiral Anson pour connaître les vues et les projets de la personne qui a peut-être aujourd'hui le plus d'influence dans les affaires de la marine d'Angleterre.

On ne doit pas s'en laisser imposer, concernant la nature des entreprises qu'ils méditent sur la Belle-Rivière. Le commerce de cette rivière est presque nul et ne sera jamais considérable, tant par la nature des productions du pays qu'elle arrose que par sa distance de la mer. Un objet aussi médiocre ne vaut peut-être, ni pour l'une ni pour l'autre nation, les frais de l'armement d'une escadre. Mais cette rivière sert à la communication du Canada et de la Louisiane; elle est au centre de ces deux colonies. Si l'on souffre que les Anglais s'y établissent en force, ils les sépareront l'une de l'autre, ils les envahiront à leur gré, et ils pourront le faire, à l'égard de la Louisiane, avec d'autant plus de facilité qu'ils auront pour eux le cours des eaux. Cette colonie est encore faible et dans son enfance, et s'ils parvenaient à s'en emparer, ils ne tarderaient pas à s'étendre jusqu'au Mexique. Les Espagnols

Digitized by Google

perdraient la seule barrière qui soit entre eux et les Anglais, et désormais rien ne pourrait arrêter l'exécution de leurs vastes projets sur l'Amérique entière. Le plus grand obstacle qu'ils y trouvent actuellement est la possession du Canada et de la Louisiane par la France, et c'est cet obstacle qu'ils voudraient se mettre en état de surmonter. Tel est le point de vue, Sire, sous lequel on doit envisager les entreprises des Anglais sur la Belle-Rivière. Elles sont d'une si grande importance pour l'Amérique qu'il devient indispensable pour Votre Majesté de s'y opposer.

On conviendra que c'est s'exposer à des événements, peut-être à une guerre qui peut devenir générale, et à toutes les dépenses qui en sont les suites inévitables. Mais pourrait-on conclure de là qu'il faut tout souffrir, injustices et violences, avec patience et insensibilité, plutôt que de rien hasarder pour une légitime défense? La destinée des États, Sire, est dans la main de Dieu. Ce qui dépend des hommes est de se conduire avec sagesse, justice et prudence, de veiller surtout à la conservation de leur honneur et de leur réputation; et il serait moins honteux pour la France d'abandonner l'Amérique aux Anglais, après une guerre malheureuse, qu'à la leur laisser envahir en pleine paix sans tenter de se défendre.

Si l'on examine leur conduite, on trouvera que les ménagements qu'on a observés à leur égard les

Digitized by Google

ont encouragés à en manquer, et qu'ils n'ont été contenus que lorsqu'on leur a témoigné de la résolution et de la fermeté. Si, dans l'origine, on avait arrêté leurs premières entreprises, on ne se trouverait peut-être pas actuellement dans la nécessité de s'opposer à leurs progrès, et ce ne sera qu'en ne paraissant pas craindre la guerre qu'on pourra conserver la paix.

On peut objecter que les Anglais attaqueront la flotte qui transportera les troupes en Amérique, soit en allant, soit en revenant. Ils en ont la force et les moyens, et personne ne peut garantir qu'ils ne le feront pas. Il est des cas où l'on doit risquer, lorsque l'objet est d'une importance qui l'exige, et que la perte en serait certaine. Il s'agit ici de la conservation des colonies qui appartiennent à Votre Majesté en Amérique. Cet objet mérite la plus grande attention et les plus grands efforts; c'est l'occasion la plus intéressante où puisse être employée la marine de Votre Majesté. Je crois, Sire, que s'il y a un moyen de prévenir une rupture avec l'Angleterre, ce serait de lui faire savoir, ainsi qu'à toute l'Europe, que Votre Majesté est décidée à ne souffrir impunément aucun acte de violence, et d'appuyer cette déclaration par des mesures qui ne laissent aucun lieu d'en révoquer en doute la réalité.

L'Angleterre, en attaquant les navires de Votre

Digitized by Google

Majesté, se rendrait coupable de l'infraction la plus évidente et la plus manifeste à la paix rétablie par le traité d'Aix-la-Chapelle. Comme toutes les parties contractantes en sont mutuellement et respectivement garantes, Votre Majesté serait dans le cas d'en réclamer la garantie; mais cette réclamation serait d'un léger ou de nul effet, si elle n'était appuyée par l'assemblée d'une armée capable de lui donner du poids et de la faire valoir. Je pense donc, Sire, qu'au lieu de former quatre différents camps, on pourrait n'en assembler qu'un sur la Meuse, le plus tôt qu'il serait possible, et qu'il conviendrait d'exciter dès à présent les alliés de Votre Majesté dans l'Empire à différer l'élection du roi des Romains. Le motif de ce délai serait fondé sur ce qu'il ne convient pas d'y procéder dans des temps de troubles, qu'on doit par conséquent attendre que l'Angleterre ait rassuré l'Europe contre des entreprises et des démarches qui tendent visiblement à en altérer la tranquillité.

La crainte seule des événements sur mer n'est pas capable d'avoir aucune influence sur les résolutions de l'Angleterre, ni de mettre un frein à ses entreprises. Obligée par sa situation, ainsi que par la nature de sa constitution, d'entretenir de grandes forces maritimes, l'Angleterre désire peut-être plus qu'elle ne craint une guerre de mer. Il n'en est pas de même d'une guerre de terre. Comme elle ne dispenserait pas l'Angleterre

Digitized by Google

des dépenses maritimes, non plus qu'une guerre uniquement maritime ne pourrait dispenser la France d'entretenir de grandes forces de terre, à cause des puissances dont elle est environnée, et que l'Angleterre ne peut subvenir longtemps aux dépenses d'une guerre de terre sans s'épuiser, cette dernière n'est point du goût de la nation. Ce sont les guerres de terre qui ont accumulé sur elle le poids immense des dettes dont elle est obérée, et qui ne peuvent augmenter considérablement sans exposer son crédit et ses ressources à une ruine entière et certaine. Elle en a presque vu les bornes dans la dernière guerre. Ces seules considérations peuvent avoir effet sur l'esprit de la nation; mais l'assemblée d'une armée sur la Meuse agira encore avec plus de force et de puissance sur l'esprit du roi d'Angleterre. Personne n'ignore combien il est sensible au danger dont ses États d'Allemagne pourraient être menacés.

Comme, dans la situation actuelle des finances du royaume, il paraît qu'on ne pourrait subvenir aux frais d'une guerre maritime qu'aux dépens et au préjudice de l'entretien des forces de terre, et qu'on ne pourrait peut-être diminuer ces dernières sans exposer le royaume à des invasions, on ne sera pas le maître, si les Anglais rompent la paix, de ne pas engager une guerre de terre. Si, nonobstant ces mesures, que l'on croit les seules propres à modérer et à contenir les

Digitized by Google

Anglais, ils se portent à des actes de violence et à enfreindre la paix, ce que l'on aurait fait pour les en détourner serait d'autant plus utile que l'on aurait une armée prête à agir au moment même de la rupture. Le plus grand avantage que Votre Majesté, Sire, ait sur ses ennemis, est de pouvoir les prévenir ; c'est aujourd'hui plus facile que jamais, par la démolition des places que l'on a fait raser en Flandre, et il importe extrêmement pour le bien de vos finances qu'en cas de guerre on prévienne les ennemis, puisque c'est par les premiers succès qu'on peut principalement s'assurer des moyens de faire en partie subsister les armées à leurs dépens.

CONCLUSION.

Pour résumer en peu de mots ce qui est contenu dans ce mémoire, on a exposé les vues et les projets des Anglais ; on en a démontré la vérité, par toute leur conduite depuis le traité d'Aix-la-Chapelle ; on a fait voir toute l'importance et toutes les suites de leurs vues et de leurs entreprises pour s'emparer de toute l'Amérique septentrionale et ensuite de l'Amérique entière, et pour s'approprier toutes les richesses, et, par là, dominer en Europe et y donner la loi ; que la nécessité d'arrêter le cours de ces entreprises, ainsi

Digitized by Google

que la conservation et la sûreté du Canada et de la Louisiane exigent d'y faire passer des troupes pour s'opposer à celles que l'Angleterre envoie en Virginie; que ce serait se déshonorer par son propre fait que de pousser la modération et l'indolence au point de se laisser enlever ces colonies sans les défendre; que la crainte d'une guerre maritime n'est pas capable de contenir l'Angleterre; que si les finances de Votre Majesté ne permettent pas de subvenir aux frais de cette guerre, une guerre par terre deviendra une suite inévitable de la rupture des deux nations; que la crainte d'une guerre de terre est la seule capable de contenir les Anglais et d'en imposer au roi d'Angleterre, par le danger dont l'Électorat de Hanovre pourrait être menacé; que, dans ces circonstances, on doit, à tout événement, assembler un corps considérable sur la Meuse, soit pour être prêt à agir et profiter du fruit des premiers succès, si malheureusement les Anglais rompent la paix, soit pour les porter à user de plus de réserve et de circonspection, par des mesures qui leur fassent connaître qu'on ne souffrira plus impunément aucune violence de leur part.

On pense, Sire, qu'en prenant ces mesures, il est de la grandeur et de la dignité de Votre Majesté de faire déclarer à la cour britannique qu'elle n'a pu regarder l'envoi de navires de guerre et de troupes nationales dans les deux Indes que comme des mesures qui ten-

Digitized by Google

dent à altérer la paix entre les deux nations; qu'elle a été confirmée dans cette opinion par la nature des discours tenus, tant en Angleterre même que dans les colonies anglaises; qu'elle est déterminée à repousser la force par la force, mais qu'elle préférera toujours les voies de la conciliation; que les bruits injurieux artificieusement répandus dans différentes cours de l'Europe, sur la légitimité de ses vues et de ses droits, ne lui permettent plus d'ensevelir dans le secret les mémoires des commissaires chargés des discussions de l'Amérique, ni de négliger de faire connaître, non-seulement combien les imputations odieuses répandues contre la France sont dénuées de tout fondement et de toute vérité, mais encore à combien d'épreuves on a mis la modération de Votre Majesté et son amour pour la paix, depuis la conclusion du traité d'Aix-la-Chapelle; enfin, que Votre Majesté ne pourra se dispenser de requérir la garantie de toutes les parties qui sont intervenues dans ce traité, si l'Angleterre entreprend d'enfreindre la paix qui a été alors si solennellement établie et mutuellement garantie par toutes les puissances contractantes.

Il serait nécessaire, pour cet effet, qu'il fût rédigé, sous les ordres et les yeux du ministre des affaires étrangères, un mémoire des griefs de la France contre l'Angleterre, sans omettre d'y développer les vues que lui inspirent son ambition et sa cupidité,

Digitized by Google

afin de servir à l'instruction des ministres de Votre Majesté dans toutes les cours et y être communiqué.

Il serait peut-être à propos, Sire, que dans le même temps, il fut fait un mémoire encore plus particulier, pour être remis au roi d'Espagne par l'ambassadeur de Votre Majesté, et comme l'on doit à Sa Majesté Catholique plus de confiance qu'à aucune puissance de l'Europe, on pourrait s'ouvrir avec ce prince sur les mesures que Votre Majesté se propose de prendre, soit pour prévenir une rupture avec l'Angleterre, soit pour agir, dans le cas où elle aurait malheureusement lieu. C'est aussi à la prudence de votre ministre des affaires étrangères à examiner si, dans des circonstances de trouble et d'agitation, comme le sont les circonstances actuelles, il ne conviendrait pas d'exciter les alliés du Roi dans l'Empire à surseoir à l'élection d'un roi des Romains, jusqu'à ce que le roi d'Angleterre, Électeur de Hanovre, se fût concerté pour entrer dans des mesures propres à assurer le calme et la tranquillité contre les dangers dont ils sont menacés par les entreprises de sa nation.

Enfin, Sire, on ne doit rien omettre, tant pour prévenir la guerre, s'il est possible, que pour la faire avec succès, si l'on s'y trouve forcé par la conduite et par les mesures de l'Angleterre. On ne peut user de trop de modération ni de trop de justice pour ôter tout prétexte aux imputations dont cette puissance cherche à noircir la France; on ne peut avoir trop de soin ni

Digitized by Google

trop de vigilance pour détruire dans toutes les cours les impressions défavorables que ses émissaires ne cessent d'y répandre; on ne peut enfin se conduire avec trop de fermeté, puisqu'on a reconnu par l'expérience que tous les ménagements qu'on a eus pour l'Angleterre n'ont servi jusqu'ici qu'à l'encourager à en manquer de nouveau pour la France.

Ce n'est, Sire, que par soumission aux ordres de Votre Majesté que j'ai pris la liberté de lui exposer mon avis et mes sentiments. Comme personne ne peut répondre de l'incertitude des événements, c'est à Votre Majesté même à décider et à fixer l'opinion de ses ministres, dans des conjonctures aussi critiques. Je désirerais avoir des lumières aussi sûres que le sont le zèle et l'amour que j'ai pour sa gloire, pour la prospérité de son royaume et pour le bonheur de ses sujets.

---

154. — *Mémoire adressé au Roi par le maréchal de Noailles, le* 20 *juillet* 1755.

Sire,

Il y a plusieurs mois que Votre Majesté me demanda un mémoire au sujet de la guerre avec les Anglais,

Digitized by Google

qu'on commençait dès lors à regarder dans votre conseil comme inévitable. J'eus l'honneur de le lui remettre; il était fort court. J'y exposais les mesures et les résolutions que je croyais qu'il était instant de prendre dès lors, et pour le surplus, il ne contenait que les maximes et les principes généraux dans lesquels j'ai toujours été et dont je ne l'ai peut-être quelquefois que trop fatiguée.

L'Angleterre, Sire, vient de vous déclarer la guerre d'une façon si offensante et si peu équivoque qu'elle ne vous laisse aucune incertitude sur les partis préliminaires que vous avez à prendre. Les voici :

Rappeler M. le duc de Mirepoix et le sieur de Bussy; faire dire au ministre britannique de ne plus paraître à votre cour.

Attaquer les vaisseaux de guerre anglais, si on le peut avec avantage, en représailles des deux qu'on vous a pris.

Fortifier Dunkerque, répandre des troupes et des bâtiments de transport sur vos côtes, tant pour les mettre en sûreté que pour inspirer quelque crainte aux Anglais pour les leurs; réparer toutes les batteries qui sont le long des mers qui baignent votre royaume; fortifier les îles ou postes principaux, d'où les Anglais vous tourmenteraient sans cesse et jetteraient l'alarme chez vous, s'ils venaient à s'en emparer; faire usage de l'établissement de troupes

Digitized by Google

gardes-côtes ; cet établissement est admirable et n'a jamais été d'aucune ressource, pour avoir été trop négligé.

Envoyer des ordres et des secours continuels, et par petites parties, dans toutes vos colonies.

Faire les plus grands efforts pour augmenter votre marine, approvisionner vos magasins maritimes de toutes les choses qui y deviendraient nécessaires et qui n'y sont peut-être pas.

Prendre tous les moyens possibles pour encourager la course, et il y en a de plus d'une espèce.

Faire voir aux puissances qui font quelque commerce combien il est de leur intérêt d'assurer la neutralité de leur pavillon. Ce dernier point, essentiel pour elles, l'est encore plus pour vous, Sire, puisque ce sera peut-être la seule et triste ressource qui vous restera, pour ne pas voir le vôtre coupé sans retour jusque dans ses racines les plus profondes.

Prendre de bonne heure des mesures pour que les Anglais ne s'emparent pas de la Corse et qu'ils ne détruisent pas de prime abord votre commerce dans le Levant, ce qui établirait leur considération et celle de leurs alliés à Constantinople sur la ruine de la vôtre. Je n'y vois d'autre remède que l'entretien d'une très-forte escadre dans la Méditerranée.

Éviter de commettre vos escadres ; laisser plutôt crier et souffrir le commerce ; faire choix de tout ce

Digitized by Google

qu'il y aura de meilleur pour les commander; donner des instructions réfléchies aux commandants et les avertir de tout ce qu'on pourra apprendre; avoir quelqu'un de sûr et d'intelligent en Angleterre qui informe des armements qui s'y font.

Enfin, Sire, rétablir votre autorité au dedans, et toujours dans la vue de n'en faire usage que selon votre équité naturelle; c'est un préalable sans lequel vous ne pouvez ni vous défendre contre vos ennemis ni les attaquer.

Il faut avouer cependant, et cette réflexion est bien triste, que, quand même les mesures et les moyens énoncés ci-dessus seraient employés avec autant de célérité que de prudence, il serait fort à craindre que vous ne fissiez une guerre très-désagréable contre l'Angleterre, vu l'état où se trouvent vos forces maritimes et la difficulté que l'on dit qu'il y a de les augmenter dans une progression assez rapide pour vous mettre en état de soutenir une noble défensive. Si, en faisant des efforts redoublés en faveur de votre marine, vous pouviez seulement vous défendre et gagner du temps, et je crois que cela se peut, il n'y aurait point à balancer à vous en tenir à la guerre contre les Anglais.

Cette affligeante position a élevé une question dans votre conseil, qui, pour n'être pas nouvelle, n'en est pas moins délicate à résoudre, et sur laquelle il n'y a

Digitized by Google

que vous seul, Sire, qui puissiez prononcer, après que votre ministre des affaires étrangères aura mis sous vos yeux, dans la plus grande étendue, le pour et le contre. Il s'agit de savoir si vous ne devez pas rendre la guerre générale en vous jetant sur les Pays-Bas.

Au reste, quel que soit le parti que Votre Majesté prenne, il est indispensable de faire, dès à présent, des augmentations considérables dans ses troupes de terre. Cette opération sera toujours applicable à toutes sortes de circonstances, et très-propre à faire faire des réflexions à vos ennemis et à relever en même temps le crédit et la considération de votre couronne. Il n'est, d'ailleurs, que trop à craindre que vous ne soyez obligé de déployer, par la suite, toutes vos forces. Si Votre Majesté le croyait ou s'y déterminait d'elle-même, il faudrait que ce fût plus tôt que plus tard, et dès à présent.

C'est ici le moment de faire mouvoir tous les ressorts de la politique ; il faut écarter tous les petits objets et s'attacher principalement aux décisifs. Madrid, Berlin, Constantinople et Turin sont les cours qui doivent fixer désormais l'attention de Votre Majesté. Vous avez, Sire, quelques bons ministres dans les pays étrangers ; il serait nécessaire de changer la destination de certains. Parmi ceux qui sont les meilleurs, il y en a fort peu qu'on puisse abandonner à leurs pro-

Digitized by Google

pres lumières et qui soient en état d'éclairer votre conseil.

---

155. — *Mémoire adressé au Roi par le maréchal de Noailles, le 21 juillet 1755.*

SIRE,

L'exposition qui a été faite hier à Votre Majesté de l'état de sa marine et de l'impossibilité de pouvoir vous défendre contre les Anglais, a élevé la question de savoir s'il ne conviendrait pas mieux à la gloire et aux intérêts de votre couronne de rendre la guerre générale, en attaquant les Pays-Bas. Votre Majesté, qui a été témoin de la retenue et de l'incertitude de son conseil, et qui, selon sa sagesse ordinaire, ne veut rien hasarder qu'en connaissance de cause, nous a ordonné de jeter sur le papier les avantages et les dangers, l'irrégularité et la justice d'une telle entreprise. Je vais tâcher de m'en acquitter le moins mal et le plus brièvement que je pourrai.

Digitized by Google

RÉFLEXIONS SUR LES AVANTAGES QUE L'ON PEUT TIRER DE L'INVASION DES PAYS-BAS.

Il est fâcheux, Sire, que vous ne puissiez, quant à présent ni à l'avenir, tirer d'un royaume aussi étendu que le vôtre des moyens et des forces maritimes suffisants pour vous défendre contre les Anglais[1], et que cela vous force de vous jeter pour toute ressource dans une guerre générale; mais si cela est ainsi, ce que je ne puis croire, vous serez donc toujours soumis à leurs caprices. Quoi qu'il en soit, il s'agit d'examiner les avantages que vous pouvez trouver dans l'attaque des Pays-Bas.

La résolution que vous en prendrez, lorsqu'elle sera connue, est seule capable de faire faire de sérieuses réflexions aux Anglais. Elle peut engager les puissances qui ne sont point aussi déterminées qu'eux à la guerre, à leur parler sérieusement sur l'agression injuste et offensante qu'ils viennent de faire contre Votre Majesté.

[1] Il y a eu un temps où le conseil du Roi paraissait penser que Sa Majesté devait s'en tenir à soutenir le moins mal qu'il serait possible ses colonies et le commerce de ses sujets, jusqu'à ce qu'on se fût mis plus en force. On croyait alors que l'agression des Anglais se bornerait aux possessions de notre Amérique septentrionale, et on se flattait de pouvoir les défendre avec avantage, si les secours qu'on y envoyait y pouvaient arriver. (Note du maréchal.)

Digitized by Google

Cette invasion ne saurait être trop rapide, lorsqu'elle sera déterminée. Elle aura l'avantage de vous établir de prime abord dans des provinces abondantes, d'où vous tirerez la subsistance de vos armées et des sommes considérables, surtout si on y apporte cette économie si essentielle en commençant une guerre dont on ne peut prévoir la durée.

Je n'entrerai point dans le détail des opérations militaires ; elles ne sont point de mon ressort. Je dirai seulement que Namur et Maëstricht doivent fixer toute votre attention, et qu'il faut faire les plus grands efforts pour s'en emparer tout à l'heure. Cette position contiendrait l'Empire, animerait le roi de Prusse, ferait trembler l'Électorat de Hanovre, reculerait l'élection d'un roi des Romains, contiendrait dans le devoir de petits alliés que vous payez chèrement, et vous en procurerait peut-être d'autres que vous auriez moyennant de médiocres subsides. Il ne serait pas même impossible que les Hollandais, fatigués de se voir, depuis soixante ans, la victime des entreprises de l'Angleterre, ne rompissent avec elle, surtout quand ils sentiraient la France à leur porte ; il y a encore dans ce pays-là un germe de républicain dont un habile homme pourrait faire quelque usage. Elle mettrait enfin avec sûreté dans votre maison une conquête qui vous consolerait des disgrâces que vous éprouverez sûrement par mer et dans

Digitized by Google

vos colonies, et ferait une compensation à la paix. Il peut arriver aussi que quand l'Espagne vous verra entrer, Sire, dans les Pays-Bas, elle proposera une médiation armée à l'Angleterre, et que, si elle n'en est pas écoutée, elle se déterminera peut-être à joindre ses forces maritimes aux vôtres, ce qui rendrait votre position fort différente. La conquête des Pays-Bas, si elle est aussi rapide qu'on dit qu'elle le peut être, en imposera au roi de Sardaigne. Elle le rendra du moins fort incertain sur ses résolutions, et pendant ce temps, on peut négocier avec lui et lui proposer des partis si avantageux qu'il n'y puisse résister.

Quant à l'injustice de l'invasion des Pays-Bas, j'ai déjà eu l'honneur de dire dans d'autres occasions à Votre Majesté que, quand une grande puissance était déterminée à faire la guerre, et que tout était passablement préparé, on lui trouvait toujours des raisons, et vous en avez une ici qui est assez bonne, sans en emprunter d'étrangères : c'est l'infraction du traité d'Aix-la-Chapelle dont toutes les puissances contractantes sont réciproquement et solidairement garantes. Vous avez rendu les Pays-Bas pour le rétablissement de vos alliés et pour ravoir votre bien, et être remis dans le même état où vous étiez en Amérique et ailleurs avant la guerre ; un de ces contractants vous attaque injustement aujourd'hui ; il veut vous reprendre vos possessions ; vous vous emparez des

Digitized by Google

Pays-Bas, très-disposé à abandonner cette entreprise, si on vous laisse en repos et qu'on vous donne une satisfaction éclatante et proportionnée à l'offense que vous avez reçue.

L'avantage que vous pouvez tirer, Sire, d'une guerre générale est de balancer par de bons succès les mauvais que vous éprouverez par mer. Si elle est heureuse pour vous, la paix que vous ferez en sera plus assurée et votre considération en Europe mieux affermie, et celle de l'Angleterre et de vos ennemis abaissée. Vous pouvez aussi, si les circonstances et les négociations sont heureuses, placer l'Infant en Savoie. Mais, Sire, tout cela est dans la main de la Providence, qui veut être aidée.

Je regrette d'avoir à mettre sous les yeux de Votre Majesté les inconvénients qui peuvent aussi résulter de l'attaque des Pays-Bas.

RÉFLEXIONS SUR LES INCONVÉNIENTS ATTACHÉS A L'INVASION DES PAYS-BAS.

L'attaque des Pays-Bas jettera la France dans une guerre générale; elle paraîtra vraisemblablement très-injuste. Si cette guerre est heureuse, elle peut succes-

Digitized by Google

sivement réunir toute l'Europe contre nous; si elle est malheureuse, on sent jusqu'où cela doit aller : la perte de plusieurs provinces, de l'autorité royale au dedans, du commerce de la nation et de ses colonies peut en être la suite. N'y aurait-il pas d'ailleurs des troubles domestiques à craindre? Si, au contraire, la guerre se soutient sur terre avec une espèce d'égalité, la France, qui dépense toujours le double de ses ennemis, lasse, épuisée d'hommes et même d'argent, quand le crédit sera perdu, serait peut-être encore trop heureuse de faire de grands sacrifices à l'Angleterre pour acheter une paix qui, en rehaussant la considération des Anglais, ferait perdre à la France la sienne sans retour.

Il faut s'attendre que la cour de Vienne et la République de Hollande tiendront la conduite et le langage de deux puissances pacifiques et opprimées, ce qui ne peut manquer de produire un assez mauvais effet dans l'Empire, où Votre Majesté n'a plus que des alliés équivoques. La perte d'une bataille, Sire, qui est toujours un événement fort incertain, vous ferait bientôt un ennemi du Corps germanique; et qui pourrait répondre que le roi de Prusse ne se trouvât entraîné? Cet exemple au moins ne serait pas nouveau. Il faudrait alors partager toutes vos forces entre le Rhin, les Pays-Bas, la Provence, le Dauphiné et vos côtes, pour garantir l'intérieur de votre royaume d'une invasion qui serait fort embarrassante et pourrait devenir dan-

Digitized by Google

gereuse. Il est aisé de juger de la dépense énorme et de la consommation d'hommes où cela jetterait Votre Majesté pour ne faire partout qu'une guerre défensive, parce que ne pouvant jusqu'à présent vous flatter d'attirer dans votre querelle Madrid et Turin, et ne devant que faiblement compter sur les alliances que vous avez dans l'Empire et sur vos négociations à Berlin et à Constantinople, vous ne devez aussi compter, Sire, que sur vos propres forces, en commençant la guerre que vous ferez seul contre tous. Il faut se souvenir ici que, lorsque vous avez fait la dernière, vous y étiez entré avec une position fort différente, tant au dedans qu'au dehors. On a vu cependant ce qui en a résulté, et que, quoique Votre Majesté ait rendu généreusement toutes ses conquêtes, vos ennemis, en les recevant de votre main, ne signaient qu'à regret le traité d'Aix-la-Chapelle.

En attaquant les Pays-Bas, Sire, vous allez jeter le roi d'Espagne, le roi des Deux-Siciles et l'Infant dans une terrible perplexité : le premier, parce qu'il ne veut point absolument la guerre, et que ce n'est que dans cette vue qu'il a fait le traité d'Aranjuez par lequel les cours de Madrid et de Vienne se sont réciproquement garanti leurs possessions et celles des Infants en Italie ; le second, parce qu'il sera menacé d'une invasion, et il faut se souvenir que vous l'avez détourné d'accéder au traité d'Aranjuez qui faisait sa sûreté. S'il était atta-

Digitized by Google

qué, comment le défendriez-vous? Quel parti prendra-t-il alors, ou plutôt que fera le roi d'Espagne, quand il verra ses frères menacés d'un côté et que les cours de Vienne et de Londres réclameront à Madrid les stipulations du traité d'Aranjuez? Que Votre Majesté se mette un moment à la place du roi d'Espagne qui n'a point d'enfant, qui veut vivre tranquille, qui est obsédé par un ministère qui vous est contraire, qui règne sur une nation qu'il aime et qui a pour principe que toutes les guerres qu'elle fait avec nous par terre sont dangereuses pour elle, ruineuses et très-opposées à la saine politique.

Voilà, Sire, un tableau fort effrayant; il est trop chargé peut-être, et peut-être aussi ne contient-il rien qui ne soit dans l'ordre des choses très-possibles.

Si, après avoir encore plus exactement pesé le pour et le contre d'une guerre générale, il fallait absolument se fixer à une résolution, mon opinion serait de porter tous ses efforts et son attention à se défendre contre l'Angleterre. Si on partage ces vues et qu'on les tourne du côté de la guerre de terre, celle-ci absorbera tout, et le dénoûment en sera de laisser les Anglais plus puissants qu'ils n'auront jamais été, et par conséquent les maîtres du sort de la France en particulier et de l'Europe en général. Ce n'est que dans une guerre maritime, et au milieu même des disgrâces, que Votre Majesté peut espérer de former sa marine, et de lui

Digitized by Google

redonner cette âme et cette vie qu'elle a eues pendant un temps sous le règne du feu Roi, et qu'elle a perdues par des circonstances et des événements singuliers et par une politique mal entendue, mais peut-être forcée, vu la situation où se trouvèrent l'Espagne et la France par le testament de Charles II, après la mort de ce prince.

---

156. — *Du maréchal de Noailles au Roi.*

28 mars 1756.

SIRE,

Après avoir vieilli au service de Votre Majesté et à celui du feu Roi, votre auguste bisaïeul, je crains de succomber bientôt sous le poids des années et des infirmités; peut-être n'aurai-je plus, dans peu, la force de sentir mon état, moins encore le courage d'en faire le triste aveu, et de prendre, en conséquence, le parti le plus convenable.

Depuis longtemps, Sire, je me sens combattu par deux sentiments opposés. A ne consulter que les mouvements de mon cœur, ainsi que le zèle et l'attachement que j'ai voués à Votre Majesté, dès l'instant de

Digitized by Google

sa naissance, tout me porterait à ne m'éloigner jamais de sa personne. Mais la raison et les plus sérieuses réflexions me font sentir que l'heure de la retraite est enfin arrivée; mes forces ne répondent plus à mon zèle. Votre Majesté est témoin elle-même d'une surdité qui augmente chaque jour; ma vue s'affaiblit; j'ai beaucoup de peine à écrire et même à lire; mes jambes fléchissent et ne supportent qu'avec peine le poids de mon corps; ce qu'il y a de plus essentiel, c'est que les facultés de l'esprit dépérissent avec celles du corps; ma mémoire se perd, j'ai souvent peine à rappeler les noms propres les plus ordinaires; je n'ai plus l'esprit aussi présent; les idées sont lentes à s'offrir et plus difficiles à se mûrir et à se combiner. En un mot, Sire, je sens tous les avant-coureurs de la décrépitude, qui m'annoncent que je ne dois plus m'occuper que du dernier avenir et du soin de m'y préparer.

Voilà, Sire, dans la plus exacte vérité, l'état où je me trouve. Je tremble de végéter au milieu de votre cour, d'y faire un personnage indécent, d'y devenir à charge, et je n'envisage rien de plus humiliant que de se survivre à soi-même et de ternir ainsi la fin d'une longue carrière. Tous ces motifs m'engagent, Sire, et me mettent dans la nécessité de supplier Votre Majesté de me permettre de passer dans la retraite et le repos les restes d'une vie qui a été uniquement consacrée à son service et à celui de son État.

Digitized by Google

J'ose cependant, Sire, demander à Votre Majesté de me conserver mon appartement, afin que j'aie la consolation de pouvoir, plusieurs fois dans l'année, lui présenter mes hommages, et qu'elle daigne permettre au plus vieux de ses serviteurs d'approcher de sa personne et de pouvoir compter au nombre de ses jours heureux ceux auxquels il aura la satisfaction de voir un maître qu'il a toujours également chéri et respecté.

Du fond de ma retraite, je ne cesserai, Sire, d'offrir mes vœux pour la gloire, le bonheur et la tranquillité de Votre Majesté. Conservez-moi, Sire, vos précieuses bontés, ne doutez jamais de ma parfaite reconnaissance de celles dont je vous suis redevable, ainsi que de toutes les grâces que j'ai reçues de Votre Majesté. Je la conjure de rendre justice à l'attachement sincère, au zèle ardent que j'ai toujours pour son service, que l'âge ne peut éteindre ni amortir, et qui sera toujours profondément gravé au fond de mon cœur jusqu'à mon dernier soupir.

Je suis, etc.

Digitized by Google

157. — *Du Roi au maréchal de Noailles.*

Mon cousin, quelque peine que je ressente d'être privé des conseils et des marques d'un attachement qui m'était aussi agréable qu'utile, je ne puis qu'applaudir au parti que votre sagesse vous fait prendre, et je vous accorde la permission, que vous me demandez, de vous retirer. Je vous accorde aussi celle de garder votre appartement ici, et désire que vous en fassiez usage longtemps et que vous jouissiez encore bien du temps de la justice que je rends à vos anciens services et à votre attachement à ma personne depuis le jour de ma naissance, dont mes bontés et ma bienveillance en seront toujours le prix. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, mon cousin, en sa sainte et digne garde.

A Versailles, ce 13 avril 1756.

LOUIS.

Digitized by Google

158. — *Du maréchal de Noailles au Roi.*

A Paris, le 13 avril 1756.

SIRE,

Je ne puis différer un instant de témoigner à Votre Majesté combien je suis pénétré de la bonté avec laquelle elle a bien voulu recevoir mes représentations et y répondre aussi favorablement. Je la supplie d'agréer mes très-humbles remercîments du repos qu'elle daigne accorder à mes longs services, et de la grâce qu'elle me fait de me conserver mon appartement à Versailles. Toutes les bontés de Votre Majesté sont pour jamais gravées dans un des cœurs les plus sensibles, et mon dernier soupir formera des vœux pour le bonheur et la gloire de Votre Majesté.

Je suis, etc.

Digitized by Google

159. — *Du maréchal de Noailles au Roi.*

A Maintenon, le 11 juillet 1756.

SIRE,

J'espère que Votre Majesté daignera recevoir les très-humbles et très-respectueux compliments que je prends la liberté de lui faire sur la réduction entière des forts de Port-Mahon. J'en viens d'apprendre l'heureuse nouvelle dans le moment. Dieu favorise vos entreprises, Sire ; il connaît la droiture de votre cœur, il récompensera toujours ces sentiments de modération et de justice qu'il lui a inspirés, en faisant repentir ses ennemis des indignes procédés qu'ils ont eus avec vos sujets.

Je supplie Votre Majesté de vouloir bien continuer de rendre justice aux sentiments de vénération et d'attachement que je conserverai jusqu'au tombeau pour elle.

Je suis, etc.

Digitized by Google

160. — *Du Roi au maréchal de Noailles.*

A Compiègne, ce 14 juillet 1756.

J'ai reçu avec satisfaction, mon cousin, votre compliment sur la reddition des forts de Port-Mahon; connaissant vos sentiments, j'en étais bien sûr d'avance; les miens pour vous ne changeront jamais.

LOUIS.

---

161. — *Du maréchal de Noailles au Roi.*

A Paris, le 23 décembre 1758.

SIRE,

Des services rendus à Votre Majesté, ainsi qu'à votre auguste prédécesseur, dans la charge de capitaine des gardes, avec zèle, fidélité, exactitude et le plus parfait attachement, par quatre générations consécutives, durant le cours de cent dix ans, sont les titres que je prends la liberté de réclamer pour demander à Votre Majesté une nouvelle grâce.

Digitized by Google

J'ai enfin atteint l'âge de quatre-vingts ans, et toute ma vie, Sire, a été consacrée à donner au feu Roi et successivement à Votre Majesté des preuves de l'attachement le plus pur et le plus inviolable. Dans un âge aussi avancé, et après d'aussi longs services, et me trouvant hors d'état de les continuer, j'ose supplier Votre Majesté de faire passer ma charge de capitaine de ses gardes au duc d'Ayen, mon fils, qui en a déjà la survivance, et de daigner en même temps accorder cette survivance au comte d'Ayen, mon petit-fils.

Je ne tomberai pas, Sire, dans l'inconvénient et le ridicule des pères et grand'pères en vous exaltant le mérite et les talents du comte d'Ayen; je me bornerai à dire simplement à Votre Majesté que jusqu'à présent nous n'avons reconnu en lui que des dispositions qui peuvent nous annoncer de quoi faire un très-bon sujet. Il est capable d'application ; on a été content de lui aux camps où il a été avec son régiment ; il a depuis fait deux campagnes, pendant lesquelles, je ne crains pas de le dire, personne n'a montré plus de volonté ni plus d'ardeur pour le métier de la guerre, et j'ose assurer Votre Majesté qu'il n'est point homme à céder sur ce point à personne.

J'espère, Sire, que Votre Majesté ne fera pas moins éprouver de bontés à ma race que le feu Roi en a fait éprouver à mes ancêtres : mon père n'avait qu'environ douze ans lorsque Louis XIV lui donna la survivance

Digitized by Google

de mon grand-père. Je mourrai, Sire, comblé de vos grâces et de vos bontés, si je puis emporter au tombeau la consolation de voir passer au comte d'Ayen la survivance d'une charge qui a été si longtemps exercée par ses pères.

Je suis, etc.

---

162. — *Du Roi au maréchal de Noailles.*

Mon cousin, vous savez la répugnance que j'ai d'accorder des survivances, votre fils surtout étant plus jeune que moi, et par conséquent devant durer plus longtemps; cependant les services de votre famille depuis plus d'un siècle, les vôtres rendus à mes pères et à moi, ainsi que votre attachement à ma personne, me déterminent à vous accorder la grâce singulière et dernière que vous me demandez. Heureusement le sujet est dans sa vingtième année (car vous savez qu'à mon âge les enfants ne nous vont plus) et qu'il promet; et, malgré vos quatre-vingts ans accomplis, je me flatte que vous lui apprendrez encore à me bien servir et fidèlement. Je diminue des brevets de retenue ; ainsi je n'en donnerai qu'un de 400,000 livres au comte d'Ayen, votre petit-fils; bien entendu que

Digitized by Google

s'il lui arrivait malheur avant son père, et que je n'accorde pas sa charge dans sa famille, celui qui lui succéderait payerait les 500,000 livres en entier à la succession du duc d'Ayen. Un aussi zélé et aussi vieux serviteur peut et doit toujours compter sur mes bontés et sur mon amitié. Priant Dieu qu'il vous ait, mon cousin, en sa sainte et digne garde.

A Versailles, ce 30 décembre 1758.

Louis.

FIN DU TOME SECOND.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

TOME DEUXIÈME.

Pages.

52. — Du Roi au maréchal de Noailles. — 25 août 1743..... 1
53. — Du maréchal de Noailles au Roi. — 30 août 1743..... 3
54. — Du Roi au maréchal. — 1er septembre 1743..... 8
55. — Du Roi au maréchal. — 3 septembre 1743..... 11
56. — Du maréchal au Roi. — 11 septembre 1743..... 12
57. — Du Roi au maréchal. — 16 septembre 1743..... 16
58. — Du Roi au maréchal. — 17 septembre 1743..... 18
59. — Du maréchal au Roi (*officielle*). — 21 septembre 1743... 19
60. — Du maréchal au Roi (*particulière*). — 21 septembre 1743, 26
61. — Du Roi au maréchal. — 27 septembre 1743..... 30
62. — Du maréchal au Roi. — 30 septembre 1743..... 34
63. — Du Roi au maréchal. — 4 octobre 1743..... 37
64. — Du maréchal au Roi. — 16 octobre 1743..... 38
65. — Du maréchal au Roi. — 19 octobre 1743..... 47
66. — Du Roi au maréchal. — 21 octobre 1743..... 49
67. — Du maréchal au Roi. — 28 octobre 1743..... 52
68. — Du maréchal au Roi. — 2 novembre 1743..... 55
69. — Du maréchal au Roi. — 20 décembre 1743..... 57
70. — Mémoire présenté au Roi par le maréchal de Noailles — 20 décembre 1743..... 61
71. — Du maréchal au Roi. — 22 décembre 1743..... 65
72. — Du maréchal au Roi. — 23 décembre 1743..... 69
73. — Du Roi au maréchal. — 24 janvier 1744..... 70
74. — Du maréchal au Roi. — 10 février 1744..... 72
75. — Mémoire présenté au Roi par le maréchal de Noailles. — 10 février 1744..... 75
76. — Du maréchal au Roi. — 13 avril 1744..... 124
77. — Du maréchal au Roi. — 20 avril 1744..... 126
78. — Du maréchal au Roi. — 23 avril 1744..... 128
79. — Du Roi au maréchal. — 24 avril 1744..... 129
80. — Du maréchal au Roi. — 26 avril 1744..... 131

Digitized by Google

Pages.

81. — Du maréchal de Noailles au Roi. — 27 avril 1744..... 133
82. — Du Roi au maréchal. — 27 avril 1744..... 135
83. — Du maréchal au Roi. — 29 avril 1744..... 135
84. — Du maréchal au Roi. — 20 mai 1744..... 137
85. — Du Roi au maréchal. — 22 mai 1744..... 138
86. — Du maréchal au Roi. — 8 juin 1744..... 139
87. — Du Roi au maréchal. — 9 juin 1744..... 140
88. — Du maréchal au Roi. — 9 juin 1744..... 140
89. — Du maréchal au Roi. — 10 juin 1744..... 142
90. — Du maréchal au Roi. — 11 juin 1744..... 143
91. — Du maréchal au Roi, avec des apostilles du Roi. — 11 juin 1744..... 145
92. — Du maréchal au Roi. — 13 juin 1744..... 150
93. — Du Roi au maréchal. — 16 juin 1744..... 154
94. — Du maréchal au Roi, avec des apostilles du Roi. — 1er juillet 1744..... 155
95. — Du maréchal au Roi, avec des apostilles du Roi. — 3 juillet 1744..... 158
96. — Du maréchal au Roi. — 5 juillet 1744..... 161
97. — Du Roi au maréchal. — 7 juillet 1744..... 164
98. — Du maréchal au Roi. — 7 juillet 1744..... 165
99. — Du maréchal au Roi. — 29 juillet 1744..... 167
100. — Du maréchal au Roi. — 30 juillet 1744..... 171
ANNEXE. — Projet de la lettre du Roi à M. Orry..... 173
101. — Du Roi au maréchal. — 31 juillet 1744..... 174
102. — Du maréchal au Roi. — 2 août 1744..... 175
103. — Du maréchal au Roi. — 7 août 1744..... 177
104. — Du maréchal au Roi. — 9 août 1744..... 178
105. — Du maréchal au Roi. — 24 août 1744..... 179
106. — Du maréchal au Roi. — 29 août 1744..... 180
107. — Du Roi au maréchal. — 30 août 1744..... 181
108. — Du maréchal au Roi. — 29 avril 1745..... 182
109. — Mémoire présenté au Roi par le maréchal de Noailles. — 29 avril 1745..... 187
110. — Note de la main du Roi pour le maréchal de Noailles, ambassadeur extraordinaire auprès du Roi d'Espagne. — Mars 1746..... 196
111. — Du Roi au maréchal. — 8 avril 1746..... 197
112. — Du Roi au maréchal. — 12 avril 1746..... 199
113. — Du Roi au maréchal. — 18 avril 1746..... 200
114. — Du Roi au maréchal. — 24 avril 1746..... 202

Digitized by Google

Pages.

115. — Du maréchal au Roi. — 30 avril 1746..... 202
116. — Du Roi au maréchal de Noailles. — 7 mai 1746..... 209
117. — Du Roi au maréchal. — 12 mai 1746..... 209
118. — Du Roi au maréchal. — 16 mai 1746..... 212
119. — Du Roi au maréchal. — 26 mai 1746..... 213
120. — Du maréchal au Roi. — 12 juin 1746..... 214
121. — Du Roi au maréchal. — 20 juin 1746 215
122. — Mémoire adressé au Roi par le maréchal de Noailles. — 24 août 1746..... 216
123. — Du maréchal au Roi. — 12 septembre 1746..... 222
124. — Du roi au maréchal. — Septembre 1746..... 223
125. — Du maréchal au Roi. — 17 septembre 1746..... 224
126. — Mémoire adressé au Roi par le maréchal de Noailles. — 17 septembre 1746..... 227
127. — Du maréchal au Roi. — 23 septembre 1746..... 241
128. — Du maréchal au Roi. — 27 septembre 1746..... 243
ANNEXE 1. — Du Roi de France au Roi d'Espagne..... 245
ANNEXE 2. — Du Roi d'Espagne au Roi de France..... 247
ANNEXE 3. — Projet de lettre du Roi de France au Roi d'Espagne..... 249
129. — Du maréchal au Roi. — 15 décembre 1746..... 251
130. — Mémoire présenté au Roi par le maréchal de Noailles. — 15 décembre 1746..... 252
131. — Du maréchal au Roi. — 13 mai 1747..... 277
132. — Du Roi au maréchal. — 19 mai 1747..... 278
133. — Du maréchal au Roi. — 23 mai 1747..... 279
134. — Du maréchal au Roi. — 29 septembre 1747..... 281
135. — Du maréchal au Roi. — 16 juillet 1748..... 282
136. — Du Roi au maréchal. — Juillet 1748..... 283
137. — Du maréchal au Roi. — 19 juillet 1748..... 284
138. — Du maréchal de Noailles au Roi. — 1er août 1749..... 285
ANNEXE 1. — Mémoire du maréchal de Noailles sur les colonies d'Amérique. — Juillet 1749..... 288
ANNEXE 2. — Mémoire du maréchal de Noailles sur la formation des troupes à faire passer dans les colonies — Juillet 1749..... 299
140. — Du maréchal au Roi, avec une apostille du Roi — 5 février 1751..... 303
141. — Du maréchal au Roi. — 5 février 1751..... 304
142. — Mémoire adressé au Roi par le maréchal de Noailles. — 5 février 1751..... 308

Digitized by Google

Pages.

143. — Mémoire adressé au Roi par le maréchal de Noailles. — 7 mars 1751 311
144. — Du Roi au maréchal. — 29 juillet 1751 324
145. — Du maréchal au Roi. — 31 juillet 1751 324
146. — Du Roi au maréchal. — 1er août 1753 328
147. — Du maréchal au Roi. — 3 août 1753 328
ANNEXE. — Questions posées par le Roi. — Réponses... 330
148. — Du Roi au maréchal. — 30 juillet 1754 334
149. — Du maréchal au Roi. — 31 juillet 1754 336
150. — Du Roi au maréchal. — 23 septembre 1754 339
151. — Du maréchal au Roi. — 25 septembre 1754 339
ANNEXE 1. — Lettre du Roi de France au Roi d'Espagne. — 1er octobre 1754 341
ANNEXE 2. — Mémoire joint à la lettre du Roi au Roi d'Espagne. — 1er octobre 1754 344
ANNEXE 3. — Lettre (traduite) du Roi d'Espagne au Roi de France. — 27 novembre 1754 372
152. — Du maréchal au Roi. — 15 février 1755 374
153. — Mémoire présenté au Roi par le maréchal de Noailles. — 15 février 1755 377
154. — Mémoire adressé au Roi par le maréchal de Noailles. — 20 juillet 1755 396
155. — Mémoire adressé au Roi par le maréchal de Noailles. — 21 juillet 1755 401
RÉFLEXIONS sur les avantages que l'on peut tirer de l'invasion des Pays-Bas 402
RÉFLEXIONS sur les inconvénients attachés à l'invasion des Pays-Bas 405
156. — Du maréchal au Roi. — 28 mars 1756 409
157. — Du Roi au maréchal. — 13 avril 1756 412
158. — Du maréchal au Roi. — 13 avril 1756 413
159. — Du maréchal au Roi. — 11 juillet 1756 414
160. — Du Roi au maréchal. — 14 juillet 1756 415
161. — Du maréchal au Roi. — 23 décembre 1758 415
162. — Du Roi au maréchal. — 30 décembre 1758 417

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Paris. — Imp. Paul Dupont, rue de Grenelle-St-Honoré, 45.

Digitized by Google

nal de Nou
1.
— Répa
4.
Roi d'Esp
Roi au
agne au
loailles.
ailles.
illes.
de l'ir
ion des

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

14 DAY USE
RETURN TO DESK FROM WHICH BORROWED
LOAN DEPT.
RENEWALS ONLY—TEL. NO. 642-3405
This book is due on the last date stamped below, or on the date to which renewed.
Renewed books are subject to immediate recall.

DAVIS
INTER LIBRARY
LOAN
ONE MONTH AFTER RECEIPT

JAN 6 1969

SEP 21 1972 56

REC'D LD SEP 16 '72 -2 PM 36

DEC 4 1982 34

JUN 6 1984

CIRCULATION DEPT. CIR. JUN 19 '89

LD 21A-38m-5,'68
(J401s10)476B

General Library
University of California
Berkeley